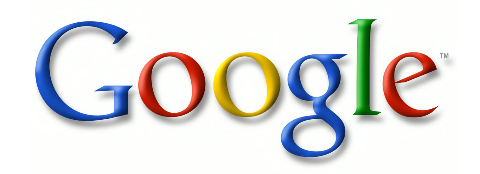
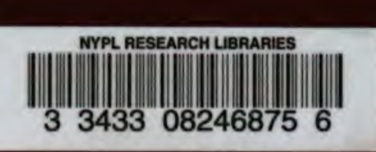
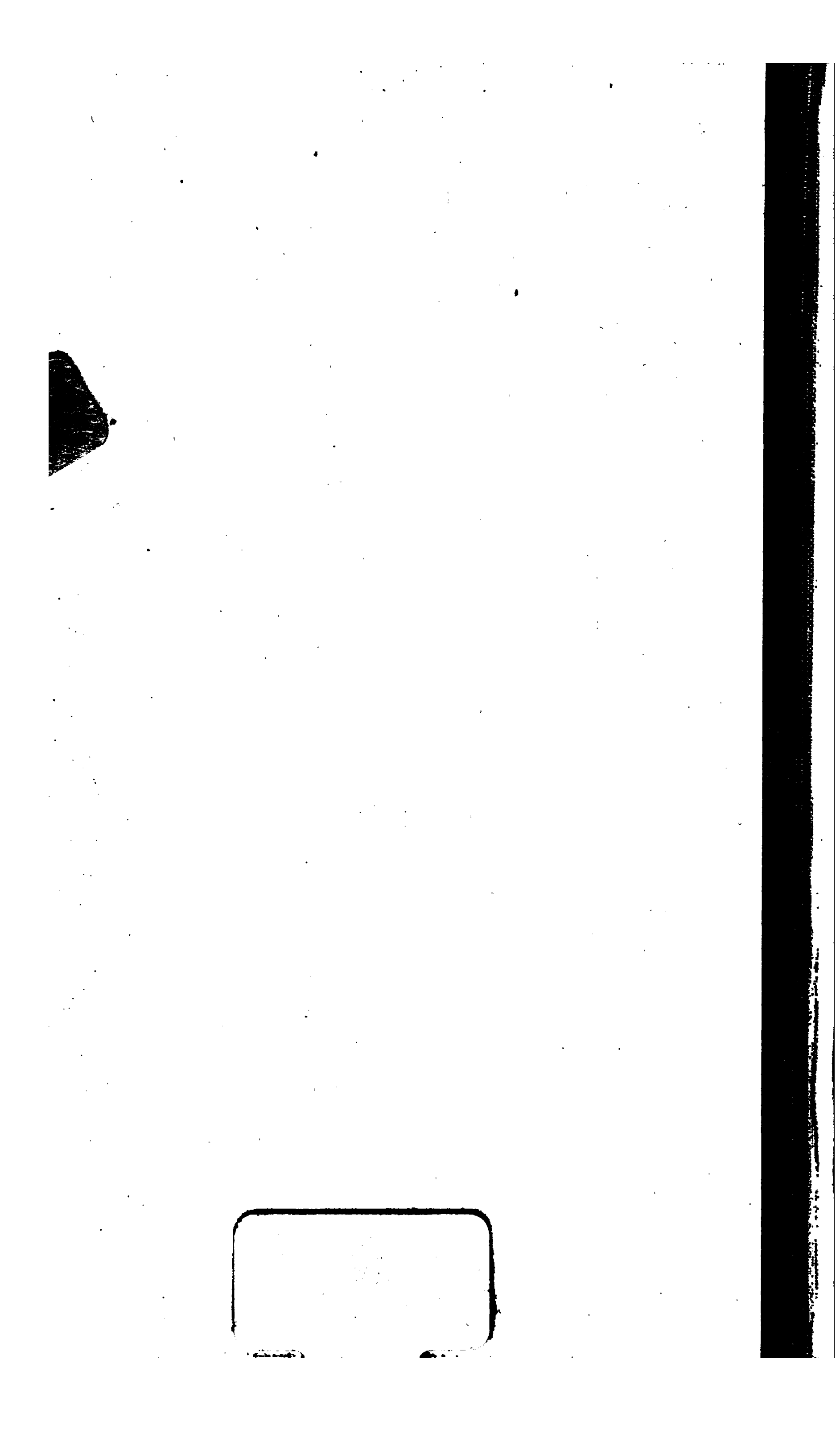



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08246875 6



L'EUROPE

APRÈS

LE CONGRÈS

D'AIX-LA-CHAPELLE.

CET OUVRAGE SE VEND CHEZ LES LIBRAIRES CI-DESSOUS DÉSIGNÉS :

Aix-la-Chapelle, chez Laruelle fils.
Amiens, Allo.
Amsterdam, Dufour, Delachaux.
Anvers, Vanderhey.
Arras, Topino.
Bayonne, Bonzom, Gosse.
Bordeaux, Coudert, Ferret et Gayet. Lawale et Neveu.
Breslaw, Th. Korn.
Brest, Lefournier et Depeiers.
Calais, Leleux.
Clermont-Ferrand, Landriot.
Genève, Paschoud.
Grenoble, Durand.
La Haye, Valée.
Leipsick, Grieshammer.
Liège, Desoër.
Lille, Malo, Vanackere.
Londres, Bossange et Masson 14 Great. — Marlboroug street, Treuttel et Wurtz, 30 shosquare.
Lyon, Maire, Targe.
Manheim, Fontaine.
Marseille, Maswert, Camoen.
Mons, Leroux.
Montpellier, Sevalle, Gabon.
Perpignan, Alzine.
Rennes, Dekerpen.
Riom, Salles.
Rouen, Renault, Frère aîné.
Strasbourg, Treuttel et Wurtz, Levrault.
Toulouse, Senac.
Turin, Bocca, Pie.
Varsovie, Glücksberg.
Vienne (Autr^{e}.), Schalbacher.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10.

L'EUROPE

APRÈS

LE CONGRÈS

D'AIX-LA-CHAPELLE,

FAISANT SUITE

AU CONGRÈS DE VIENNE;

Dominique Dufour

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE.

A PARIS,

CHEZ F. BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 57;

ET A BRUXELLES, CHEZ { LECHARLIER, DEMAT, } LIBR.

1819.

P

Ouvrages de M. DE PRADT, *qui se trouvent chez le même Libraire.*

1°. Les quatre Concordats, suivis de considérations sur le Gouvernement de l'Église en général, et sur l'Église de France en particulier, depuis 1515, 3 vol. in-8°........................ 18f

2°. Des Colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8°.................. 12

3°. Les trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil, 2e édition, revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8°................ 3

4°. Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux ouvrages ci-dessus sur les colonies, 1 vol. in-8°............... 4 50c

5°. Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique, 1 vol in 8°...................... 3

6°. Antidote au Congrès de Rastadt, suivi de la Prusse et de sa neutralité, nouvelle édition, 1 gros vol. in 8°........................ 8

7°. Mélanges sur l'Ordre constitutionnel, renfermant, 1° la Lettre à un Electeur de Paris; 2° Préliminaires de la Session de 1817; 3° des Progrès du Gouvernement représentatif en France, 1 vol. in 8°........................ 6

8°. L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne; 1 vol. in-8°.. 6

SOUS PRESSE,

pour paraître incessamment, chez BÉCHET, *libraire.*

Mémoires sur les cent jours, par M. Benjamin Constant 1 vol. in-8.

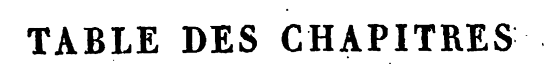


TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE PRÉSENT VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PRÉFACE.

Le Congrès de Vienne a donné à l'Europe sa nouvelle Charte politique. Celui d'Aix-la-Chapelle a fait l'acte de foi de l'Europe sur la tranquillité intérieure de la France, et lui a délivré une espèce de certificat d'idonéité à se gouverner elle-même, et à marcher seule. Par là tout est rentré dans l'ordre ordinaire et convenu entre les Etats. Dès lors la machine politique de l'Europe s'est trouvée entièrement reconstituée. On aperçoit distinctement toutes ses parties : on peut mesurer ses proportions, ainsi que leurs rapports entr'elles : elle est en place, il ne s'agit plus que d'indiquer comment, d'après la nature des choses, elle doit jouer : c'est ce que l'on a cherché à démontrer dans cet écrit.

Le temps des félicitations mutuelles, comme celui des réjouissances publiques,

est passé. Ce sont là *les mois de miel de la diplomatie*. Le tour des réflexions et des occupations graves est arrivé : le sujet en vaut la peine. Chacun rentré chez soi va chercher à s'y arranger, à fortifier ses points faibles, à profiter de ses avantages naturels ou adventices. On verra courir aux alliances, comme on le faisait au temps passé : déjà on entend parler de systèmes divers relatifs à des liaisons de cette nature. Ce moment nous a paru le plus favorable pour s'occuper avec fruit de cet important sujet. Il se rattache à un autre que nous avons déjà traité, ou plutôt il n'en est que la continuation : nous voulons parler *du Congrès de Vienne*.

La vérité de quelques aperçus qu'à cette époque nous nous permîmes de publier, aujourd'hui paraît être généralement sentie. Alors nous indiquions deux points principaux de la politique européenne, comme étant à la fois ses régulateurs et ses défauts.

1°. La suprématie de la Russie et de l'Angleterre;

2°. Les inconvéniens du transport d'une partie de la monarchie prussienne entre le Rhin et la Meuse, et l'assujétissement de l'Italie à l'Autriche.

L'opinion publique paraît avoir confirmé ces aperçus, et si nous les rappelons ici, ce ne sont pas des titres de gloire que nous cherchons à faire flotter devant les yeux, mais des lettres de créance que nous montrons pour fonder la confiance et légitimer notre mission. Nous procédons pour cette partie de nos spéculations, comme pour celles que nous avons hasardées sur les colonies.

Lorsque l'Amérique menaça de s'ébranler, nous demandions de fixer les yeux sur l'élan qu'elle allait prendre. Lorsque sa course eut été entamée, nous avons appuyé les pronostics sur son terme prochain et inévitable par le rappel des annonces faites au moment où elle se décidait. Dans ces deux cas, la vérité sur le passé est appelée en témoignage pour l'avenir.

Nous avons eu à travailler sur un sujet

absolument neuf, produit de circonstances encore inconnues dans l'ordre diplomatique. Rien n'importe davantage que de se faire une idée juste de l'état politique de l'Europe; car, où tout est neuf, tout aussi a besoin d'être exploré; et comme dans le Gouvernement représentatif toute force vient de l'opinion et du dehors du Gouvernement, il est essentiel de bien éclairer cette opinion, pour qu'elle soit toujours en mesure de remplir sa charge, celle de redresser les faux pas qui pourraient échapper à l'administration : celle-ci ne peut tout voir, et son plus beau privilége consiste à pouvoir réaliser les idées utiles, qu'il n'est accordé aux autres que de concevoir. En Angleterre, la politique se fait dans toutes les parties du pays, dans toutes les publications qui ont lieu journellement, de manière à ce que l'opinion ne reste jamais oisive, soit comme occupation des citoyens, soit comme leur organe ; à chaque instant elle est provoquée à agir et à s'expliquer, et à chaque instant elle le fait.

Aussi, dans ce pays, est-il bien rare de voir le Gouvernement broncher, et lorsqu'il le fait, sur-le-champ la faute est aperçue, signalée et redressée. L'Angleterre doit la hauteur de ses prospérités à l'activité, et même à la sévérité de ce contrôle, qui force le Gouvernement à se former un système et à s'y tenir : au lieu qu'en France la politique fut presque toujours une science occulte, renfermée au fond d'un sanctuaire, impénétrable à toute autre chose qu'aux vents divers, qui imprimaient au système une mobilité continuelle. Aussi la France n'a-t-elle jamais eu un système suivi. Sous Napoléon, il était concentré dans lui seul, taillé sur les proportions mêmes de l'auteur, gigantesque et désordonné comme lui.

Alors on commandait à tout; depuis 1814 on a comme obéi à tout. Il faut mettre et laisser sur le compte du temps la nécessité de cette douloureuse transition. Mais enfin cette coupe d'amers abaissemens doit être épuisée : il semble qu'elle a été

bue jusqu'à la lie. Il est bien temps de reprendre l'attitude naturelle à un grand pays et seule digne de lui. Avec plus de pouvoir que beaucoup d'autres, la France n'a pas moins de droits à sa direction propre que tous en général et chacun en particulier ont à la leur propre. Pour les États, l'indépendance est le premier des biens, et le bien commun. Le système de la France est le plus simple et le plus inoffensif qui puisse être imaginé : le maintien de la paix envers tous, l'indépendance pour elle-même, et la fuite de tout engagement avec les autres. Quiconque la fera sortir de cette route, faussera sa marche et compromettra ses intérêts les plus chers.

Ce qui est dit pour la France, l'est de même pour les autres États; car tel est l'effet des principes généraux, et dans un ordre d'intérêts communs, le bien ne peut provenir que de la bonté des dispositions de chaque partie, et de celle de l'ensemble. C'est bien à cela que l'on peut appliquer l'axiome *bonum ex integra causâ, malum autem ex minimo defectu.*

En politique comme en toute autre chose, il est rare que le plus rassurant et le plus consolant soit aussi le plus vrai: Le temps actuel fournira, il faut l'espérer, une preuve du contraire. La paix et sa durée sont les deux biens enviés de tous. Nous avons mis du soin à faire ressortir les apparences de sa solidité, et c'est y contribuer que de détruire tout ce qui pourrait en faire douter. La conviction a tracé ce tableau. N'ayant à nous occuper que de sujets certains, le devoir nous a borné à l'examen seul des déclarations émanées du Congrès d'Aix-la-Chapelle. Il serait aussi difficile qu'imprudent de suivre l'esprit de fiction dans la variété infinie des combinaisons qu'il a créées. Il n'est qu'un seul point sur lequel il soit permis de s'arrêter sans témérité, et ce point est encore relatif à la France. On la voit admise et partie dans l'alliance dont jusqu'à cette heure elle avait été dans un sens différent l'objet primitif et persévérant. Mais cette alliance est-elle entière, définitive, égale dans tous ses points en-

tr'elle et ses alliés. Les articles patens n'ont-ils pas une doublure que l'on n'expose pas aux regards, mais que l'on s'est réservé de faire ressortir au besoin? Ne s'ensuivrait-il point que, dans quelques cas, la France deviendrait partie contre elle-même, et une convention de Pilnitz, de 1792, ne serait-elle pas cachée derrière le Congrès d'Aix-la-Chapelle, de 1818? Les vœux de l'Europe pour le bien-être de la France sont formels et étendus. Mais il est trop probable qu'ils sont accompagnés de beaucoup de craintes et d'ombrages. Le dedans fait craindre pour le dehors, et c'est sur cela que l'on croit devoir se précautionner. Des rapports mensongers ont pu fomenter ces craintes et y ajouter. En général les étrangers se sont toujours trompés sur l'esprit de la France, et l'ont mal apprécié. Trop souvent ils ont reçu les impressions d'hommes qui ne le connaissaient pas mieux qu'eux. En 1790, ils se jouaient de ce qui se passait en France, et n'y voyaient qu'une émeute à livrer à quelques bataillons. A la fin de 1792, ils

étaient déjà passés à l'extrême opposé; l'abattement avait remplacé la présomption. Sous Napoléon, sous le directoire on ne sut que pactiser ou trembler : jamais il n'y eut d'assiette fixe ni de jugement établi sur des bases certaines. Cependant le sort de la France devrait-il dépendre de suggestions intéressées ou de croyances erronées, et l'Etat d'un grand peuple apprécié et réglé d'après des fantômes créés par la peur ou par des ambitions trompées? Par exemple, il est trop vraisemblable que ces influences ont agi sur les alliés, et qu'ils ont pris *pour avoir peur* le moment où ils venaient de dire à l'Europe et à la France que tout était tranquille. En supposant qu'ils se fussent réservés le droit de prononcer sur la tranquillité intérieure de la France, et d'agir en conséquence, à quoi une intervention motivée sur de fausses notions n'eût-elle pas exposé eux et la France! Quelle serait dans ce cas la place du cinquième allié, le roi de France, si ces terreurs venaient à se renouveler, et nul doute que les auteurs

des premières ne deviennent les pères officieux de beaucoup d'autres, alors se croirait-on fondé à intervenir, viendrait-on dicter des lois à un grand peuple, lui proposer de donner ou de souffrir une seconde représentation du partage de la Pologne ? A quels signes reconnaîtrait-on le besoin de cette intervention ? s'exposerait-on aux dangers de fatiguer un peuple déjà bien las de tant d'humiliations et de souffrances, fort de ses droits, de son nombre, de son courage éprouvé, et du grand exemple de la Pologne ? La carte de géographie ne montre pas la France située d'une manière aussi commode pour les partages que put l'être la Pologne : elle ne présenterait ni faction russe, ni faction allemande, ni grands vendus à Pétersbourg et à Berlin. La France comme la Pologne n'aurait pas à attendre un roi des caprices de ses spoliateurs ; elle possède des princes qui se souviendraient que leurs ayeux chassèrent trois fois les étrangers du sol qui supportait leur trône, et qui pour cette

fois ne voudraient plus entendre parler d'évacuation du territoire seulement à coups de plume. Que la France laisse faire de sa position tous les tableaux que la fantaisie, la peur, ou le défaut de patriotisme peuvent dicter ! Que lui importe ? qu'a-t-elle besoin des autres, et en quoi en serait-elle justiciable? n'est-elle pas encore l'État le plus prospère de l'Europe ? Avec un revenu assuré de 700 millions, un accroissement de produits de 30 millions, avec un territoire libéré, 300 millions de frais d'occupation de moins, des campagnes chargées de moissons, une population exubérante, une industrie croissant à pas de géant, un commerce libre de déployer ses voiles vers toutes les parties de l'univers; et au milieu de ce mobilier de richesses, et comme pour lui donner plus de vie, une observation sans tache des lois de la part de tous, des citoyens vivans entr'eux sans injures, des chemins publics sans aucun danger, la justice sans aucun obstacle

dans l'exécution de ses arrêts, l'acquittement des impôts sans aucun retard : dans cet état, que peut-on craindre pour soi, ou donner à craindre aux autres ? Qu'y a-t-il à craindre pour un trône environné d'une armée, soutenu par les deux branches de la législature toujours prêtes à mettre en mouvement toutes les forces de la nation pour appuyer ce trône d'où découlent comme d'une source inépuisable et jaillissent pour ainsi dire tous les avantages d'honneurs ou d'intérêts après lesquels soupirent tous les citoyens ? Où pourrait se placer un mouvement dans un pays couvert des agens de l'autorité nommés par elle, et ne rendant compte qu'à elle seule ? Quelles ridicules terreurs que celles de ces hommes qui s'en vont représentant la France comme imprégnée d'esprit démagogique, parce que, dans quelques endroits, des noms frappés de l'attention publique ont été rappelés ; comme si ce résultat de la lutte des partis n'était pas dans l'essence du gouvernement

représentatif ; comme si le choix des peuples était autre chose qu'une expression de leur bien être ou de leur souffrance, et une invocation à des garanties ou la vengeance des sévices éprouvés ; comme si les nommés n'étaient point des hommes éclairés, amis de leur pays, appréciateurs de leur temps qui de toutes ses influences leur commande une modération dont le germe est dans leur cœur, comme la démonstration de sa nécessité est dans leur esprit! Que voulaient dire ces hommes qui allaient jetant des cris d'alarme, et représentaient la démocratie comme envahissant de nouveau la France et menaçant les trônes (1), parce qu'on s'était mépris

(1) La démocratie est bien plus restreinte en France avec ses trois branches de la législature qu'elle le fut jamais. Treize parlemens, quatre pays d'Etat, le clergé avec ses assemblées et ses dons gratuits représentant l'impôt des autres citoyens, la noblesse, les municipalités nommées par les corps de villes, les jurandes, formaient bien plus d'élémens de démocratie que n'en présente une

démocratie, comme si cette fixation n'était pas la solution la plus satisfaisante du problême qui a toujours agité les sociétés, la participation aux pouvoirs publics! Pilotes expérimentés, les ministres anglais lorsque l'orage éclate, ne songent point à amincir, ni à couper l'ancre qui attache le vaisseau au rivage, mais ils travaillent à renforcer l'ancre de miséricorde, la constitution, ils remontent à ses principes au lieu de la suspendre. En France, au contraire, des nautoniers novices, aux premières rides qui se forment à la surface des eaux, ne s'occupent qu'à couper le cable, abandonnant le vaisseau à la lame qui en se succèdant va l'entraîner et le briser. Beau moyen de porter de la tranquillité dans l'esprit et dans les assemblées d'un peuple que de lui ravir ses droits! Les étrangers se croiraient-ils en droit d'intervenir, parce que ce peuple ressentirait vivement la présomption qui a pu lui faire craindre de voir son hérédité interrompue par la suspension de son droit d'élire ses repré-

sentans dans une succession toujours suivie ?

On ne s'étonnera jamais assez de la présomptueuse ignorance qui aurait pu inspirer une pareille résolution. Ses auteurs ignoraient sans doute, mais la France le savait, que le renouvellement de la représentation par la réélection est, pour un peuple, ce que l'hérédité naturelle est pour le prince et pour les pairs. Le peuple doit être représenté : il ne peut l'être que par l'élection, c'est là son mode d'hérédité ; l'interrompre, c'est le *tuer* ; la continuer sans lui, c'est lui donner une vie dont on ne possède pas le principe en soi ; la suspendre, c'est établir une lacune dans une existence dont on ne tient pas le fil ; en disposer d'une manière quelconque, est introduire l'usurpation dans sa légitimité : chaque branche de la législature a la sienne propre, indépendante de celle des autres. Et si le trône ou les pairs s'arrogeaient le droit d'attenter à l'hérédité du peuple, celui-ci n'aurait-il pas un droit parallèle sur l'hérédité des

deux autres parties? Quand on voudra en suspendre une, il faudra faire de même pour les autres. De pareilles idées ne peuvent naître que dans des têtes imprégnées des inhumains préjugés que les nations, sources de tous les droits, vivent au contraire sans droits, bornées à jouir précairement de ceux qu'on a daigné leur concéder. Ces hommes devraient, avant de former ces complots, se pénétrer de cette vérité, c'est que dans les associations humaines, il n'y a de substantiel que les nations mêmes, et que tout le reste n'est qu'artificiel et combinaisons adoptées par elles pour leur meilleure administration.

Les réflexions que suggèrent de pareilles pensées iraient à l'infini. La France a fourni contre ses ennemis, car de pareils spéculateurs ne sont pas autre chose, une réponse bien supérieure à tout ce qu'on pourrait ajouter : ce pays, si voisin des troubles et des commotions, a gardé la plus calme des attitudes pendant la sus-

pension du Gouvernement; pendant qu'on délibérait sur son sort, attendant avec respect et silence la décision qui émanerait de celui auquel les lois ont remis le droit de choisir les agens de son Gouvernement. Telle est la force de la raison publique, éclairée et dirigée par l'ordre du Gouvernement représentatif. Elle brave tous les orages, et en triomphe sous son appui.

Semblable à ces pieux destinés à supporter au sein des eaux le fardeau des plus lourdes constructions, qui pendant que leur tête est battue par une masse de fer soulevée par mille bras, semblent à chaque coup devoir être renversés ou brisés en éclats, et qui ne font que s'enfoncer plus profondément dans la terre; le gouvernement représentatif s'affermira par les ébranlemens mêmes que l'on tentera de lui imprimer; ses racines éternelles pénétreront jusqu'au sein de la terre française restée constitutionnelle et monarchique en dépit de tout ce que l'on pourra dire et tenter de contraire. C'est ainsi que la dernière tentative

contre la Charte et ses soutiens tournera à son affermissement et à sa durée. C'est ainsi que pendant l'assemblée constituante, chaque essai renouvelé périodiquement contre elle tous les six mois accroissait son pouvoir, et retombait sur ses ennemis. Ce dernier exemple fait désirer plus vivement pour la France la fin de toute influence étrangère. Elle a besoin de toute sa liberté pour perfectionner ses institutions, pour paraître enfin ce qu'elle est réellement : elle respecte la liberté des autres, elle n'y prétend aucune influence, elle n'entretient aucun comité chez eux. La loi de la réciprocité est la première des lois entre les sociétés policées ; la France a bien le droit de la réclamer, et avec elle, comme son complément, l'entier accomplissement des promesses et de l'avenir heureux et paisible dont le Congrès d'Aix-la-Chapelle a fait naître l'espoir chez elle, et qui ne peut résulter que de l'affranchissement le plus entier de toute influence extérieure. L'honneur de la nation le ré-

clame, et puisque l'Europe lui demande du repos, et l'attend d'elle, que l'on commence par écarter tout ce qui peut la blesser, car rien n'est plus propre à interdire le repos que les blessures, et rien ne la blesserait davantage que le spectacle ou le soupçon même d'une prétention étrangère à *influer* sur ses conseils. *Otium cum dignitate : repos et dignité :* tels sont les vœux de la France. La dignité ne peut se trouver hors de l'indépendance la plus entière. En se bornant à cela, la France ne peut craindre d'être accusée d'ambition ; dans des circonstances à-peu-près semblables, Louis XIV réprima quelques paroles hautaines échappées au Ministre d'une puissance qui avait acquis de grands avantages dans la guerre de la succession d'Espagne, en lui disant : *M. l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, ne me faites pas rappeler que je l'ai été quelquefois chez les autres.*

Nov.r 18 - 1821 -

L'EUROPE

APRÈS

LE CONGRÈS

D'AIX-LA-CHAPELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Conduite de l'Europe à l'égard de la France depuis 1813 jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle peut être considéré comme le complément des actes généraux auxquels le corps de l'Europe a pris part à l'égard de la France, depuis la coalition de 1813. Ce sera aussi son dernier acte général relatif à la domination que Napoléon a exercée sur l'Europe et sur la France. C'est contre lui que la coalition se forma en 1813; ce fut encore contre lui qu'elle resserra son faisceau en 1815. En 1813 elle n'aspirait qu'à restreindre la puissance qui la menaçait; en 1814 elle voulait s'en affranchir; en 1815 son

but s'agrandit, elle travailla à la fois pour effacer les dernières traces de cette puissance, pour rendre son retour impossible, et pour se mettre à l'abri de nouvelles éruptions de la part de la France. Tels étaient les trois objets de son action de ce temps, on les apercevait distinctement.

Trop confiante peut-être en 1814, l'Europe fut trop défiante en 1815; à cette époque elle imposa à la France la peine de la double imprudence qu'elle-même avait commise en 1814, 1° celle d'abandonner la direction de son propre ouvrage à des mains qui ne pouvaient que le perdre et s'égarer; 2° celle de laisser à la porte de la France, en vue de ses anciennes légions, celui qui ne pouvait manquer d'agir sur elles par d'immenses souvenirs, et d'y être convié par d'immenses intérêts. L'Europe aurait dû prendre sur elle-même la moitié de la contribution qu'elle a imposée à la France, en expiation de la faute qu'elle fit là. On n'avait su ni éloigner ni garder l'ennemi. Tout le mal est venu de là. Il était bien évident que l'île d'Elbe ne pouvait être qu'un observatoire contre les Tuileries, un entrepôt de manœuvres contre le nouvel ordre de la France, et qu'il allait s'établir entre cette île et la France

un échange de beaucoup de vœux. Aujourd'hui que l'on est de sang-froid, et que l'événement a parlé, on ne peut concevoir une pareille aberration de la part de tant d'hommes d'Etat qui s'étaient montrés plus avisés depuis quelques années. Ce sont de ces fautes qui décident à la fois du sort des hommes et de celui des empires. Mais les alliés n'avaient jamais bien connu le fort ni le faible de Napoléon. En 1813 ils lui offraient à Prague plus que sa position ne l'exigeait. En décembre, même année, au moment de passer le Rhin, ils lui abandonnaient la Belgique et toute la rive gauche du Rhin ; par là ils rendaient un nouvel hommage de frayeur à une puissance qui déjà n'existait plus ; car ce fut à quarante lieues de Paris qu'ils rencontrèrent les premiers bataillons de Napoléon, au milieu d'un peuple plus spectateur qu'acteur dans cette lutte. En 1814, à Châtillon, ils pressaient de conserver le trône de l'ancienne France, celui que cette France en laissait tomber, parce qu'à force de s'être élevé au-dessus d'elle, il avait fini par s'en trouver séparé, et qu'occupé du monde entier ce n'était plus que par accident que ses regards se tournaient encore vers

elle; en 1814 les alliés ne savaient pas distinctement pourquoi ils se confiaient à la France: c'était une mauvaise confiance; en 1815, ils ne savaient pas davantage pourquoi ils s'en défiaient; c'était une autre mauvaise défiance; ils avaient également déplacé les élémens de l'une et de l'autre; ils voyaient en 1815 les causes de défiance qu'ils auraient dû reconnaître en 1814, et ils ne voyaient pas en 1815 les motifs de sécurité qu'ils avaient cru bien à tort reconnaître en 1814; il fallait se confier en 1815, et se défier en 1814; car alors tous les élémens de cette défiance existaient et se montraient partout, au lieu qu'en 1815, après l'explosion, ils étaient dissipés: l'Europe s'est mis à garder le magasin à poudre après l'avoir laissé sauter par sa négligence. Triste condition des peuples d'avoir à payer tour à tour les excès ou les défauts de mémoire de ceux qui les dirigent. L'absence de toute précaution, lorsque tout l'attirail, enfant et appui de la puissance de Napoléon, était sur pied, et se montrait aggloméré; et ce redoublement de précautions lorsque ce redoutable faisceau était en pièces, lorsque le centre le plus menaçant de cette puissance jonchait les champs de Waterloo, lorsque le chef et les hommes

les plus apparens parmi les siens étaient en fuite ou dispersés, ou bien réduits à leur individualité, tout ce contraste des actions avec l'état réel des choses présentait la contradiction la plus déplorable entre ce que l'on faisait, et ce que la position indiquait, et montrait que là, comme l'année précédente, comme dans tout le cours de la révolution, les médecins n'avaient pas bien consulté le pouls de leur malade, et que les forces de la coalition avaient été plus facilement rapprochées, que ses idées n'avaient été éclaircies. Un des plus illustres chefs de ces armées disait en 1814, qu'on ne s'était pas figuré la catastrophe de Napoléon aussi facile, et qu'il entrait dans les calculs de la coalition qu'il fallait encore trois ans pour le renverser, preuve certaine que le principe de sa faiblesse comme celui de sa force avait été méconnu également par ses ennemis; ils le combattaient avec le sentiment encore vivant de la peur qu'il leur avait faite si long-temps, tant il est vrai que l'on craint toujours ce que l'on a craint une fois. La coalition croyait la fortune de Napoléon attachée à des ancres usées depuis long-temps, et celui qui n'avait pu échapper à l'épée de ses enne-

mis, avait échappé à la pénétration de leur vue. Le traité de Paris en 1814 avait borné les exigeances de l'Europe à l'égard de la France à la ramener à ses anciennes limites. Ses monumens, ses trésors, son mobilier comme son territoire, son indépendance comme sa gloire, avaient été respectés. La langue des vainqueurs a des équivoques que la force se réserve d'expliquer; et la générosité sans ambiguité ne forme pas le fond du dictionnaire de la Victoire. En 1815, la France fut donc condamnée à payer la guerre déclarée et faite à Napoléon seul; il y eut encore un traité de Paris; les traités signés dans les capitales des vaincus ne leur portent pas bonheur, et la France fera bien d'éviter désormais les traités de Paris. La modération de 1814 fit place à de bien grandes exigeances; les soldats de Waterloo durent prêter leur appui à des spoliations de muséum (1); on entendit les Justus

(1) On peut se rappeler les heureuses applications de l'Apocalypse, qu'un nommé Justus Grunner faisait à la France et à la ville de Paris. Il était à-peu-près aussi poli en politique, que le père Garasse, d'honnête mémoire, l'était en littérature; les fanatiques de tous les temps et de tous les pays se ressemblent.

Grunner rugir autour des trophées de la France, ornemens de sa capitale; on vit redemander à l'airain des emblêmes glorieux que l'on ne pouvait arracher de l'histoire; on laissa des arcs triomphaux mutilés sous les yeux d'un peuple qui y recherchait ses titres de gloire avec un empressement égal à celui que l'on avait mis à les effacer; ces vides accusateurs parlaient aux yeux des Français comme l'absence des images de Brutus et de Cassius à ceux des Romains. Enfin le torrent de l'Europe se retira du sol de la France, chargé, comme après les orages, de la graisse des champs, et lui recommandant d'en tirer de nouvelles moissons dont elle se réservait de partager les fruits. Beaucoup sortirent de France comme d'un encan où ils seraient venus reprendre leur mobilier (1). Une fois maître, on avait donné à la guerre

(1) Il serait curieux de savoir en vertu de quel droit reconnu, il a pu être détourné la moindre chose des objets compris sous le nom de propriétés publiques; les ornemens, monumens, muséum étaient bien au nombre, et la convention faite avec l'armée de la Loire les garantissait expressément.

Mais il y a plus, les puissances belligérantes auraient eu

le sens que l'on avait voulu; les Bluker sont encore plus faciles à battre qu'à discuter (1).

Le second traité de Paris laissa la France chargée d'une dette immense à l'égard de

---

seules quelques droits à exercer; comment donc le Pape a-t-il été compris dans ce partage.

Les monumens apportés à Paris, des pays que les traités avaient réunis à la France, et qui se trouvaient faire partie d'États nouveaux auxquels ils n'appartenaient pas à l'époque des transports, ne devaient pas être compris dans cette reprise. Ainsi le royaume des Pays-Bas n'avait pas à revendiquer les tableaux extraits d'Anvers, ville autrichienne, cédée par le souverain existant dans le temps; de même en Italie.

C'eût été à la république de Venise à réclamer ses chevaux, on n'a point de droits antérieurs à la proprieté; des monumens avaient, par des traités, été cédés : ils faisaient partie des contributions, comme les écus et les autres fournitures : on aurait eu le droit d'exiger la rentrée des uns comme celle des autres.

On ne pourra jamais indiquer sur quelle base de droit public portait cette spoliation, car c'en fut une véritable. Il semblait entendre la force proclamer par la voix d'un hérault :

Sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas.

(1) Le général Bluker, fait prisonnier à Lubec en 1806, battu à la bataille de Fleurus ou de Ligny le 16 juin 1815, avoue, dans sa propre relation, sa défaite, et le danger

l'étranger ; et comme si ce n'était pas assez que de l'accabler des frais de la guerre, on y ajouta les frais de la peur qu'on en avait conçu et qu'elle ne pouvait plus faire. Car en y regardant de près, il était bien évident que ni dans l'ordre politique extérieur, ni dans son ordre intérieur, elle ne présentait plus aucun danger ni pour l'Europe, ni pour elle-même, et les frais de la convalescence présumée se trouvèrent taxés aussi haut que ceux de la maladie même. Sept cent cinquante millions de frais de guerre, sept cent cinquante millions de frais d'occupation, avec cinq cents millions consommés ou détruits du 1er mars 1815 au 1er janvier 1816, forment le bilan de cette fatale époque. Cruelle leçon à la fois et pour ceux qui viennent gouverner un pays à contre sens de tout ce qui s'y trouve, et pour ceux qui, trop prompts à se livrer à la déception, à l'irritation, à l'égoïsme, ne regardent pas aux précipices qui se trouvent

---

qu'il courut deux fois d'être fait prisonnier ; son cheval abattu, il se trouva engagé dessous ; les cavaliers français passèrent auprès de lui sans le remarquer, ni en allant ni en revenant, lorsqu'ils furent ramenés à leur tour par les Prussiens.

derrière eux, tant pour eux-mêmes que pour les autres ; car l'abîme fut également creusé par des mains inexpertes, téméraires ou bien intéressées. La moitié de la circonvallation défensive de la France dut être livrée comme un observatoire d'où l'on veillerait sur elle. Le siége principal de cette surveillance varia suivant les saisons, établi pour l'été à quarante lieues de Paris, pour l'hiver au centre de la capitale. Quelque partie du territoire (1) fut cédée en accroissemens de sûreté à un voisin fâcheux donné par le congrès de Vienne, et dont on commença là à ressentir les épines. Le royaume des Pays-Bas avait besoin d'une route directe vers quelques parties de ses possessions : la France eut encore à la fournir par la cession de Philippeville et de Marienbourg, destinés à lier ensemble toutes les parties du nouvel État. Huningue paya de sa destruction l'interruption du sommeil des habitans de Bâle ; car il n'y avait aucune raison militaire ou politique, faite pour motiver cette ruine, et l'abandon de Landau ouvrit à la fois l'Alsace et ferma l'Allemagne. Sûrement pour cette

(1) Sarrelouis et quelques parties de l'entre Sambre et Meuse.

fois on n'eut point à se reprocher d'avoir oublié ni ses coffres, ni ses sûretés, et la France paya chèrement les intérêts d'une générosité de six mois, ceux des distractions de 1814, et de l'explosion de 1815. Il serait bien superflu de disserter aujourd'hui sur le principe de droit de ces exigeances. Peut-être qu'en le discutant, on trouverait toute autre chose que ce qui a été allégué de part et d'autre.

La France était dans la plus mauvaise de toutes les situations pour discuter : le quartier-général étranger touchant aux barrières du Louvre, l'État divisé; une partie des citoyens ne trouvant jamais assez de rigueurs exercées contre l'autre partie, ni assez d'opprobres imprimées sur la Patrie, que leur soif de domination et de ressentiment fût assouvie, ils n'avaient rien à contester à ceux qui leur apportaient ces jouissances : les dispositions de ce parti ne pouvaient paraître aux yeux de l'étranger qu'une excitation et une apologie; provocateur des coups de l'étranger, auxiliaire de ses rigueurs, admirateur de ses sévices, contempteur de la gloire nationale, dépréciateur des qualités et des talens qui avaient brillé en France, ce parti, le même

qui depuis vingt-cinq ans n'a pas cessé de redemander la France au glaive de ses ennemis, dans ce moment leur aurait tracé la route des rigueurs, plutôt qu'il n'eût travaillé à les en détourner. Les étrangers ont pu se croire tenus à moins de ménagemens envers un pays en voyant tant de ceux qui paraissaient à sa tête, les dépasser encore en ressentimens et en animosités.

Alors, contre l'ordre ordinaire, la cause de la France ne pouvait plus être soutenue par son propre Gouvernement. Ce n'était plus là que se trouvait sa force. Réintégré deux fois par l'étranger, le prix du service imploré et accepté n'étant ni défini, ni réglé, entre la nation et l'étranger, entre l'alliance et l'inimitié, entre la restauration et le dépouillement commencé; n'ayant pas d'autre force que celle même d'où venaient les exigeances; placé bien plus défavorablement qu'en 1814; craignant d'aggraver les douleurs dont il était le témoin, et dont il pouvait craindre de s'entendre appeler l'auteur; admis à signer ce qu'il eût été inutile de discuter, et ce qu'il était impuissant à refuser, il ne lui restait qu'une manière de servir la France, le pré-

cepte de la résignation et son propre exemple. Car telle était la bizarre contrainte de sa position : aussi, n'était-ce pas de ce qu'il faisait alors, qu'il pouvait y avoir à se plaindre, mais de ce qu'il avait fait antérieurement, et qui avait préludé à ces cruelles circonstances. Pour quiconque y regardait, en 1814, déjà 1815 se montrait. Ainsi fut réglé le sort de la France. Elle resta sous la surveillance de l'Europe. C'est le premier exemple que l'histoire de l'Europe présente d'une mesure pareille embrassée à l'égard d'un État quelconque, et exécutée d'un accord commun. Une quarantaine de cinq années lui fut imposée, pour donner aux miasmes dits révolutionnaires, le temps de se dissiper et d'être remplacés par un air plus pur. Le Gouvernement de la France fut mis comme à l'essai ; l'on voulut se donner le temps de s'assurer de la solidité de sa marche et de la régularité de ses allures : les rênes furent remises, en se réservant des lisières. Si la dixième partie de ces précautions eût été prise en 1814, on n'en aurait pas eu besoin en 1815.

Dans cette position cruelle, la France a montré deux grandes forces, celles de son

caractère et de son tempérament. Elle a tout supporté et tout payé sans plainte et sans retard; et comme pour les nations ainsi que pour les particuliers, payer est tout, s'acquitter est s'enrichir, user de la bonne foi est s'ouvrir des trésors, la prospérité est revenue avec sa sœur l'exactitude, et l'on a vu finir à 80 l'acquittement commencé à 55 : tant il est vrai qu'il n'y a de fardeau que pour la mauvaise foi, et que la bonne les rend tous supportables. Mais comme la prospérité est une plante dont tous les rameaux sont entrelacés; comme toute prospérité publique a son siége uniforme dans la marche du Gouvernement, c'est au système embrassé par celui-ci qu'il faut rapporter avant tout le bien-être que la France a éprouvé, et les suites qu'il a produites. C'est le 5 septembre 1816 qu'a été préparée la libération qui vient de s'effectuer. Il ne faut point s'y méprendre : le 5 septembre a amené le résultat du congrès d'Aix-la-Chapelle. Par le douloureux traité de Paris, les alliés s'étaient réservés la faculté de prononcer sur l'état de la France, et de régler sur lui la durée des mesures de précaution qu'il pouvait exiger. Sûrement si la France

avait continué d'être livrée aux mauvais vents qui soufflaient sur elle depuis plusieurs années, les catastrophes que cette funeste direction ne pouvait manquer de produire dans l'intérieur, en auraient amené d'autres du côté de l'extérieur. Les agitations, que dis-je? les déchiremens de l'intérieur auraient provoqué de nouvelles rigueurs de la part de l'étranger; il ne manquait pas, comme il est naturel de le penser, d'hommes qui ne demandaient pas mieux, et qui seraient revenus avec joie vers des jouissances trouvées plus courtes à mesure qu'elles étaient de meilleur goût et à meilleur marché. Les prétextes n'auraient pas manqué. Mais tandis que, d'un côté, on courait à pleines voiles dans des voies de perdition, de l'autre le bon génie de la France, trop long-temps absent, se rapprochait d'elle, et de sa main tutélaire dispersant les agens de ténèbres et de discorde, il replaçait le pouvoir dans sa direction véritable; il rappelait les forces égarées vers un centre commun; il rapprochait les esprits de l'autorité, il écartait d'elle les obstacles; il ravivait l'espoir, la confiance et la richesse; et présentant à l'Europe la France dégagée

de tout ce qui aurait pu l'offusquer, il l'invitait d'avance à mettre un terme à des rigueurs devenues inutiles, simulacres de frayeurs sans causes, et causes d'irritation motivées par l'inutilité même de ces rigueurs. Honneur soit donc rendu au 5 septembre, cette restauration des restaurations ! honneur aux mains qui l'ont donné, qui le consolideront, qui le feront triompher de toutes les malveillances ! Que l'on fixe, si on l'ose, l'avenir qu'aurait eu son absence ou son abandon ! En voyant l'alacrité avec laquelle la France a marché dans ses voies, on peut juger s'il a été fait dans son sens, et si c'était à lui qu'elle se reconnaissait. Sans le 5 septembre, les excellens citoyens qui dans leurs notes secrètes imploraient si patriotiquement la prolongation du séjour des étrangers sur la terre dont ils s'avisaient de disposer, n'auraient pas eu besoin de recourir à cette généreuse et loyale démarche : car de long-temps il n'eût été question de l'évacuer. Enfin l'heure est arrivée, et le congrès réuni aux termes du traité de Paris, l'a prononcé sans hésitation comme sans partage. Ici, il faut reconnaître deux choses.

Le mal était fait : il date de 1815, temps d'irréflexion et de colère ; mais un mal décrété en principe, peut être adouci dans l'exécution, lorsque le temps a dissipé les premiers motifs d'irritation, et ramené les jours de la modération, et les sentimens dus au malheur.

On venait de faire à la France un mal prodigieux autant qu'inutile. Il pouvait s'élever à des degrés qui dépassaient également les intentions de ceux qui imposaient le fardeau, comme les facultés de ceux qui avaient à le supporter. Ainsi l'on a vu les prétentions à la charge de la France s'élever à la somme de 1,600,000,000 fr. Autant valait lui demander de livrer la moitié de son sang, ou bien de le défendre, et il est bien à croire qu'elle l'aurait chèrement vendu. Du moment qu'il y eut jour à lui demander, il n'y eut plus de bornes aux demandes : on vit les vers sortant de mille tombeaux s'apprêter à la dévorer (1). Mais

(1) Des billets d'Henri IV furent produits : on attendait les Reiters et les Lansquenets. Peut-être même ne fallait-il pas désespérer de voir quelques billets de Saint-Louis et de Philippe-Auguste pour le transport et les étapes des croisés dans la Terre-Sainte.

ce n'était ni la ruine de la France, ni le triomphe de la cupidité que voulaient les princes que le malheur des circonstances avait forcés d'appesantir leur main sur elle. On sait que parmi eux plusieurs n'avaient point songé à des dépouilles. Aussi par eux les voix qui appelaient aux extorsions furent-elles comprimées, et les tributs balancés avec la faculté de les acquitter. Le chef de l'armement européen fit éclater un zèle honorable contre d'avides exagérations. Investi des pouvoirs du plus flatteur arbitrage qui puisse être accordé à un simple particulier, il parut pencher vers le plus faible et le plus malheureux. Le congrès a relâché quelque chose sur les droits déjà acquis par les traités ; et n'avoir pas fait attendre sa décision, est avoir en quelque sorte ajouté à ses avantages.

A cet égard, tout est donc consommé ; et il ne reste de 1815 que les inscriptions sur le grand-livre, de mauvaises pages dans l'histoire, et de tristes souvenirs daus la mémoire.

Ici deux choses sont à noter.

1°. Les expectatives diverses auxquelles le congrès avait donné lieu.

La réunion des principaux souverains de

l'Europe est un événement propre à faire naître beaucoup de conjectures : il est naturel d'attacher la plus haute importance au déplacement de pareils personnages. Les écarts même de l'imagination trouvent leur source et leur excuse dans la grandeur de ceux qui en sont l'objet. Mais ici rien ne prêtait à de pareilles suppositions. Il ne s'agissait pas d'une action nouvelle et commençante, mais de la fin prévue d'une action déjà ancienne, mais de l'accomplissement d'un ordre convenu, par suite d'une direction observée depuis plusieurs années. Depuis 1813 jusqu'à la fin de 1815, les souverains alliés ne se sont point séparés. Ils avaient bien senti que leur rapprochement faisait leur force, comme leur séparation passée avait fait leur faiblesse. Dans le changement rapide que prend journellement la face des affaires, comment parvenir à les diriger d'après les besoins que crée cette mobilité même, lorsqu'à chaque instant il faut aller au loin prendre et donner conseil, envoyer des ordres, redresser des torts, parer aux déficits, et préparer un avenir dont l'éloignement du théâtre des événemens dérobe la vue véri-

table. C'est là que pendant tout le cours de la révolution, s'est trouvé le principe de l'infériorité de l'Europe à l'égard de la France. Tout changea de face lorsqu'elle se rapprocha, lorsqu'il n'y eut plus qu'une même tente et une même salle de conseil pour tous les ennemis de Napoléon. C'est dans ce rapprochement permanent qu'a été forgé le trait qui l'a percé, et dont il aurait dû pressentir la force. C'est pour s'être aveuglé sur les résultats de ce genre nouveau d'opposition qu'il a péri. Il continuait de voir l'Europe ancienne dans l'Europe nouvelle. Que fût devenue la coalition, si, au lieu de la trouver réunie à Vienne, la descente à Cannes l'eût surprise partagée entre Londres, Vienne, Pétersbourg et Berlin; peut-être que le combat durerait encore ou du moins eût-il duré plus long-temps. Les avantages éprouvés des rapprochemens antérieurs étaient donc les garans du nouveau rapprochement, et celui-ci, motivé par une stipulation formelle du traité de Paris, ne prêtait en aucune manière à la supposition de l'introduction d'aucune affaire étrangère à cette même convention. Aucun événement majeur, étranger à l'objet connu du congrès,

n'avait eu lieu en Europe; toute expectative excentrique à l'objet annoncé était donc en dehors d'une attente légitime sur cette réunion Si une seule question dépassant le but déterminé était admise, pourquoi pas deux, pourquoi pas trois? Dès-lors, où se trouvait le terme? on pouvait voir recommencer le traité de Westphalie. Les uns traitaient le congrès de suite au congrès de Vienne : c'était se méprendre beaucoup; il n'était que celle du traité de Paris; ce sont deux actes absolument indépendans l'un de l'autre. D'autres appelaient l'Espagne et l'Amérique à comparaître à Aix-la-Chapelle : ceci était bien une autre affaire. L'Espagne n'eût pas mieux demandé, et surtout de voir l'Amérique condamnée par contumace. Il faudra bien quelque jour revenir à cette grande question de l'Amérique; on ne sera pas toujours libre de la fuir : mais sûrement ce n'était pas l'heure de ce congrès qui pouvait être celle de l'Amérique.

Le Congrès n'a eu qu'un objet, prononcer sur l'opportunité de l'évacuation de la France; il n'a eu qu'une séance, celle dans laquelle elle a été prononcée.

2°. Une longue habitude de machiavélisme, d'abus de la force, d'indignes ou vils prétextes pour colorer les manquemens de foi ont détourné une partie des esprits de la croyance à la bonne foi politique, à la sincérité des traités, et les a disposés à des ombrages, à des soupçons justifiés malheureusement par trop de faits antérieurs. *Ce qui est bon à prendre est bon à garder; croyez-vous que l'on manquera de prétextes pour conserver ce que l'on tient;* voilà ce que pendant quelques années on n'a point cessé d'entendre, et ce que l'on disait des autres, peut-être par là même qu'à leur tour ils avaient pu le dire de ceux qui parlaient ainsi. Cependant on apercevait de nombreux motifs pour écarter cette appréhension flétrissante pour l'esprit et pour le cœur. La bonne foi, il faut l'espérer, n'a pas fait cette retraite éternelle de la terre que le poëte peint lorsqu'il dit :

Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fixit.

Le nombre des princes qui auraient dû concourir à fausser la foi jurée, la diversité de leurs intérêts, et plus que tout, la consi-

dération de leur caractère personnel, offraient les plus rassurantes garanties.

Dans ce genre, le mal vient de loin, et ceux qui en haine de la révolution la représentent comme l'école de ces dispositions fallacieuses, devraient bien élever leurs regards plus haut. Ils en reconnaîtraient les causes véritables dans les embûches semées dans le cours entier des négociations des cabinets de Vienne et de Berlin, par Frédéric et le prince de Kaunitz. La Silésie avait démoralisé la diplomatie autrichienne et prussienne. Le partage de la Pologne ; l'invasion de la Bavière par l'empereur Joseph ; de la Hollande par le duc de Brunswick, en 1787 ; la guerre contre les Turcs par Catherine et Joseph ; avaient entièrement délustré la diplomatie antérieure à la révolution : l'Angleterre avait envahi le Canada, enlevé trois cents vaisseaux marchands à la France, avant la déclaration de la guerre de 1756. *Que deviendrait l'Angleterre, si elle était toujours juste envers la France*, *avait répondu un ministre anglais.* L'école était pervertie ; tous les actes diplomatiques présentaient à un trop grand nombre d'esprits cet art comme composé uni-

quement d'embûches, comme une carrière dans laquelle *prévaloir était tout*, à laquelle présidait une seule divinité, et était reçue une seule expiation, *le succès*. On a eu tout le temps de ressentir les effets de ces principes détestables. Maintenant que tout est changé à tant d'autres égards, il faut que tout change aussi sous celui-là. Il ne faut plus montrer aux hommes que des exemples de droiture; il faut rester convaincus que c'est rompre beaucoup de liens chez les autres que de commencer par s'en affranchir pour soi-même. La bonne foi dans la diplomatie, et la foi à la diplomatie sont deux choses à recréer en Europe. Comme les blessures sont anciennes et profondes, il faudra du temps pour les cicatriser, il en faudra pour que la diplomatie rentre avec honneur dans l'esprit des hommes.

La fidélité aux engagemens contractés à Paris, observée à Aix-la-Chapelle, pose la première pierre de la reconstruction de l'édifice. Si la libération de la France eût été ajournée, le crédit de la diplomatie achevait de périr; c'était son dernier écueil; au lieu qu'une exécution loyale, empressée, émanant de qui par sa puissance n'a de compte à rendre qu'à la

morale et à lui-même, forme l'exemple et ferme la bouche à la malveillance chagrine ou bien intéressée; l'Europe avait promis, elle a rempli ses engagemens, elle pouvait tout; la force peut donc aussi connaître et s'imposer des lois, *être morale ;* on peut donc se confier, la diplomatie et la droiture peuvent donc finir leur long divorce; à ce spectacle nouveau, on a pu sentir que l'on respirait un air plus pur, on a pu voir les nuages fuyant dans l'horizon pour découvrir un ciel plus serein.

L'acte qui renferme l'initiative de ce redressement moral, est par là même le principe d'un bien fort grand, car il s'agit de reconcilier les hommes avec la bonne foi, et pour ma part, si l'attente que, depuis le 5 septembre, je n'ai pas balancé à former sur le résultat du congrès avait été trompée, je sentais que j'en eusse été encore moins affligé pour la France, que pour l'Europe elle-même.

Le drame de 1815 est donc entièrement fini. Voyons maintenant ce qui va suivre.

Pour le reconnaître, il faut dire :

1°. Quel est l'état politique de l'Europe dans l'époque actuelle, que l'on peut con-

sidérer comme le terme de l'ordre introduit par la révolution.

2°. Comparer l'ordre de ce temps avec celui du temps qui l'a précédé.

3°. Indiquer la tendance de l'esprit de la politique actuelle de l'Europe.

4°. Assigner les dispositions morales des divers peuples de l'Europe.

5°. Faire pressentir les questions d'intérêt général qui peuvent encore se présenter.

Le congrès de Vienne est à la politique de la révolution ce que le traité de Westphalie fut à celle de la réformation. Celui-ci régularisa tout ce qui avait été fait dans ce long période de perturbations. Il devint une ère nouvelle pour les particuliers, comme pour les États; pendant près de deux cents ans, dans de vastes contrées, tout a daté de lui. De grandes commotions entraînent de grands déplacemens; de fortes stipulations assises sur des bases larges, attachées à des ancres solides, peuvent seules empêcher le passé de revenir à la charge pour évincer le présent, et par là, rendre la paix impossible : or, la paix est le premier des biens, et c'est à son maintien que la politique accorde

ces grandes amnisties sociales qui sont les aveux de l'impuissance de la justice : dans son désespoir, celle-ci sans changer de face, change d'objet, et ne rapporte plus ses soins qu'au corps même de la société dont le salut sert alors de compensation aux pertes que les membres peuvent avoir éprouvées.

C'est dans cette vue de conservation sociale que le congrès de Vienne a sanctionné l'œuvre de la révolution, et accepté sa succession : c'est le traité de Westphalie de notre âge, c'est la nouvelle ère normale de l'Europe. Pendant long-temps la diplomatie n'aura guère d'autres soins importans que celui de l'expliquer et de le maintenir.

CHAPITRE II.

Considérations générales. — Ordre politique général de l'Europe.

Il faut partager la puissance continentale de l'Europe en deux grandes divisions, celle du nord et celle du midi. Il faut distinguer ceux qui contribuent au maintien de l'ordre général, de ceux qui n'y apportent rien, et qui ne font pour ainsi dire que marcher à la suite des premiers. Il y a dans cet ordre des pouvoirs actifs et d'autres inactifs, et purement passifs. La politique de l'Europe se fait toute entière dans le Nord et dans l'Allemagne. Elle ne dépasse pas les Alpes et les Pyrénées; tout ce qui se trouve en deçà de ces deux zones n'est ni en position ni en mesure d'y influer. Cette direction tend à se confirmer par suite des événemens de 1813, 1814, et 1815. La suprématie de la Russie est une des causes principales de cette nouvelle fixation de la politique. Il est naturel qu'elle se rapproche

de l'État le plus puissant : naguères, il en était de même pour la France lorsqu'elle était la plus puissante. Aujourd'hui qu'elle est comme cachée, d'un côté par le royaume des Pays-Bas, et couverte de l'autre par les boulevards que l'Allemagne élève pour s'en tenir séparée, ces deux nouvelles barrières l'isolent de l'Europe. Par là, la politique continentale est pour un long temps concentrée dans le grand carré formé par les Alpes, le Rhin, la Baltique et la Vistule; voilà le champ dans lequel elle aura désormais à s'exercer.

L'ordre positif actuel de l'Europe est celui qui dérive, soit du congrès de Vienne, soit des transactions qui ont eu lieu depuis 1813 et 1815. Ainsi l'état de la France était réglé par le premier traité de Paris, comme celui de la Suède l'était par le traité de Kiel. D'après le nouvel ordre, la plus grande partie des Etats de l'Europe existent à double, et renferment des réunions de nations et d'Etats qui auparavant ne faisaient point corps avec ces mêmes souverainetés; ainsi, la Russie et la Pologne, la Suède et la Norwège, la Hollande et la Belgique, la Prusse et le grand duché du Rhin avec une moitié de la Saxe,

présentent ces grandes réunions dans lesquelles un des accessoires égale le principal, comme cela a lieu pour la Belgique à l'égard de la Hollande, et pour la Norwège vis-à-vis de la Suède. Dans ce cas il y a association presque autant qu'adjonction ou réunion, terme qui dans l'usage de la politique implique adjonction avec infériorité. Celle-ci se montre dans les autres réunions, telles que celle de la Pologne avec la Russie, d'une partie de la Saxe avec la Prusse, de Venise avec l'Autriche, de Gênes avec le Piémont : dans tous ces cas, il y a plutôt sujétion que réunion ; le sacrifice d'un côté, de l'autre l'acquisition se font remarquer au premier coup-d'œil. On sent de reste que si dans un cas la réunion a pu être désirée, dans d'autres elle a dû être forcée, que la contrainte a dû se faire ressentir, et que le vœu de la séparation n'a pas dû se faire attendre et sera toujours prêt à se renouveler. Plus la civilisation étendra ses bienfaits, plus cette disposition ira en se fortifiant, car l'effet principal et toujours croissant de la civilisation est de faire ressortir les difformités de l'ordre politique comme celles de l'ordre social. Ce serait se

tromper beaucoup que de croire qu'en avançant sur un point, on restera stationnaire sur les autres. Le propre de la civilisation est de marcher de front, et de s'attacher à la fois à tout et partout. Elle s'exerce en tout sens, comme l'air et la lumière.

La famille de l'Europe a toujours compté parmi les membres qui la composent des puissances d'un ordre supérieur, objets de beaucoup de jalousies et d'ombrages. Lorsque la Russie et la Prusse, ces créations du dix-huitième siècle, n'existaient pas encore, l'Allemagne formait le fonds de la politique européenne, et la puissance dominante dans cette contrée occupait par là même le faîte de l'ordre politique : alors c'était l'Autriche. Charles-Quint eût été le maître du continent sans la réformation. De son temps elle sauva l'Europe de l'esclavage de l'Autriche, en partageant l'Allemagne entre les lignes protestante et catholique, et en faisant créer le premier système politique qu'ait eu l'Europe. Elle donna à la France réunie avec la Suède le moyen de réduire le pouvoir de l'Autriche à un degré moins effrayant pour la liberté commune. La réformaton prépara la créa-

tion de la Prusse, qui, dès qu'elle le put, s'appuya sur cette ligue, et s'empressa de se faire chef de cette fédération mi-partie religieuse et politique. Lorsque les idées religieuses eurent laissé aux idées politiques la faculté de percer et de prévaloir, les États catholiques d'Allemagne, tels que la Bavière, le Palatinat, et quelques électeurs ecclésiastiques se séparèrent de l'Autriche, que jusques-là ils avaient suivie par conformité religieuse; ils rentrèrent dans la politique qui leur indiquait la France comme l'allié naturel contre la puissance dominante en Allemagne. Louis XIV fut presque toujours suivi par les électeurs de Bavière, de Cologne, et par d'autres princes de l'empire, qui redoutaient la puissance de l'empereur : ils se donnèrent de même à la Prusse, dès qu'elle eut montré les mêmes caractères de protectorat contre l'Autriche; cette politique, que l'on pourrait appeler d'instinct, les a bien servis, comme on l'a vu dans la guerre de Bavière en 1778; celle-ci disparaissait sous le poids des forces avec lesquelles l'empereur Joseph s'apprêtait à l'accabler, sans la prompte intervention de la Prusse. L'Autriche retrouvait cette dernière

attachée à tous ses pas, et vivait sous une espèce de surveillance dont devait s'indigner la fierté des modernes Césars.

Antérieurement à la révolution, un grand nombre de causes s'unissaient pour tempérer l'effet de la supériorité d'une puissance, et pour lui donner des bornes. Il n'y avait pas encore de domination absolue ; car il n'était pas de puissance qui n'eût auprès d'elle ce que l'on pourrait appeler son correctif. La France le trouvait dans l'Angleterre : qui aurait-elle pu attaquer sur le continent, sans retrouver tout de suite cette puissante rivale sur toutes les mers, devant tous ses ports, au milieu de toutes ses colonies? Les vaisseaux de celle-ci, comme à l'ordinaire, auraient annulé toutes les conquêtes faites par les armées de la France, et l'auraient forcée à les rendre. Par la Belgique, l'Autriche se trouvait dépendre de la France, et être contenue par elle. En Allemagne, elle l'était par la Prusse; vers l'Orient, par la Turquie et la Russie. Celle-ci avait dans la Finlande un voisinage dangereux. Gustave III fit entendre à Pétersbourg surpris le bruit de ses canons, et la superbe Catherine fut à la veille d'éprouver les effets

de la terreur qu'elle était en possession de faire ressentir loin d'elle. Le Danemarck balançait la Suède. La Turquie contenait la Russie. Il y avait donc des contrepoids, et la Fortune en les formant, avait dans ses jeux été plus favorable aux libertés de l'Europe que les combinaisons qui ont suivi.

La révolution a fait envahir beaucoup ; et, chose singulière, c'est celle qui s'est le plus livrée aux envahissemens qui a fini par en moins profiter : ce sont ceux qui ont le plus perdu, qui ont été le plus menacés, le plus dépouillés, qui ont été le plus enrichis.

Le temps de l'équilibre et des tempéramens anciens est passé. Des colosses se sont élevés sur l'Europe; c'est le vice capital de son nouvel état. Arrêtons nos premiers regards sur celui qui pèse sur le continent, la Russie.

LA RUSSIE.

La domination de puissance qui, pendant les quinze premières années du siècle a pesé sur l'Europe, a, par son écroulement, subi un déplacement complet. Elle a passé de la France à la Russie, et l'Europe a perdu à ce

changement autant que la France elle-même. C'est dans cet accroissement immodéré de la puissance russe que se trouve le défaut capital de la politique européenne ; c'est lui qui imprime la direction fausse qu'a sanctionnée le congrès de Vienne, qui a forcé quelques-uns des arrangemens qui y ont été pris, et qui a préparé des siècles de travaux à l'Europe.

Par une singulière mais funeste conformité avec l'Angleterre, la Russie est aujourd'hui presque aussi isolée que la Grande-Bretagne elle-même. Depuis la muraille de la Chine jusqu'aux plaines de la Moravie, et aux portes de Breslaw, la Russie ne compte plus d'enclaves ni de voisins. Tout cet immense espace ne reconnaît qu'elle pour maître. D'un côté, ses flancs sont couverts par le Pôle et la Baltique ; de l'autre, par le Caucase et la mer Caspienne, le Danube et la mer Noire. Les peuples abrutis par la superstition ou bien endormis par la mollesse, qui l'avoisivent, lui sont trop inférieurs pour pouvoir l'inquiéter : elle peut donc porter toutes ses forces sur le front menaçant qu'elle étend vers l'Europe. La Suède ne peut plus l'atteindre par la Fin-

lande, qui lui a échappé : l'Angleterre ne pourrait pas la réprimer aussi facilement qu'elle le fait à l'égard de la France, placée à sa portée ; car la Russie n'a pas la marine, les colonies et le commerce que la France avait à ménager. De grandes distances, des mers sauvages, Borée avec son souffle de glace, défendent la Russie de l'Angleterre. Charles XII, au dix-huitième siècle, Napoléon, au dix-neuvième, se sont chargés, par une ruine semblable, de graver en caractères ineffaçables sur les frontières de cette terre de perdition, ce que le Dante inscrivait sur les portes de son enfer : *Vous qui entrez ici, laissez l'espérance.* Ainsi la Russie voit ses forces s'accroître du désespoir de ses ennemis, et de leur impuissance constatée de lui rendre chez elle le mal qu'elle peut toujours leur faire chez eux : effrayante certitude que celle de rester toujours exposé à des dangers, dont les autres peuvent rester toujours à l'abri.

Les accroissemens de la population en Russie suivent les mêmes degrés qu'on les voit parcourir en Amérique, et, par les mêmes raisons, l'étendue des espaces ; l'abondance

des subsistances et les progrès de la civilisation. Les États-Unis sont partis en 1778 du point de 2,500,000 habitans, pour arriver, dès 1818, à 9,000,000 h. Il est calculé qu'en 1920, et peut-être avant cette époque, leur population surpassera 100,000,000 h. Rien ne peut l'empêcher : les causes qui leur ont donné le premier million donneront aussi le centième. Il en est de la population comme des produits du commerce : ce n'est point le dernier million qui est difficile à gagner, mais le premier. La Russie possède plus de 45,000,000 h. ; c'est un beau point de départ, et un riche fonds pour arriver plus loin. Cette population résulte de cinquante siècles de barbarie, et d'un siècle d'essais de civilisation. Que ne deviendra-t-elle pas lorsque la civilisation, répandue sur tout l'Empire, pourra produire sur le corps entier de la monarchie les changemens avantageux qu'elle a déjà produits sur les parties qu'elle a pu atteindre ? Il n'en faut pas douter, dans cent ans la population de la Russie excédera cent millions d'hommes : les espaces pour les recevoir sont tout préparés ; la terre leur ouvre un sein vierge pour les nourrir ;

le commerce les invite : l'industrie formera les élèves qui pourvoiront à leurs besoins ; un climat varié prêtera à tout les genres de culture; mille fleuves transporteront les produits donnés par l'art ou par la nature : il n'existe pas une cause capable d'arrêter ces progrès ; il y en a mille pour les accélérer. Chaque progrès, comme il arrive toujours, deviendra le principe d'un autre. Ajoutez que dans ce temps la communication des idées par la liberté de la presse, celle des hommes entr'eux par le commerce et les voyages, mettant en état de connaître ce qui se fait partout, a fait de toutes les sciences humaines un fonds commun, où chacun puise à son tour, et qui, loin de s'épuiser, s'accroît à mesure que l'on en tire. C'est là un des principaux bienfaits de la civilisation. Pour être bien, et mieux tous les jours, il n'est plus besoin d'apprendre, pour ainsi dire : on croirait qu'il n'y a plus qu'à regarder ; tout est créé, tout est connu, tout est sous la main. Le temps employé dans d'autres époques à des recherches, peut être donné à d'heureuses applications ; les modèles se trouvent en tous lieux ; ils y sont pour multiplier l'instruction et la rendre

vulgaire. Voilà ce qui distingue les sociétés modernes des anciennes. Des hommes séparés, des barrières partout, des arts dans l'enfance, ne pouvaient pas mener la société vers une amélioration aussi rapide que le font des hommes rapprochés, des communications qui s'élargissent, et des arts qui se perfectionnent tous les jours. C'est de ce point de vue qu'il faut partir pour juger des progrès à venir de la Russie. Elle a tout ce que possède l'Europe, mais de plus qu'elle, elle a mille places à donner pour une qui serait vacante en Europe. De plus, aucune partie de l'Europe n'est susceptible d'une uniformité de progrès d'un meilleur ordre, tel que l'aura la Russie, parce que chez elle tout sera fait sur les modèles modernes, comme à Pétersbourg, comme en Amérique. C'est l'avantage des pays neufs, le retard est compensé par la meilleure formation. Si quelque pays de l'Europe était susceptible de progrès pareils à ceux de la Russie, ce ne pourrait être que l'Irlande, parce qu'après elle, c'est le pays où les hommes sont le moins rapprochés, et la civilisation plus retardée; parce que là, comme en Russie, il est très-facile de se procurer des moyens de

subsistance. Tout le secret de la population respective des États ss trouve là. Ce qui achève de rendre effrayante cette perspective trop certaine de l'accroissement des moyens de force de la Russie, c'est de songer que cette immense population, attirée vers le midi, comme le fut toujours celle du nord, qui, semblable à un fleuve, a toujours coulé dans cette direction, formée d'hommes robustes, obéissans, patiens, comme malléables, sous la main d'une autorité révérée, sera à la disposition d'hommes égaux en civilisation aux hommes les plus civilisés du reste de l'Europe, et que, comme sous les Empereurs romains, ce sera une capitale de grand luxe qui donnera aux *Corbulons* l'ordre d'achever la conquête du monde. Cent millions de paysans russes, toujours prêts à appuyer de leurs bras nerveux et dociles tous les projets que la puissance ou le caprice peuvent enfanter, présentent une perspective qui fait trembler : déjà deux fois par eux la route de la capitale de la France a été frayée; par eux l'empire des sultans est resté renversé sur son croissant à demi brisé, naguère les cris de ces enfans des Scythes se sont fait entendre

sur la tombe du cigne de Mantoue. Ajoutez que la Russie, forte d'un avant-garde de dix millions de Polonais, est la seule puissance de l'Europe qui possède encore, dans une très-grande abondance, une des machines les plus essentielles de la guerre, un des principes vitaux de l'état militaire d'un pays, les chevaux. Ils existent en Russie dans une immense quantité, et dans des qualités de toute espèce, excellentes chacune dans leur genre; par conséquent aussi dans des prix qui permettent d'en user sans ménagement : au lieu que dans le reste de l'Europe, les progrès de la population, combinés avec ceux de la culture, ont resserré les espaces nécessaires pour leur éducation. L'élévation de leur prix résultant de celui de toutes les productions de la terre et de l'industrie, est montée à un taux qui rend l'achat et l'entretien d'une grande cavalerie un fardeau disproportionné avec les revenus de la plus grande partie des États du continent. Napoléon n'a jamais pu recréer la cavalerie dont les débris jonchaient les champs de la Russie, tandis que celle-ci, pour réparer cette perte, n'aurait eu besoin que d'un acte de sa volonté, et du temps néces-

saire pour les rassembler. Sous ce rapport, la Russie ressemble à ces parties de l'Amérique, que les animaux transplantés d'Espagne, remplissent, et dont ils sont comme les vrais habitans, tandis que le reste de l'Europe en est dépourvu.

La Russie est donc aujourd'hui la puissance dominante sur le continent, la puissance menaçante pour les autres, dans l'état d'atteindre les autres, hors de toute atteinte de leur part et par conséquent d'un danger toujours imminent. Le congrès de Vienne, en sanctionnant l'occupation de la Pologne a faussé la politique de l'Europe, qui exigeait d'éloigner la Russie à tout prix : tout devait être sacrifié à cette considération. Le moment de l'établissement est celui dans lequel les réflexions sont le plus nécessaires, c'est celui des précautions. Une fois formés, que n'en coûte-t-il point pour revenir, pour corriger, souvent pour obtenir un léger redressement! On s'en apercevra avec la Russie. Maintenant qu'elle se trouve fortifiée par un avant-garde telle que les deux tiers de la Pologne, que ses ailes sont parfaitement à couvert, qui pourrait la faire reculer d'un pas, qui l'empêchera de fran-

chir ses barrières? Entre elle et l'Allemagne, quel est désormais la distance, le mur de séparation et le rempart? En vain dira-t-on que les effets de cette combinaison seront tempérés par les qualités du souverain de ce redoutable empire. Est-ce donc que l'on fait de la politique avec des hommes, ou bien avec des choses? Est-ce que l'accroissement du pouvoir ne renferme pas l'invitation à l'usage du pouvoir? Est-ce que l'on peut répondre de l'éternité d'Alexandre, comme de son immortalité : son âme comme son sceptre passera-t-elle toute entière à ses successeurs? N'en doutons pas, l'Europe qui a soupiré après les revers de Napoléon, et qui en a profité pour s'émanciper, n'a fait que changer de joug et prendre celui de la Russie au lieu de celui de la France : c'était au profit de l'Europe, encore plus qu'au sien propre que Napoléon s'était lancé contre la Russie, et gardons qu'un jour on ne pleure sa défaite.

La partie de la Pologne, réunie en dernier lieu à la Russie, a reçu des consolations plutôt qu'un état. Il est des choses pour lesquelles il ne peut exister de compensation. Les peuples ont sur cela, le tact encore plus fin que les

particuliers: il n'est que d'être maître chez soi. Quelque nom qui décore une domination étrangère, c'est toujours être commandé : le plus petit grain de dépendance suffit pour gâter tout ce qui peut s'y trouver de liberté. L'armée polonaise sera un auxiliaire très-puissant pour la Russie : rien ne surpasse en bravoure, en patience, en force le soldat polonais : il réunit les qualités du Russe et du Français; il est excellent homme de cheval, il aime la guerre et en a l'usage. Parmi les Polonais reparaîtront des Sobieski, des Kosiusko, des Poniatowski; et leurs drapeaux, associés à ceux de la Russie, se montreront peut-être un jour aux mêmes lieux où ils parurent à côté d'autres enseignes. La Pologne se trouve plus morcelée qu'elle le fut jamais. La Gallicie appartient à l'Autriche par suite des premiers partages : le duché de Posen, Dantzik, avec la Basse-Vistule, sont à la Prusse. Trois autres parties sont à la Russie, la Volhynie et la Lithuanie, comme provinces russes, et le royaume de Pologne comme État uni avec la Russie. La combinaison paraît singulière au premier coup d'œil; mais un peu d'attention y fait découvrir des précautions

contre la réunion dans un même faisceau d'une trop grande partie de l'ancienne famille polonaise. Des divisions d'États et d'aggrégations prêtent à moins d'ombrages, portent moins à se compter que des réunions plus fortes : dix millions de Polonais réunis dans le même État se seraient sentis bien autremens forts que séparés entre eux, et partagés entre trois gouvernemens différens. Réunir les trois grandes parties de la Pologne, eût été accomplir l'œuvre ébauché par Napoléon, et ses vainqueurs ne pouvaient pas se faire ses exécuteurs testamentaires.

LA SUÈDE.

De nobles et pacifiques destinées attendent la Suède : la politique a rétabli l'ordre de la nature, et ce que les Gustave, les Charles X, les Charles XII n'avaient pu faire, un Français appelé à ce trône l'a exécuté : la Suède lui doit d'avoir acquis une assiette inébranlable. Heureuse désormais de n'avoir plus rien à craindre ni à désirer, son attention se bornera à deux points principaux : affermir l'union avec la Norwège, et se tenir attachée

au corps de l'Europe, si celle-ci avait jamais besoin de réprimer la Russie; la Suède seule ne peut avoir la témérité d'affronter la Russie, et très-heureusement pour elle, c'est son seul voisin : la paix sera donc son partage, et avec elle la culture paisible de ses arts consolateurs et bienfaisans, l'agriculture, l'industrie, le commerce. Une dynastie nouvelle forcée pour sa sûreté propre de veiller sans cesse, instruite par de grands exemples des dangers du sommeil comme de ceux de la présomption, devra chercher dans l'accroissement du bonheur public de nouveaux gages de stabilité, et dans ce cas, de grands avantages attachés à la nécessité de se recommander à la considération des peuples, peuvent balancer les inconvéniens inhérens à de pareils déplacemens, même lorsqu'ils sont devenus l'ouvrage de la nécessité.

Avec le temps, la population de la Suède prendra aussi de grands accroissemens; elle les devra plus au commerce, à l'industrie, qu'à l'agriculture contrariée par le climat et peu favorisée par le sol. Ses ports y contribueront plus que ses champs; il en sera d'elle comme de tous les pays maritimes, (et la

Suède est devenue de cette nature depuis la réunion de la Norwège,) dans lesquels c'est en sillonnant la mer plus qu'en exploitant les guérêts, que l'État prospère et s'accroît en richesses et en population. Les grandes guerres de Gustave-Adolphe, celles du protestantisme et de Charles XII avaient porté la Suède dans la direction du militaire de terre : cet ordre était forcé par la possession de la plus grande partie du littoral de la Baltique que la Suède a perdu. Lorsqu'elle occupait la Poméranie, la Livonie, la Finlande, elle avait besoin de grandes armées de ligne, et sa marine ne servait guères qu'au transport de ses troupes et à la défense de ses côtes; mais aujourd'hui qu'elle ne s'étend pas au-delà de ses propres rivages, elle a plus besoin de fortes milices que de troupes réglées, et sa marine peut prendre la direction étendue qu'exige le nouvel ordre de l'Europe, auquel elle doit coopérer.

Le grand mouvement qui se fait ressentir sur le continent de l'Amérique espagnole étendra ses effets sur la Suède; il a l'air d'être fait pour les peuples navigateurs du Nord, et pour ceux qui ont peu ou point de

colonies, car ils doivent gagner celles des autres, sans perdre de leurs propres, et quelle colonie n'est pas l'Amérique entière ? Ce grand et merveilleux événement de la séparation de l'Amérique avec l'Espagne, événement désormais inévitable, prélude certain de l'affranchissement de toutes les colonies dans les quatre parties du monde, portera d'immenses accroissemens de forces et de richesses parmi les peuples septentrionaux, bien supérieurs aux méridionaux en industrie, en activité, en recherches des jouissances, en amour du gain. L'Europe ne se ressemblerait pas à elle-même, si, au lieu d'écheoir à l'indolente et superstitieuse Espagne, l'Amérique était tombée en partage aux peuples laborieux et affranchis de superstitions qui habitent le nord de l'Europe : fatale méprise pour le genre humain dans le don que le ciel fit de l'Amérique à l'Europe, que celle de l'avoir attribuée aux hommes indolens qui habitent par-delà les Pyrénées ; ils n'ont su en rien faire lorsqu'elle dormait : ils ne savent ni la garder, ni s'en détacher depuis qu'elle est réveillée.

La réunion de la Norwège à la Suède donne

à cette puissance de bons ports de commerce sur l'Océan, dont elle manquait, ce qui la mettra à portée d'étendre ses relations commerciales qui, chez elle, vont succéder aux occupations guerrières, occupations qui avaient formé le fond de la vie des peuples de la Scandinavie. Par cette pacificatrice réunion, le pays où le cruel dieu de la guerre tenait ses chevaux et son char, ne sera plus troublé par son retentissement terrible : désormais il est destiné à devenir le séjour d'une paix à peu près éternelle. Quelques légers frémissemens à la surface d'un sol qui vient d'éprouver un ébranlement général, ne doivent pas compter pour l'avenir, et l'œil perçant qui veille sur ces contrées, la main habile et ferme, paternelle, mais forte, qui les régit, saura à-la-fois prévenir, écarter, comprimer et punir tout ce qui tenterait de la troubler. La sûreté de la Baltique est mieux garantie par cette concentration de la Suède et de la Norwège dans un même Etat qu'elle ne l'était avant la réunion. Un fort tout seul est plus fort que deux faibles réunis et sujets à se diviser. Dans l'état d'accroissement maritime et continental qu'ont pris à la fois l'An-

gleterre et la Russie, il était de l'intérêt de l'Europe de fortifier, de renforcer, autant que possible, la puissance du nord qui se trouvait le plus en mesure de garder à la fois la Baltique contre la Russie et contre l'Angleterre. Cette charge incombera à l'avenir à la Suède. En cela sa réunion avec la Norwège est un acte aussi utile à la généralité de l'Europe qu'à la Suède en particulier. L'acquisition de la Norwège a plus que compensé pour elle la perte de la Finlande. La fortune des États veut être évaluée comme celle des particuliers : il faut tenir compte de la dépense comme de la recette. Rien n'est plus économique pour un État que de n'avoir pas de voisins, et voilà ce que la Suède a gagné par la perte de la Finlande, et par l'acquisition de la Norwège. L'une l'a débarrassée du redoutable voisinage de la Russie, et l'autre du contact avec le Danemarck. La diminution de la dépense compense celle du revenu. La Finlande, il est vrai, rendait plus que ne le fait la Norwège. Mais la défense de l'une et la défensive contre l'autre faisaient plus que compenser l'inégalité des deux produits. Les causes des guerres qui sont toujours les sujets des plus grandes dé-

penses pour les États, et qui dans une seule année en absorbent plusieurs de revenus, se trouvent écartées par cet isolement de la Suède. La force comparative avec le Danemarck est augmentée, et la faiblesse relative avec la Russie est diminuée ; car la Suède, renfermée dans la presqu'île scandinave, est bien moins à la portée de la Russie qu'elle ne l'était en possédant la Finlande. Celle-ci a beaucoup regretté la Suède, la Suède à son tour a beaucoup regretté la Finlande, comme la Norwège de son côté a beaucoup regretté le Danemarck, et de part et d'autre par le sentiment de l'habitude bien plus que par réflexion ; car ce qui pouvait arriver de mieux à ces États, était d'être comme ils sont, et de cesser d'être comme ils étaient.

Les nouveaux rapports de l'existence politique de la Suède, d'après sa nouvelle formation, sont très-importans. Il faut les observer avec soin, parce que, dans cet état, cette puissance aura, sur les affaires de l'Europe, une influence qu'elle ne pouvait pas obtenir auparavant. On ne veut pas pour cela lui permettre le retour des grands jours de Gustave Adolphe ou de Charles XII, jours dans les-

quels les armes suédoises brillaient de l'éclat qu'avaient naguère les armes françaises, qui ont eu de plus avec elle la cruelle conformité d'un Pultava; seulement on veut la présenter comme attendue par un avenir plus important que n'était sa position sous la pression de la Russie, et dans une égalité proportionnelle avec le Danemarck; elle est affranchie de l'une et elle dépasse l'autre. La Suède n'a plus rien à démêler avec la Prusse, qu'auparavant ses possessions de Poméranie rendaient son ennemie, non plus qu'avec l'empire germanique, auquel elle ne tient plus par aucun lien. Elle aura donc dans tous les temps la pleine disposition de ses forces, 1° pour elle-même, 2° pour concourir, avec le reste de l'Europe, à réprimer les deux envahisseurs qui menacent à la fois par terre et par mer, l'Angleterre et la Russie. Alors personne n'a rien à demander à la Suède dans son état d'isolement: elle-même n'a plus rien à demander à personne; il ne peut y avoir une situation de paix mieux prononcée, mieux affermie par la nature des choses, ni qui puisse mieux donner à un État les moyens de tourner toutes ses vues vers son amélioration intérieure.

LE DANEMARCK.

Cet État se trouve dans une situation à peu près semblable. Sa faiblesse ne lui permet plus un rôle actif dans la politique. Il ne peut attaquer la Suède dont la mer le sépare : il pourrait encore moins empiéter sur l'empire germanique qui commence à ses portes : la Suède n'a plus rien à lui demander ; elle en serait empêchée par la Russie, par l'Angleterre, par tout le monde enfin. La consistance de territoire et la paisible possession du Danemarck est donc assurée. Il a, par les derniers traités, été soumis à de pénibles sacrifices, victime de beaucoup de maux dont il était innocent. L'état du Danemarck est donc de tourner ses vues du côté du commerce maritime, comme source de richesses et de population. Sa position lui en offre tous les moyens, et le fera jouir en première ligne de l'accroissement des richesses promises au nord de l'Europe par l'émancipation de l'Amérique du sud, et par celle des colonies. Cette émancipation sera la fortune des rivages de la Baltique, dont les richesses, passant

toutes sur les côtes du Danemarck, ne peuvent manquer d'y déposer des traces de leur passage, comme l'argent le fait dans les mains où il séjourne. Copenhague est appelé à devenir l'entrepôt nécessaire de la Baltique avec l'Amérique. Ce résultat est inévitable dans le mouvement du commerce qui s'établit entre l'Amérique et le nord de l'Europe, commerce qui ne peut manquer de prendre de grands accroissemens. Le Danemarck se trouve sur la route des deux pays de l'univers qui sont destinés à faire les pas les plus grands et les plus rapides, l'Amérique et la Russie ; tout vaisseau portant en Russie ce dont elle manque, et en rapportant ce qu'elle produit, doit passer sur les rivages du Danemarck. Celui-ci est encore mieux placé dans le nord, pour recueillir les tributs du monde commerçant, que ne l'est le cap de Bonne-Espérance pour s'associer au commerce qui lie l'Europe avec l'Inde ; et quelle différence d'ailleurs dans le mouvement des deux commerces ! L'on comptera par milliers de vaisseaux dans la Baltique, au Cap, à peine arriverait-on à quelques centaines. L'augmentation de toutes les marines commerciales ou militaires de l'Europe ajou-

tera chaque jour au prix du commerce de la Baltique qui en fournit les élémens : la richesse et la population croissant dans le nord rendront plus abondante la consommation des denrées du midi de l'Europe. Déjà ce commerce a centuplé depuis cent ans. Lorsque Pétersbourg n'existait pas, ou lorsqu'il ne faisait que de sortir du sein des marais, son commerce était loin d'être ce qu'il est aujourd'hui. Il gagnera d'après tous les degrés que prendra l'empire russe, d'après le luxe des villes qui bordent la Baltique, d'après l'amour des jouissances qu'éprouveront à leur tour les peuples qui par la Baltique communiquent avec le reste de l'univers, et qui par la navigation s'associent à tous ses produits. L'avenir commercial de la Baltique est donc incalculable, et le Danemarck, qui occupe l'entrée de cette mer, ne peut pas manquer de s'associer à la prospérité dont l'aurore luit déjà sur elle. C'est une de ces heureuses positions créées par la nature pour donner les fruits de tout, sans avoir la peine de rien. L'avenir du Danemarck est donc tout entier commercial. Il doit laisser aux autres à faire de la politique; ils ne peuvent qu'y travailler

pour lui, et il ne pourrait y travailler que contre lui-même, comme il y a paru dans le cours de son alliance avec Napoléon. Il a le bonheur de ne posséder que de petites colonies; il ne perdra donc rien dans le désistement général de ces espèces de propriété qui ne peut manquer d'avoir lieu, et il gagnera l'entrée dans toutes les autres : c'est avoir tout pour rien, et il n'y a pas de moyen plus sûr de s'enrichir. Il est malheureusement peu d'usage que la prospérité d'autrui devienne un sujet de joie. Mais qui pourrait se sentir blessé par le spectacle de celle d'un peuple moral, pacifique, dont le nom pur d'ambition n'a pas depuis des siècles été chargé du poids d'une agression injuste, qui en a souffert de fort graves, qui s'est vu mutilé pour une cause qui lui était étrangère, et qui cultive la paix sous le gouvernement de princes dont les vertus serviraient d'apologie au despotisme légal qui leur est attribué, si le despotisme pouvait en aucun lieu de la terre être l'objet d'une loi ou d'une excuse. L'étoffe a manqué pour attribuer au Danemarck les indemnités qui lui avaient été promises. C'est toujours là la difficulté dans les pays où les

places se trouvent prises On ne peut pas élargir les espaces, les possesseurs les défendent, et les traités restent sans exécution possible. Aussi a-t-on vu arriver des conventions supplétives arrêtées entre la Bavière et l'Autriche. Celle-ci, en reprenant son ancien territoire, a dû s'engager à faire trouver des dédommagemens à l'État qui lui faisait des rétrocessions. Mais où les prendre au milieu d'un pays occupé par des princes étrangers à ces stipulations privées, très-attachés à leurs possessions, et à aussi bon droit que les contractans pouvaient l'être aux leurs propres. L'État de Bade s'est trouvé désigné pour fournir le dédommagement de territoires à la remise desquels il n'avait pas concouru, de manière à ce que ces deux puissances se fussent arrangées entre elles aux dépens d'une troisième qui n'avait point été appelée. On avait en vue de faire réintégrer la Bavière dans toute la partie du Palatinat qui lui avait appartenu, comme elle - même réintégrait l'Autriche dans les siennes. Jusque-là tout allait bien; mais comme l'État de Bade ne pouvait pas non plus se désister de ce qui lui appartenait dans la seule vue de sanctionner

des accords faits sans lui, ainsi que pour présenter à la Bavière l'agrément de se retrouver dans ses anciens domaines, comme il n'y avait à donner à Bade ni anciens ni nouveaux territoires, il s'en est ensuivi une contestation dans laquelle le Grand Duc a fait entendre des réclamations auxquelles la justice et la nature avaient l'air de concilier l'intérêt général, et la chose est restée dans un état litigieux que les grandes puissances sont appelées à fixer.

Le Danemarck a éprouvé les effets du même déficit des moyens d'indemnités. La nature des choses, d'accord avec le meilleur ordre de l'Allemagne qui ordonne de simplifier les rouages politiques, le meilleur ordre de l'Europe même qui ordonne de fortifier les puissances qui supportent le fardeau du maintien de l'ordre général, et de diminuer ceux qui y font nombre sans y porter une force véritable, devaient faire adjuger au Danemarck, Lubek, Hambourg, avec toute la partie du duché de Lauembourg qui est située à la droite de l'Elbe. Nous avons dit dans le congrès de Vienne pourquoi, à des époques antérieures, on avait eu besoin des villes anséatiques,

et pourquoi, dans les temps modernes, ces antiques entrepôts du commerce étaient superflus. En y regardant de près, on trouve que cet arrangement n'est pas meilleur pour ces villes en particulier que pour l'Allemagne en général, et qu'il fait perdre de la force à la défensive du nord, qui aujourd'hui doit être l'objet capital de la politique de l'Europe. C'est une des fautes du congrès, que la gravité de quelques autres a empêché de remarquer comme elle méritait de l'être. Elle s'est sauvée dans la foule.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

La douleur la plus légitime n'impose point silence à la raison, et les larmes mêmes ne doivent point troubler la vue; aussi avec quelque serrement de cœur qu'un Français ait à contempler une création qui coûte si cher à sa patrie, il ne peut lui être interdit de reconnaître et de noter les propriétés que renferme un État formé d'un démembrement si douloureux pour lui. Après avoir payé un juste tribut au sentiment, revenons à l'ordre positif de la politique actuelle. Elle a voulu

un système défensif de l'Allemagne et du Nord contre la France; on a cru remarquer que ces deux points avaient toujours été laissés sans défense suffisante, et que la multitude des petites principautés situées dans cette partie n'en formaient pas une défense véritable pour elle; de là s'est ensuivie la création du royaume des Pays-Bas; pour être complet, ce système devait porter cet État jusqu'au Rhin. Puisqu'on enlevait ce territoire à la France, il fallait investir le nouvel État de la totalité de la dépouille. Dans la délimitation actuelle, toute la partie orientale de ce royaume ne tient à rien et reste également à découvert contre la France et contre la Prusse; tandis que par la possession complète de cet espace, le royaume des Pays-Bas n'avait qu'un seul front à défendre. Le Rhin le séparait des puissances Germaniques. C'est un des défauts de la politique; en se portant à de grands changemens, elle a l'art de les laisser incomplets: on dirait que tout ce qui excède les ébauches la fatigue ou la dépasse. Les cerveaux diplomatiques ne ressemblent point à ceux de Jupiter, ils n'enfantent point les choses toutes armées. Puis-

que l'on s'était élevé à une idée telle que celle de donner au Nord une barrière défensive, il fallait la porter à ce degré qui lui constituait une force véritable correspondante à sa destination, au lieu de s'arrêter en chemin comme on l'a fait. Là encore on retrouve les aberrations du congrès de Vienne. La création du royaume des Pays-Bas dans son état actuel l'avait précédé ; mais la Russie ayant pris la plus grande partie de la Pologne prussienne, celle-ci étant placée de manière à devoir soutenir le premier choc de la Russie, il a bien fallu chercher à la première des moyens d'extension correspondans à ses pertes ainsi qu'à ses nouveaux besoins. Il s'en présentait deux : l'un auprès de la Prusse, la Saxe ; l'autre loin d'elle, c'est-à-dire les parties vacantes de l'Allemagne qui avaient formé les États ecclésiastiques ou laïcs d'entre Meuse et Rhin. L'intérêt de l'Europe, d'accord avec la raison, adjugeait la Saxe à la Prusse, et indiquait le transport de la souveraineté du roi de Saxe sur les bords du Rhin : le mauvais génie de l'Europe en a fait disposer autrement. Il a voulu que les plus hautes considérations de l'ordre politique renfer-

mant la sûreté éternelle de cette contrée, fussent sacrifiées à des principes abstraits, démentis dans le même moment par d'autres actes les plus solemnels du monde, dont les effets sont devant tous les yeux ; il a voulu que lorsque le sacrifice d'États républicains ne coûtait pas un moment de discussion, on reculât à l'aspect d'une monarchie de quatre jours, comme si les droits des uns étaient d'un ordre inférieur à ceux des autres, et que la légitimité fût purement patrimoniale et de famille. Venise et Gênes avaient plus de légitimité que la monarchie saxonne ; l'infant de Parme était plus légitime à Parme que Marie-Louise d'Autriche, et puisque chacun reprenait sa place en vertu seule de l'ancienne possession, on ne voit pas pourquoi les uns y rentraient avec tant de facilité, pendant que d'autres étaient tenus à côté avec tant de soin. Pourrait-on assigner la cause en vertu de laquelle le doge de Venise et l'infant de Parme ne pouvaient pas venir s'asseoir sur les siéges que la révolution leur avait enlevés, tout aussi bien que le roi de Sardaigne, le duc de Modène et le pape le faisaient, chacun pour les leurs ? Les hommes chargés de la direction des

affaires du monde devraient bien rester convaincus que rien ne fausse plus l'esprit de ceux qu'ils ont à diriger, qu'une application inégale de principes égaux, et que l'œil des hommes suit tous les mouvemens de la balance qu'ils tiennent en main pour reconnaître ce qui la fait pencher d'un côté plutôt que d'un autre ; et puis l'on s'étonne de leurs égaremens, lorsqu'on leur en a fourni le modèle, on s'irrite de leurs ombrages, lorsqu'en se montrant si peu conforme à soi-même, on en a créé les causes véritables ! C'est donc en première ligne, l'invasion de la Pologne par la Russie, qui a fait manquer les justes proportions à donner au royaume du Pays-Bas. Le principe de tout le désordre de l'Europe est là. En voilà le premier fruit, en attendant les autres. Il a forcé à chercher pour la Prusse des dédommagemens pour les pertes qu'elle faisait. Autour d'elle tout était pris, occupé et défendu. Les obstacles étaient insurmontables. Il a donc fallu chercher au loin ce que l'on ne pouvait lui donner auprès : c'est ce qui l'a conduite sur le Rhin, car il n'y avait plus de place que là. Elle s'y est transportée avec dommages pour tous comme pour elle-même,

tandis qu'elle restait sur l'Elbe avec utilité pour les autres et pour elle. Cette fatale résolution du congrès de Vienne a tout gâté. Elle a donné à toute la politique continentale une allure fausse dont rien ne pourra la relever. La Prusse est la citadelle de l'Allemagne contre la Russie ; on a partagé cette citadelle en deux parties qui n'ont aucune adhérence entre elles, qui peuvent faire des ombrages en un grand nombre d'endroits et de salut nulle part. C'est une des plus grandes fautes que la politique ait jamais faites; les siècles suffiront à peine pour en rappeler. Si jamais circonstance exigea tout l'emploi de la perspicacité et de l'énergie des hommes d'État, sûrement c'était celle dans laquelle il s'agissait de fonder à jamais l'établissement de l'Europe : l'intérêt leur commandait de dresser toutes les forces de leur entendement et de leur volonté pour donner à cet établissement toute la solidité qu'exigeait l'ordre protecteur de l'Europe, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en concentrant, qu'en rendant grande et compacte la puissance prussienne, première ligne défensive de l'Europe, contre les noirs torrens que le nord enserre dans ses flancs.

Situé entre la France et la Prusse, en vue de l'Angleterre, le royaume des Pays-Bas, enclavé entre trois puissances, dont chacune est plus forte que lui, ne peut présenter rien d'offensif pour aucune. Il n'a d'intérêt qu'à la paix avec chacune en particulier, et à la paix réciproque entre elles; car il serait bien difficile que d'une manière ou de l'autre les éclats de leurs querelles ne retombassent sur lui. La France le défendrait contre la Prusse, la Prusse et l'Angleterre contre la France; les bases de son existence sont donc solides. Il est au premier rang des États du second ordre. Rien ne doit le porter à craindre la France, ce serait une pensée vulgaire; il doit reconnaître dans sa position de quoi s'élever au-dessus de ces vains ombrages. Dans l'état actuel de l'Europe, avec le secours toujours certain de l'Angleterre sa créatrice, comme de la Pusse sa voisine, il doit se croire en sureté contre la France; il doit penser qu'elle ne voudra pas courir les risques d'une guerre générale pour lui arracher quelques lieues de territoire. Pour triompher de lui, il faudrait aussi triompher de toute l'Europe; l'armée du royaume des Pays-Bas n'est pas

seulement dans la Belgique et dans la Hollande, mais de plus elle se trouve dans toutes les garnisons de l'Europe, surtout dans les ports de l'Angleterre; les remparts du royaume des Pays-Bas ne se trouvent pas seulement dans les forteresses dont il garnit sa frontière; mais de plus ils sont dans tous les arsenaux de l'Europe, que l'on verrait vomir sur la France tout ce qu'ils renferment de destructeur, au premier mouvement que celle-ci ferait contre ce royaume.

C'est par ces considérations d'ordre général qu'il faut évaluer les degrés de la solidité de cet État. Il fait partie de l'ordre général européen; il réside sous sa sauve-garde : celui-ci n'en laissera rien retrancher. On ne lui prohiberait pas les empiétemens sur la France, avec le même empressement qu'on les interdirait à la France sur lui.

Aussi ne faut-il tenir aucun compte de ce qui se publie dans le monde sur l'éloignement que les deux parties de cette union sont dites ressentir l'une pour l'autre; il faudrait en connaître la cause véritable, et savoir jusqu'où cela va et à quoi cela tend; si le fond même de l'union est susceptible d'en être altéré, s'il n'est ques-

tion que de ces nuances qui se laissent remarquer dans les unions récentes, s'il ne s'agit que de quelques assujétissemens créés par les circonstances, ou de quelques redressemens à opérer dans l'administration, toutes choses à abandonner au temps, et qui n'arrêtent en aucune manière le mouvement d'un État. Or, tel est le tableau que présente le royaume des Pays-Bas. Le Gouvernement est assis à l'égal de celui de tous les autres pays. Toutes les parties de la machine jouent ensemble d'après le sens communiqué par la direction supérieure ; l'abondance est dans le trésor et dans le peuple ; l'administration ne se refuse à aucune amélioration comme à aucune réforme ; quelques hommes, quelques castes peuvent ne pas se trouver placées comme elles croiraient devoir l'être d'après leur imagination ou leurs habitudes de mécontentement : en quoi cela affecte-t-il l'État, ou diffère-t-il de ce qui se passe partout? A qui, d'ailleurs, ces quérimonieux personnages voudraient-ils se livrer? et si l'État dont ils se plaignent vaguement était attaqué positivement, peut-être se montreraient-ils les plus empressés à le défendre. Le royaume des

Pays-Bas verra sa prospérité croître par les accroissemens de la culture et du commerce. Une de ses parties (la Belgique) offre le plus riche théâtre de culture qui existe en Europe. Celle-ci suivra les degrés d'accroissement du commerce ; l'un ne va jamais sans l'autre. Si les royaumes du nord ont infiniment à gagner à l'émancipation de l'Amérique, ce grand événement n'aura pas des résultats moins avantageux pour le royaume des Pays-Bas. Le laboureur Flamand, le calculateur Hollandais, l'économe Anversois s'associeront à tout ce que cet événement renferme de précieux pour le monde entier ; tous moissonneront dans ce nouveau champ, en raison de chacune des qualités qui le distingue personnellement. Les colonies hollandaises de l'Amérique sont des points presqu'imperceptibles dans le monde colonial. Celles des Moluques doivent être considérées comme des jouissances précaires, lorsque l'Angleterre occupe le Cap de Bonne-Espérance, et règne exclusivement dans l'Inde. Fussent-elles mille fois plus précieuses, de quoi l'Amérique ne dédommage-t-elle point ? et, d'ailleurs, dans l'état du commerce et des rapports qui lient

toutes les nations entr'elles, perdre une colonie n'est presque toujours que perdre une souveraineté nominale et souvent onéreuse. D'ailleurs, lorsqu'on possède le génie du commerce au degré dans lequel il appartient aux Hollandais, les colonies de tout le monde n'appartiennent-elles point à qui sait y faire trouver son commerce plus profitable, et qui fait accepter le sien à tout le monde? Or, qui peut, sous ce rapport, se flatter de surpasser les Hollandais? Le royaume des Pays-Bas a pour alliés, sur terre, l'Angleterre et la Prusse; ce sont ses gardiens contre la France : sur mer, la France et les neutres sont ses alliés contre l'Angleterre. Le système de cet État est double, comme on voit, mais beaucoup plus resserré sur terre que sur mer; car, par terre, il ne touche qu'à deux points, la France et la Prusse; au lieu que, par mer, il touche à tout. Le royaume des Pays-Bas forme une des branches de la fédération maritime que la nature des choses établit entre tous les peuples navigateurs, contre la puissance prépondérante, supérieure à chacune en particulier comme à toutes réunies ensemble. Toutes les marines de l'Europe sont en al-

liance permanente contre l'Angleterre, comme toutes les armées du continent le sont contre la Russie, et, par la même raison, l'excès de la supériorité de chacune d'elles. Ce sont aujourd'hui les deux points menaçans, et que tout indique de ne jamais perdre de vue.

La population des Pays-Bas, quoique dans une enceinte resserrée, est destinée à prendre de très-grands accroissemens. Elle s'élève à cinq millions et demi d'habitans. Mais comme ce pays est le siége d'une culture excellente ; comme il prend une grande part au commerce, et qu'il renferme de vastes espaces encore inoccupés, la population s'accroîtra par ces trois mobiles. L'Europe devient tous les jours plus commerçante. C'est autant de profit assuré pour le génie hollandais, qui est éminemment commercial. L'Amérique offrira chaque année de nouveaux avantages au commerce, avantages dont il est impossible d'assigner le terme, et dont les Hollandais auront une grande part. Le commerce général prend la direction du nord ; la Hollande est sur son passage, placée au centre de l'Europe, devant donc avoir les profits du nord et ceux du

midi. L'accroissement du commerce hollandais est donc bien certain, et par lui celui de sa population ; car l'un ne peut aller sans l'autre. Des portes d'Anvers et de celles de Bergopzoom jusqu'à la Meuse, et de l'Issel jusqu'à l'Ems, s'étendent de vastes espaces que la culture a à peine effleurés, et qui sont vides d'habitans, mais qui ne pourront pas se soustraire toujours à l'action de la richesse et de la population. Des essais sont faits tous les jours, des établissemens se forment, des encouragemens sont donnés par le Gouvernement ; il ne peut manquer de se faire une conversion graduelle de ces terreins en champs fertiles sous la main habile et laborieuse des mêmes hommes dont les uns ont tiré des sables, et les autres, du sein des eaux, les brillantes campagnes dont l'aspect éclate partout en Belgique et en Hollande. Une population nombreuse trouvera les moyens d'y subsister. La population du royaume des Pays-Bas ne peut donc manquer de s'accroître beaucoup, et dans des proportions au moins aussi fortes que celles de tous les pays qui l'environnent ; car on ne peut se refuser à reconnaître une vérité, celle que la popula-

tion augmente dans toute l'Europe. Ce résultat paraît un démenti donné aux vingt-cinq dernières années, et à leurs guerres continuelles et terribles ; mais il n'en est pas moins certain : il saute aux yeux pour quiconque ne veut pas les tenir fermés ; il se manifeste à chaque pas par l'accroissement des villes et des villages, par les constructions dont se chargent les campagnes.

Ce résultat confond et met au désespoir une classe d'hommes qui voudraient que la révolution eut été une boîte à Pandore, et un tombeau creusé par elle pour le genre humain. Dans leur désespoir de n'avoir pas à lui reprocher la destruction de l'espèce, ils veulent au moins jouir du bonheur de lui reprocher de l'avoir éclaircie. Quelque fâcheux qu'il soit d'avoir à leur contester cette jouissance, cependant on ne peut la leur passer, et il faut qu'ils apprennent que, dans tout le cours de la révolution, la population n'a pas cessé de s'accroître, que la révolution reparaît par des mobiles actifs, quoique inaperçus, ce qu'elle consommait d'un autre côté. Aussi, quelque prolongés, quelque nombreux qu'aient été les hécatombes auxquels l'humanité a été con-

damnée pendant tant d'années de combats, cependant, le résultat a trompé tous les calculs à l'avantage de l'humanité. C'est que dans les derniers temps la guerre et ses fléaux n'agissaient pas seuls : des compensations surabondantes étaient fournies par une meilleure civilisation, qui a donné les moyens de réparer, et même de surpasser les pertes que l'on éprouvait d'ailleurs. On a beaucoup trop insisté sur la multiplication des mariages, fruits des lois de la révolution et des précautions que chacun prenait contre la guerre. Sûrement, cette cause n'a pas été sans un effet quelconque; mais comme elle n'a pas agi de même dans tous les pays où l'accroissement de la population se fait également remarquer, pour arriver à une solution, il faut recourir à une cause qui, par sa généralité, a dû agir également partout; et cette cause ne peut se trouver que dans la civilisation. On peut mesurer les progrès de l'un par ceux de l'autre; preuve certaine de leur filiation.

Les pays de l'Europe dans lesquels la civilisation est plus reculée, ont pris eux-mêmes une part à ces progrès, mais seulement dans la proportion respective des degrés de leur

civilisation. Les peuples civilisés ont appris tout ce qui peut entretenir la salubrité des habitations, des subsistances, des vêtemens, ces trois grands moyens de la conservation de l'espèce ; les méthodes curatives, mieux calculées, sont devenues plus conformes à la nature, des fléaux en possession de décimer l'humanité ont été arrêtés et presque détruits dans leur germe ; on a arraché à la mort ce vaste champ de ses cruelles moissons ; de meilleurs soins ont été donnés à l'enfance et l'ont préservée de grands maux ; l'aisance s'est répandue, les occupations lucratives se sont multipliées, des poids fort lourds ont été retranchés des fardeaux restés à la charge des peuples, de vastes propriétés ont été partagées entre de nouvelles peuplades de colons ; elles sont devenues, sous la main d'hommes intéressés au succès de ses cultures nouvelles, des pépinières d'hommes et des greniers pour les nourrir. Par là, ce qui fournissait au luxe d'un seul, est devenu le moyen de subsistance de cent. C'est à cet ensemble de causes qu'il faut rapporter l'accroissement de la population, que la guerre n'a pu arrêter : causes qui, dans l'absence à venir de la guerre, telle que

l'on est fondé à l'attendre lorsque toutes les relations sociales ne souffriront plus d'interruption, ne peuvent manquer d'agir avec un redoublement de forces ; ce qui portera la population de cette partie du globe à des degrés qu'il est impossible d'évaluer. C'est ce qui rend si vaines les terreurs que laissent percer quelques Gouvernemens et quelques écrivains, à l'aspect des minces émigrations qui se font ressentir en certaines contrées, comme si l'absence de cent mille hommes pouvait se faire apercevoir à l'ensemble de la population de l'Europe ; comme si ces cent mille hommes, transplantés dans d'autres climats, n'y portaient pas avec eux les goûts de l'Europe ; et par là même, ne formaient pas l'établissement des relations dont l'entretien exige plus de bras, et par conséquent un accroissement de population ; comme si un consommateur, dans un pays, ne faisait pas aussitôt naître un producteur dans un autre ; comme si les habitans que l'Europe a fournis depuis trois cents ans au Nouveau-Monde, n'avaient pas contribué, par leur correspondance commerciale, à l'augmentation de celle de l'Europe. Dix millions, vingt-cinq millions

de consommateurs en Amérique ont dû forcer de naître autant de producteurs en Europe. Tels sont les liens secrets, cachés, pour ainsi dire, dans le tissu le plus délié des sociétés, qu'il faut savoir reconnaître pour bien apprécier ce qui se passe dans leur sein, et pour prévenir les erreurs dans lesquelles on pourrait tomber en ne s'attachant qu'à leurs apparences.

LA PRUSSE.

D'après le congrès de Vienne, la Prusse a l'un de ses bras à la porte de Thionville sur la Moselle, et l'autre à Memel sur le Niemen, frontière de Russie : on cherche le corps qui unit ces deux membres. Il y a trois Prusses; la première en Pologne, la seconde en Allemagne, la troisième entre Meuse et Rhin. La première est prolongée par la Russie qui court sur tout ce flanc, et qui de plus pèse sur son front en Silésie; la troisième est située à la pointe de la France; il n'y a de compacte que la partie allemande; mais elle est séparée de la troisième par l'interposition des souverainetés de Saxe, d'Hanovre et de

la Hesse. La première attaque de la Russie séparerait la première partie du corps de la monarchie, qui serait, de plus contenue, sur son front, par les armées russes rassemblées en Pologne ; la première attaque de la France lui enleverait tout le grand duché du Rhin, de plus dans une guerre contre l'Autriche, la Silésie prussienne aurait à supporter le poids de toute la puissance autrichienne libre de se mouvoir et de se porter sur elle de tous les points de la monarchie ; car l'Autriche n'a, ni en Italie, ni en Allemagne de voisin inquiétant. On voit qu'il est impossible de cumuler plus d'embarras que ne l'a fait la Prusse, ni de réunir un plus grand nombre de points vulnérables. La Prusse est démesurément trop faible contre chacune des trois puissances qui l'avoisinent, la Russie, la France et l'Autriche.

Il se trouvera donc toujours dans sa position quelque chose de contraint et de dépendant, produit par l'infériorité de sa position, et cette position, qui ne permet ni un développement complet, ni une action entièrement libre, est la pire de toutes pour un grand État. La Prusse ne peut plus faire que des

guerres d'alliance, 1° avec le reste de l'Europe contre la Russie; 2° avec le royaume des Pays-Bas contre la France; 3° avec la Russie contre l'Autriche; mais alors quel serait le plus dangereux de l'allié ou de l'ennemi.

La position de la Prusse est donc absolument fausse sous tous les rapports, et cette désastreuse position est la suite, 1° de l'envahissement de la Pologne par la Russie; 2° de la sanction qu'y donna le congrès de Vienne. L'accroissement de la Russie fit bien ressortir le besoin de fortifier la Prusse; elle ne devait pas se trouver dans un état inférieur à celui qu'elle occupait avant le changement: elle avait perdu presque tout le grand duché de Varsovie, ainsi que la partie polonaise de Bialistok. Il lui fallait à la fois un dédommagement pour ses pertes et un équivalent pour les accroissemens que prenaient l'Autriche et la Russie: il n'y avait que deux moyens d'y pourvoir, la Saxe ou les pays vacans entre Meuse et Rhin. L'intérêt de l'Europe montrait le choix de la première comme un besoin de première nécessité pour la sureté générale: sortant de je ne sais quels

nuages, la légitimité le fit tomber sur les pays du Rhin ; ainsi se trouva faussée toute la politique de l'Europe. La France aura à se reprocher éternellement les efforts qu'elle fit dans cette circonstance ; la méprise portait sur elle la première; elle en a déjà ressenti les effets, elle les retrouvera souvent. Le duché du Rhin fera de la Prusse pour la France, ce que la Silésie en avait fait pour l'Autriche. Comment dans ces momens suprêmes, où il s'agissait de fonder les libertés de l'Europe, de fortifier ses abords contre les dangers qui tôt ou tard ne peuvent manquer de venir du côté du Nord, comment, dis-je, a-t-on pu balancer un instant ; jamais plus funeste oubli de la sureté commune ne put être commis. On voit déjà cette influence prépondérante de la Russie : déjà elle a remplacé la France à l'égard de l'Europe. Si son souverain jette le voile de ses vertus personnelles sur les dangers de sa puissance, et tempère l'excès de l'un par la grandeur des autres, la domination n'existe pas moins, l'instrument est créé, et le sort commun dépendra de l'emploi qu'en voudront faire les mains dans lesquelles il échoira tour-à-tour. Effrayante

perspective, dont les dangers devaient être détournés à tout prix.

La Prusse est en première ligne pour soutenir le poids de la puissance russe. Il est inévitable que le premier choc ne frappe sur elle. Berlin se trouve à quelques lieues des frontières russes. La Prusse royale est une espèce d'enclave de la Russie. En toute guerre entre les deux États, ce pays est pris à revers avec tout ce qui tenterait de le défendre. Les places prussiennes de l'Oder sont petites, et seraient masquées par une partie des armées russes, tandis que les autres marcheraient à la capitale. La Prusse ne peut donc point se défendre par elle-même contre la Russie, par conséquent de ce côté l'Europe est à découvert. En cas de guerre contre la Russie, la Prusse agirait avec la fédération de la basse Allemagne, la Hesse, le Hanovre, le Meklenbourg. Mais le lien de cette fédération aurait-il la même force dans toutes ses parties? l'intérêt se ferait-il également ressentir par tous les associés? ne serait-il pas affaibli, dénaturé par des dissentimens, par des craintes, par la différence de la proximité des dangers, par des affinités avec l'en-

nemi commun? car la Russie a pénétré dans les cours secondaires de l'Allemagne, et travaille à s'y établir par des alliances qui ne peuvent manquer d'y être recherchées, comme l'étaient déjà et l'auraient été de plus en plus celles qu'offrait la famille de Napoléon, entrée déjà fort avant dans les alliances allemandes : la politique faisait taire la fierté, et la puissance imposait silence aux règles du blason, si chères à l'Allemagne.

La Prusse, pour être en état de garder suffisamment les avenues de l'Allemagne contre la Russie, doit être soutenue par la France et le royaume des Pays-Bas. Ces deux États forment la réserve de l'Europe contre la Russie, comme son avant-garde contre l'Angleterre. Mais le voisinage de la Prusse affectera toujours plus ou moins la France, de manière à enlever à son alliance, qui d'ailleurs ne pourrait avoir lieu que dans des cas extrêmes, la plénitude de franchise et d'alacrité de secours que l'éloignement lui assurait de sa part. Alors ce secours ne se rapporte plus à la Prusse, mais à la barrière contre la Russie. C'est à la France et à la Prusse séparées l'une de l'autre par de grandes

distances que tenait l'alliance des deux États. C'est à leur rapprochement que se trouve attaché leur éloignement. En politique, voulez-vous unir? séparez, éloignez : voulez-vous séparer? rapprochez. C'est ce que l'on a fait pour la Prusse à l'égard de la France, en venant l'établir à ses portes. Aussi celle-ci a-t-elle eu bientôt un avant-goût des douceurs de ce voisinage par la demande de Sarrelouis. Il était naturel que la Prusse le convoitât, et bien autre chose encore : on l'a mise à côté de la France, sous le canon des forteresses françaises, sans aucun point défensif; il était tout simple qu'elle voulût se donner quelque point d'appui contre une première attaque, et l'on ne pouvait pas refuser Sarrelouis, lorsqu'on s'était vu réduit à supplier pour le pont d'Jéna. La France a commencé à ressentir là toute l'étendue de la faute commise à Vienne par le protectorat hautement accordé à la Saxe, et par l'application d'une abstraction qui n'était de rien dans cette affaire. La Prusse en deçà ou bien au-delà du Rhin n'est plus la même puissance pour la France, et cette funeste transposition les a laissées toutes les deux sans alliés véritables ;

car à défaut de pouvoir s'en servir mutuellement, elles en manquent également l'une et l'autre. La France ne pouvait pas en avoir d'autre que la Prusse; de son côté, la Prusse ne pouvait avoir que la France. Leur rapprochement a dissout le ciment qui les unissait.

Ce partage de la Prusse est si mauvais en lui-même, qu'il paraît être un des obstacles auxquels cet État doit de ne pouvoir jouir de la constitution qui lui avait été promise. On allègue les distances des lieux, les différences qu'elles établissent entre les intérêts et les mœurs; on trouve qu'il n'existe pas plus de rapports entre les habitans de Trèves et d'Aix-la-Chapelle, qu'il n'y en avait entre ceux d'Hambourg et de Rome que Napoléon faisait rencontrer à Paris, et même dans ce cas, l'éloignement moral était beaucoup moindre; car, par l'état de la civilisation, les rapports sont bien plus nombreux entre Hambourg et Rome qu'ils ne peuvent l'être entre Elbing et Trèves. Dans cet arrangement de la monarchie prussienne tout a donc été dommage, inconsidération, danger pour l'Europe, et privation de forces pour elle. Les

âges qui suivront en ressentiront le poids, et reprocheront ses suites au congrès. Avant cette subversion politique, la direction de la Prusse se composait, 1° de l'opposition à l'Autriche; 2° du protectorat de la ligue protestante en Allemagne, ou plutôt du protectorat même de l'Allemagne contre l'Autriche; 3° de l'alliance avec la France. Celle-ci s'en était écartée dans la guerre de 1756, et ne s'en était pas bien trouvée.

Dans l'état actuel tout est changé : ce n'est plus de l'Autriche qu'il peut être question de se défendre, mais de la Russie; ce n'est plus de la Silésie dont on doit s'occuper, mais de l'Europe. Les dangers se sont étendus et ont changé de place; ils ont substitué le besoin de l'alliance à celui de l'inimitié, la Prusse et l'Autriche sont conviées par un intérêt égal et commun à s'opposer à la Russie : tout ce que l'une perdrait en accroissant la Russie, l'autre le perdrait avec elle, l'affaiblissement de l'une serait celui de l'autre, et toujours au profit de l'ennemi commun. Sa présence sur la frontière des deux puissances a rendu nécessaires l'une à l'autre et comme inséparables, ces anciennes ri-

vales. L'Autriche n'essaiera plus d'invasion sur le corps germanique, on ne reverra plus de guerre de Bavière. Ce ne serait que dans le cas d'une éruption violente d'ambition de la part de l'Autriche, cas improbable, que la Prusse aurait à se séparer d'elle; jusque là elle ne doit songer qu'à s'y tenir fortement attachée.

Depuis la guerre de 1756, la Prusse a toujours agi en liaison avec les États de la Basse-Allemagne, moins la Saxe royale. Brunswick, le Meklenbourg, le Hanovre, les États de Hesse, les maisons ducales de Saxe ont toujours marché de concert avec elle. Cette alliance est de nature à pouvoir se maintenir, quoique attaquée par des principes de dissolution qui n'existaient pas alors. Depuis 1795, la Prusse en vertu du traité de Bâle couvrit tous ces États par la ligne de démarcation : par là elle leur devint fort utile, car ces États jouirent de sept années de paix au milieu de la conflagration du reste de l'Allemagne.

La Prusse compte une population de douze millions d'habitans. Elle prendra de grands accroissemens par les mêmes mobiles qui

agissent sur celle de toutes les contrées de l'Europe. Cette augmentation aura lieu principalement sur les côtes prussiennes de la Baltique, destinée à devenir le centre d'un immense commerce, surtout par la révolution de l'Amérique. Cette partie de la Prusse ne peut manquer d'y prendre une grande part. De plus, elle possède de fort grands espaces incultes dans toute l'étendue du pays qui remplit le terrain situé depuis le Rhin jusqu'à l'Oder. La richesse produite par l'accroissement du commerce changera ces déserts en champs fertiles, et par conséquent elle y fera naître une nombreuse population. Avec le temps, la population prussienne s'élèvera très-haut, sans cependant atteindre à celle des grands États environnans, l'Autriche, la Russie et la France qui partent de points beaucoup plus élevés.

La Prusse est une pépinière de soldats excellens. Dans son ensemble, cet État forme une espèce d'école militaire. La division de ses parties la forcera de diviser aussi ses forces, et par conséquent de les tenir sur un pied plus considérable que ne l'eût exigé le rapprochement de son territoire. Elle doit

faire face sur trois points principaux, la Russie, l'Autriche et la France. L'ensemble n'est pas plus possible dans son armée que dans son territoire. Cette armée devra lui tenir lieu de forteresses, être présente à la fois partout, et par conséquent être fort nombreuse. Comme elle aura à garder de tous les côtés, et que la multiplicité des points de contact multiplie les contestations, elle devra être toujours prête à marcher. Les armées des autres États plus rassurés sur leur voisinage, ont plus de chances de stabilité et de repos. L'entretien d'une armée aussi nombreuse formera un fardeau très-lourd pour la Prusse. Elle n'est pas pécunieuse; sa plus grande richesse est son économie, et il lui serait impossible de faire la guerre sans subsides. Dans l'ancien ordre ils venaient alternativement de la France ou de l'Angleterre, mais surtout de la dernière, qui a toujours plus d'argent que de soldats à donner au Continent. Il suit de cet exposé qu'il ne faut pas envier à la Prusse les avantages que le congrès de Vienne lui a attribués, car ils couvrent de grands embarras, et d'une nature à entraver sans cesse son action. Ils condamnent cette puis-

sance à se tenir sur un qui-vive éternel, en garde contre tout le monde, et sujet d'ombrages elle-même pour tous ; car son besoin d'acquérir est si, sensible qu'on peut toujours lui en supposer l'espoir ou le désir. C'est une puissance expectante par sa nature.

L'AUTRICHE.

Quels dangers n'a pas courus l'Autriche pendant la tempête de vingt ans qu'elle a essuyée. Quels travaux n'a-t-elle pas eu à supporter avant de se reposer dans le port où on la voit. Quel corps robuste et quelle constance ! ses ressources ont semblé croître à mesure que son territoire se retrécissait ; elle avait l'air d'acquérir ou bien de recevoir au lieu de perdre. La paix de Presbourg lui enlève l'état Vénitien, le Tyrol, toutes les enclaves qu'elle possédait en Suabe, dans le Brisgaw, en Suisse ; elle reparaît plus forte à Wagram. La paix de Vienne achève de la dépouiller d'une partie de ses anciens domaines, elle lui donne pour voisin le royaume d'Illyrie formé de ses lambeaux ; loin d'être abattue, elle reparaît dans la coalition

avec des forces nouvelles et plus nombreuses. On dirait que ses champs sont semés des dents de ce dragon qui faisaient sortir de la terre des moissons de dards et de soldats. La guerre paraît être son élément, son territoire une fabrique d'hommes, et sa poitrine être couverte par une cuirasse impénétrable au malheur : exemple unique au monde de la force de la persévérance et de l'habitude. L'Autriche ne doit rien au génie : elle a l'air de le craindre encore plus que de le rechercher : l'imagination ne la soutient pas plus qu'elle ne la tourmente ; mais dans un mouvement graduel, comme celui du temps, sans secousse comme sans éclat, sans précipitation comme sans bruit, semblable à un homme qui en parcourant chaque jour un espace borné ne finirait pas moins par parcourir le monde, l'Autriche dans une action continue quoique lente, tend à un but, ne s'en détourne jamais, et finit par y arriver. Plus propre à émousser les traits de l'adversité qu'à créer ces chances qui deviennent les sources de grandes prospérités, l'Autriche conduit ses affaires avec la modestie silencieuse des fortunes privées et finit comme elles

par les conserver, là où de plus brillantes s'affaissent et disparaissent. Son territoire est immense : le matériel de sa puissance, sans bornes connues : inépuisable en hommes, en chevaux, en moyens de subsistances, insensible à un ordre de finances qui ailleurs compromettrait l'État, se mouvant dans la pénurie comme les autres dans l'abondance, elle poursuit sa marche à travers ces aberrations sans décliner comme sans s'amender. La fixité qui est dans l'État se retrouve dans les rangs de la société. L'ambition elle-même est régulière et fuit les écarts ou l'éclat dont les exemples sont si communs ailleurs : toutes les routes s'y trouvent alignées, et dans cette carrière, comme en d'autres pays sur les chemins, on peut compter *les milles*. L'Autriche est un pays d'ordre formé par l'habitude. Les mœurs l'ont créé, elles le soutiennent, et l'activité avec laquelle le sang circule en ce pays ne le menace pas.

Depuis trois cents ans, combien s'en est-il écoulés pendant lesquels on n'ait pas vu l'Autriche sous les armes ! Les plus grands revers furent toujours pour elle le prélude des plus grandes prospérités, et l'acheminement vers

un accroissement de puissance. La ligue protestante et les Suédois l'attaquent et l'ébranlent: Ferdinand II la raffermit et lui rend la domination sur l'Allemagne. Les Hongrois et les Turcs la démembrent et s'apprêtent à l'écraser; ils sont devant Vienne : c'est de là que part Léopold pour balancer la fortune de Louis XIV. Marie-Thérèse est comme un instant sans le patrimoine de ses pères et sans asile : quelques années après elle couvrait de vastes contrées d'un ombrage majestueux et redoutable. Trois fois, dans l'espace de dix ans, son petit-fils a vu sa capitale menacée ou bien envahie ; la Belgique lui échappe; Venise donné pour sa rançon, le Milanez et les antiques héritages de ses pères lui sont enlevés : quatre ans après tout est reconquis et grossi des plus précieux accessoires, tant est grande en Autriche la force de la régularité persévérante, et celle d'une terre exubérante en fruits. C'est la réunion de ces divers élémens qui constitue la force du tempérament de l'Autriche. Quiconque a affaire à elle, doit commencer par se dire qu'il trouvera des hommes inébranlables dans leur ligne, insensibles à l'adversité,

sur lesquels elle n'a pas plus de prise que l'imagination, et un sol réparateur qui fournira à une longue lutte, et qu'il aura à combattre à la fois la nature et les hommes. Cette considération amena Frédéric II. à conclure la paix d'Hubertsbourg, frappé comme ne pouvait manquer de l'être un homme de ce génie de retrouver devant lui, après sept années de défaites, les nouvelles armées de Marie-Thérèse plus solidement constituées que celles dont il avait jonché tant de champs de bataille.

Lorsque, depuis 1800, la France fut devenue la puissance dominante dans l'occident de l'Europe, l'Autriche avertie par une chère expérience des dangers du contact avec ce géant, avait embrassé le système *dit oriental*, c'est-à-dire celui de se tenir éloignée de la France, et de tout lieu dans lequel elle dominait, pour se fortifier du côté de la Turquie. Le retour de l'ancien ordre par la rentrée de la France dans ses limites anciennes a ramené l'Autriche à son premier système, celui de s'étendre en Italie, en renonçant tout-à-fait à la Belgique. Par la paix de Vienne, 1809, la frontière de l'Autriche avait été bornée

à l'Inn en Allemagne du côté de la Bavière, à la Save du côté de l'Italie : elle perdait le Tyrol et Saltzbourg attribués à la Bavière. Cet Etat devenait plus fort qu'il n'avait jamais été ; il acquérait une barrière défensive contre l'Autriche. La création du royaume de Westphalie, du grand-duché de Francfort, et la confédération du Rhin avaient exclu l'Autriche de la politique de l'Allemagne. Tout cela a disparu dans un jour, et à quelques titres près, comme à l'exception de quelques minces domaines, l'Autriche a repris son ancienne existence en Allemagne. Du moment que l'empire germanique a été recréé, elle a dû se retrouver à son ancienne place ; aussi, comme avant le changement, occupe-t-elle tout l'espace compris entre le lac de Constance et les portes de Belgrade, entre Alexandrie sur le Tanaro et les frontières de la Turquie. Cet espace est bien grand, couvert de peuples divers, sans rapports comme sans affections entre eux. L'Autriche représente une fédération d'États différens plutôt qu'un même État; une souveraineté commune avec une patrie différente, de manière à ce que le prince et les sujets soient entre eux, ce que

les sujets ne sont pas entre eux mêmes, c'est-à-dire, liés ensemble par un lien commun : ainsi, le Hongrois et l'Italien peuvent être également attachés au souverain de l'Autriche, sans cependant tenir ensemble, comme les habitans de la Bohême et de l'Autriche le font entre eux.

La population d'Autriche s'élève à trente millions d'hommes. C'est autant que celle de la France, et plus qu'elle n'en posséda jamais. Cette population est destinée à s'accroître beaucoup, surtout dans toute la partie polonaise, hongroise et esclavonne, qui offrent de grands espaces vacans, dans lesquels les moyens de subsistance sont très-abondans. La population de l'Autriche étant purement continentale, ne peut s'accroître que par la culture, effet toujours plus lent que ceux du commerce et de la navigation. Aussi l'Autriche participera-t-elle moins directement aux effets de l'émancipation de l'Amérique, parce qu'elle n'a qu'un petit nombre de ports qui, de plus, se trouvent situés sur une mer détournée des routes du grand commerce. Le nom de golfe est très-exactement attribué à l'Adriatique, comme pour avertir de ne pas la regarder tout-

à-fait comme une mer. Celle-là n'existe guère que pour les riverains, et l'Autriche n'en occupe que le fond. Car le protectorat de Corfou et des autres îles Ioniennes, ayant donné en réalité ces îles à l'Angleterre, cette position se trouvant appuyée par celle de Malte, attribue l'Adriatique à l'Angleterre, et en fait une rade anglaise.

L'Autriche est maîtresse de l'Italie. L'État de Venise, le Milanez, l'Alexandrin sont ses domaines directs; Parme doit lui revenir; un prince autrichien règne en Toscane, un autre est attendu à Modène : n'est-ce pas là être complétement maître en Italie? car tout ce qui s'y trouve d'autres puissances n'est rien en comparaison de celle-là! L'Autriche a donc pris dans cette contrée la place que la France venait d'y occuper; dans ce grand déplacement, il n'y a eu qu'un simple transport de domination fait du littoral de la Méditerranée à celui de l'Adriatique : la seule différence qui s'y fait remarquer, est que l'occupation française n'excluait pas une grande puissance italienne, telle qu'elle résultait de la création du royaume d'Italie, prélude certain d'une création plus vaste, celle de l'Italie dans une seule souve-

raineté ; la souveraineté française exercée momentanément sur l'Italie, préparait la liberté éternelle de cette contrée, et la mise en lumière et en valeur de cette belle région ; au contraire la domination de l'Autriche en confirme l'annulation, et donne à sa dépendance le sceau de l'éternité. Par elle s'est refermée la tombe antique qu'elle commençait à soulever ; par elle le pays qui mit le monde aux fers est réservé à porter éternellement ceux des autres. Combien le sacrifice de l'Italie, de cette partie si illustre, si intéressante de l'Europe, si pleine de souvenirs, n'a-t-il pas de droits sur tout esprit ami de l'ordre des sociétés humaines, et sensible aux malheurs de l'humanité ! Ce malheureux pays a été dans ces derniers temps le théâtre de grandes violations dans ce genre. Si cet envahissement des peuples donnés en apanage à des étrangers pouvait trouver une excuse, ce ne pourrait être que dans la nécessité de fortifier l'Autriche contre la Russie, comme on doit le faire aussi pour la Prusse, puisque des deux côtés la charge est égale ; il faut travailler à leur rendre le fardeau moins lourd, pour leur donner les moyens de mieux garder les avenues

de l'Europe ; car dorénavant c'est sur ces deux puissances que cette charge va incomber. C'est donc à ce fatal accroissement de la Russie qu'il faut toujours revenir dès que l'on aperçoit un désordre quelconque dans l'établissement continental de l'Europe : il se fait ressentir en Italie comme en Allemagne, dans le royaume des Pays-Bas comme dans le Milanez. Il a tout faussé dans l'ordre politique, et comme dans le choc des corps le premier mouvement se fait ressentir à toute la chaîne qui est heurtée après lui, de même dans le nouvel ordre de l'Europe, les pas que la Russie a faits vers le centre de cette région ont forcé l'Autriche et la Prusse à en faire de correspondans de leur côté. Tout s'est trouvé déplacé par suite d'une première combinaison qui était incompatible avec le bon ordre du reste.

Les inimitiés de l'Autriche contre la France et la Prusse sont finies ; l'ennemi n'est plus de ce côté : les inimitiés entre les puissances ne sont point dans les cœurs, mais dans les intérêts. Aujourd'hui l'on verrait François Ier et Charles-Quint s'embrasser, ainsi que Frédéric et l'empereur Joseph, parce que tous les

motifs de leurs haines anciennes sont dissipés et remplacés par des motifs très-actifs de rapprochement. Il n'y a plus de Belgique autrichienne, plus de maison d'Autriche régentant le corps germanique : la France n'a donc plus de raison pour craindre l'Autriche : en Italie l'Etat du Piémont et les Alpes sont deux barrières faites pour tenir leurs intérêts fort séparés. Toutes les causes des divisions anciennes ont donc disparu. De son côté la Prusse n'a rien à demander à l'Autriche : le mot de Joseph, *il n'y a plus de Silésie*, s'est réalisé, il est devenu l'axiome de l'Autriche. Du côté de l'Autriche, la Prusse n'a plus qu'à conserver. Elle ne pourrait l'attaquer sans se rendre plus faible contre la Russie. Seule elle ne peut rien contre l'Autriche : s'allierait-elle avec la Russie? mais cette énorme faute ne serait-elle pas punie sur le champ par l'abandon, comme par les reproches de toute l'Allemagne et du reste de l'Europe, qui lui demanderait compte, et avec bien de la raison, de l'affaiblissement qui serait la suite de cette désertion des intérêts généraux en faveur de l'ennemi commun! Il n'en faut pas douter, à l'avenir toute liaison avec la Russie portera

avec elle une teinte de conspiration contre le reste de l'Europe; et si jamais la Prusse s'unissait avec la Russie contre l'Autriche, ce rapprochement serait attribué aux plus funestes souvenirs, et aux plus sinistres projets.

Lorsque la Turquie avait quelque énergie, elle occupait l'Autriche, comme la Prusse l'a fait depuis que la première s'est éclipsée. Depuis le grand Soliman jusqu'à Marie-Thérèse, les Turcs ont donné beaucoup d'occupation à l'Autriche. Mais tombés dans le plus profond sommeil, s'obstinant à repousser toute civilisation, comme tout progrès dans l'esprit humain, ces quiétistes ne sont plus à redouter pour personne. Il n'y a qu'une manière de n'avoir rien à en craindre, c'est de ne pas mettre le pied chez eux, car alors on les verrait comme les Espagnols, passer de ce repos profond au plus terrible réveil; tel est le caractère des Orientaux et des Africains, qui ne sortent jamais de chez eux, mais qu'il ne faut pas non plus y aller chercher. L'Italie sera plus fructueuse pour l'Autriche en tributs qu'en soldats. Ce ne sera pas de ce côté que se porteront ses exigeances; un grand corps de troupes italiennes lui paraîtrait suspect :

la différence des mœurs et du langage s'opposeraient à ce que les Italiens fussent incorporés avec succès dans les corps polonais, allemands, hongrois. Ce mélange serait contre nature : et qui ne plaindrait des Italiens transplantés sur les remparts de Temeswar et de Peters-Waradin, obligés de prêter aux hurlemens des Turcs, des oreilles accoutumées aux chants harmonieux de l'Ausonie, condamnés à lutter contre des Cosaques, et toutes les hordes accourues des déserts de la Scythie! Quelle barbare transplantation, quelle cruelle destinée, et comment ne pas plaindre du fond de ses entrailles ceux auxquels elle pourrait être réservée! . . . .

L'EMPIRE GERMANIQUE.

Cet antique Empire avait fait naufrage pendant les guerres de Napoléon. L'autriche avait abandonné un titre qui lui faisait trouver plus d'épines que de puissance réelle, plus de contradicteurs encore que de serviteurs, et comme l'épée est toujours l'emblême des Césars, c'était du côté de la plus forte épée qu'était passé cet empire, et par la même raison c'était du

côté du protecteur de la confédération du Rhin que se trouvait en réalité le nouvel empire germanique. Cette confédération s'étendait, au midi, du Rhin jusqu'à l'Inn, au nord, du Rhin jusqu'à l'Elbe. Dans ce nouvel ordre le nombre des souverainetés se trouvait diminué, premier principe de force. Celles qui restaient étaient devenues plus grandes. Elles étaient plus compactes, comme moins coupées d'enclaves, second principe de force et de paix. Aucun mélange de possessions autrichiennes ou prussiennes ne s'y faisait remarquer : par là il y avait plus de liberté pour les princes de ces divers Etats. L'Autriche commençait à l'Inn et à la Saltza : la Prusse à l'Elbe. Ce n'était plus comme au temps passé, ni comme au temps présent, dans lesquels ces puissances ont en Allemagne des possessions par-tout et des frontières nulle part. Le royaume de Wetsphalie, les grands duchés de Francfort, de Wurtzbourg, les trois États de Bavière, de Bade et de Wurtemberg remplaçaient la bigarrure des souverainetés qui couvraient l'Allemagne. Cette contrée ressemblait à un manteau formé de pièces de rapports, et nuancé de couleurs

différentes. Par la confédération du Rhin, ce nombre était diminué, et la teinte avait acquis de l'uniformité. Peut-être même le nombre de ses souverainetés était-il encore trop grand : par exemple on n'apercevait pas l'utilité d'un grand duché de Francfort, et sûrement sa création dans l'esprit de Napoléon se rapportait davantage à des sentimens d'affection personnelle pour celui qu'il en avait revêtu, qu'à une véritable combinaison politique : méthode infiniment dangereuse que celle de substituer des affections et des sentimens à des calculs d'ordre politique. Celui-ci étant de nature à devoir durer, n'admet point des mobiles dont au contraire la nature est de passer et de se dissiper. La confédération avait purgé l'Allemagne d'un reste de sa rouille anarchique, les principautés immédiates : elles étaient à l'Allemagne ce que les exemptions de la jurisdiction des ordinaires étaient à l'ordre religieux, des embarras et rien de plus. Des États tels que ceux de Bavière et de Wurtemberg, contribuaient bien plus à rendre l'Allemagne forte et imposante qu'une congrégation de princes de nom, sans États, sans sujets, onéreux au petit nombre de ceux

qu'ils comptaient, dont l'existence toute entière se rapportait à eux-mêmes, et nullement à l'ordre public. Rien au monde n'était moins intéressant qu'eux. Leur suppression améliorait aussi l'État moral de l'Allemagne, car par elle un grand nombre de causes de divisions disparaissait : les affections locales étaient diminuées, les vues et les idées s'élargissaient, la terre allemande devenait davantage la terre de la patrie. Le commerce gagnait de même à cette suppression : il fuit les entraves, il aime les grands espaces : ceux qui forment les grandes souverainetés l'affranchissent de la multiplicité des barrières qu'élèvent la diversité et la multiplicité des souverainetés. Il est vrai que l'Autriche et la Prusse avaient disparu de la confédération germanique ; mais ces puissances ajoutaient-elles à sa force réelle ? Leurs divisions ne l'affaiblissaient-elles pas ! Ne sont-ce pas elles qui, par leur constante opposition, avaient brisé le lien de l'union germanique, et qui avaient fait qu'en Allemagne il n'y avait plus d'Allemands, mais seulement des Prussiens et des Autrichiens, et moins encore de ceux-ci que de ceux-là; car on ne peut se déguiser que la

plus grande partie de l'Allemagne ne penchât vers la Prusse, comme vers son point d'appui et de défense contre l'Autriche. Ces deux puissances, indépendantes de l'empire, entendaient-elles exister pour lui au même degré qu'il existât pour elles? Etait-ce autant pour lui-même que chacune d'elles avait l'air d'y tenir encore, plutôt que pour ne pas le céder à d'autres? Ainsi l'on peut mesurer le degré de l'intérêt qu'il inspirait à l'Autriche par la facilité qu'elle a mis à s'en détacher, *et à mettre pour ainsi dire empire bas*, comme par le peu d'empressement qu'elle a montré pour reprendre le fardeau de son ancien rang en Allemagne. On pourrait demander, sans que la solution du problème fût très-difficile, si une collection de souverains d'un ordre secondaire, avait plus d'intérêt à subir une tutelle à laquelle, dans aucun cas, elle ne peut se soustraire de la part des grandes puissances, s'agitant sans cesse au milieu d'elle, ou bien de la part d'une puissance séparée d'elle, n'agissant point dans son intérieur, et n'ayant point d'intérêt direct avec elle? Cette dernière protection n'est-elle point par sa nature plus désintéressée et plus personnelle pour

le client? Cette question de la confédération germanique est plus compliquée qu'elle ne paraît l'être au premier coup-d'œil. On l'a résolue dans ces derniers temps, comme on a fait de beaucoup d'autres, par irritation ou par irréflexion, toutes deux bases de mauvais calculs. La dictature militaire et contributive de Napoléon aurait pris un terme : elle n'était pas de nature à devoir durer toujours ; car l'on n'agit point après l'établissement consolidé, comme au moment de sa formation, lorsque les craintes sont dissipées, comme lorsqu'elles se montrent de tous les côtés, lorsque l'édifice est affermi, comme lorsque l'on le construit. Napoléon bâtissait. Il associait la confédération du Rhin à ses labeurs, parce qu'elle était associée à son système général, et qu'elle devait en partager les fruits. Sûrement la confédération aurait joui dans ce système d'un meilleur sort que celui qu'elle doit au nouveau. La Bavière n'aurait pas perdu tout ce que l'Autriche a repris, elle aurait des frontières : de même l'état de Bade n'eût pas été sujet aux molestations qu'il éprouve. Le système de Napoléon avait évidemment deux branches, 1° une garantie pour la France contre

la coalition de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie; 2° l'établissement d'une barrière contre la Russie. Napoléon a toujours eu en vue la Russie et ses dangers : il n'en voulait pas à la Russie pour elle-même, mais pour l'Europe. Deux principes l'ont constamment dominé et dirigé : la nécessité d'arrêter la puissance anglaise sur mer, et la puissance russe sur le continent. Il en considérait la force et les dangers pour les autres comme pour lui-même. L'événement a bien justifié cette appréciation, car il a succombé sous les traits décochés par ces deux arcs qu'il n'a pu briser. Sous ces deux rapports, les plans de Napoléon étaient encore plus européens que français; ce n'était ni l'ambition ni la haine qui le poussaient contre la Russie : il n'avait rien à gagner personnellement dans une guerre avec elle, il n'en avait pas reçu d'injures, il n'avait rien à en craindre; personnellement il portait de hauts sentimens de considération et d'estime à son souverain; il n'était animé que par un sentiment européen, celui qui lui faisait ressentir la nécessité de placer aux portes de la Russie des barrières assez fortes pour arrêter le torrent; il les avait posées aux lieux les plus propres à

cetemploi; il en avait remis la garde aux mains les plus intéressées à les défendre, et par là même les plus sûres. Le plan était vaste, et salutaire pour tous; sain dans le principe, et désordonné dans l'exécution; source de salut pour l'Europe, et cause de ruine pour son auteur. Il faut laisser au cours du temps à révéler si l'Allemagne se trouvera mieux de rencontrer les avant-postes russes sur l'Oder et les frontières de la Moravie, ou bien sur le Dniéper et la Dwina; si elle sera mieux défendue par de petites souverainetés en grand nombre, que par de grandes en petit nombre. Toute la question de l'Allemagne est là. Le corps germanique est, par sa nature, dans un état de tutelle perpétuelle : il lui faut toujours un protecteur, soit contre l'un, soit contre l'autre. La Suède, la France, la Prusse se sont succédées dans ce protectorat. La France l'avait occupé avec prépotence par la Confédération du Rhin. La hauteur de la protection était compensée par sa solidité, et puisque l'Allemagne est vouée à un état éternel de clientelle, autant valait que ce fût celle de la France que toute autre.

Le congrès de Vienne a rétabli non pas

l'ancien empire, mais une confédération en Allemagne; car l'empire proprement dit a disparu : il n'y a plus d'empereur d'Allemagne, mais le corps reste après la disparition du chef, et survit à la perte de sa tête.

La population comprise dans la confédération, s'élève à trente millions d'hommes : un lien fédéral unit ses membres, des lois communes règlent toutes les parties de l'association, déterminent les charges, répartissent les tributs, assurent les moyens de défense et ceux d'exécution.

L'Allemagne placée entre la France et la Russie doit se tenir en garde contre toutes les deux : elle ne peut rien directement contre la Russie à laquelle elle ne touche pas, et qui de son côté ne pourrait arriver à elle qu'après avoir renversé les armées de Prusse et d'Autriche; de ce côté ces deux puissances sont les avant-murs de l'empire germanique, c'est ce qui doit le tenir si étroitement uni avec elles; car si elles venaient à faiblir dans la lutte contre la Russie, il serait englouti. Sur le Rhin, le contact avec la France crée à l'Allemagne le besoin d'un autre système. Là il faut payer de sa personne. Trop de souvenirs convient

l'Allemagne à multiplier ses précautions; ainsi elle formera une grande armée fédérale, elle élèvera des forteresses rivales de celles de la France, elle opposera Landau, Mayence, Luxembourg, et d'autres remparts encore à la ceinture de places dont la France est garnie de ce côté : d'où il arrivera qu'en continuant de se couvrir de remparts savamment distribués, on finira par se trouver isolé, et dans l'impossibilité de s'atteindre. Il est clair que les ombrages de l'Allemagne seront pendant un long temps dirigés contre la France; c'est la suite de tout ce qui s'est passé dans les vingt dernières années; les injures passées font tenir en garde contre leur renouvellement. On n'a encore senti la Russie que comme moyen de libération; les princes réintégrés par la coalition, les princes émancipés par elle et affranchis de la tutelle de Napoléon, peuvent se croire tenus de beaucoup de reconnaissance envers la Russie, comme de beaucoup de rancune et d'ombrages contre la France : ces deux sentimens ne s'effaceront pas de long-temps, et la politique de l'Allemagne sera faussée par eux. La confédération apprête une armée considé-

rable, c'est encore contre la France que cette barrière est dressée, non pour la conquérir, mais pour la tenir en dehors de la politique générale qui, désormais va se faire en Allemagne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche: c'est ce triumvirat de puissance qui, à l'avenir, décidera de tout sur le continent.

Les réclamations persévérantes des médiatisés sont les épines de la politique intérieure de l'Allemagne, on les retrouve par-tout avec leurs prétentions et leurs plaintes; hors-d'œuvre de la politique, occupés uniquement de leur existence personnelle, ils fatiguent et embarrassent princes et peuples : leur agonie est aussi bruyante que leur vie fut obscure, et ils scandalisent le monde du spectacle du combat de la souveraineté féodale et inutile contre la souveraineté sociale et nécessaire.

LA FRANCE.

Oh douleur! Il faut retrouver comme reléguée dans une extrémité de l'Europe, comme exilée, comme exclue, acceptant ce que l'on décide d'elle, la puissance qui, pendant quinze ans, venait de donner le mot d'ordre à l'Eu-

rope : Napoléon, qu'as-tu fait de nous! Que t'avions-nous fait pour te voir enrichir d'objets qui nous avaient coûté si chers, ceux qui désormais vont peser sur nous! Comment n'as-tu pas vu qu'il est des rangs qu'il faut savoir garder sous peine de tomber trop bas; que l'excès du pouvoir n'a de sauvegarde que dans la continuation du pouvoir, et que l'oppression est toujours la vengeance qui attend l'oppression : tu nous a condamnés à la réaction du monde, et l'on sait ce que porte avec elle toute réaction!

Napoléon était la clef de la voûte du nouvel édifice qui s'élevait en Europe : lui abattu, tout le reste devait crouler. Jamais plus grands intérêts ne reposèrent sur une tête, jamais tête ne parut en moins sentir l'importance. Par cet oubli, le monde et l'esprit humain se sont trouvés compromis. Exemple à jamais mémorable de l'imprudence des nations qui mettent leur sort *comme à fonds perdu*, sur la fortune ou le génie d'un homme, quelque étendus, d'ailleurs qu'ils puissent être; cruelle leçon, bien faite pour leur apprendre à regarder de près à la manière dont les affaires sont faites parmi elles.

L'empire français a compté plus de quarante-deux millions d'habitans.

La France peut en compter trente (1).

L'empire français à joui d'un revenu de 1,100,000,000 fr.

La France a, de revenus certains, 650,000,000 fr. Jamais un État ne perdit tant à la fois.

C'est la première fois, depuis Henri IV, que la France ait reculé, et perdu un pouce de terre sur le continent.

A quatre-vingts ans le cardinal de Fleury, conquéront pacifique et désarmé, ajoutait la Lorraine aux anciens domaines de la France, et Louis XV, auquel on n'a pas à reprocher l'amour des conquêtes et des agrandissemens, acquérait la Corse.

Je sais que l'on dit, que ces acquisitions

(1) Voyez le tableau annexé à l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il dépasse 29,500,000 âmes. En supposant une augmentation annuelle et moyenne de 2,000 âmes par département, ce qui fait 172,000 hommes, il s'ensuit que la population actuelle s'élève à 30,000,000 d'habitans.

étaient des conquêtes et des conquêtes de révolution, ce qui les rendait odieuses aux uns, indifférentes aux autres. Mais je voudrais bien que l'on dise ce qu'est l'Amérique pour l'Espagne, l'Inde pour l'Angleterre, la Pologne pour la Russie et pour ses copartageans. N'y a-t-il pas aussi quelque chose à redire aux certificats d'origine de ces possessions, et si les acquisitions de la France ne dataient pas tout-à-fait des procédés de l'âge d'or, il semble que l'on pourrait bien trouver aussi dans les autres quelques traits de l'âge de fer. Mais voilà la mesure des jugemens que les événemens des vingt-cinq dernières années ont fait éclore. Tout est évalué à la clameur publique, et le mot de révolution semble avoir dispensé du devoir ou privé de la faculté de raisonner.

Ce qui est dit ici n'a trait à aucun appel de regrets, ou bien d'irritations : loin de là, il n'est destiné qu'à ramener aux sentimens que le spectacle des grandes catastrophes, soit qu'elles accablent les Etats, soit qu'elles affectent les particuliers, est fait pour inspirer. Des hommes en trop grand nombre, au dehors comme au dedans de la France,

ont souffert de ces triomphes, ou profité de ces disgrâces : quelquefois ils sont irrités contre elle de ce qu'elle ait été grande sans eux : qu'ils apprennent par leurs douleurs propres à ressentir celles d'un grand peuple, et que rentrés en eux-mêmes ils écoutent la voix qui leur rappelle les paroles du plus sensible des poëtes,

Sunt Lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

La France n'appartient ni à l'une ni à l'autre des divisions qui forment l'État politique de l'Europe. Par sa position géographique elle est en dehors de toutes les deux ; son territoire, sa population, son langage ne tiennent en aucune manière aux choses correspondantes qui se montrent dans le nord et dans le midi de cette contrée. La division du nord s'étend jusqu'au Rhin et va mourir au pied des Alpes. Cet espace renferme les nations du nord et de la Germanie, qui ont bien plus d'affinité entre elles qu'avec les peuples du midi. La division du midi commence aux Alpes et aux Pyrénées. Là se montrent d'autres peuples, un autre ciel, d'autres productions tous aussi étran-

gers à la France qu'à l'Allemagne. La France fait pour ainsi dire la nuance qui marque le passage des peuples du nord à ceux du midi. Les Français ne tiennent pas plus des uns que des autres. Il n'y a qu'à voir la conformation d'un Français, qu'à l'entendre parler, qu'à l'observer lorsqu'il se meut et agit, pour reconnaître en lui un membre étranger aux familles du nord et du midi.

La France est très-peuplée, elle le sera davantage, comme l'expérience le prouve : ce qui a lieu dans toute l'Europe se manifeste également en France, elle n'est pas plus disgraciée de la nature que les autres États avec lesquels elle partage les bienfaits de la civilisation croissante. Ceci est une vérité pratique, et qui n'est plus contestée que par des hommes qui s'indignent que la révolution n'ait pas réuni tous les genres de torts, et qui voudraient avoir à l'accuser d'avoir creusé le tombeau du genre humain, hormis le leur. Quelqu'affligeante que cette vérité puisse paraître à cette classe d'hommes, elle n'est pas moins certaine : une seule chose reste à constater et c'est celle qui importe à l'égard de la France, c'est-à-dire de savoir qu'elle est la proportion

de cet accroissement avec celui des autres États.

La richesse de la France est fort grande, et doit grandir encore. Le pays qui fournit à l'Europe une partie des jouissances qu'elle recherche le plus, s'associera à la prospérité des autres nations. Qu'on en juge par la somme des tributs que l'Europe paie aux délices de son climat, de ses arts, des charmes multipliés de son séjour. Ces tributs surpassent annuellement ceux que la France a dû payer temporairement aux étrangers. Mais ceux-ci étaient de nature à finir, et la nature des autres est d'aller en augmentant. Ils feront plus que compenser l'inégalité de la balance commerciale que la France a perdue avec ses colonies; c'est l'Europe et surtout l'Angleterre qui est aujourd'hui la colonie de la France; celle-ci est mille fois plus visitée par les étrangers qu'elle le fut avant la révolution; et comme les Français n'éprouvent pas le même besoin de voir et de se transporter hors de leur pays, ils conservent les profits attachés à la rotation successive du passage et du séjour des peuples étrangers au milieu d'eux. Il faut y ajouter les dévelop-

pemens et l'élan qu'elle devra aux nouveaux mobiles dont elle entre en possession et qui se manifestent dans son sein, la liberté et l'industrie. Celle-ci, on ne peut se refuser à le reconnaître, fait chaque jour des pas immenses; la liberté qui féconde tout ne sera pas plus stérile pour la France qu'elle ne l'est pour tous ceux qui exercent leurs talens à l'abri de ses autels tutélaires : le génie, libre de se déployer enfante toujours; comme je l'ai dit, il s'exerce dans tous les sens, et de chacune de ses excursions il rapporte quelque nouvelle moisson. Si tous les gouvernemens arbitraires, restrictifs, limitatifs, n'ont pu pendant tant de siècles interdire au génie français la création de tant de chefs-d'œuvre, que ne fera-t-il pas lorsque, sous les auspices d'un gouvernement dont la liberté est l'essence, il pourra déployer toutes ses facultés, et recueillir le prix de ses efforts!

Depuis le règne de François Ier, époque de la première ébauche d'un ordre politique en Europe, la France exerça toujours une grande influence dans cette contrée. Opposée dès-lors à la maison d'Autriche qui régnait en Espagne, en Italie, dans une partie de l'Alle-

magne, la France devait se trouver placée à la tête de ceux, et le nombre en était grand, qui pouvaient craindre ce colosse. François Ier, franchissant les préjugés religieux qui alors avaient tant d'empire, s'allia avec Soliman contre Charles-Quint. Le prince catholique qui donna l'exemple de brûler chez lui les protestans, s'unit avec les Turcs contre l'empereur catholique qui, en Allemagne, se consumait en efforts contre ces mêmes protestans. François était à la fois son allié contre eux, et celui des Turcs contre lui, recevant ainsi de la politique une double direction, et comme une double existence. Les guerres de religion, en détournant toute l'attention de la France sur ses agitations intérieures, la détachèrent pendant long-temps de la politique générale (1).

---

(1) C'est l'effet ordinaire des factions. Elles ne veulent la patrie que comme objet et moyen de domination. A proprement parler, les factions n'ont point de patrie : pour elles la patrie est là où l'on commande, où l'on domine, et c'est pour les factions qu'a dû être inventé l'égoïste axiome : *ubi benè, ibi patria.*

Dans le temps de la ligue on appelait l'Espagne, on lui livrait Paris, on lui abandonnait les conseils de la France,

Elle y rentra sous Henri IV, elle y pénétra plus avant qu'elle ne l'avait encore fait; elle fut à la veille, sous l'inspiration habile de ce prince, de fonder en Europe un ordre général, dont les temps actuels retracent quelques traits. Mais celui de tous qui fit faire les plus grands pas à l'influence française, fut le cardinal de Richelieu, par son action combinée avec les protestans de l'Allemagne et contre les protestans de France. Politique avec les

---

on adressait des notes secrètes *au démon du midi*, à ce roi cruel, à ce tyran atrabilaire qui du fond d'un palais invisible lui-même à tous les yeux, couvrait le monde d'intrigues, de bûchers et de sang. La fronde, fidèle au même esprit, fit de même; mais aussi, infidèle à la patrie, elle appela encore l'Espagne: les envoyés de celle-ci parurent au sein du parlement de Paris. Le cardinal de Retz nous a conservé les notes secrètes par lesquelles ce parti implorait ces nobles auxiliaires, avec le récit de la *mystification* qu'il fit essuyer à ce brave corps, réduit par lui à la honte de recevoir avec pompe le vagabond qui venait de recevoir ses lettres de créance, à la porte du palais, de la main même de ce prélat factieux.

L'histoire des factions n'est partout également que l'oubli de la patrie et l'appel de l'étranger.

uns, prêtre et ministre contre les autres, il montra dans cette double action la sagacité et l'étendue d'esprit qui caractérise le véritable homme d'État. Appelant du fond du nord le grand Gustave et ses illustres compagnons d'armes, il parvint à créer le contre-poids propre à contenir l'Autriche, il fut le véritable fondateur du système européen. Pendant cinquante ans, Louis XIV occupa l'Europe de ses grandeurs, de ses projets, de ses entreprises. Il fallut le génie de Guillaume pour l'arrêter, comme le poids de l'Europe, dirigé par les mains des Eugène et des Malborough pour le faire plier. S'il succomba, ce fut avec gloire, et dans sa chute encore il dota sa famille du trône d'Espagne et d'Amérique ; une grande puissance ne s'éteint pas tout-à-coup : Louis XV, décoré du reflet de la gloire de son prédécesseur, soutint à la faveur de ce crépuscule la considération de la puissance française. L'éclipse ne fut prononcée qu'à l'époque de la paix de 1763, et se compléta entre les querelles des jansénistes et du parlement, et le redoublement des débauches de la fin de ce règne. Le gouvernement d'alors ressemblait à ces hommes qui se plongent dans

l'ivresse pour s'étourdir sur le dérangement de leurs affaires. Ces honteux excès couvrirent d'un voile d'opprobre et d'impuissance les dernières années de Louis XV. Pendant ce temps, Catherine, Frédéric, Marie-Thérèse, disposaient de tout en Europe ; devant ces grands noms tous les autres pâlissaient, l'étoile du nord éclairait seule l'horizon politique, et la France dut reconnaître dans le partage de la Pologne, conçu, arrêté et exécuté à son insu et sous ses yeux, une proclamation formelle de sa déconsidération et de sa nullité. Jamais elle n'avait été bravée aussi ouvertement. Louis XVI avait marché dans de meilleures voies en relevant la marine française, et en contribuant à fonder en Amérique un État sauveur pour le reste de l'Europe, contre la domination exclusive des mers par l'Angleterre. Mais placé sur un terrain qui commençait à frémir de l'embrasement des feux que recélait son sein, ce prince infortuné ne put maintenir l'indépendance de la Hollande contre la Prusse, ni défendre la Turquie contre les aigles de Russie et d'Autriche acharnées sur cet antique allié de la France. Il fallut qu'elle cédât à la Suède, à l'Angleterre,

à la Prusse l'honneur de ramener les dévorateurs à des sentimens plus modérés. A la paix de Teschen, qui termina les contestations pour la succession de Bavière, la France se montra dans l'attitude qu'on lui avait toujours vu garder, chaque fois que l'Autriche avait cherché à empiéter sur les puissances germaniques d'un ordre inférieur. A cette époque l'influence autrichienne n'avait pas encore pris à Versailles l'ascendant qu'elle obtint dans les dix dernières années de ce règne, livré à l'Autriche d'une manière à effrayer beaucoup d'esprits et en égarer beaucoup d'autres. L'alliance avec la Prusse était l'ancienne politique de la France. Cette union résultant de la nature des choses, dans le fait, était la continuation de l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et sa transposition de la Suède à la Prusse qui tenait la place que la première avait occupée. Il fallut qu'une maîtresse et un favori, donné par la muse de la flatterie, vinssent ruiner l'ouvrage de Richelieu et d'Oxenstiern, singulière destinée des ouvrages humains, cruel mais inévitable effet des gouvernemens absolus et affranchis de toute responsabilité, dans lesquels on voit dépendre les résolutions

les plus décisives pour les États des motifs les plus vils, parce qu'ils sont protégés par l'obscurité, et qu'elles sont inspirées et exécutées par des hommes qui ne puisent qu'à des sources corrompues. C'est là qu'était placé le principe d'infériorité de la France avec l'Angleterre : comment avec des plans formés dans cette fange, la France aurait-elle pu soutenir le combat contre un ordre de choses qui appelait à la tête des affaires les Chatam, son fils encore plus illustre que lui, et une foule d'hommes les plus éclairés de leurs nations, qui au feu des discussions publiques, embrasant, éclairant leur propre génie, couvraient de leurs éclairs et protégeaient de leurs forces le pays qui se livrait à leur direction. Si depuis cent ans la France avait joui d'un gouvernement correspondant à celui de l'Angleterre, elle aurait aussi eu ses Chatam et ses Pitt, elle n'aurait rien à envier à la gloire ni aux prospérités de sa rivale. Les hommes ne manquaient pas en France, mais le gouvernement manquait aux hommes qui, pour le servir aussi bien qu'on le fait en Angleterre, n'attendaient que d'être employés. On a eu la preuve de la présence de ces hommes, par la correspondance se-

crète trouvée dans l'armoire de fer. Cet ouvrage, rédigé sous la direction du comte de Broglie, et exécuté par Favier, prouve que le génie politique n'était point éteint en France, et qu'il n'attendait pour se développer que la rupture des entraves qui le retenaient captif.

Le système politique de la France a pris une face nouvelle. Il n'est plus ce qu'il fut avant la révolution, encore moins ce qu'il était sous Napoléon : il ne s'agit plus de ces grandeurs là ; elles sont passées : il faut savoir proportionner ses vœux à ses moyens, et se régler sur eux. Les États qui environnent la France ne sont plus les anciens États qui se trouvaient à ses portes.

Les États qui pouvaient la soutenir ne sont plus les mêmes en eux-mêmes, non plus que par rapport à elle.

Des États rivaux ont acquis des accroissemens immenses. Des États auxiliaires ont baissé dans les mêmes proportions. Les dispositions morales de quelques nations ont aussi subi de l'altération dans leur application à la France.

Tout est donc complétement changé pour elle, et par conséquent elle se trouve dans

une situation politique absolument neuve qui a besoin d'être bien observée et bien entendue pour prévenir les méprises les plus funestes.

L'intérêt de cette question est fort grand. Il ne laisse pas la liberté de se refuser aux développemens propres à la mettre dans tout son jour, et c'est à ce titre que je vais les donner.

CHAPITRE III.

Ancien système de la France sur le continent.

Alliance avec la Prusse contre l'Autriche ; soutien de l'empire germanique contre l'Autriche.

Alliance avec la Suède et la Turquie contre la Russie, et contre elle encore alliance avec la Prusse.

La Belgique et le duché de Luxembourg étaient, sous la main de la France un gage de responsabilité de la conduite de l'Autriche. Ces provinces éloignées ne pouvaient être défendues à temps : les secours devaient venir de loin, une année de guerre absorbait vingt ans des revenus ordinaires; cette espèce de colonie continentale tenait en quelque sorte l'Autriche dans la dépendance de la France. Ce fut pour s'en affranchir que l'Autriche imagina le funeste traité de 1756, cet acte, le chef-d'œuvre de la politique autrichienne, comme le dernier terme de l'aveuglement du cabinet de Versailles. Richelieu, Torcy, d'Avaux

tout ce que la diplomatie française avait compté d'éminent, dut tressaillir dans la tombe, au bruit de ce faux pas de leurs successeurs dans le cabinet de France. L'Autriche, libérée de la surveillance de la France, put se livrer à toutes les satisfactions d'une ambition persévérante. Sûre de l'appui, et au pis aller de la non contrariété de son ancienne rivale, elle n'eut plus qu'à s'occuper des deux grandes puissances du nord, la Prusse et la Russie.

Trop faible pour les contrebalancer seule, avertie par les désastres de la guerre de 1756, elle se mit à pactiser avec elles, et leur tendit la main, en cachant son épée. De là le partage effectué de la Pologne, de là le partage médité et essayé de la Turquie, qui aurait été réalisé sans la vigoureuse opposition de l'Angleterre et de la Prusse. Ce que la France enchaînée par son traité s'était interdit de faire, on vit un faible roi du nord ne prenant conseil que de son courage et de la gravité des circonstances prêt à l'effectuer. Gustave, lancé avec la rapidité de l'éclair contre la dévoratrice de la Turquie, sauvait Constantinople dans Pétersbourg envahi, si des manœu-

vres trop bien ourdies, n'avaient arrêté son élan sublime, et n'eussent fait rebrousser contre lui-même l'arme qu'il dirigeait contre Catherine surprise et fuyante à son tour. Ce fut encore à la Prusse que la France, toujours subjuguée par le même traité, dut céder l'honneur d'arrêter le torrent qui allait engloutir la Bavière, tant s'étendent au loin les conséquences d'un engagement présomptueux ou irréfléchi. C'est du traité de 1756 que date la désorganisation de l'ordre politique de l'Europe, et peut-être une partie de la révolution. Car cette grande violation des règles irrita les esprits, au point de faire prononcer dès ce temps, comme le remarque Burke (1), *le mot de république* : tant était grand le ressentiment causé par vingt années d'abaissement, et de dépréciation de la France et de son cabinet. Pour se relever de sa honte et pour en prévenir le retour, on fut jusqu'à prononcer un nom inconnu, incompatible, impossible : l'excès

(1) Voyez les lettres de Burke sur les négociations de paix avec le Directoire.

d'un côté répondit à l'excès d'un autre côté. Il est en politique des actes fondamentaux, qui, semblables à la clef d'une voûte, ne peuvent être remués sans que la solidité de tout l'édifice ne soit ébranlé.

L'éloignement où la cession de la Belgique a mis l'Autriche, a fait perdre à la France ce moyen de répression contre cette puissance. Il n'existe plus aucun point de contact, aucun intérêt direct entre elles; par une bizarrerie bien marquée du sort, il se trouve que c'est Napoléon qui a mis fin à la rivalité des maisons d'Autriche et de France : maintenant c'est à la Prusse et à la Russie qu'est passé le soin de la surveiller. Même en Italie, la France ne peut atteindre l'Autriche : hors le cas d'une attaque contre le Piémont qui forcerait celui-ci d'appeler la France à son secours, les portes de cette contrée lui resteront fermées, et la séparation entre elle et l'Autriche sera maintenue. On ne verra pas le Piémont livrer passage sur son terrain aux armées de France pour aller attaquer le Milanez, et s'exposer ainsi à fournir le champ de bataille aux deux partis, comme il fit dans les guerres de François Ier et de Henri II.

La France n'a plus en Italie les intérêts qu'elle dut y soigner pendant long-temps, et cela par la suite de la métamorphose qu'a éprouvée ce pays. Les républiques de Gênes et de Venise ont disparu; l'ordre républicain n'existe même plus dans cette contrée si long-temps agitée par la généralité de ces gouvernemens; Lucques même est devenue une principauté; Parme, échappée à la maison de Bourbon, ira grossir les domaines de l'Autriche; Modène a une expectative autrichienne; Naples, Bourbon par les hommes, Autrichien par les femmes, est de plus Autrichien par son territoire, comme Anglais par la mer. La France ne peut y atteindre par mer; sur terre le Piémont et toute l'Italie autrichienne sont interposés entre Naples et la France: celle-ci a bien chez elle les ambassadeurs de la famille de Naples, mais les autres ont les représentans de ce qu'il a de puissance. Tout démêlé, toute action directe est donc impossible de la part de la France avec l'Autriche.

La France a long-temps protégé le corps germanique. Cet attribut lui a échappé, et d'après ce qui s'est passé, il est permis de

conjecturer que de long-temps ce corps ne recourra pas à la France. De ce côté, l'Allemagne se couvre de forteresse, de manière à s'en tenir tout-à-fait séparée, et à rappeler le temps des campagnes de Louis XIV, dans lesquelles une année entière se consumait à prendre une ou deux villes sur les bords du Rhin.

L'influence française en Suisse est sur le même pied qu'en Allemagne. La médiation de Napoléon a été remplacée par celle des puissances coalisées, et de long-temps la France ne jouira d'un crédit véritable en Suisse, chose qui d'ailleurs est pour elle d'un intérêt bien inférieur à celui que la routine faisait supposer à cette influence sur les cantons. La France a dominé en Suisse, elle a laissé échapper le pouvoir, il n'en faut pas davantage pour que ses portes lui soient fermées plus soigneusement qu'à tout autre. C'est la suite nécessaire de toute domination perdue. La crainte donne à l'ingratitude le vernis de la prudence.

La Hollande avait dû à la France la fin de ses pénibles travaux contre l'Espagne, et la reconnaissance de son indépendance : ce fut

l'ouvrage de Henri IV. On reconnaît là le génie de ce prince, et la longueur des vues de son illustre ministère les Sully, les Jeannin, les Villeroi. Les guerres d'orgueil de Louis XIV contre cette paisible république avaient dérangé tous les plans tracés par la sagesse de Henri, et donnèrent la Hollande à l'Angleterre. Le roi Guillaume détestait Louis XIV plus que la France même. Il fit servir son génie contre l'ambition superbe du monarque français encore plus que contre la puissance française. Sa mort n'amortit point les effets de sa haine; elle passa toute entière, et plus âcre encore, à ces fiers grands pensionnaires de Hollande, qui, dans Gertruydenberg, humilièrent si cruellement Louis XIV, et qui, restés les derniers sur le champ de bataille, ne furent détournés d'aller signer la paix à Versailles que par la défection de l'Angleterre. Si le triumvirat d'Eugène, de Malborough et d'Hensius n'eût pas été rompu par des hommes plus politiques qu'eux, c'en était fait de Louis XIV; il subissait en 1712 le sort que Napoléon a éprouvé en 1814.

Depuis cette époque jusqu'en 1756, la

Hollande s'était toujours rangée du côté des ennemis de la France. C'était l'effet nécessaire du voisinage : alors la Hollande, en vertu du traité de Barrières, gardait les frontières des Pays-Bas, et comme la guerre se portait toujours de ce côté, il était tout simple que la Hollande s'y trouvât toujours englobée. Le traité de 1756 la calma et la désarma. C'est le seul bien qu'il ait produit, et la compensation n'était pas trop forte pour tous les maux qu'il faisait d'ailleurs. La Hollande était constituée de manière à ce que le Stathouder fût anglais, et le fond du Gouvernement ainsi que le peuple fussent français. La noblesse, un certain nombre des membres des États et des corporations municipales étaient attachés au Stathouder. Tout le reste penchait vers la démocratie et vers la France. Cette opposition entre la nation et ses chefs ne pouvait manquer d'avoir des suites funestes. Pendant la guerre d'Amérique, la France, sous l'habile inspiration du comte de Vergennes, avait réussi à détacher la Hollande de l'Angleterre, et l'avait fait entrer dans la fédération maritime dont les fondemens se jetaient alors. Il l'avait emporté sur les goûts personnels du

Stathouder qui tenait pour l'Angleterre, et qui dans la direction de la guerre conniva ouvertement avec elle, lors de l'affaire de l'envoi de la flotte à Brest. Dès-lors commencèrent les divisions qui troublèrent cet État.

Les embarras du Gouvernement français ne lui permirent d'agir qu'avec mollesse dans la querelle terminée en 1787 par l'intervention des Prussiens. Pendant que la France présentait des notes et parlait de former un camp à Givet, le duc de Brunswick marchait à Amsterdam, et rendait la Hollande à l'influence anglaise. Le parti français fut abattu jusqu'à l'époque de la révolution, qui lui présenta l'occasion de prendre sa revanche, et de se liguer entièrement avec la France, jusqu'au temps où la Hollande devint une province française : effet inévitable des factions, qui, dans la patrie, ne voient qu'un moyen de domination, et qui aiment mieux la perdre que la laisser à leurs ennemis.

Aujourd'hui tous les élémens de ces anciennes combinaisons ont disparu : il n'y a plus de Hollande, plus de Belgique ; et, sur leur terrain, s'est élevé un État nouveau,

destiné à contenir la France du côté du nord, et à vivre sous la garantie générale de l'Europe. Ce changement a donné une face toute neuve à la politique française de ce côté. Elle ne peut plus y chercher d'agrandissement; elle ne doit songer qu'à les interdire aux autres sur elle-même. Car, sûrement, les empiétemens sur la France par le royaume des Pays-Bas ne seraient pas interdits par l'Angleterre et par la Prusse, comme ils le seraient à la France par ces deux puissances. D'après cet ordre nouveau, deux rapports différens sont établis entre les deux Etats : neutralité sur terre, alliance sur mer. La France et le royaume des Pays-Bas sont entre eux, et par rapport à l'Angleterre, comme la Prusse et l'Autriche sont à l'égard de la Russie, et par les mêmes raisons, l'excès de la puissance de chacune d'elles.

La Prusse était l'alliée de la France. La géographie, cette maîtresse de la politique, avait formé cette alliance. Elles étaient alliées parce qu'elles étaient séparées : elles sont rapprochées, l'alliance est dissoute. Lorsque le cabinet de Versailles faisait le traité de 1756, qui lui donnait pour alliés ses voisins de la

Belgique, et pour ennemis ses anciens alliés d'au-delà du Rhin, il violentait la nature; il devait sentir sa résistance dans les revers qu'il éprouvait, avec la punition de la faute qu'il avait commise. On ne violente pas plus impunément la politique que la nature, et il est des peines certaines attachées à la transgression de leurs lois. Eh bien! le congrès de Vienne a renouvelé, dans cette partie, la faute de 1756, et reproduit la violation de l'ordre naturel des choses : il a sanctionné une des grandes aberrations de la politique de M. Pitt, qui, contre la même nature des choses, avait tendu à rapprocher la Prusse de la France, pour les opposer l'une à l'autre : calcul anti-social dans l'ordre politique de l'Europe, qui provoquait à des renouvellemens de guerres, et qui, en divisant la Prusse en plusieurs parties, l'affaiblissait de manière à la rendre presque nulle contre la Russie. Par le transport d'une moitié de la Prusse aux portes de la France, par cette *juxtà-position* auprès d'elle, il se trouve que cette puissance a pris, à son égard, la place que l'Autriche occupait depuis un siècle, et celle que l'Espagne avait remplie pendant deux cents ans. Il n'y a qu'à

voir ce qui, dans tout cet intervalle de temps, s'est passé entre ces puissances, pour être à portée d'apprécier la nature de pareils rapprochemens. L'alliance de la Prusse avec la France est donc rompue par la nature des choses : elles sont voisines, elles ne peuvent être alliées. La Prusse, toute ouverte du côté de la France, ne peut que convoiter quelques lambeaux de ses propriétés, pour en revêtir sa propre nudité. Elle en a donné la preuve par la prise de Saarlouis. Elle ne pourrait qu'aider le royaume des Pays-Bas à s'accroître encore des dépouilles de la France, parce que cet État est moins imposant pour elle que ne l'est la France; et si alors les deux États établissaient entre eux le judicieux et probe système des accroissemens proportionnels, système qui a coûté à la Pologne son existence, il faudrait que les frontières de la France reculassent d'un côté autant que de l'autre. Voilà ce qu'a valu à la France *la politique sentimentale et consanguine*. Il n'est plus qu'un cas où la France se rangerait comme naturellement aux côtés de la Prusse, celui où la barrière du nord de son côté serait trop fortement ébranlée : par-tout ailleurs il y a divorce

entre les deux Etats. Dans le cas de démêlés entre l'Autriche et la Prusse, tout interdit à la France d'intervenir. Celle-ci, avec la partie de la confédération germanique qui lui appartient, sera toujours assez forte contre l'Autriche : car la Prusse aura toujours des alliés en Allemagne, et l'Autriche n'en aura jamais. La France n'a pas à se remuer pour des différends qui devraient être vidés sur les frontières de la Silésie et de la Bohême; et dans le cas où l'un des deux contendans menacerait d'opprimer, ce serait à la Russie à rétablir l'équilibre.

Le système actuel de la France, à l'égard de la Prusse, est donc aussi simple, quoique dans un sens opposé et que l'on peut dire inverse, que l'était son ancien système. Alors il était tout d'alliance; aujourd'hui il est tout d'éloignement : ce qui ne veut pas dire que les deux Etats doivent ressentir des dispositions hostiles l'un contre l'autre, et cultiver pour ainsi dire des inimitiés; à Dieu ne plaise que cette idée puisse jamais se présenter; mais seulement que la nature des choses et la force des intérêts n'établissent entre eux aucun motif de rapprochement, et qu'au

contraire elles en ont créé beaucoup capables de les éloigner.

Ainsi la Prusse d'entre Meuse et Rhin sera moins favorable au commerce français que ne l'étaient une multitude de petits princes qui n'avaient pas les douanes de la Prusse, qui ne supportaient pas les mêmes charges qu'elle, qui n'étaient pas occupés de favoriser les produits de l'industrie et du sol germanique, comme la Prusse ne peut manquer de le faire. Les calculs et l'administration d'un grand Etat tel que la Prusse qui a besoin de féconder toutes les branches de ses revenus, ne peuvent pas ressembler à ceux des princes qui étaient comme en dehors de la politique. L'alliance de la France et de la Suède date de loin. Elle eut d'abord pour objet d'opposer une barrière contre l'Autriche. Que les temps sont changés! Les dangers et l'ennemi sont ailleurs; ce ne serait plus dans les plaines de la Germanie que de nouveaux Gustave auraient à se rencontrer avec les armées françaises en présence de l'Autriche: ce n'est plus par terre qu'elles pourraient agir ensemble; mais il faudrait que la réunion se fit sur les rivages mêmes de la Baltique. La création de la Russie, son appa-

rition colossale sur la scène de l'Europe ont tout changé. La France et la Suède n'ayant rien à s'envier, rien à se demander, pas plus en Europe que dans les colonies, toutes deux riches de produits différens, ne renferment entre elles aucune cause d'exclusion, et en présentent mille de rapprochement. L'aiguille aimentée n'est pas attirée plus sûrement vers le pôle, que la France ne l'est vers les puissances du nord qui sont inférieures à la Russie. La même chose doit être dite du Danemarck, mais dans la mesure de ses forces, qui sont loin de correspondre à celles de la Suède. Le nouveau système maritime dans lequel la France est forcée d'entrer, la porte vers l'alliance de la Suède et du Danemarck. Ces puissances sont inférieures en marine avec l'Angleterre; dès-lors elles appartiennent à la fédération, dont le chef approche le plus en puissance de l'ennemi commun, et qui présente un plus grand nombre de moyens de le balancer. Or, à qui ce rôle convient-il mieux qu'à la France, qui, étant la plus forte entre les inférieures en marine, est leur centre naturel, et l'on pourrait dire la capitale des neutres.

Tout ce qui vient d'être dit se rapporte à la division continentale du nord. Voyons maintenant ce qui se passe dans celle du midi par rapport à la France.

Elle contient l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

La France n'a plus rien à faire en Italie : l'influence qu'elle y a exercée est précisément ce qui l'en fait bannir dans ces nouvelles circonstances. Le cœur des peuples est bien pour la France ; mais plus ils lui appartiennent, moins les Gouvernemens sont pour elle; plus elle y a laissé de souvenirs, moins elle doit y compter sur leurs affections. Ils ne s'adresseraient à elle que dans le cas de grande crainte contre l'Autriche ; une terreur plus forte imposerait silence aux autres terreurs : dans ce cas même, il faudrait voir jusqu'à quel point l'intérêt commanderait à la France d'intervenir; car que l'Italie soit un peu plus ou un peu moins autrichienne, que ce pays compte quelques inutiles de plus ou de moins, en quoi cela intéresse-t-il la France ou même l'Europe, au bonheur desquelles ils ne contribuent en rien ? car telle est la nature de ces petits États, fardeaux pour

tous, soutiens pour aucun. Est-il d'ailleurs prouvé jusqu'à quel point il importe à l'Autriche d'étendre sa domination en Italie, et si une trop grande masse d'Italiens serait une force plutôt qu'un danger?

Il fut un temps où la France avait la charge de la protection des duchés de Parme et de Plaisance, comme appanage de famille. Ce petit État participait aux effets et aux affections du pacte de famille qui subsistait entre la France et l'Espagne. Ce pays ne pouvait rien pour la France, sous aucun rapport. Naples ne lui servait pas davantage. Cet Etat ne s'attaque pas plus qu'il ne se défend par terre; c'est par mer, c'est de là que peuvent lui venir les secours et les dangers. Lorsqu'une capitale, qui est presque tout l'Etat, se trouve placée à la portée du canon d'une flotte ennemie, cet État appartient à celui qui peut lui montrer cette flotte. Soixante ans d'expérience ont appris qu'en définitive c'était à l'Angleterre que Naples finissait par rester, et qu'il y avait entre les murs de cette ville et l'arsenal de Portsmouth un pacte de terreur capable d'annuler tous les pactes de famille : ces derniers ne prendront de valeur véritable que

par la ratification confirmée dans les arsenaux de Brest et de Toulon; car tant qu'ils seront inférieurs avec ceux de la Tamise, le pacte de famille restera caduc.

Il en est de même pour l'Espagne. Sûrement la France ne songe pas à l'attaquer par terre : ce qui s'est passé dans ces derniers temps est le produit de circonstances extraordinaires : mais le système est rétabli tel qu'il exista depuis Philipe V; et le fond de ce systême est la paix avec la France. De même l'Espagne ne peut être attaqué par aucune puissance continentale, la France lui sert d'avant mur et de bouclier. L'Espagne est une espèce d'île continentale : la politique a complété à son égard l'œuvre de la nature. L'exemple de Napoléon à dû apprendre que s'il n'est rien de plus facile que d'entrer en Espagne, il n'est rien de plus difficile que de s'y soutenir et d'y subsister, et rien de plus impossible que d'en sortir. Napoléon s'est chargé de constater qu'il existait en Europe deux États inattaquables, l'Espagne et la Russie : l'une par l'étendue et le climat, l'autre par les mœurs des habitans. Autant vaut aller en Turquie qu'en Espagne.

L'inimitié de l'Espagne contre la France, éteinte par l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, avait coûté cher à toutes les deux ; ce qui prouve bien que les haines n'étaient point dans les choses, mais dans les hommes, puisque le changement de ceux-ci a suffi pour amortir ces animosités, après et malgré trois cents ans de combats. L'amitié de l'Espagne a été inutile à la France, et l'amitié de celle-ci a été funeste pour l'Espagne, tant les élémens de cette union si vantée sont fautifs. La raison en est bien simple : c'est que les deux États ne se touchent et ne se soutiennent que par leur partie faible, ce qui est contre la nature de toute bonne et solide alliance. La partie forte de la France, c'est la terre et son armée; la partte faible est la mer et sa flotte : eh bien, ce n'est que sur mer et avec leurs flottes que l'Espagne et la France peuvent se réunir et s'appuyer ; ce n'est que contre l'Angleterre qu'elles peuvent agir, et dans ce cas leur union présente le spectacle de la réunion de deux faibles contre un fort et plus fort qu'eux, soit ensemble soit séparément, et qui par conséquent ne peuvent se réunir que pour re-

cevoir des coups en commun. Soixante années de malheurs sont les témoins irrécusables de cette assertion.

Dans la guerre de 1740, les armées de France et d'Espagne réunies enlevèrent Naples et Parme à l'Autriche, et les firent passer à des membres de la famille de Bourbon. L'alliance se trouva avoir de la force, parce que chacun de ses membres agissait avec sa partie forte, son armée; mais dans la guerre de 1756, le cabinet de Versailles ayant cru bien faussement ramener à lui la fortune, en faisant avec l'Espagne le pacte de famille, il se trouva qu'il n'avait fait qu'associer son malheureux allié à ses propres disgrâces, parce que ni l'un ni l'autre ne pouvaient agir avec leur force véritable, n'ayant à opposer à la partie forte de leur ennemi, que ce qu'il y avait de plus faible en eux; il établissait ainsi une lutte toute entière à son avantage. Il était évident que l'Espagne et la France ne connaissaient ni leur fort ni leur faible, ni le principe véritable des alliances; aussi est-il toujours arrivé que l'Espagne a succombé dans ses réunions avec la France, et que l'Angleterre eût été bien fâchée de ne pas

rencontrer dans cette union l'Espagne qui n'y pouvait entrer que comme une proie pour elle. On profita du profond ressentiment que Charles III, roi d'Espagne, avait conservé contre les Anglais, pour les menaces de bombardement que l'amiral Mathews lui avait fait craindre, lorsqu'il était roi de Naples, pour porter ce prince à une alliance qui évidemment ne pouvait que tourner contre l'Espagne.

Dans la guerre de l'Amérique, la réunion tant célébrée des deux flottes ne put ni faire atteindre les côtes de l'Angleterre, ni empêcher le ravitaillement de Gibraltar, ni laver l'affront du 12 avril. Ce n'est pas le poids de cette coalition, mais la nature des choses qui a décidé l'indépendance de l'Amérique. Sans elle, il y aurait eu une ou deux campagnes de plus, mais le résultat, pour être moins rapproché, n'était pas moins certain.

On a parlé des avantages commerciaux que la liaison de l'Espagne avec la France avait apporté à celle-ci. Rien n'est plus irréfléchi que cette assertion.

En Amérique la France ne jouissait d'aucun avantage commercial : elle était exclue à

l'exemple et à l'égal de tous les autres peuples; car ce pays se trouvait sous les lois les plus sévères de l'exclusif. Les étrangers n'y pénétraient que par le commerce interlope, dont alors, comme aujourd'hui, les bénéfices revenaient à l'Angleterre. Par le traité de l'Asiento, l'Espagne avait cédé à l'Angleterre le privilége exclusif de la fourniture des nègres pour ses colonies ; commerce immense : c'était encore l'Angleterre qui retirait les principaux profits des défectuosités du tarif de 1778, donné par l'Espagne à ses colonies. Ainsi la France ne faisait que glaner là où l'Angleterre moissonnait largement; elle comptait quelques minces profits là où l'Angleterre puisait des millions. Si les provinces méridionales de la France entretenaient des relations avantageuses pour elles avec l'Espagne, elles n'étaient pas l'effet politique de l'alliance ou de la faveur personnelle de l'Espagne, mais celui du voisinage, et de la différence de l'industrie et de l'activité des deux peuples. La nature et l'intérêt formaient ces liens, et point du tout les préférences accordées par la politique. Il est naturel d'emprunter ce qui manque chez soi aux lieux les plus voi-

sins et les moins chers ; de même il est naturel que le travail fournisse à la paresse plus qu'il n'en reçoit : il n'y avait pas d'autres sources d'avantages respectifs entre la France et l'Espagne. Cadix recevait les produits des manufactures anglaises, comme ceux des fabriques françaises ; Cadix renfermait dix maisons anglaises pour une française ; tout était donc égal des deux côtés, et l'état de la civilisation s'opposera désormais à ce que la France jouisse d'aucun privilége, car il n'y aura plus de peuples privilégiés : les priviléges passant des hommes aux choses ne s'attacheront plus qu'à la bonne marchandise et au bon marché, et l'une des plus grandes aberrations sociales se trouvera ainsi réformée.

L'alliance de l'Espagne n'importait donc en aucune manière à la France ; elle n'a pas amélioré la situation de cette monarchie : elle a été à la veille de la compromettre grièvement en plusieurs occasions ; en 1770, pour la querelle des îles Malouines ; en 1790, pour celle du Noutka-Sound. Vingt années d'alliance dans le cours de la révolution n'ont servi de rien à la France ; et si elle lui a été inutile, en revanche elle a ruiné l'Espagne,

et a fini par lui coûter l'Amérique. Pendant tout ce temps, les ports d'Espagne furent bloqués, le commerce interrompu, toutes ses flottes battues ou détruites, des positions insulaires, telles que la Trinité, occupées. L'Espagne, qui n'avait pu se défendre contre la France, n'a pas mieux réussi contre l'Angleterre, et n'a pu à son tour défendre la France contre elle. Alors sont arrivées les grandes catastrophes de Bayonne, qui, peut-être, n'auraient jamais lieu sans cette fatale alliance qui donna à la France le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Espagne.

C'était donc un article très-défectueux de la politique française que celui de son alliance intime avec l'Espagne; mais ce qui n'était que superflu ou mauvais dans ce système, est devenu intolérable, incompatible dans le nouvel état des choses.

D'après l'ancien, la France avait intérêt à conserver l'Amérique à l'Espagne, et cela d'une manière exclusive; maintenant le même intérêt veut qu'elle travaille à l'en détacher. Alors l'Amérique était une colonie espagnole; maintenant il faut empêcher qu'elle n'achève de devenir une colonie anglaise. L'Espagne

est impuissante à reprendre ses colonies, comme elle le serait à les contenir si elle venait à les reprendre. Elle s'épuise dans une lutte inégale, et par là même désastreuse : elle finira par se faire exclure de l'Amérique, et pendant ce temps l'Angleterre, non pas avec des secours du gouvernement, mais avec ceux des particuliers, s'établit dans l'Amérique du sud, de manière à lui donner des liens impossibles à rompre, quelques événemens qui aient lieu. Les particuliers en Angleterre font pour l'Amérique du sud ce que la France, comme gouvernement, avait fait pour celle du nord. Lorsque l'Amérique sera remplie d'établissemens de commerce anglais; lorsque, par la culture soignée de ses besoins et de ses dispositions, l'Angleterre sera entrée bien avant dans les cœurs, dans les goûts et dans les affections de la population américaine, qui ira la supplanter, la chasser, lui enlever cette crême des produits de l'Amérique qu'elle a l'art d'attirer à elle comme celle de tous les commerces de l'Univers? A cet égard, la politique française fait manifestement fausse route, et suit les erremens du congrès de Vienne qui la conduisirent à préférer l'inutile

Saxe à la dangereuse Prusse. La politique française se montre éloignée de la révolution de l'Amérique; elle la combattrait au nom de la légitimité et des liens de famille, si les moyens ou le temps lui permettaient de le faire. La France n'ayant rien à demander à l'Espagne, rien à en attendre, rien à craindre d'elle, se trouve dans la position la plus favorable pour ramener son allié à la raison, sur le grand drame de l'Amérique, qui renferme l'avenir de l'Univers. Personne n'est placé aussi heureusement que la France pour agir avec efficacité sur les conseils de l'Espagne, et pour y faire pénétrer les lumières qui manquent chez elle. La France doit s'attacher à faire bien entendre à l'Espagne de quel intérêt il est pour elle de conserver ses forces propres, de ne pas épuiser non plus celles de l'Amérique, comme de ne pas stériliser les champs, aliéner le cœur des habitans, et les donner ainsi à l'Angleterre, qu'un jour leur réunion commune doit servir à réprimer. Il faut ouvrir devant les yeux de l'Espagne, blessée dans son orgueil, comprenant mal ses intérêts, ne considérant que le passé et le présent, il faut, dis-je, ouvrir les portes

de l'avenir, le lui dévoiler sans ménagement, comme sans crainte, car ce n'est qu'ainsi que l'on peut la servir, et lui montrer, dans un sacrifice devenu indipensable, les élémens de sa régénération propre, à côté de ceux de la libération maritime de l'Europe, qui ne peut plus venir que de l'Amérique.

Voilà les hautes considérations par lesquelles la France doit chercher à agir sur l'Espagne, en laissant à l'écart les considérations secondaires qui ne présentent aucune ressource contre le mal actuel, telles que sont le désagrément attaché au désistement d'une propriété comme l'Amérique, la légitimité, le ressentiment contre la révolution, des appréhensions contre l'encouragement donné à l'essor de nouvelles indépendances. Il faut savoir se dire que tout ce qu'on peut ressentir comme homme n'empêchera rien, ne changera rien dans l'ordre politique; que depuis quarante ans l'Angleterre a bien su dévorer le chagrin et l'humiliation qui lui sont venus du côté de l'Amérique du nord, qu'elle a bien fini par reconnaître libre; et qu'enfin, lorsqu'on ne peut arrêter ou changer la destinée, le courage n'est plus de con-

tinuer à s'opposer sans raison, mais d'accepter ses arrêts de bonne grâce, comme l'homme au cœur intrépide voit venir et reçoit le coup qui doit le renverser.

L'Espagne doit voir que, pour elle comme pour la France, il n'est plus que ce moyen de rentrer avec quelqu'éclat dans la carrière de la haute politique dont l'état général du monde les détourne toutes les deux sur le continent. Depuis la guerre de la succession d'Espagne, le Portugal est devenu ennemi de la France, ou tout au moins étranger pour elle. Il suffisait que le trône d'Espagne fût occupé par la maison de France, pour que l'alliance entre elle et lui se trouvât rompue. Cette alliance était cimentée par l'opposition de la France avec l'Espagne gouvernée par des princes d'Autriche : dès que la France prenait leur place, elle devait prendre avec elle les inimitiés qui s'y trouvaient attachées. Cette conséquence découlait des règles générales des alliances que la raison prohibe lorsqu'elles ne sont point pleines et entières, et qu'elles n'excluent pas tous les ennemis de ses alliés. Il était évident que la maison de Bourbon sur les deux trônes de France et d'Espagne

donnait la maison de Bragance à l'Angleterre. A la place de cette maison, tout autre eût fait de même, en se réglant d'après les seuls intérêts du pays. Ainsi la succession d'Espagne attribuée à la maison de Bourbon avait changé tous les rapports entre la France et le Portugal. D'alliés, ils étaient devenus ennemis. Aussi on vit deux fois la France attaquer le Portugal de concert avec l'Espagne, sans aucun intérêt, et deux fois aussi l'on vit l'Angleterre voler à son secours. En 1756, par suite du pacte de famille, un corps français fut réuni à l'armée espagnole qui menaçait le Portugal. Ce n'était pas à celui-ci que l'on en voulait personnellement, on considérait en lui l'allié de l'Angleterre, et l'on espérait, en l'attaquant, forcer celle-ci à lâcher prise sur les colonies qu'au moyen de sa marine supérieure elle enlevait successivement l'une après l'autre. Ce calcul n'eut pas plus de succès que tous ceux que l'on faisait alors, car, 1° les Anglais réunis aux Portugais sous les ordres d'un homme de génie, le comte de la Lippe, arrêtèrent l'armée combinée de France et d'Espagne; 2° dans le cours de la révolution, la France et l'Espagne ont en-

vahi le Portugal, ont forcé le souverain de ce pays à chercher un asile en Amérique, et quoique la possession transitoire du Portugal soit devenue pour tous les deux une source de grandes défaites, elles n'ont pas moins donné ouverture à deux grands changemens, l'un en Amérique et l'autre en Europe, par l'érection du royaume du Brésil, et par la perte que le Portugal a faite du souverain. Par là, cet État a subi une métamorphose complète; il est tombé dans un ordre de choses indéfinissable, devenu colonie de métropole, tributaire de celui dont il fut souverain, gardé par une armée étrangère, trop fort pour être assujéti par sa nouvelle métropole, trop faible pour résister à ses gardiens étrangers, regrettant son passé, mécontent de son présent, inquiet de son avenir; si la France n'avait rien à démêler directement avec le Portugal, vassal de l'Angleterre, elle a encore moins de rapports avec le Portugal, province du Brésil, et factorerie anglaise.

La France, comme on l'a déjà indiqué, n'a plus d'objets directs à traiter en Italie. Le souverain du Piémont sera toujours là pour exercer à son égard les fonctions de geolier

des Alpes; il irait jusqu'à appeler l'Autriche pour l'aider à les garder. Il ferait de même contre l'Autriche, et s'appuirait de la France pour contenir l'Autriche. Ainsi il agira toujours défensivement soit contre l'une soit contre l'autre. La France avait multiplié les liens de famille avec celle qui règne en Piémont. Ces alliances n'avaient point rempli le but politiqne que l'on s'était proposé en les formant, ni prévalu sur les plans habiles et calculés d'après les règles sûres, qui sont des besoins de première nécessité pour les États faibles qui se trouvent comme enclavés entre des États beaucoup plus forts qu'eux. Le Piémont avait été gouverné avec beaucoup de sagesse et de paternité par une longue suite de souverains, princes habiles et économes. Dans la guerre de la succession d'Espagne, le duc de Savoie ne balança point à prendre parti contre les États où régnaient ses deux filles. Il dut à ce parti dicté par une politique transcendante, l'accroissement de son titre et celui de ses domaines. Maintenant que toute la haute Italie est devenue autrichienne, le Piémont est allié naturel de la France, parce que les Alpes interposent

entre les deux États une grande barrière, qui manque du côté des possessions autrichiennes. Il ne serait pas donné à la France de pouvoir enlever un pouce de terre au Piémont ; tout se réunirait pour l'en empêcher. Mais ce qui lui serait défendu à elle-même, elle doit de son côté le défendre aux autres, et s'opposer à ce que le Piémont souffre la moindre diminution. Cet État, comme le royaume des Pays-Bas, a donc dans l'ordre général des garanties de stabilité.

La France n'a point d'intérêts à discuter avec la Toscane, l'État de Parme, celui du Pape, non plus qu'avec le royaume de Naples. Les deux premières sont comme des appendices de l'Autriche. Naples a des affections françaises, et des craintes anglaises. La France ne pourrait aujourd'hui communiquer avec Naples que par mer, route chère, souvent interdite, qui ne prête pas à l'envoi de corps nombreux et dans laquelle on retrouverait encore l'Angleterre. L'occupation de Malte, des îles ioniennes assurent à celle-ci la prépondérance sur Naples ; elle domine la Méditerranée des trois grands points dont elle s'est ménagé la possession, Gibraltar,

Malte, Corfou : elle a possédé Minorque ; si elle lui revient encore, cet accroissement de points d'appui insulaires, dépendant entièrement de la marine, soit pour l'attaque, soit pour la défense, combiné avec l'accroissement de la marine anglaise, feront de la Méditerranée une rade anglaise.

En recherchant quels intérêts peuvent unir la France à Naples, on n'en trouve aucun. Ce pays ne lui présente que de tristes souvenirs d'histoire, des exemples de domination effacée presqu'aussitôt qu'établie : Naples est une étoffe sur laquelle l'empreinte française ne reste pas.

L'influence française fut toujours grande à Rome. Là était le siége de trois factions, celles de France, d'Espagne, et d'Autriche : surtout elles mettaient leur art à se ménager la nomination d'un pape à leur convenance. Il entrait dans cette conduite plus de routine que de calcul, car depuis long-temps Rome n'avait plus d'importance ou de signification politique. En considérant à quoi, dans l'ordre politique, se rapportait l'action de Rome, on n'aperçoit pas la raison du prix que l'on mettait à cette liaison. Cela n'était bon qu'à donner

à Rome, flattée de cet hommage d'habitude, mais égarée sur sa nature, une idée exagérée de son importance, et à la rendre difficultueuse; une indifférence respectueuse dans l'ordre politique était la seule conduite raisonnable à son égard; elle ne valait pas mieux que cela : puisque le temps des Jules II, des Léon X, des Sixte-Quint était passé, pourquoi se régir comme s'il existait encore? Le temps a rabaissé la thiare au niveau des autels, et au-dessous des trônes du monde.

Maintenant que l'Autriche occupe toute l'Italie supérieure, la nature des choses donnerait Rome à la France, seule capable de la défendre contre ce puissant voisin. C'est sur les rives du Pô, l'une autrichienne et l'autre papale, que l'alliance avec la France a éte signée; mais les effets du sentiment qui porte Rome vers la France seront comprimés par le souvenir de ce qui s'est passé dans ces derniers temps, et par les terreurs qu'inspire toujours un voisinage immédiat du poids dont est celui de l'Autriche. Dans cette union, tout l'avantage serait du côté du pape, car, qu'importe à la France que les domaines de l'église soient plus ou moins étendus? Le sistème général de l'I-

talie ayant été manqué, quelques taches de plus ou de moins ne font plus rien à l'ensemble du tableau. Le pape, comme chef du culte catholique, est, pour la France, d'un grand intérêt, qui prend sa source dans le mélange du spirituel avec le temporel ; mais comme prince temporel, il est entièrement nul à son égard.

La Turquie était le plus ancien et le plus fidèle allié de la France. Cela devait être lorsque celle-ci combattait l'Autriche, ennemie du croissant, lorsque les deux États se touchaient en Belgique et sur d'autres points : mais depuis que de grandes distances les séparent, la nécessité de cette connexion ne se fait plus ressentir. On pouvait être allié des Turcs, lorsque leur civilisation n'était pas restée en arrière de celle de l'Europe dans des degrés qui les séparent d'elle presque autant que la Chine l'est de cette contrée : alors l'État avait de la force et une vigueur réelle quoique désordonnée. Mais depuis que par l'effet d'un ordre stationnaire, et de répulsion pour toute espèce de changement, la Turquie est restée au milieu du mouvement général de l'Europe, dans l'état qui,

sous les Sélim et les Amurath la rendait formidable ; cette puissance a perdu toute son énergie et toute son importance. La Turquie d'aujourd'hui est à l'Europe, ce que l'Espagne se trouve y être ; Charles-Quint y reconnaît sa monarchie, comme Soliman la sienne. C'est tout au plus si dans le cas du besoin d'une ligue générale contre la Russie, on pourrait faire entrer la Turquie comme nombre : tel est l'effet nécessaire de tout retard en civilisation : il donne des désavantages immenses à l'égard de ceux qui ont su s'en préserver.

Pendant plusieurs siècles la France attacha une grande importance au commerce du Levant, dans lequel elle primait, et les Turcs ses alliés la faisaient jouir d'avantages particuliers. Cette époque avait précédé celle de la création de la grande puissance navale et industrielle de l'Angleterre. Mais depuis que l'une et l'autre ont pris l'essor qui domine le monde, les choses ont dû changer. L'Angleterre s'est établie de manière à dominer la Méditerranée. Elle en garde l'entrée par Gibraltar, le centre par Malte ; Corfou lui donne l'Adriatique et toute la côte occidentale de la Turquie d'Europe. Les Turcs, encore plus que les

autres hommes, se conduisent par la crainte plutôt que par l'amour, et l'Angleterre est seule à craindre dans la Méditerranée : elle qui en est si loin, seule a eu l'art de s'y établir par ses possessions insulaires, bien au-dessus des puissances qui en possèdent les rivages. Ainsi, la France et l'Espagne, avec une grande partie de leurs côtes tournées vers la Méditerranée, n'y exercent pas la dixième partie de l'influence qui appartient à l'Angleterre aux mêmes lieux dont la nature l'a placée si loin ; mais l'art politique a compensé l'œuvre de la nature et comblé les distances. L'expédition d'Égypte avait aliéné le Divan de la France. Les ennemis de celle-ci lui firent voir dans cette entreprise une agression faite au milieu de la paix, et dans l'Angleterre un appui. La liberté donnée par Napoléon à la Russie d'attaquer la Moldavie en 1807, acheva de porter la Turquie dans une direction entièrement anglaise. L'Angleterre s'entremit pour lui obtenir la paix en 1812. Depuis ce temps le pavillon anglais n'a pas cessé de dominer dans toutes les mers de l'empire ottoman. Il n'en fallait pas davantage pour annuler la puissance française aux yeux des Turcs, et dans l'état

actuel de l'Europe, il est bien évident que la France n'a pas d'influence à Constantinople, qui est sous le triple joug de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Mais il est une autre sphère politique dans laquelle la France est appelée à jouer un grand rôle ; exclue, hors les cas extrêmes, de la politique continentale, là elle se trouve au premier rang, que dis-je, au centre même de la politique européenne, dont elle forme le pivot. On entend que je veux parler du rang que la nature des choses assigne à la France dans l'ordre maritime de l'Europe. C'est elle qui en fait le fond et comme le nœud avec toutes les puissances maritimes. On les voit portées par cette nature des choses à se grouper autour de la France comme autour d'un centre commun. Depuis le fond de la Baltique jusqu'à celui de l'Adriatique, il n'est pas un seul vaisseau qui ne soit en alliance permanente avec tout vaisseau français ; et, chose singulière, mais vraie, les combats entre les armées continentales des diverses puissances, ne romperaient point l'alliance entre leur marine, parce que, quelque chose qui se passât sur terre, l'ennemi commun ne s'en retrouverait

pas moins sur mer. C'est la supériorité de la marine anglaise qui a créé ce rapprochement et le contrastè de ces deux positions.

J'ai montré l'Europe continentale dressée toute entière contre la Russie : ici l'on aperçoit de même tous les États maritimes en opposition contre l'excès de la force de l'Angleterre. Ce sont les deux colosses qui menacent, enchaînent et peuvent écraser tout. Il faut donc agir envers l'un comme envers l'autre : car, de part et d'autre, il y a danger imminent. Encòre est-il bien plus grand du côté de l'Angleterre ; car enfin, on peut atteindre la Russie, on peut lui reprendre une conquête : celle-ci ne peut enlever une colonie à personne ; tout son pouvoir sur le commerce n'est que négatif, et consiste uniquement à prohiber ou renchérir. Mais par où saisir l'Angleterre, toucher aux conquêtes qu'elle a une fois placées sous la sauve-garde de son redoutable trident ? Ne dispose-t-elle pas de tout l'ordre colonial ? N'a-t-elle pas le pouvoir d'interrompre les relations commerciales, et de les forcer de prendre la direction de ses ports et de ses comptoirs ? L'Angleterre ne peut rien contre les grandes masses continentales, il

est vrai; mais elle peut tout contre ce qui les anime et les vivifie. Immense et redoutable privilége que celui de cette marine qui donne à celui qui en jouit la force d'enserrer dans ses bras le monde entier, lorsqu'il habite une île; de là il plane sur l'univers, comme l'aigle, du haut de son aire inaccessible, promène son vol menaçant sur les plaines de l'air, et fond sur les campagnes. Eh bien! c'est à cet esclavage maritime de l'Europe et du monde que la France est destinée en première ligne à résister. C'est distinctement à elle que s'attache le premier anneau de l'union libératrice des mers. Le prétexte assigné pour amener la France à conclure le traité de 1756, fut la facilité qu'il lui présentait de tourner toutes ses forces du côté de la mer. L'accroissement de la puissance maritime de l'Angleterre la force à rentrer entièrement dans ce système et à s'y concentrer. L'ordre du continent, qui la condamne à l'inaction, la rejette dans cette opposition capitale contre l'Angleterre. Par sa position au centre de l'Europe maritime, la France est à portée de prêter la main à toutes les marines de cette contrée. Depuis Cadix jusqu'à Ar-

changel, tout par la force des choses, fait partie de cette fédération; tous, comme la France, n'ont plus qu'un intérêt maritime, la libération des fers de l'Angleterre. Mais cette grande fédération, quelle que soit sa force, serait encore impuissante, tant l'Angleterre est forte par sa position, par le nombre de ses vaisseaux, par son habileté à les diriger, par la multitude et la force des points insulaires qu'elle occupe, comme par les stations qu'elle a eu l'art de se ménager partout, si, de plus, elle n'était pas appuyée par l'Amérique. C'est là que se trouve le levier qui, réuni aux marines de l'Europe, doit rompre toutes les chaînes, et affranchir toutes les mers.

L'Amérique est appelée vers la mer par tous les mobiles qui y ont attiré l'Angleterre elle-même. Son littoral est immense; ses marins, avec du sang anglais dans les veines, réunissent tous les attributs qui rendent si redoutables les navigateurs qui font la force de l'Angleterre. Celle-ci et l'Amérique du Nord, forment une même famille habitant deux mondes différens, dont des intérêts contraires font deux mondes opposés pourvus de moyens égaux.

L'Angleterre a de grands ménagemens à observer à l'égard de l'Amérique, car elle dépend plus d'elle que celle-ci ne dépend de l'Angleterre; le commerce anglais a plus besoin du commerce de l'Amérique, que l'Amérique n'a besoin de ce commerce ; car elle a pour y suppléer tous les commerces du monde, au lieu que l'Angleterre ne trouverait pas une autre Amérique. Cet article est prédominant dans les conseils de l'Angleterre. Par sa grande colonie du Canada, par l'Acadie, par Terre-Neuve, l'Angleterre touche à l'Amérique et dépend d'elle. Avec le temps, elle ne pourra se soustraire aux influences qui résulteront nécessairement de l'accroissement de la population et du commerce de l'Amérique. Lorsque dans cinquante ans, dans cent ans, les États-Unis auront acquis une population de quarante, de cinquante, de cent millions d'habitans, comment l'Angleterre défendra-t-elle ses possessions adjacentes?

L'alliance de la France avec l'Amérique est donc dans ses intérêts au premier chef; il y a plus, c'est qu'elle doit faire avec l'Amérique du Sud et avec le Brésil, ce qu'elle ne

peut manquer de faire avec l'Amérique du Nord, et toujours par la même raison et dans le même sens, la libération générale des mers. La force de l'Angleterre consiste à n'avoir qu'à agir sur des points rapprochés d'elle, tels que Cadix, Brest, et les ports de France ou de l'Espagne. Dans ce cas, c'est presque de ses propres ports qu'elle bloque ceux des autres. Mais lorsqu'elle se verra contrainte de disséminer ses escadres sur toutes les mers, de surveiller à la fois tous les rivages de l'Europe et de l'Amérique, cette puissance, si redoutable par la proximité et la réunion de ses forces, se trouvera les perdre, comme un faisceau rompu perd la sienne. L'art de l'Europe est donc d'accroître l'Amérique comme son auxiliaire. Par conséquent, la France, chef de la confédération maritime européenne, fait fausse route toutes les fois qu'elle retarde les progrès de l'indépendance d'un point quelconque de l'Amérique, puisque de ce point doit sortir un libérateur pour elle et pour l'Europe. C'est ce qui rend si déplorable, et si pénible à observer, la direction actuelle de la politique française à l'égard de l'Amérique-Sud. Ce n'est pas ainsi qu'Henri IV faisait à

l'égard de la Hollande, ni Richelieu avec la ligue protestante d'Allemagne. De son temps il ne manquait pas d'hommes qui se scandalisaient de l'alliance du roi très-chrétien, sous l'inspiration d'un cardinal, avec les objets de l'horreur des catholiques et des anathèmes de Rome; mais la saine politique l'emportait sur les considérations secondaires. Elle devrait agir avec la même force dans les nouvelles circonstances où la France se trouve placée; au lieu qu'en s'en écartant, elle donne la préférence à des intérêts mal entendus de l'Espagne sur les siens propres, à la parenté sur la liberté de l'Europe, à la légitimité sur la libération du monde : car voilà le résultat du système que la France suit avec un double dommage. En effet, avec le pouvoir de rendre l'Amérique libre, elle tend à retarder son émancipation; avec la facilité de la rendre française, elle la laisse se faire anglaise, par tous les moyens que l'Angleterre trouve à s'y introduire, par les secours et les marchandises qu'elle y porte : double moyen de l'attacher à ses intérêts. Car telle est la double erreur de la politique française dans cet important sujet : elle donne à l'Angleterre le

temps et les moyens de s'établir à la fois dans les affaires et dans les marchés de l'Amérique, dans les cœurs et dans les goûts des Américains; par conséquent, elle donne à l'Amérique le temps de devenir anglaise, tandis qu'au contraire il faudrait la rendre européenne. Cependant il est bien évident qu'en Amérique comme en Europe, tout ce qui communique avec la mer, et c'est presque toute l'Amérique par la multitude et le volume de ses fleuves, doit chercher appui contre la puissance dominante sur mer: en Amérique comme en Europe, on ne peut manquer de reconnaître que la France est le centre de ces appuis partiels; que les neutres et les faibles, en cette qualité de faibles et de neutres, doivent venir vers la France comme leur chef-lieu, que le prince qui, en Europe, est l'allié de l'Angleterre, en passant en Amérique, lui devient opposé; que, défendu par elle dans un hémisphère, il peut être gêné et attaqué par elle dans un autre.

L'Européen transplanté en Amérique n'est plus le même homme qui habitait l'Europe. En la quittant, il a laissé sur ses rivages les pensées et les affections de l'Europe, il a pris,

en touchant la terre d'Amérique, des yeux et un cœur américains. On peut conjecturer que le roi de Portugal, à Lisbonne, protégé et vassal de l'Angleterre, au Brésil deviendra son ennemi. Il faut savoir reconnaître que la politique européenne s'est immensément agrandie par l'introduction de l'Amérique sur la scène du monde; elle est venue placer au milieu des anciens acteurs et des anciens intérêts, des acteurs et des intérêts nouveaux d'une autre nature et d'une autre importance, dont il faut bien étudier les propriétés pour ne pas s'égarer dans l'estimation qui doit en être faite. Nulle part plus qu'en France on n'a intérêt à s'en bien informer : car son avenir est là. La partie de cet avenir qui dépend du continent européen est étroite et fixée ; mais celle qui tient à l'Amérique est à faire : elle est immense ; les élémens doivent en être préparés avec soin, disposés avec art et ménagés avec discernement. Tout ce qui éloignera la France de l'Amérique, tout ce qui en fera passer la moindre partie à l'Angleterre, affaiblira donc d'autant la France et l'Europe maritime. Par sa liaison avec l'Espagne, ou plutôt par sa condescendance pour elle, ce sera pour

l'Angleterre que la France finira par travailler, en ayant l'intention de ne le faire que pour l'Espagne ; car elle n'empêchera pas celle-ci de perdre l'Amérique, et elle fera que l'Angleterre aura le temps de s'y établir. L'Espagne n'aura pas l'Amérique de moins, et l'Angleterre en aura les profits de plus. Tel sera le produit net de toute cette politique. Chaque jour que la France retarde à faire prendre à l'Espagne un parti décisif sur cette grande question de l'Amérique, tourne au profit de l'Angleterre et lui donne le temps d'y primer tous les autres européens.

Les Américains, pas plus que les autres hommes, ne se méprendront pas sur les sentimens qu'on leur aura montrés, et ceux qui auront contribué à faire prolonger leurs combats et leurs douleurs, ne doivent pas s'attendre à être placés dans le cœur des habitans de l'Amérique au même dégré que ceux qui auront travaillé pour accélérer la jouissance d'un bien si désiré et acheté si chèrement. Voilà les dangers attachés à l'habitude d'apporter dans les affaires des affections de personne ou de famille, des souvenirs ou des craintes relatives à des choses dont on peut avoir eu à souffrir

soi-même. Il n'y a point d'hommes dans les affaires des nations, il n'y a que des choses : les États sont toujours entre eux en état de nature : les intérêts solides des familles qui les gouvernent ne peuvent se retrouver que dans la culture la plus scrupuleuse des intérêts mêmes du pays ; tout ce qui s'en écarte ou qui les blesse, s'écarte par là même de l'intérêt du prince, et le blesse comme lui. La force des princes ne peut être autre que celle de leur pays ; à la longue ils ne sont soutenus que par lui ; avec le temps les étrangers ne peuvent que lui devenir inutiles ou funestes. Les familles de France et d'Espagne s'appuyaient avec confiance sur leur pacte de famille, qui réunissait dans un même faisceau le triple sceptre qu'elles étendaient sur ces contrées et sur l'Amérique. Eh bien, de quoi cet appareil de puissance et d'union les a-t-il défendus ? A quoi leur a-t-il servi? En 1763, l'Espagne succomba à côté de la France ; dans le cours de la révolution ces deux trônes s'écroulent, celui de Naples les suit ; et, chose singulière, le seul trône qui reste à ces quatre branches royales vient de la république française, donatrice du royaume d'Étrurie. Toute cette po-

litique de parenté est donc inutile habituellement; funeste dans beaucoup de circonstances, elle va le devenir d'une manière irrémédiable pour la France si elle est maintenue. C'est le plus sûr moyen de la faire dévier de la ligne sur laquelle ses intérêts les plus évidens la rappellent. Placez un instant les politiques anglais à Paris, et vous verrez s'ils s'y méprendront. Donnez-moi le roi seulement pendant vingt-quatre heures, disait le cardinal de Retz, et vous verrez ce que j'en ferai. L'Angleterre dirait de même : donnez-moi l'Espagne à diriger, et vous verrez sur quelle ligne je la placerai ; si je lui ferai combattre l'Amérique pour n'aboutir qu'à s'épuiser elle-même, qu'à livrer la première à une rivale, ou bien si je la porterai dans les voies où l'Amérique doit trouver le terme de ses maux, et moi la clef de son cœur, qui me donnera celle de ses trésors par le sentiment du service que je lui aurai rendu. C'est dans cette latitude d'idées, dans ce détachement de toutes les affections personnelles qui tendent à les resserrer, à les subordonner à des sentimens d'individus que la France trouvera la seule base de conduite qu'elle puisse suivre avec

utilité pour l'Europe comme pour elle-même.

La France n'a plus de colonies : car on ne donnera pas ce nom aux comptoirs qui lui restent, soit dans l'Inde soit aux Antilles. En perdant Saint-Domingue, elle a perdu ce qui dans ses possessions d'outre-mer méritait le nom de colonie. Cette perte a changé la direction de sa marine militaire. Ses petites factoreries ne l'indemniseraient pas des frais d'un grand établissement naval : elle doit se dire que ses colonies ne lui appartiennent que sous le bon plaisir de l'Angleterre. Que celle-ci déploie ses voiles, et dans le moment la France n'en a plus. C'est un lien de dépendance de moins avec l'Angleterre, mais cet affranchissement lui coûte cher, car Saint-Domingue était pour elle ce que le Pérou fut pour l'Espagne. Du moins la France a-t-elle eu le bon esprit de ne pas songer à le reconquérir. La France n'a plus de voies ouvertes vers Saint-Domingue, que celle du commerce, et les souvenirs de l'amitié comme supplément à la souveraineté qu'elle ne peut plus exercer. La révolution de Saint-Domingue est immense en elle-même et par rapport à la France : car en l'exhérédant de sa plus riche propriété, elle lui a créé le

besoin d'un dédommagement qu'elle ne peut trouver que dans l'affranchissement de l'Amérique. Ce merveilleux Saint-Domingue, pour être compensé, a besoin d'un monde entier et de la plus opulente partie de l'univers.

Fénélon donnait pour instruction au duc de Bourgogne, de fuir toute contestation avec l'Angleterre. En parlant ainsi, le peintre du fils d'Ulysse semblait participer à la sagesse si renommée du père. En effet, depuis 600 ans, l'Angleterre a suivi la France pas à pas, en Europe, en Amérique, en Asie, dans l'Inde comme au Canada. C'est elle qui lui a tout enlevé, tout pris. Elle ne s'est séparé de la poursuite de sa rivale, qu'au temps de sa révolution, qui, comme tous les troubles civils, absorba toute son attention, et la fixa sur son intérieur. Toutes les grandes plaies de la France sont venues de l'Angleterre. Crecy, Azincourt, Poitiers, La Hogue, Hochstet, Ramillies, Aboukir, Trafalgar, Waterloo, tous ces noms cruels furent imprimés par des mains anglaises sur les débris des grandeurs françaises, et y resteront gravés en lettres de sang. Toujours ce fut l'Angleterre qui souleva l'Europe contre la France, qui la désigna à ses ombrages, à ses coups, et à

ses vengeances. Sans remonter à des temps reculés, et en nous arrêtant à ceux du roi Guillaume, l'Angleterre n'a pas cessé d'aliéner l'Europe d'elle, ou de la soulever contre elle. Qui a voulu combattre la France n'a eu qu'à se présenter, ses trésors lui furent ouverts : l'Angleterre fut le nœud de la quadruple alliance contre Louis XIV; elle forma la coalition de la guerre de la succession. Elle s'unit à Marie-Thérèse contre la France; à la Prusse encore contre la France; dans tout le cours de la révolution a-t-elle fait autre chose que de provoquer et d'appuyer les attaques de l'Europe, de payer toutes les coalitions : quand tout a plié, elle est restée fièrement sur le champ de bataille, et sa voix mêlant la séduction à la crainte, appelait à une guerre éternelle, dont elle donnait le signal et l'exemple. Le Portugal, l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, l'ont vu déployer la même ardeur, la même activité, et la même profusion des moyens de combats contre la France. C'est de sa main qu'est sorti le nouveau royaume des Pays-Bas, dont elle est à la fois la mère et le bouclier, et dont elle a fait un frein pour la France. On ne peut pas se faire l'idée d'une opposi-

tion plus suivie et plus méthodique. Conservant pour elle la liberté de se mouvoir qu'elle enlève aux autres, parcourant l'univers pendant qu'elle le tient captif, il semble que la liberté est son apanage exclusif, et qu'elle se l'est réservée comme un privilége à la participation duquel elle n'admet guère les autres. Ceci doit bien faire sentir les dangers des querelles avec l'Angleterre. Il ne s'agit pas de s'irriter contre elle, mais de savoir se conduire avec elle, et pour cela apprendre à la bien connaître. Sur le continent les deux adversaires ne peuvent ni s'atteindre ni se saisir. Aux colonies la partie est d'une inégalité qui proscrit l'idée même d'une lutte. Dans toute guerre avec l'Angleterre la France débutera par perdre ce qui lui restera de colonies ; et comme elle n'a rien à lui donner en compensation, il faudra qu'elle cherche ailleurs leur rançon. Dans toute guerre avec l'Angleterre, la France voit ses ports bloqués, interdits au commerce du monde, ses revenus tarir, et l'appauvrissement s'établir chez elle. La chaîne des postes que l'Angleterre a tendue autour du monde, enserre aussi la France, et elle se trouve prise avec tous les autres sous le même filet : étrange état de choses, chaîne plus forte

et plus longue qu'aucune de celles qu'il fût jamais donné à un peuple d'étendre sur le monde, puissance qui efface celle qu'eurent Tyr et Carthage, et qui montre l'esclavage universel provenant d'un des plus petits pays de l'Europe, et en faisant à peine partie. Ces douleurs de l'Europe s'accroîtront jusqu'à l'époque désirable dans laquelle l'Amérique pourra accomplir la glorieuse destinée à laquelle elle est appelée, celle de s'unir à l'Europe pour affranchir les mers. Colomb en la découvrant, et Penn en la peuplant ne songeaient guère aux produits des germes que de deux points opposés de l'Europe ils venaient porter sur cette terre nouvelle, et encore moins qu'il fût réservé à des enfans de l'Angleterre de briser le joug que la mère patrie imposait à l'univers. La France ne peut lutter seule contre l'Angleterre, pas plus que la Prusse contre la Russie : de part et d'autre il faut revenir à des alliances pour compenser l'infériorité personnelle. Par conséquent la France ne peut agir qu'avec l'appui de la fédération maritime européenne, ce qui la rappelle à la plus rigoureuse circonspection dans le choix de ses contestations avec l'Angle-

terre, pour n'en présenter aucune qui puisse lui faire perdre l'appui de ses alliés. Il faudra imposer silence aux conseils de l'amour propre, aux sollicitations de famille, et commencer par abandonner ce que l'on ne pourrait défendre avec efficacité, comme les colonies, en se bornant d'ailleurs à deux choses : 1° garder sur ses propres rivages la défensive la plus stricte ; 2° couvrir les mers d'essaims de corsaires auxquels on montrerait le commerce anglais comme leur proie, comme le côté vulnérable de l'Angleterre, comme le point qui offrirait quelque compensation contre la supériorité des escadres de l'Angleterre. C'est ainsi que, dans la guerre de la succession, les corsaires français remplacèrent les vaisseaux de ligne, et firent éprouver à l'Angleterre l'énorme perte de trois mille vaisseaux de commerce. La France, réduite à ses propres forces, n'aurait pas mieux à faire ; mais la France, combinée avec le nord de l'Europe et l'Amérique, jouerait un rôle d'une toute autre importance, et pourrait reprendre la supériorité qu'elle a perdue sur le continent. Ceci conduit à dire maintenant quel est à l'avenir dans cette partie le système de la France.

CHAPITRE IV.

Nouveau système de la France sur le Continent.

D'APRÈS les principes posés ci-dessus, la politique continentale a son siége principal dans l'Allemagne et dans le Nord. L'objet principal doit être l'opposition à de nouveaux accroissemens de la part de la Russie.

L'Allemagne compte deux puissances principales qui se balancent par plusieurs circonstances, la Prusse et l'Autriche. Le corps germanique s'appuie sur lui-même, et doit rester indépendant à la fois de la France et de la Russie. La France manque d'occasions de démêlés directs avec l'Autriche éloignée d'elle; il n'y a plus de matière contentieuse entre les deux Etats. La Prusse s'est rapprochée de la France, mais sans mettre dans ce rapprochement rien qui soit à la portée de la France. L'Europe entière interdirait à la France de toucher au royaume des Pays-Bas; celui-ci, soit seul, soit confédéré avec la Prusse, ne présente aucun danger pour la France. Les traits vengeurs de la témérité qui le porterait

à l'attaquer se forgent dans les arsenaux de Lille, de Douai, et des vingt forteresses qui de ce côté couvrent les frontières françaises. La France n'a rien à demander à l'Italie, elle n'a non plus rien à en craindre. Dans cette position un système de neutralité et de modération envers tous est le seul qui lui convienne. Elle est à la fois trop forte et trop faible pour se mêler sans dommage dans les affaires du continent : il est bien évident qu'elle aurait à en supporter les charges, sans en recueillir aucun des profits ; car à la fin de toute action, elle serait ramenée dans la situation où elle se trouvait en commençant. L'Europe a déclaré vouloir que la France soit grande, forte et heureuse. Elle est un membre principal du corps politique de l'Europe. Ces attributs reconnus en elle ne lui seront pas contestés ; mais il ne lui sera permis d'en faire qu'un usage défensif pour elle-même et pour l'Europe, dans le cas de danger de la part des deux colosses qui l'enveloppent. La France sera toujours considérée comme la réserve de l'Europe contre l'un, et comme son chef de file contre l'autre. Dans le cas d'une action qui n'aurait qu'un but personnel, la France trouverait toutes les forces de l'Europe dres-

sées contre elle. Le système de l'Europe à son égard est fait. Louis XIV et Napoléon en ont été les pères. A force de la faire craindre, ils ont fini par la faire exclure. Ils ont forcé à élever autour de la France des murs de séparation, à peser sur elle, à fixer des plans à son égard. On peut les regarder comme arrêtés, et de toutes les parties de la politique et des idées de l'Europe, c'est sûrement celle sur laquelle il règne le plus d'uniformité dans ses lumières et dans ses vœux. Ainsi auront disparu pour ne plus renaître les grandes influences françaises exercées par Louis XIV et par Napoléon. La seconde expérience qui a dépassé de beaucoup la première a soulevé encore plus d'ombrages, nourri plus de défiances; elle a fait naître, et fera maintenir des précautions encore plus sévères que n'aurait fait la première. Déjà vingt-cinq ans après Louis XIV, la France soulevait l'Allemagne contre la maison d'Autriche, partageait son héritage, et disposait de la couronne impériale ; mais aujourd'hui l'Allemagne lui restera fermée, et rejettera toute influence française. C'est évidemment dans ces vues défensives et prohibitives qu'elle forme son armée de confédération, et qu'elle

construit des forteresses. La France est donc exclue d'une participation directe et active dans la grande politique continentale. Elle n'y serait admise que subsidiairement, et non point pour son compte propre, et sûrement à la conclusion on se réunirait encore pour la confiner chez elle. Ceci porte avec lui un affligeant changement dans les affaires de la France, et dans le rang qu'elle occupait en Europe : il faut le reconnaître avec douleur, mais cette dépréciation est le résultat nécessaire de l'état actuel de l'Europe. La sûreté est garantie à la France comme prix de son isolément : on deviendrait exigeant à son égard du moment où elle laisserait percer un symptome d'ambition personnelle, ou de désir de reprendre une influence directe. Elle doit compter que la crainte et le souvenir du passé y feront regarder de près et pendant longtemps.

Dans cet état, trois choses importent à la France.

1° Conserver son indépendance par la fuite de toute alliance;

2° Renforcer sa circonvallation militaire, et se créer une défensive intérieure;

3° Former une école diplomatique.

Il est hors de doute que l'alliance de la France va être recherchée ; chacun travaille à se faire un système et cherche des appuis. La diplomatie rentre ainsi dans ses anciennes voies, qui la portaient vers la recherche de ces espèces d'unions : c'était une de ses études principales. Déjà on entend parler d'alliance russe ou autrichienne, de système avec celui-ci, avec celui-là : dans tout cela on n'aperçoit rien qui ne soit contraire à la véritable nature des choses qu'il faut toujours consulter. La France n'a plus qu'une alliance à faire, celle avec cette nature des choses : celle-là suffira à tout, et ne manquera jamais de faire ce qui devra être fait. Trop souvent les choses sont gâtées et périssent, parce que les hommes veulent se mettre à leur place. Se lier avec une puissance, c'est se lier à ses intérêts et à ses inconvéniens : pour ceux-là, on est toujours sûr d'y avoir une bonne part ; pour ses avantages, c'est autre chose ; là, il y a participation restreinte et calculée au plus près de l'intérêt personnel. Les soldes de compte des alliances ne présentent guère que des mécomptes de ce genre. Il n'est qu'une manière d'avoir tout

son prix, c'est de conserver toute son indépendance; or, s'allier c'est l'aliéner. Lorsqu'on est grand et fort comme l'est la France, on peut se passer des autres, et souvent les autres ne peuvent se passer de nous. Il faut donc rester libre, c'est à-dire, seul et soi-même; s'il y a à intervenir, on le fait, non à raison de traités préexistans, mais en raison d'une nécessité sensible et démontrée. Si la nature des choses exige que l'on soit secouru, la nature des choses amènera ce secours, sans qu'il doive résulter de stipulations antérieures, mais seulement de la force des choses. Alors ce sera l'ordre général qui réglera l'action secourable de la France à l'égard des autres, comme à son tour il lui vaudra son appui. L'association européenne aura dans ce cas à veiller à sa propre sûreté, au maintien de son équilibre: son secours sera réglé sur les degrés de l'intérêt qu'elle mettra à ce maintien : alors ce ne sera pas pour la France qu'elle agira, mais pour elle-même, comme de son côté la France se proposerait le même but en lui prêtant son appui. Ainsi dans le cas où l'Autriche rechercherait l'alliance française comme un renfort contre le fardeau que la Russie est destinée

à faire peser sur elle, il ne serait nullement besoin de traiter pour que le secours de la France lui fût assuré. Ce traité se trouve tout fait, et comme écrit dans la nature des choses qui fera que la France sera toujours portée à s'opposer à la rupture de la barrière du nord. La France ferait pour la Prusse, comme pour l'Autriche, en sa qualité de barrière contre la Russie; car que la digue soit rompue dans un point ou dans autre, qu'importe en dernier résultat? on verrait la Russie se conduire de même à l'égard de la France, si elle était opprimée par une ligue ennemie. Toutes ces idées sont simples, et découlent d'un ordre de choses tellement visible qu'on ne peut s'y méprendre. Tout l'appareil, orgueil des diplomates, se réduit donc à peu de chose, c'est-à-dire à ne faire qu'énoncer des idées puisées dans la nature même des choses. Il en est aujourd'hui de la diplomatie comme de la médecine. Dans celle-ci on a fermé les savantes pharmacopées pour se borner à observer la nature, à l'aider, à se conformer à sa marche : la diplomatie doit se jeter dans les mêmes voies, fermer ses doctes et ténébreux ateliers, rompre ses vieux

creusets, fruits de soins aussi laborieux que superflus dans notre âge, pour se concentrer dans l'étude seule de la nature des choses. Elle y trouvera comme à fleur de terre ce qu'elle allait tirer à force de bras du fond de ses entrailles. Voilà ce que doit désormais faire la France. La nature des choses a simplifié son système : il consiste à rester libre, indépendante, à se préserver de tout dommage qui viendrait du dehors, et à s'opposer au dérangement de l'ordre établi généralement.

Louis XIV couvrit la France de remparts dans toute la partie vers laquelle la guerre se portait ordinairement, c'est-à-dire la frontière du Nord et le Rhin. Ce système défendait la France du côté où se montraient les dangers du temps : exécuté par Vauban, il répondait aux besoins de l'époque. En même temps il laissait la France ouverte dans toute la partie qui borde les électorats ecclésiastiques, le pays de Liége et la Suisse. En 1814 et 1815, on a vu les étrangers pénétrer par ces deux trouées avec la plus grande facilité. En 1793, après la prise de Valenciennes, l'armée autrichienne dépassa Cambrai, et ne fut détour-

née de la route de Paris que par l'expédition de Dunkerque. En 1792, le duc de Brunswick s'avança par la Haute-Meuse, presque sans obstacles, jusqu'à quarante-cinq lieues de Paris. C'était le côté faible de la France. Le système de Louis XIV suffisait lorsque la France avait une grande influence en Allemagne, lorsque la Belgique appartenait à l'Autriche, lorsque beaucoup de petits princes remplissaient l'espace entre la Meuse et le Rhin; mais depuis que la Prusse a pris leur place, et se trouve aux portes de Metz; depuis qu'un Etat compact, tel que le royaume des Pays-Bas, a remplacé une faible division de la monarchie autrichienne et le pays de Liége, le défaut de défenses dans cette partie présente maintenant de graves inconvéniens, qui, alors, ne se faisaient pas ressentir. Par conséquent, ils rendent indispensable d'ajouter à celles qui existent déjà. La capitale de la France est trop près de la frontière. Elle s'en est rapprochée, pour ainsi dire, de toute la nouvelle force qu'ont les voisins qu'elle a acquis. Que des principautés du dernier ordre soient loin ou près qu'importe; mais il n'en est pas de même du voisinage de grandes puissances

militaires. De plus ici, il faut tenir compte du système adopté par les armées supérieures en nombre ou victorieuses, de marcher droit à la capitale, en masquant les places laissées sur les derrières. Les Français en ont donné l'enseignement dans les grandes guerres de la révolution : il a fini par être mis en usage contre eux. Un succès décisif peut amener l'ennemi aux portes de Paris ; dans ce cas, les efforts défensifs et précautionnels doivent être mesurés sur l'importance d'un pareil résultat. Autre chose sont Madrid, Vienne, Berlin, autre chose Paris et Londres. Les affaires des deux monarchies se font dans les deux capitales, avec celles d'une partie de l'Europe et du monde. Le sort de pareils centres d'affaires décide de celui de l'empire même ; l'invasion dérange les machines immenses de gouvernement qui les régissent, et l'attrait de ces riches proies ne peut qu'enflammer l'ardeur de l'ennemi. Tout fait donc à la France la loi de compléter son système défensif dans la partie de ses frontières qu'il n'a pas encore atteint, et de le revêtir de tous les moyens de défense que l'art sait employer, et que la France, plus que tout pays, peut perfection-

ner. Par suite du système antérieur, la ligne de la Somme a été abandonnée. Elle devra être rétablie; il faudra de même fermer les avenues qui sont ouvertes depuis Luxembourg jusqu'à Paris, et depuis Bâle et Genève jusqu'à Lyon : ce qui fait que ces deux capitales de la France sont tout-à-fait à découvert. On peut se rappeler que dans la guerre de la succession d'Espagne, on vit des partisans ennemis se placer sur le pont de Sèvres, pour enlever le dauphin, dans le moment où le général Mercy perçait par le Haut-Rhin. Mais ce n'est pas tout : pour que la France soit complétement défendue, il faut que son intérieur renferme des points fortifiés et des arsenaux. A cet égard, le système défensif de la France offrait une singulière distribution dans ses moyens de défense. Depuis Arras jusqu'à Perpignan et Bayonne, c'est-à-dire dans toute sa longueur, comme dans sa largeur, il n'existe pas un seul point fortifié. Une armée repoussée de la frontière ne saurait où s'appuyer, ni où placer un dépôt. Dans ce grand espace, on ne compte qu'un ou deux arsenaux secondaires. Les rivières, en France, sont peu étendues; une partie de l'année

elles n'offrent que des plages de sable; la Loire elle-même, que l'on représente comme la ligne défensive marquée par la nature, ne défendrait rien pendant la moitié de l'année, parce qu'elle manque d'eau. Le pays qu'elle devrait couvrir, celui qui est à sa gauche, et qui comprend la Sologne, le Berri, le Poitou, le Limousin, est le plus aride de la France. Une armée ne pourrait y subsister: aussi, pour qui connaissait cette contrée, la résolution prise par l'armée de la Loire de défendre ses bords paraissait être un mouvement d'honneur militaire, plutôt qu'un calcul réfléchi; et il était bien évident qu'en face d'un ennemi supérieur en nombre, sans autre défense qu'une plage de sable, dans l'éloignement des arsenaux, cette armée ne pouvait pas tenir un instant cette position. Ce défaut d'arsenaux dans l'intérieur de la France y rendrait la guerre impossible, surtout avec la disposition des routes qui sont toutes dans la direction perpendiculaire, et qui manquent tout-à-fait dans la direction transversale. Avec l'usage immodéré de l'artillerie, tel qu'on le fait aujourd'hui, une armée qui aurait à combattre dans l'intérieur, devrait tirer ce lourd

et embarrassant attirail de distances qui rendraient tous ses mouvemens comme impossibles. Cet objet est capital pour la défense de la France : il ne peut échapper à la pénétration de son gouvernement. Tout est changé autour de la France. Les bases de sa sûreté sont déplacées ; elle ne peut plus se reposer sur ses anciens appuis, ni s'endormir sur ses anciens points de repos ; car c'est dans eux que se trouvent les dangers actuels. Le changement survenu dans l'entourage de la France a changé la face de ses frontières, et lui commande de calculer sa défense sur les nouvelles probabilités d'attaque qu'elle peut craindre.

Depuis François Ier la diplomatie française a montré beaucoup d'habileté ; elle s'éclipsa sous Louis XV dans sa partie apparente, qui était le ministère, et se maintint avec une distinction forcément voilée dans la partie cachée qui était dirigée par le comte de Broglie et Favier. La diplomatie se compose de deux choses, du système lui-même et des agens qui ont à le faire valoir. L'habileté naturelle ne manquera jamais en France ; mais l'habileté résultat de l'étude et de la bonté de l'école, y est rare. Les Français ont une telle

aptitude à tout connaître, à tout entendre, et à tout exprimer, qu'ils suppléent, par cette faculté, à ce qu'un long cours d'études doit donner aux autres. Ils créent et ils deviennent plutôt qu'ils n'apprennent. Malheureusement la France a manqué de fixité dans son système, et a annullé par-là la supériorité du talent de ses négociateurs. Ce système participait à la nature du gouvernement : celui-ci avait quelque chose de la mode et de ses caprices; chaque homme parvenu aux affaires se permettait de toucher au système, et de le faire fléchir suivant ses intérêts. Un cardinal corrompu, Dubois, à la fois premier ministre de la France et pensionnaire de l'Angleterre, lui livre le système; un autre cardinal, atteint de toutes les timidités du vieil âge, se met de nouveau à la suite de l'Angleterre; un troisième cardinal, en 1756, s'abandonne à l'Autriche, et, pour consolider l'empire d'une femme sur la France indignée, renverse dans un jour l'ouvrage de Richelieu, si péniblement maintenu par Louis XIV. Louis XV passe les vingt dernières années de son règne à flotter au gré de tous les vents qui le poussaient tantôt dans une direction, tantôt dans

une autre. Il laissa à son successeur des embarras qui le condamnaient à une versatilité obligée, qui n'était pas dans son caractère. La Convention se fit conquérante; Napoléon a voulu refaire le monde à neuf : on sait où cela a conduit, et ce qu'il a coûté. L'exemple parle, le besoin convie, le temps permet de reprendre le travail, et de fonder avec solidité. La diplomatie n'est pas une science occulte, non plus qu'une route où rien n'est frayé : en tout pays, elle admet des principes; des règles et des bases; elle opère sur un sujet certain, et qui n'a rien de fictif. Eh bien, ce sont ces bases qu'il s'agit de fixer et de déterminer, et sur lesquelles il faut ensuite élever un édifice inébranlable.

Le choix des agens exige des soins égaux. Il y a deux hommes dans un agent diplomatique, celui qui agit d'après les instructions de ses commettans, et celui qui, à son tour, leur communique les documens sur lesquels ils auront eux-mêmes à se régler. S'il est subordonné et presque passif dans le premier cas, il est actif et comme supérieur dans le second. Dans le premier il a un mandat à remplir, dans le second, il a un fanal à pré-

senter. Son rôle est double, comme ont voit: il s'établit au moment de la nomination d'un agent diplomatique un commerce de lumières entre le représentant et le représenté, commerce qui sous le rapport de la bonne direction des affaires, les tient sur la même ligne. On sent de quel prix sont pour les gouvernemens, ceux qui doivent leur servir d'yeux et d'oreilles, et tres-souvent aussi de truchement. Un usage trop général, excepté en Angleterre, a partagé en deux les rôles diplomatiques, comme sur les théâtres des anciens, où les uns faisaient les gestes et les autres proféraient les paroles. La représentation diplomatique est généralement attribuée à des membres des hautes classes de la société, soutenus par des hommes plus exercés aux affaires, qui en tirent leurs moyens de considération et de fortune. Les titulaires sont comme les décorations de cet état, et les sous-ordres comme l'âme. Cet ordre est vicieux, comme tout ce qui met l'incapacité au premier rang, et le mérite au second: aussi appartient-il aux monarchies absolues, et n'a-t-il pas lieu en Angleterre, où le gouvernement représen-

tatif n'admet pas les fictions avec la même facilité, et commande l'emploi des hommes, non pas d'après leurs qualités extérieures et de convention, mais suivant leur valeur intrinsèque et absolue. L'homme est pesé comme l'or, et ceux qui se trouvent légers de poids, sont mis au rebut, comme des monnaies de mauvais aloi. La France, parvenue après tant de travaux au gouvernement représentatif, éprouve le besoin d'agir d'après ces principes, et de ne plus confier la direction de ses affaires dans l'étranger, à des hommes dont le nom ou la faveur forment les titres les plus apparens, et le fonds de la vocation aux hauts emplois publics. Il y a des pays dans lesquels on naît ambassadeur, comme colonel ou président, et dans lesquels aussi on est l'un tout aussi bien que l'autre. Il faut enfin sortir de ces préventions nobiliaires faites par le hasard de la naissance, pour s'en tenir à celles bien plus sûres que dictent le travail, le mérite, et la connaissance des nations et de leurs intérêts. La France est plus qu'aucun autre pays de l'Europe faite pour montrer parmi ses diplomates, des agens savans dans l'art de diriger les affaires et les hommes. Car

dans aucun autre gouvernement, les seconds rangs de l'administration ne possèdent des hommes égaux à ceux qui en France occupaient cette partie du gouvernement. Les premiers commis des ministères, les sécrétaires d'ambassades étaient généralement des hommes distingués; plusieurs ont laissé des noms rivaux de ceux des ministres mêmes, et l'on peut juger de ce qu'ils auraient fait, par ce qu'ont fait ceux auxquels la révolution a permis de donner un libre essor à leurs talens.

La France proprement dite manque de chaires de droit public. Il faut aller à Strasbourg pour en trouver; comme on voit, c'est une institution allemande dont la France a fait en quelque sorte la conquête sur l'Allemagne avec la ville qui lui sert de siége. Au contraire, ces écoles sont très-multipliées en Allemagne. Ce déficit est fort grave. Un homme jaloux de s'instruire dans cette partie manque des moyens de le faire; il est réduit aux ressources qu'il peut se procurer par lui-même. Les écoles de droit civil abondent, par-tout on enseigne le droit romain, et nulle part on ne dit quel est le droit public qui régit les diverses contrées de l'Europe entr'elles; on

ne donne en aucun endroit les leçons propres à former des agens diplomatiques; il y a beaucoup de livres sur ces matières; parce qu'il s'en trouve abondamment sur tout; mais les écoles manquent absolument, et l'on apprend en agissant, au lieu d'agir, comme le bon ordre l'exige, après avoir appris.

CHAPITRE V.

Division du midi de l'Europe.

Cette division renferme toutes les contrées situées au delà des Alpes et des Pyrénées, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Les deux premiers caractères généraux qui s'y font remarquer sont :

1° L'excentricité géographique à l'ordre politique continental ;

2° L'inutilité de ces trois pays pour le même ordre.

La politique européenne se fait et se fera à l'avenir dans le Nord et parmi les nations germaniques; l'Espagne ni le Portugal ne peuvent y atteindre d'aucune manière.

L'Italie ne pourrait s'y mêler qu'en franchissant la barrière des Alpes. Pour cela il faudrait qu'elle fût indépendante, et formée en corps de nation libre. Mais lorsqu'elle est morcelée en plusieurs souverainetés, lorsqu'elle appartient dans la meilleure partie à

une puissance allemande, elle n'a aucun moyen de prendre une part directe et pour son compte propre à la politique générale. La partie autrichienne de l'Italie est relativement à cet ordre ce que lui sont de leur côté la Bohême et les autres membres de la monarchie autrichienne, de cette monarchie formée des débris de plusieurs Etats, et de membres arrachés à quatre peuples, les Allemands, les Hongrois, les Polonais et les Italiens : l'*Autriche est le royaume des quatre nations*. La puissance autrichienne ne suit pas la règle ordinaire de la formation des autres Etats. En général ceux-ci résultent soit d'une nation seule, soit d'une nation principale qui a réuni autour d'elle des accessoires qui lui sont inférieurs, au lieu qu'en Autriche les parties de l'Etat sont presque égales, quoique étrangères entre elles, de manière à la faire ressembler à un état fédératif, réuni sous un même chef.

L'Etat le plus considérable de l'Italie, Naples, est précisément celui qui se trouve le plus loin de l'Europe, tant tout semble conspirer pour annuler cette contrée. Les nations germaniques et tout le nord n'étaient rien,

leure partie. La France aurait à opérer avec et chez des étrangers défians, plus frappés des ombrages qu'un grand bienfait peut laisser après lui, que de la reconnaissance qu'il commande : l'Autriche y serait partout chez elle ; la France n'y possède pas un seul point d'appui. Depuis Alexandrie jusqu'à Palma-Nuova, l'Autriche s'appuie sur une chaîne de forteresses et d'arsenaux qui lui offrent tous les moyens d'attaque et de défense, renforcés par les lignes de fleuves qui les bordent. Cette possession de l'Italie supérieure par l'Autriche est très-solidement basée. La mer, les Alpes, le Pô, le Tesin, l'Adda, le Mincio, le lac de Guarda, l'Adige, le Tagliamento, l'Yzonzo, Pavie, Piggizgithone, Mantoue, Peschiera, Veronne, Venise, et derrière ces lignes de places ou de rivières, tout le corps de la monarchie autrichienne prête à les soutenir et à verser sur l'Italie de nouveaux essaims de défenseurs. Que n'a pas gagné l'Autriche à échanger sa lointaine et précaire possession des Pays-Bas contre une propriété aussi bien assurée par sa contiguité. On ne peut donc plus parler de l'Italie que comme d'une province autrichienne, et ce n'est plus

que sous le rapport de la force qu'elle apporte à l'Autriche, que l'on doit encore la considérer dans l'ordre politique.

Le Piémont est un atôme en comparaison de l'Autriche. Le géolier des Alpes peut bien s'opposer en quelque manière à la France, à la faveur de cette barrière ; c'est elle qui fait sa force et non pas lui qui fait la sienne : encore s'il avait à la défendre seul contre la France, l'inégalité des deux États aurait-elle bientôt effacé et comme aplani l'inégalité du sol qui les sépare. Mais il n'en est pas de même du Piémont à l'égard de l'Autriche. De ce côté, il est tout ouvert, c'est lui qui est faible et l'Autriche qui est forte ; celle-ci a saisi un de ces momens uniques qui décident du sort des empires, celui du besoin que l'on avait d'elle, pour se garnir de tous les objets qui, en Italie, se trouvaient à sa convenance : aussi, s'est-elle arrêtée aux confins du Piémont, à ce point auquel il fallait l'annuler ou le laisser tel qu'on le voit. Mais elle s'est réservé pour elle, puissance supérieure, toutes les positions dominatrices qui devaient être assignées au Piémont, puissance inférieure. Pour ce dernier, elles n'auraient été que défensives, pour l'Autriche, elles sont vraiment offensives.

Ainsi Alexandrie, ancien apanage du Piémont, était défensif pour cet État; dans les mains de l'Autriche, il eût été ouvertement offensif contre le Piémont. Il y a une interversion manifeste dans les rôles. Plus l'Autriche s'étendait en Italie, plus il devenait nécessaire d'y fortifier le Piémont.

Pour ne pas opposer le trop fort au trop faible, on lui a donné Gênes : mais la garde de cette ville et du littoral absorbera toujours une partie de ses forces. Le congrès de Vienne a singulièrement procédé à l'égard de l'Italie. Une première faute en entraîne toujours d'autres. Il a fait celle de livrer la Pologne à la Russie : cet empiétement offensif contre le reste de l'Europe nécessite des accroissemens pour la Prusse et pour l'Autriche, premiers voisins de cette redoutable puissance. On manque l'établissement de la Prusse, sacrifiée à des abstractions de droits indéfinissables, et que l'on immolait d'un côté, pendant que de l'autre on les maintenait à tout prix. On sent que la cession de la Haute-Italie à l'Autriche exige de fortifier le Piémont, et pour cela on va lui attribuer ce qui est presque aussi propre à l'affoiblir qu'à le fortifier, l'État de Gênes qui ne peut être un moyen de force militaire

et continentale, ce dont le Piémont avait besoin, puisqu'il s'agissait de l'opposer à l'Autriche, puissance continentale. Gênes peut ajouter à la force maritime plus qu'à la puissance continentale et militaire. Gênes serait plus efficace contre la France que contre l'Autriche, et cependant c'est de cette dernière que le Piémont a à se défendre. Aucun contresens, comme on voit, n'a été épargné dans cet arrangement. Puisque l'on avait à s'occuper de l'Italie, et que l'on sentait le besoin de fortifier l'État qui touchait à l'Autriche italienne, il fallait étendre l'étoffe de son établissement et la prendre sur tout ce qui se trouvait à disposer dans cette contrée. Parme, Lucques, la Toscane devaient être attribuées au Piémont, pour lui composer une force véritable. Dans cette occasion, il s'agissait des États, et l'on ne s'est occupé que des familles : on avait à soigner la sûreté de l'Europe, et l'on n'a songé qu'aux convenances des individus; on a gonflé la puissance autrichienne d'accessoires tels que Modène, Parme (1) et la Toscane. La maison de Bourbon n'avait pas de moin-

(1) Cet état est reversible à la reine d'Étrurie et après l'extinction de la maison, à l'Autriche.

dres droits sur Parme, que celle d'Autriche sur la Toscane; car leur avènement sur ces deux trônes et leur chute sont de la même date; l'une comme l'autre avait abdiqué par traités. Quel droit pouvait rétablir l'une, et tenir l'autre éloignée : dans tout cela peut-on voir autre chose que les arrêts de la force? Il est résulté de tous ces contre-sens dictés par d'avides personnalités, que l'Italie est nulle pour l'Europe politique; que ce pays, qui pourrait et devrait être un membre très-influent de l'association européenne, n'est plus qu'un retrait fait à l'ordre politique, et que par rapport à lui, elle va redevenir ce qu'elle était avant la révolution, une espèce de muséum visité par les étrangers, habité par des hommes privés des grands mobiles qui portent partout au développement des facultés de l'esprit, et des nobles affections en possession d'élever le cœur de l'homme. l'Italie se trouve ainsi condamnée à *une sieste politique* comme ses habitans à *une sieste morale*. Napoléon avait commencé à la relever de son long sommeil. Mais qu'il s'en est fallu qu'il y ait travaillé avec l'étendue de vues que comportait une pareille création. Comme un autre Romulus, il a pu devenir le fondateur de la

nouvelle Rome. Mais pour cela il fallait sortir de l'ornière tracée par des siècles de routine, et au lieu de s'égarer dans des divisions de l'Italie qui la partageaient en trois portions, l'une française, l'autre italienne, une troisième napolitaine, il fallait agir avec la latitude et la franchise que les circonstances autorisaient, et jeter dans un seul creuset, ou tout au plus dans deux, mais également italiens, ou la totalité de l'Italie, ou les deux Italies supérieure et inférieure. Alors l'Italie reparaissait avec éclat sur la scène du monde, et l'Europe acquérait un membre nouveau d'un grand poids dans sa balance. Napoléon a pu doter l'Italie de cette nouvelle vie, et l'Europe de cette nouvelle richesse : occasion unique au monde, et d'autant plus regrettable que les siècles ne la ramèneront pas. La destinée de Napoléon a peut-être tenu, avec celle de l'Europe et de la France, au mauvais choix qu'il a fait dans son établissement italien. Un grand royaume d'Italie aurait été un allié plus fidèle et plus solide qu'un roi de Naples, qui en raison même de l'infériorité de ses forces, pouvait toujours se regarder comme menacé par son créateur,

et forcé par le besoin même de sa sûreté à combattre mollement pour lui, et encore mieux, à se lier avec ses ennemis : résultat inévitable des demi-mesures, des demi-moyens, ce poison des affaires, que la plus désastreuse bizarrerie a pu seule faire rencontrer dans un génie chez lequel l'absence des limites était la faculté constitutive. Enfin le mal est fait, et voilà l'Italie retombée dans son engourdissement de dix siècles, inutile aux autres comme à elle-même, présente sur la carte géographique de l'Europe, mais effacée de la carte politique. Les Italiens auraient paru avec gloire sur ce théâtre; car ils ont tout ce qui fait les grands acteurs : qui peut autant dans les arts et dans les sciences suffirait de même à d'autres carrières, et les remplirait mieux à mesure qu'elles seraient plus étendues : spirituels et passionnés, actifs, ingénieux, appliqués lorsqu'ils ont des motifs pour l'être, que leur manque-t-il de ce qu'ont les autres, et qu'ont les autres plus qu'eux? La dégénération que sur quelques points l'on reproche aux Italiens, est l'ouvrage de leurs institutions. Des institutions dégradantes et vicieuses à la longue

agissent sur les peuples comme la goutte d'eau dans sa chûte répétée agit sur la pierre. Elles ont de même le fatal pouvoir d'oblitérer le caractère d'un peuple. La restauration de l'Italie datait de quelques années, et déjà l'Italie de 1814 n'était plus l'Italie de 1810. Si la lueur d'un jour naissant avait suffi pour dissiper beaucoup de nuages, que n'aurait-il pas produit lorsqu'il aurait tout éclairé de ses rayons, et tout réchauffé de ses feux! Qui pourrait contempler sans douleur cette nouvelle éclipse de l'Italie, et la voir retomber dans la tombe, dont elle venait de s'affranchir. Si l'Italie supérieure est autrichienne, l'Italie inférieure est anglaise. Naples est anglais; bien plus, les mers italiques sont toutes anglaises par l'occupation de Gibraltar, de Malte, et de Corfou, apanages de l'Angleterre. De ces trois stations, elle domine les deux mers qui baignent les rivages de l'Italie. Tout navire italien, comme ceux de toute autre nation, rencontre une barrière anglaise à à l'entrée comme à la sortie de ses mers. La route est *obligée*, et l'on ne peut éviter les espèces de douanes à la fois commerciales et militaires que l'Angleterre a établies sur

ces trois points dominateurs de la Méditerranée. Les petits princes d'Italie à Parme, à Modène, à Lucques, à Florence n'ont aucun trait avec la politique : ce sont de grands fiefs armoriés d'une couronne, de beaux et lucratifs apanages pour des particuliers, mais de vraies négations pour la politique.

Toute l'histoire de l'Espagne peut se diviser en trois grandes époques.

La première, depuis l'invasion des Maures jusqu'à leur expulsion.

La seconde, depuis l'avènement de la maison d'Autriche jusqu'à celui de la maison de Bourbon.

La troisième, depuis cette maison jusqu'à la révolution de France et d'Amérique.

Dans la première, l'Espagne ne fut occupée que d'elle-même et de l'Afrique.

Dans la seconde, elle menaça les libertés de l'Europe.

Dans la troisième, elle fut tournée entièrement du côté de l'Amérique.

Il se prépare une quatrième époque, celle dans laquelle elle n'aura plus à s'occuper de l'Amérique.

Pendant les règnes des princes de la mai-

son d'Autriche, l'Espagne réunissant les domaines de la maison de Bourgogne possédait la Belgique, la Flandre, l'Artois, la Hollande, le Luxembourg, la Bourgogne et la Franche-Comté; en Italie, Naples, le Milanez, avec la Sicile et la Sardaigne. Aussi Charles-Quint, ajoutant la couronne impériale comme le faîte à cette immense puissance, ayant à sa disposition un peuple retrempé par six cents ans de combats, fier de la conquête et fort des trésors du Nouveau-Monde, se lança-t-il dans le plan d'une domination universelle, à laquelle il se sentait appelé par l'aspect de ce mobilier de puissance, et par la confiance que lui inspirait la constance d'un peuple tel que les Espagnols. Peut-être eût-il accompli ce projet sans l'opposition qu'il trouva dans la réformation : elle détourna son attention vers d'autres objets, et sauva l'Europe. Ses successeurs, les Philippe III, les Philippe IV, les Charles II, n'eurent rien de son génie éclatant, ni des sombres profondeurs de la politique de son fils, Philippe II. La monarchie était aux abois, lorsque les princes de la maison de Bourbon arrivèrent, on pourrait dire

vinrent à son secours; il se fit alors une grande révolution dans cette monarchie. Le traité d'Utrecht avait bien assuré l'Espagne à la maison de Bourbon : mais il l'y avait borné, il lui avait retranché toutes les possessions par lesquelles elle tenait à l'Europe. Dès-lors son état se trouva changé; ce pays fut comme détaché de l'Europe, n'ayant plus de connexions avec elle, et n'ayant plus de rapport, dans cette dernière époque, qu'avec l'Amérique, comme, dans la première, il n'en avait eu qu'avec l'Afrique. Cet état a duré pendant tout le dix-huitième siècle, espace de temps pendant lequel l'Espagne était tout en Amérique, et rien en Europe; puissance toute coloniale, et nullement continentale; canal des richesses d'un monde vers un autre, n'en retenant pour elle-même que la plus petite partie; influant sur la balance du commerce, mais en dehors de celle de la politique.....

Aujourd'hui tout cela est changé : l'Amérique se sépare avec violence de l'Espagne : au lieu d'y dominer, celle-ci doit y combattre des dissidens aguerris et enflammés par une lutte opiniâtre; au lieu de recevoir ses trésors, il faut épuiser les siens propres pour retenir ces

sources de richesses, qui tendent de toutes parts à lui échapper. Tout est donc changé pour l'Espagne, et désormais son avenir est couvert d'un voile impénétrable. La France la sépare du reste du continent : elle ne peut l'atteindre ni en être atteinte. L'Angleterre, avec ses flottes, est son seul ennemi, et c'est devant Cadix qu'elle effraie et maîtrise Madrid. L'Espagne ne doit plus être comptée au nombre des puissances continentales. La politique du continent se faisant dans le Nord et dans l'Allemagne, l'Espagne n'a aucun moyen d'y influer directement. Ce ne serait plus que dans le cas d'une attaque menaçante contre la France, qu'elle pourrait se montrer, et prendre part à une action continentale ; et même, dans ce cas, il faudrait rechercher jusqu'à quel point ce secours pourrait être de quelque efficacité. Dans l'état auquel l'Espagne se trouve réduite, ne serait-ce pas une illusion désastreuse que de placer la moindre confiance dans son appui? Ce malheureux pays court visiblement vers une catastrophe inévitable. La route manquée en 1814 a conduit vers des précipices effrayants, et qui s'élargissent tous les jours. Il est évident qu'une

grande révolution menace l'Espagne; et, en considérant les élémens qui entrent dans la composition du caractère espagnol, on aperçoit, avec une clarté effrayante, qu'elle sera terrible. Jamais on n'assembla plus de matériaux propres à allumer et à alimenter un incendie : la discorde, la guerre extérieure, le dessèchement de la fortune publique, un discrédit qui ne peut plus croître; la domination de plans et d'idées propres à perdre un pays; la superstition, l'exclusif, la vengeance, la séparation des castes : tel est l'attirail de perdition au milieu duquel se meut ou plutôt cahote et se traîne la malheureuse Espagne. Elle n'a point d'argent, et elle va faire la guerre au pays qui lui en fournirait, si elle avait le bon sens de le laisser tranquille. Elle est pauvre en population, et elle envoye les plus robustes parmi ses enfans s'éteindre dans les plaines et dans les fanges de l'Amérique. Elle a le plus grand besoin du commerce, et elle l'expose à être dévasté par des essaims de corsaires ennemis. Jamais il n'exista une position plus cruelle, ni plus voisine d'un abîme. Il s'écoulera donc des siècles avant que l'Espagne puisse être de la moindre utilité à

la France; son alliance ne pourrait être qu'un fardeau pour la dernière : car il y aura toujours à défendre l'Espagne, sans pouvoir jamais être défendu par elle. L'Espagne, sans la France, n'a de pouvoir contre personne. On le vit assez lorsque le cardinal Albéroni, se lançant dans une carrière dont il n'avait pas mesuré l'étendue à ses forces, osa braver lui seul l'Angleterre et l'empereur d'Allemagne : dans un jour ses projets insensés furent, devant Messine, coulés à fond avec les vaisseaux de l'Espagne. L'Espagne n'est plus rien pour l'Europe : il faudra voir ce qu'elle deviendra sans l'Amérique. Celle-ci ne l'a pas enrichie lorsqu'elle la possédait, elle achève de la ruiner en s'en séparant : triste, mais inévitable résultat d'un genre de gouvernement qui, comme celui des Turcs, reste stationnaire, lorsque de toutes parts on avance; qui fait négliger à la fois la culture de son esprit et celle de ses campagnes; d'où il suit que l'on finit par rester inférieur à tout le monde.

Le Portugal n'est pas moins étranger à la politique générale du continent. C'était déjà son état habituel, lorsque le souverain rési-

dait au milieu de lui : à plus forte raison restera-t-il en dehors de cet ordre général lorsque le souverain habite un autre hémisphère. On ne peut point parler d'un pays dont l'état n'est point fixé, et tel est celui du Portugal. Il n'est pas destiné à rester tel qu'il est, province d'un royaume américain. Cela est contraire à la nature des choses, ainsi qu'à l'ordre général de l'Europe, qui ne permet pas qu'une de ses parties soit une colonie d'un autre monde, ni qu'elle ait sans cesse à demander au Brésil des réponses sur les affaires de l'Europe. A cette occasion, on peut remarquer que beaucoup de choses sont provisoires en Europe. La force des circonstances les a fait admettre et comme laissé passer: l'urgence des affaires, le besoin de résultats rapides ont fait fermer les yeux sur ces défauts; mais le temps ramènera l'attention sur elles à mesure que les épines se feront sentir et forceront de recourir aux amendemens. Telle est la marche éternelle des choses : fions-nous au temps pour les amener. Le Portugal et l'Espagne doivent donc être portés seulement pour accessoires dans le bilan de la puissance de l'Europe. Ces Etats se trouvent entre deux

existences, l'une finissante et l'autre commençante; ce qui interdit de leur en reconnaître une fixe et déterminée; mais ce qui n'est point également interdit, ce qui, au contraire, se fait ressentir vivement à toute âme sensible, c'est la cruelle destinée de ces deux nations. Voilà deux peuples braves, spirituels, susceptibles de tous les genres d'héroïsme, qui ont triomphé des plus dures épreuves, qui ont fourni la carrière des plus longs et des plus rudes travaux; qui, sous la seule inspiration de leur génie propre, ont conquis deux mondes, et les ont remplis de la terreur de leur gloire et de leur nom; les voilà, dis-je, effacés de la scène du monde, abandonnés à la direction exclusive de gouvernemens sans lumières comme sans énergie, sans prévoyance comme sans régulateur certain, sans calculs comme sans économie, jouets des courtisans et des préjugés, livrés à la fois à la superstition et au dérèglement. Des cours à demi-monacales ont abîmé deux grandes nations quelquefois si grandes! Elles leur ont fait perdre les théâtres de leurs anciens exploits et les sources de leurs nouvelles richesses. Sans porter aussi loin que l'esprit de parti l'a fait dans ces der-

niers temps, l'admiration pour les Espagnols, cependant on ne peut s'empêcher de déplorer le sort d'un peuple capable de montrer un pareil dévouement, et de se soumettre à de pareilles épreuves. Un tel peuple doit valoir mieux que ce que l'on fait de lui. Les Espagnols, comme les Orientaux et les Africains, ne se portent jamais à attaquer les autres; mais ils se défendent chez eux avec l'obstination et le courage du lion pressé dans sa retraite. Comme ils ne se mêlent point aux autres peuples, dont ils ne sentent pas le besoin, auxquels, à leur tour, ils n'offrent guère d'attraits, leur éloignement naturel pour les étrangers entre pour moitié dans leurs efforts pour repousser leurs attaques; ce motif, ajoutant au courage naturel de ces peuples, en fait des héros sur leur terrain, et les dispose aux actes les plus extraordinaires pour en rester les maîtres. On sent le parti que l'on pourrait tirer d'hommes qui réunissent à un haut degré ce qui rend propre aux grandes choses, la vivacité de l'esprit, l'ardeur de l'imagination, et presque toujours l'exaltation des passions : quelle riche étoffe pour un Gouvernement habile! En voyant ce que l'on

fait tous les jours avec les blocs de marbre façonnés dans le Nord, on sent ce que l'on pourrait obtenir d'hommes pétris de feu, chez lesquels les ressorts des passions sont toujours prêts à déployer leur terrible énergie. Des observateurs bien superficiels attribuent la torpeur actuelle des Espagnols à leur climat, en oubliant ce qu'ils firent de tout temps sous les feux du même soleil; celui de Rome n'était pas de glace au temps où les enfans de Romulus se débordaient sur le monde soumis, et l'on voit aujourd'hui les Orientaux et les Arabes endormis aux mêmes lieux où, dans d'autres temps et sous d'autres maîtres, ils conquéraient tout ce que leur redoutable cimeterre pouvait atteindre. Finissons cet article de la division du Midi par une observation générale :

L'Europe renferme, moins la Turquie, 150,000,000 d'hommes;

La division du Midi en compte 28,000,000.

Voilà donc la cinquième partie de l'association européenne rendue inutile à son action générale, et comme paralysée.

L'ANGLETERRE.

Ce pays, par sa position géographique, est encore plus que la France, excentrique à l'Europe, et malheureusement par là même, il n'est que plus propre à la dominer, parce qu'il n'a rien à craindre d'elle. L'Angleterre séparée du continent a toujours tendu à le diriger, en opposition avec sa rivale la France. Les connexions continentales, objet des réprobations d'une classe de politiques en Angleterre, sont au contraire celui de la sollicitude la plus active du gouvernement. Il ne tolérerait pas qu'un coup de canon fût tiré en Europe sans sa permission; on le verrait accourir pour arrêter tout empiétement propre à rompre l'équilibre. Telle a été son histoire depuis cent ans. Cette politique, il faut le reconnaître, est large, tandis que la première est mesquine: la dernière rattache l'Angleterre au continent, et comble, pour ainsi dire, l'espace qui l'en tient séparée: la première confine l'Angleterre chez elle, et n'est propre qu'à lui faire assigner

7

ce que le poète dit de l'ancienne Grande-Bretagne :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

La prévoyance et la dignité ont tracé la route qu'a suivie l'Angleterre. Aussi comme elle s'est bien trouvée d'avoir considéré les objets de cette hauteur, et de s'être rendu honneur à elle-même ! Sa dernière lutte a duré pendant vingt ans : l'on a vu ce que pouvait vaincre le travail opiniâtre : il a porté l'Angleterre au faîte des pouvoirs européens ; l'Angleterre marche évidemment à leur tête. C'est elle qui, dans cette longue contestation, toujours fixe dans son opposition, pendant que tout changeait autour d'elle, appelait aux combats, aplanissait les différends, armait et payait tous les bras. L'empire de l'Angleterre est immense comme indestructible. Plus de soixante millions d'hommes, soit en Europe, soit en Asie, soit en Amérique, obéissent à ses lois. Elle colonise le monde et le couvre de population anglaise. Elle enserre le globe par une chaîne de postes savamment disposés autour de son enceinte,

qui font que partout les avenues et les passages d'une partie à l'autre soient sous sa main, et comme sous sa clef. D'Héligoland à Madras, et du Gange à la Baie d'Hudson, à Jersey, à Gibraltar, à Corfou, à Malte, au cap de Bonne-Espérance, à Sainte Hélène, à l'île de France, à Ceylan, à Antigoa, à la Trinité, à la Jamaïque, à Hallifax, partout on la trouve assise sur des rochers ou placée dans des îles inaccessibles, partout en sûreté pour elle, et partout menaçante pour les autres. Ce que les armes ne peuvent faire, son commerce l'accomplit; opulente d'industrie comme de richesse, effet et cause l'une de l'autre, la puissance anglaise est surtout employée à fomenter le commerce, dont elle-même est le fruit; elle lui prête un appui continuel. Cette puissance résultant de la force navale est immense, et n'offre chez aucun peuple, ni dans aucune époque de l'histoire, rien qui puisse lui être comparé. Elle surpasse toutes celles que l'Europe réunie pourrait lui opposer; et pour briser cette verge d'airain étendue sur le monde, il faudra que les libérateurs préparés par le sort en Amérique aient acquis toutes leurs forces; alors, mais seulement alors,

il pourra être donné de ramener l'Angleterre à des proportions moins oppressives pour le reste de l'univers. Jusque-là il n'y a rien à lui objecter, rien à lui opposer ; elle n'a de lois à recevoir que d'elle-même. Les autres peuples ne possèdent de colonies que sous son bon plaisir. Elle seule les tient en propriété incommutable, parce que sa marine les couvre d'une égide impénétrable. Pendant que l'Espagne possédait en réalité ses colonies d'Amérique, l'Angleterre se bornait à frapper à leurs portes, et à y faire pénétrer les produits de ses ateliers, pour en retirer à son tour ceux de son sol, et encore mieux ceux de ses mines. Aujourd'hui elle se précipite vers ces riches contrées ; et, fidèle à son plan, elle cherche à y naturaliser le goût des consommations qu'elle peut offrir. Elle fait ainsi la conquête de ce qu'il y a de vraiment utile en Amérique, et de ce qui est fait pour la lui attacher pour toujours. C'est pour elle une acquisition du plus grand prix, et qui élargira beaucoup la base de son double pouvoir, la marine et le commerce. Celui-ci, en créant sans cesse de nouvelles bases au crédit, donne à l'Angleterre la faculté de porter sans succomber le

poids d'une dette dont le modèle ne se trouve dans aucune partie de l'histoire, et la puissance de ce crédit et de ce commerce combinés ensemble est telle que l'on a vu cette année le revenu de l'Angleterre s'accroître de plus de cent millions, non par le moyen de nouveaux impôts, signes et causes de désastres, ainsi qu'on les voit établir et opérer dans la plupart des autres pays, mais par le seul effet de sa prospérité croissante, de manière à montrer aux peuples la prospérité comme la source véritable de la prospérité. Pendant la dernière guerre, l'Angleterre a entretenu une armée fort nombreuse. Entrée novice dans la carrière, cette armée a eu besoin du secours de l'expérience et du temps pour pouvoir se mesurer avec les plus réputées de l'Europe: elle a fini par renouveler les jours cruels de Crécy et de Poitiers. Il était bien évident qu'en s'aguerrissant cette armée finirait par égaler les autres. Il suffisait de se dire que des hommes appliqués et industrieux ne pouvaient, sur aucun point, rester long-temps au-dessous de leurs semblables; que bientôt l'étude et l'observation les rapprocheraient et combleraient la distance qui se faisait d'abord remarquer entr'eux.

Si l'on observait tout à l'heure dans le tableau de l'Espagne et dans celui du Portugal, les tristes résultats des Gouvernemens sans lumières comme sans vigueur, on doit au contraire reconnaître dans la grandeur de l'Angleterre les effets de l'admirable gouvernement dont elle jouit : des deux côtés, les effets répondent à leurs causes avec la plus grande exactitude. C'est ce gouvernement qui a tout fait, de lui datent les prospérités de l'Angleterre ; elles ont commencé avec le complet affermissement de la constitution anglaise ; elles se sont développées à côté d'elle et dans les mêmes proportions. Le crédit est né au sein de cette constitution, et s'y réchauffe à chaque instant : fixe et immuable, elle a créé une politique fixe comme elle. Lorsque cette constitution était méconnue ou combattue, Charles II et Jacques II étaient pensionnaires de Louis XIV, et lui demandaient l'appui de ses troupes contre leurs propres sujets. L'histoire a conservé *les notes secrètes* de ces monarques. Mais, depuis qu'en Angleterre tout roule sur une constitution, régulatrice unique de ses conseils, tout a changé de face : la force a crû avec la fidélité à la loi et la fixité dans les idées, et

l'Angleterre toujours combattante et toujours persévérante, appuyée sur un fonds d'institutions solides, est arrivée au terme, glorieuse et triomphante, digne prix de grands efforts, de vives lumières, et proclamation solennelle des avantages d'un Gouvernement qui tient les ressorts d'une nation dans un état continuel de juste tension, qui fait tout passer au feu et à la clarté des discussions publiques, qui déjoue les intérêts privés, qui ne laisse pas de place aux caprices, et qui force à laisser le gouvernail dans la main du pilote le plus habile. Si la prospérité de l'Angleterre est déjà une espèce de phénomène, cependant il faut s'attendre à la voir grandir encore dans des proportions incalculables par l'événement prochain qui est destiné à avoir l'influence la plus décisive sur les destinées de tous les peuples du monde, la liberté de l'Amérique. Cette liberté prépare un nouvel avenir à l'univers, et lui ouvrira des sources de richesses encore inconnues parmi les hommes. L'Angleterre, qui, d'un pied infatigable, poursuit cette richesse dans toutes les parties du globe, ne peut manquer d'y avoir la meilleure part. Son industrie, son activité, ses capitaux lui donnent les premiers

droits à leur partage : l'Amérique est devenue son magasin, et sa sagacité ne lui a pas permis de s'égarer dans le choix des moyens propres à la lui assurer. Le Gouvernement n'a point à s'en mêler : peut-être même que ses premiers chefs ne sont point portés pour ce grand changement, dont leur position personnelle peut contribuer à les détourner; c'est la nation en corps qui agit et qui suit le penchant indiqué par son intérêt. Les particuliers fournissent à l'Amérique ce que le Gouvernement s'est interdit de lui donner; il garde la neutralité légale, et laisse agir les penchans nationaux. Il sait qu'en travaillant pour eux, ils ne peuvent aussi manquer de travailler pour l'Angleterre, qui finit par s'associer à leurs avantages, et par devenir comme le réservoir commun où se réunissent tous leurs profits. A cet égard, on ne peut qu'admirer l'habile partage que le Gouvernement a su faire; à peine de nouveaux Gouvernemens se sont-ils formés en Amérique, et déjà celui de l'Angleterre a laissé à tous ses sujets la faculté de tourner leurs spéculations de ce côté. Que l'Amérique vienne à grand bruit rechercher des secours en Angleterre, que l'on envoie des enrôlés en

Amérique avec la même publicité qu'on le fait pour l'Inde, le Gouvernement ne voit ni n'entend, il ne participe ni ne s'oppose, parce qu'il sait que ces secours, que ces auxiliaires agiront également sur le cœur et sur les goûts de l'Amérique, et la disposeront à s'attacher à l'Angleterre. Calcul habile, et qu'ailleurs on ferait fort bien de s'approprier. Comme tous les autres commerces, celui de l'Amérique prendra la direction du nord de l'Europe; l'Angleterre est sur le passage, elle ne peut donc pas manquer d'y prendre une grande part.

Les Royaumes britanniques comptent 18,000,000 d'habitans. C'est bien plus qu'ils n'en eurent jamais. Le commerce et la civilisation qui ont étendu tous les arts, et qui en font faire l'application à toutes les parties de l'existence humaine en sont la cause. Les mêmes mobiles continueront d'agir d'après leurs principes propres, et ne peuvent manquer de le faire avec une grande efficacité. La population anglaise croîtra par le commerce plus que par la culture, parce que toutes les places territoriales sont occupées, au lieu que celles du commerce s'étendent par ses progrès mê-

mes. La culture est un moyen borné, le commerce est un horizon sans limites. La population irlandaise s'accroîtra à-la-fois par le commerce et par la culture, parce qu'il existe dans ce pays un grand nombre de places vacantes dans les deux carrières. L'Irlande possède près de 6,000,000 d'habitans, elle a de la place pour 12,000,000. On ne peut assigner des bornes précises à la population d'un pays insulaire pourvu de véhicules aussi puissans que le sont une ceinture de ports, une grande richesse, et des lumières perfectionnées appliquées à l'amélioration de l'agriculture et du commerce. Ce sont les plus puissans leviers qui puissent être placés entre les mains des hommes.

L'Angleterre n'a à proprement parler que deux grands intérêts sur le continent, dont l'un lui est direct, et l'autre indirect : le royaume des Pays-Bas, sa création, et le royaume de Hanovre, apanage de la famille régnante. Pour tout le reste, si l'équilibre général n'est pas menacé, son intérêt est à peu près nul.

L'Angleterre surveillera la France et la Russie : elle protégera le Portugal et Naples; elle profitera de la lucrative Espagne, mais

d'ailleurs elle se bornera au maintien des relations ordinaires avec les autres Etats. N'ayant rien à craindre pour elle ni chez elle, rien à prendre sur le continent, elle se bornera à agir sur lui mais en dehors de lui, par l'emploi de ses forces maritimes présentes à la fois par-tout. L'Angleterre est à l'Europe, du côté de la mer, ce que la Russie lui est du côté de la terre. Pour la balancer il faudrait ce que l'on n'a jamais vu, ce que l'on ne doit guère s'attendre à voir, une réunion complète dans les plans, dans les intentions, et dans toutes les marines de l'Europe. Hors de là point *de salut.* L'angleterre le sait ; aussi n'est-ce plus l'Europe qui lui inspire des ombrages, le lion est abattu, la France n'est plus que l'ancienne France, forte chez elle, impuissante contre l'Angleterre. C'est l'Amérique du nord que craindra désormais l'Angleterre, parce que c'est le pays où il existe le plus d'élémens qui la rendent elle-même redoutable. L'Amérique du nord est une seconde Angleterre : le sang, le langage, les mœurs, la pente naturelle vers le commerce et la mer, tout est anglais en Amérique. La fable eut ses frères ennemis : l'Angleterre et les États-Unis réali-

seront la fable. Issus du même sang, dominés par les mêmes inclinations, au lieu de les unir, ces mobiles ne cesseront de les porter l'un contre l'autre. Poursuivant tous les deux la même proie, les profits du monde, ils ne cesseront de se rencontrer dans la même carrière et de s'y combattre. La prolongation de la lutte les rendra irréconciliables. Mais les États-Unis y entrent avec des avantages immenses sur leur adversaire. Leur territoire est sans bornes : leur population peut n'en pas avoir. L'Angleterre a des limites certaines dans ces deux parties ; elle ne peut pas conquérir sur l'Amérique : celle-ci ne peut pas manquer de lui enlever ses possessions du Canada, de l'Acadie, de Terre-Neuve. Tout ce que l'Angleterre possède sur le continent américain est par la force des choses destiné à lui échapper. L'Angleterre ne pourra envoyer d'Europe des armées suffisantes contre celles des Etats-Unis appuyés par les affections des habitans, qui, comme tous ceux de l'Amérique, tendent à se détacher de l'Europe. Les États-Unis primeront l'Angleterre dans tout le commerce des Antilles et de l'Amérique es-

pagnole, et il n'est pas difficile de voir que cette partie du globe est destinée à devenir le siége du grand commerce de l'univers.

La distance qui sépare l'Angleterre de l'Amérique fait la force de celle-ci; en Europe, c'est le voisinage de l'Angleterre qui fait le mal. Elle est comme à la porte de chacun: au lieu qu'avec l'Amérique, il faut perdre l'Angleterre de vue, aller fort loin, et rester éloigné de ses ports, de ses magasins et de ses arsenaux. Pour se débarrasser de Carthage, Rome n'eut qu'une ville à détruire, qu'un seul point à occuper. Mais comment se débarrasser de l'immense Amérique? On ne peut pas dire *delenda America* comme *delenda Carthago*. La nature elle-même élève en face de l'Angleterre cette nouvelle Carthage; elle pourra bien avoir ses Annibal, qui, plus heureux que le héros Carthaginois, sont bien sûrs que de nouveaux Scipions ne pourront venir subjuguer leur patrie, parce qu'elle ne consiste plus seulement dans une ville comme le faisait Carthage, mais dans la moitié d'un monde qui ne prête point à de pareilles destructions, et que protégeront à la fois son étendue, ses vaisseaux et ses millions d'habitans.

CHAPITRE VI.

Comparaison de l'ancien ordre politique avec le nouveau.

Le caractère particulier de l'ancien ordre était l'équilibre entre les puissances principales. Il renfermait des moyens de répression contre celles qui auraient voulu le rompre. On n'entend point dire par là qu'il régnât une égalité stricte entre ces puissances. La politique n'admet pas plus de lois agraires entre les nations qu'entre les individus; mais s'il existait des peuples à grandes fortunes, celles-ci en rencontraient d'égales, qui servaient à-la-fois de barrières contre elles, et de remparts pour la liberté des autres. Ces puissances offraient des points vulnérables, et d'autres par lesquels on pouvait les saisir. Ainsi, la France et l'Autriche, celle-ci et la Prusse, la Turquie et la Russie, la France et l'Espagne, par rapport à l'Angleterre, étaient dans cet état d'équilibre permanent, et pouvaient se balancer entr'elles.

Le caractère particulier de l'ordre actuel est de manquer de cette égalité, sauve-garde de tous. Deux colosses s'élèvent sur l'Europe, l'Angleterre et la Russie. Ils la pressent de deux côtés opposés, ils l'enserrent, ils l'assiégent pour ainsi dire, ils la forcent de régler tous ses mouvemens sur les leurs, ils ne lui permettront ni repos ni sommeil. Leur force est dans la nature, qui leur donne tous les moyens pour attaquer les autres, et qui les tient eux-mêmes à l'abri de toute attaque. Par là, l'égalité proportionnelle se trouve rompue des mains mêmes de la nature, et toute garantie détruite. Il existait, il est vrai, antérieurement au nouvel ordre, des puissances prépondérantes, mais non pas des puissances exclusivement prépondérantes, dont la force fût tellement disproportionnée avec celles des autres, qu'elle les réduisît à un état véritable de vassalité, comme à ne pouvoir se soutenir sans une ligue continuelle. La garantie n'existe plus dans les choses : elle n'est plus que dans les hommes. On sent par là combien elle est fragile. Mille causes peuvent la détruire. Une alliance de politique ou de sang, une aberration de calcul ou de corruption peuvent en dis-

poser et livrer l'Europe. Dans le fond, celle-ci n'a plus de garantie que dans la sainte alliance : car voilà où elle en est réduite. L'histoire présente quelquefois le tableau d'États qui ont joui d'une prépondérance assez marquée par ce que l'on serait fondé à appeler l'éruption soudaine de princes doués d'un génie extraordinaire. Ainsi Gustave Adolphe, Louis XIV, Fréderic, ont donné pendant quelque temps à leur pays une importance supérieure aux moyens naturels de leurs Etats : mais cet éclat n'était qu'un météore passager, par là même qu'il était de l'homme et non point du fond des choses. Il se dissipa avec ceux qui l'avaient formé; l'absence de ces hommes de génie suffit pour rétablir l'égalité et quelquefois l'infériorité avec les autres Etats : ainsi est-il arrivé de la Suède et de la Prusse. Mais ici il en ira tout autrement. L'infériorité a bien d'autres racines : elles plongent dans la nature des choses et se soutiennent par elle. Il ne s'agit plus du savoir faire d'un homme, mais de cette nature des choses contre laquelle on ne prévaut jamais. Les hommes se montrent, s'élèvent, s'affaissent, changent et disparaissent. Souvent le successeur met sa

satisfaction à marcher dans des voies opposées à celles de ses prédécesseurs : mais qui peut détourner de même les choses du cours assigné par la nature? Gustave périt aux champs de Lutzen, la grandeur suédoise s'éclipse à Pultawa, parce que cette puissance était faite comme de main d'homme; mais lorsque la puissance se trouve cimentée par celle même de la nature, quel pourra en être le terme? C'est à cela qu'il faut bien regarder dans toutes les constructions politiques : une fois fondées, elles jouent d'après leur nature. Si elles portent sur une grande base de puissance, l'ambition voudra s'en servir; c'est là sa jouissance: on ne devient pas puissant pour ne pas commander, et donner les moyens d'opprimer est donner à la fois l'envie de le faire. Le mal de l'ordre actuel se trouve donc dans l'érection de deux pouvoirs disproportionnés avec le reste de la puissance européenne. Là se trouve le défaut capital de la politique présente et à venir, défaut qui est destiné à ne pas laisser aux autres un moment de sécurité ou de vraie liberté. Ainsi dans toute occasion il faudra aller prendre le mot d'ordre à Pétersbourg et à Londres; il était plus commode

de le faire à Paris. L'Europe a pris une attitude générale de vassalité dans l'ordre politique. Après avoir essayé de la suzeraineté française, elle est venue bonnement se reposer dans des chaînes russes et anglaises.

Des lois de fer commandent à la Prusse et à l'Autriche de se tenir unies; qu'elles regardent au-dessus d'elles, et elles y reconnaîtront que si de petits intérêts peuvent les diviser, d'immenses les convient de se réunir : d'un côté, il peut y avoir quelques villages de plus ou de moins, et de l'autre l'existence. L'indépendance de l'une suivra les degrés de l'indépendance de l'autre; ce qui affaiblira la Prusse affaiblira l'Autriche; chaque coup qui portera sur l'une se fera également ressentir par l'autre. L'Autriche n'a plus rien à prendre sur aucun membre du corps germanique : tous les petits princes et les souverainetés ecclésiastiques ont disparu. Elle ne pourrait donc empiéter que sur les grandes; mais là commenceraient les oppositions et les combats. Il en est de même pour la Prusse : elle ne peut rien contre le royaume des Pays-Bas ni contre la France. Celle-ci soutiendrait nécessairement celui-là. Dans toute la zone qui avoisine la

Prusse, il n'est pas un État qui ne soit placé sous l'égide de la Confédération germanique. L'Autriche défendrait la Saxe ; l'Angleterre protège le Hanovre d'une manière spéciale. La Prusse ne peut donc remplir auprès d'elle aucun but d'ambition ; c'est une puissance fixée, quoique très-mal limitée. On la verra passer beaucoup de temps à essayer des corrections par des recherches d'échanges ; mais c'est à quoi elle est bornée à l'avenir, à l'abri d'être conquise, et dans l'impossibilité d'être conquérante.

Toute guerre continentale se résoudra nécessairement en guerre d'alliance ; car les poids principaux sont trop grands pour être balancés autrement que par des réunions, et les dangers sont trop visibles et trop graves pour ne pas indiquer la réunion, comme le seul moyen de salut. C'est ici le combat des Horaces : on périt en combattant un à un, on peut se soutenir et peut-être se sauver sous le même bouclier. Les anciens ombrages, qui, dans le principe de la révolution, ont empêché les puissances allemandes de se réunir avec franchise, ont eu le temps de se dissiper. A cette époque, les hommes qui, pen-

dant tant d'années, s'étaient combattus sur l'Oder et sur l'Elbe, se rencontrèrent sur la Meuse et le Rhin. Etonnés de leurs liens nouveaux, aigris par d'anciens ressentimens, jouissant des désastres de leurs auxiliaires encore plus que de ceux de leurs ennemis, ils se trouvèrent plus en présence qu'en alliance. Aucune considération d'un ordre supérieur ne leur avait encore commandé le sacrifice de leurs préjugés, et l'abjuration de leurs haines; ils n'avaient pas encore ressenti les cuisans aiguillons de l'adversité; d'imminens dangers n'étaient pas devant leurs yeux : mais ici ils sont sensibles, ils sont palpables, ils frappent tous les sens. Par conséquent, l'alliance des grandes puissances allemande est arrêtée irrévocablement et éternellement par le seul spectacle de la puissance qui s'est élevée en vue d'elles, et dont le poids ne tardera pas à se faire ressentir. Sous ce rapport, le nouveau système du continent est d'une extrême simplicité. Il consiste en deux points : garder chacun ce que l'on a, et surveiller la Russie.

Du côté de la mer, le système n'est pas moins simple. Un seul est fort, tous les autres

sont faibles : ils doivent donc être unis pour être le moins faibles qu'il sera possible, et se rapprocher de la force qui leur est opposée.

La France est, comme on a déjà eu lieu de le dire, le noyau autour duquel se formera toujours cette confédération maritime, parce qu'elle en est la partie la plus puissante. La formation des alliances ressemble à celle des corps animés, dans lesquels c'est le cœur qui participe le premier à la vie, et autour duquel toutes les autres parties viennent la chercher. La France ne doit plus inspirer de défiance à personne. Que l'on considère bien sa situation, sûrement on ne la soupçonnera pas de s'occuper de conquêtes sur l'Espagne, pas plus qu'en Allemagne, et encore moins en Italie. Si, de plus, on vient à considérer les appuis toujours prêts à voler au secours des Pays-Bas, on verra qu'autant vaudrait songer à conquérir l'Europe et l'Angleterre. La France ne peut donc plus avoir qu'une tendance principale, celle de la mer sur laquelle elle retrouvera toute la supériorité que l'ordre continental lui refuse. Une confédération maritime est, dans la politique de l'Europe en général, comme une confédération allemande

dans celle de l'Allemagne en particulier : ce sont là aujourd'hui les deux pivots élémentaires de tout l'ordre politique.

Plusieurs choses suivent de là :

1°. Que le système actuel laisse moins de liberté que celui qui l'a précédé ;

2°. Que l'ordre politique est simplifié ;

3°. Qu'aucune puissance secondaire n'a ni pouvoir, ni intérêt d'empiéter, comme on le voit par l'état de la Suède, par celui de la France, du royaume des Pays-Bas, de l'Autriche et du Piémont. On ne soupçonnera pas la division du midi de l'Europe de nourrir des projets perturbateurs. Par conséquent toutes les puissances se trouvent dans un état que l'on peut appeler de conservation propre, préservateur des guerres, et qui simplifie beaucoup les rouages de la machine politique. En se rappelant les principes des guerres continuelles qui ont agité l'Europe depuis celle de la succession d'Espagne, on ne retrouve rien dans l'état actuel de l'Europe qui l'expose au retour des mêmes conflits. Il n'y a plus, comme dans ce temps, de domaines de l'Epagne à partager, ni de trône d'Espagne à attribuer à des compétiteurs. Cette

et aux Pyrénées, la Confédération germanique du Nord, du Rhin à l'Elbe; celle du Midi, du Rhin à l'Inn et aux montagnes de la Bohême. En dehors de cette grande limite, qui était comme l'avant-mur de la France, la Prusse, le duché de Varsovie, l'Autriche et l'Illyrie; les trois côtés du Nord, la Russie, le Danemarck et la Suède. L'Italie formant un seul État, ou tout au plus partagée en deux. Les villes anséatiques n'étaient pas plus que Rome destinées à tenir à la France. Tous ces lieux avaient été occupés plutôt contre l'Angleterre que pour la France, des extensions de territoire n'étaient pas de nature à être durables. En les prenant, Napoléon faisait comme ces architectes qui rassemblent des matériaux à pied d'œuvre des édifices qu'ils se proposent d'élever. Le duché de Berg ne pouvait manquer d'aller se fondre dans la monarchie érigée en Westphalie : il était impossible que tôt ou tard cet arrangement ne fût réalisé. Ce que l'on voyait exister, provenait, sous quelques rapports, des circonstances, ou bien d'irritations, toutes choses qui ne sont pas de nature à durer, et que le temps comme le besoin auraient fait réformer. On ne peut pas juger un édifice avant

qu'il ne soit achevé, et celui là ne faisait que de naître. L'Architecte était le maître de son terrain, il ne se tenait pas pour lié par aucun antécédent, il ne répondait de ses œuvres qu'à lui-même. Libre d'appliquer les facultés de son esprit, ainsi que l'immensité de sa force à la perfection de son ouvrage, il l'aurait amendé jusqu'au point qui en eût effacé les défauts, et fait ressortir les avantages. Dans ce plan, il est vrai, la suprématie était du côté de la France, mais quelque fâcheuse que soit toute suprématie, celle-là était moins menaçante, et plus remédiable que celle de la Russie. Des guerres contre les Russes et leurs terribles auxiliaires, les peuplades rapaces qui suivent leurs armées, sont bien autrement dévastatrices que des guerres contre les peuples policés de l'occident. Car la barbarie vient de l'orient. Toute cette suprématie tant reprochée à Napoléon aurait pris un terme, lui-même aurait eu celui que la nature assigne à tous les mortels; alors l'ordre ordinaire des societés, c'est-à-dire l'indépendance, aurait repris son cours, au lieu que dans l'état actuel, c'est la dépendance qui est constituée par la nature même des

choses. Mais ce qui se trouvait surtout de plus européen dans l'ordre que nous analisons, consistait dans la réunion obligée des forces maritimes de l'Europe en un seul faisceau qui résultait du système de Napoléon. La haine et la brièveté des vues n'ont fait ressortir que la partie odieuse de l'entreprise sur l'Espagne. Elles ont à l'envi jeté à l'écart toute la partie destinée à donner à cette monarchie languissante une nouvelle vie, des liens plus durables avec la France, et une direction uniforme vers la libération maritime. Par conséquent la confédération propre à la former se trouvait toute faite, et comme réunie dans la même main. Ce qu'on sera dorénavant obligé de rechercher et comme d'implorer, alors on le possédait en propre : l'Espagne, la France, la Hollande et tout le littoral de l'Italie offraient dans cette direction uniforme une masse de forces que l'on n'eût point bravé impunément. Napoléon donnait à cette fédération, comme pour lui servir de faîte, l'alliance des Etats-Unis. C'était un trait de génie, et qui indiquait assez dans son auteur le vaste et judicieux aperçu que les marines de l'Eu-

rope par elles-mêmes ne sont point en état de balancer celle de l'Angleterre, et qu'elles ont besoin de s'appuyer sur celle de l'Amérique, pour ne pas succomber dans toute lutte contre ce redoutable adversaire. Napoléon n'aurait pas commis la faute vraiment inexcusable de contrarier l'émancipation de l'Amérique du sud, dans laquelle il aurait aperçu le même principe de secours qu'il distinguait déjà dans les Etats-Unis. Ces grands résultats, si redoutables pour l'Angleterre, n'avaient sûrement pas échappé à la pénétration du ministère qui dirige ce pays, et c'est parce qu'il connaissait toute l'étendue des conséquences de ce système, qu'il a poursuivi son auteur d'une persécution si animée, si persévérante : il sentait que sous peine de mort il fallait triompher d'un ennemi qui seul entre tous ceux qui l'avaient attaqué avait su apprécier sa position, ses côtés vulnérables, et les moyens de la blesser. Les ministres avaient l'air de ne s'appitoyer que sur le sort de l'Europe, et c'était celui de l'Angleterre dont ils étaient occupés; ils avaient l'air de tendre la main aux opprimés par le sentiment de leurs maux; et c'était à son propre secours qu'ils

appelaient en redoublant leurs cris pour une réunion contre l'ennemi commun. Bien informés qu'il n'y avait de salut pour eux que dans le salut de tous, que par le secours de leurs bras pouvait uniquement être brisée la verge sous qui pliait l'Europe, ils ont réussi à lui faire prendre le change, et à l'intéresser au salut de l'Angleterre. Mais aujourd'hui que leurs efforts ont obtenu un trop heureux succès; aujourd'hui qu'elle règne sur ceux qu'elle a affranchis, on aura tout le temps de sentir ce qu'a coûté cette merveilleuse libération, ce que l'on a gagné à changer de joug, et combien de motifs doivent porter à reprendre le plan détruit, dans ce que les circonstances permettent encore d'en mettre en usage.

CHAPITRE VII.

Esprit de la politique actuelle.

Le temps des agitations est passé. La tempête européenne est calmée : une force irrésistible assigne à chacun ce qu'il a pu en retirer ; contens et mécontens, riches et pauvres, il faut que chacun se tienne à la place qu'il occupe et que le poids des choses lui assigne. Les nouveaux destins de l'Europe l'y enchaînent. Tout ce qui a grandi restera plus grand, élevé sur le piédestal de la nécessité et de la fortune; tout ce qui a fléchi et perdu aura à recevoir ses consolations du même sentiment de la nécessité et de l'association au bonheur commun. Devenus tous également des pierres de l'édifice, ils devront rester à la place à laquelle la main de l'architecte les aura placés, enchaînés par la prudence comme par la faiblesse. A vingt-cinq ans d'agitations vont succéder de longs jours de tranquillité.

Deux choses produisent les troubles, et préparent les orages politiques.

1°. Les droits et les calculs politiques. C'est le matériel de ces troubles.

2°. Les dispositions personnelles des directeurs de la politique. C'en est le personnel.

Dans l'état actuel de l'Europe tous les droits sont établis. On n'aperçoit aucune des convenances et des sujets de litige que la diplomatie mettait son art à rechercher, à cultiver, à mener de loin vers un but prévu, et réalisé trop souvent par l'injustice, comme au milieu de la surprise générale. L'ancienne politique a trop vécu de surprises, suites de calculs bizarres qui déplaçaient dans un instant toutes les bases de l'ordre existant. Ainsi par le traité de 1756, la politique française fut arrachée violemment de ses antiques fondemens pour se trouver transplantée dans la direction contraire à celle qu'elle avait toujours suivie. La France étonnée se vit un jour transportée à côté de ceux contre lesquels elle combattait depuis trois cents ans, et en présence de ceux avec qui elle combattait depuis long-temps. De même le partage de la Pologne montra réunis autour d'une dépouille com-

mune ceux qui auparavant étaient occupés à se dépouiller entre eux. Ces brusques changemens survenus dans la conduite des Etats contribuent à les ébranler comme les tremblemens de terre ébranlent les cités qui reposent sur un sol agité violemment. Mais aujourd'hui tous les élémens de ces commotions sont dissipés. Ils ne se retrouvent pas plus dans les choses que dans les hommes. Lorsque la division de la puissance est égale entre plusieurs, les conflits peuvent s'établir plus facilement que lorsque le nombre en est restreint. Ainsi dans l'état actuel deux puissances dominent. De grandes distances les séparent : elles sont de nature diverses : elles n'ont rien à s'envier ni à s'enlever directement : la force principale de l'Europe est donc dans un état naturel de paix réciproque. Les puissances secondaires peuvent bien avoir à observer une défensive continuelle contre ces deux supérieures ; mais elles n'ont ni les moyens ni l'intérêt de les attaquer ; les grandes puissances préviendront ou bien arrangeront les différends qui pourraient s'élever entre les petites, et ne les laisseront point aboutir à un éclat fâcheux : et cela par le sentiment de

leur propre sécurité; car il leur serait impossible de ne pas finir par prendre part à ces débats. Dès-lors la guerre deviendrait générale, et dans l'ordre actuel, rien n'est plus simple à apercevoir que toute guerre en Europe devenant nécessairement guerre d'alliance, finira aussi nécessairement par être une guerre générale. C'est la gravité de cette considération qui militera en première ligne pour la conservation de la paix. Les États de l'Europe, obérés par leurs dernières guerres, ne pourront de long-temps subvenir aux frais de guerres nouvelles. Le crédit fuyerait au premier coup de tambour, et son absence achèverait leur ruine déjà trop avancée. Avec les frais immenses qu'entraîne toute guerre, on ne peut plus la faire par les revenus ordinaires des États; ceux-ci sont affectés aux dépenses fixes de ces mêmes États. Il faudrait donc avoir recours à des emprunts, moyens ruineux en eux-mêmes, et dont on ne dispose jamais moins que lorsqu'on en a le plus besoin; car le crédit n'est pas ami de la guerre, et ne se prêterait pas facilement à devenir le père de ce qui est le plus propre à le détruire lui-même. Le crédit des États a été établi par

les deux choses qui semblaient les plus propres à l'empêcher de naître, les dilapidations et les guerres : la fable de Saturne a été réalisée par cette singulière procréation. Les gouvernemens seraient donc réduits à faire la guerre par voies d'extorsion, de réquisition et de préhension, comme cela eut lieu en France après la chute des assignats et des mandats, comme le font tous les peuples qui n'ont que des finances réelles, et qui ignorent les finances artificielles, comme sont les Turcs et les Espagnols. On serait obligé de saisir les choses, comme on l'était dans les dernières années de saisir les corps, pour fournir aux frais de la perte des hommes, et leur donner des remplaçans. Plus le genre de la guerre les détruisait, plus il fallait pressurer l'espèce pour lui faire rendre une quantité égale à la déperdition éprouvée. Tous les Etats ont donc un égal besoin d'un long repos pour refaire le sang qu'ils ont perdu, et pour qu'il revienne avec abondance dans les canaux qu'il remplissait auparavant. Autrement, semblables aux corps qui manquent de leur réparation ordinaire, on les verra tomber dans le marasme et la langueur. Cet objet est

trop important, trop capital pour se refuser à tous les développemens qu'il présente.

L'Angleterre supporte le poids d'une dette de vingt milliards. Dans la lutte des besoins des Etats contre leurs ressources, l'Angleterre est encore l'athlète qui supporte le fardeau de la moins mauvaise grâce, et qui promet de plier le plus tard. Mais, cependant, cette charge est telle, qu'elle ne suppose pas plus d'hypothèque possible, que d'acheteurs : elle n'a aucune valeur vénale ni acquérable : elle ne présente aucun point de comparaison dans l'histoire : *c'est la fable des dettes publiques*. Il faut que les tributs du monde soient affectés à son acquittement ; il faut que, depuis le Canada, jusqu'à Calcuta, Europe, Inde, Asie, Amérique, le globe enfin soient mis sous le pressoir pour rendre les sucs dont se nourrit et se gonfle cette sangsue de l'univers. En tout lieu, en tout pays, en tout climat, on laboure, on trafique, on sue pour soutenir l'honneur, c'est-à-dire le crédit de la trésorerie de Londres. Six cent cinquante millions d'intérêts annuels doivent être prélevés auparavant que la nation ait le droit de toucher aux fruits de son sol, et qu'elle puisse passer

à l'acquittement de ses besoins journaliers. Les créanciers de l'Etat sont servis avant l'Etat même, avant le producteur; la paix ressent tous les effets de la guerre, et une ruine générale, une contrainte perpétuelle se trouvent partout pour ne pas perdre le droit de s'endetter encore. Il faut se priver pour ne pas éloigner de nouveaux essaims dévorateurs et pour avoir à leur montrer encore des membres dont l'embonpoint apparent puisse prêter à de nouveaux calculs, comme à assouvir une nouvelle faim; car voilà tout le secret de l'art du crédit public: être fidèle par vue du besoin à venir, élever à la peur de manquer des autels desservis par les prêtres de la fidélité. Cette manœuvre conduit chaque année l'Angleterre vers l'abîme d'un nouvel emprunt, pour avoir de quoi payer à la fois l'intérêt de sa dette, et tous ses départemens ministériels; chose que son revenu ordinaire ne pourrait absolument remplir. Ainsi ferait un particulier qui ajouterait chaque année à sa dette pour payer l'intérêt de ses créances, et les dépenses de sa maison.

La dette Anglaise emporte chaque année les trois 5mes du revenu de la Grande-Bretagne.

La France, avec une dette totale d'à-peu-près trois milliards, qui exigent un paiement annuel de deux cent millions d'intérêts, voit s'écouler, pour ce seul article, le tiers de son revenu; en y joignant la dette viagère et les pensions, on trouve la moitié de ses revenus affectée à cet objet.

La Prusse est aux emprunts : cet État est pauvre, et sa nouvelle formation l'appauvrit sous plusieurs rapports, car elle le force à l'entretien d'une très-grande armée, et à de grandes dépenses pour se donner les points d'appui qui lui manquent. La Prusse a prodigieusement à faire pour s'établir solidement, 1° dans ses nouvelles possessions, 2° vis-à-vis de ses nouveaux voisins la Russie et la France. Ses finances seront donc pendant long-temps dans un grand état de gêne; elle ne pourrait pas soutenir la guerre par ses moyens propres. La Prusse ressentira encore plus qu'elle le fit jamais le besoin de subsides : elle ne pouvait les recevoir que de la France ou de l'Angleterre, et cette dernière seule les fournissait avec abondance. De long-temps la Prusse ne reverra les trésors de Frédéric, ces trésors passagers que la prévoyance ramasse péniblement, que la prodigalité dissipe en se

jouant, qui alimentent l'ambition, les projets, la fausse confiance, et qui laissent un vide affreux dans la main qui les laisse échapper, avec la stérilité dans les mêmes lieux qu'ils auraient fécondés, si une meilleure direction les eût appliqués là où ils seraient devenus impérissables, et sources de nouvelles richesses. Ainsi est-il arrivé des trésors de Henri IV, de Frédéric et de Napoléon. Le premier se fond entre les mains de conrtisans folâtres. Sully meurt de douleur en voyant s'écouler avec cette facilité les fruits recueillis par ses mains écbuomes. Des ministres au front riant jettent à d'indignes et cupides favoris ce qu'avait soustrait à l'avidité des maîtresses le ministre *au front négatif* (1). Tout cet or, entassé dans les coffres des princes, après y être arrivé par torrens, s'écoule par des voies invisibles, sans utilité pour l'État ni pour le prince, qui n'a pas su le retenir. Il a fourni à de folles entreprises, à de folles dépenses; il a inspiré de la présomption, le goût des profusions, et bientôt il n'est resté que de funestes traces de son passage, au lieu que s'il avait été répandu sur

(1) Nom donné dans le temps à Sully.

les champs et les ateliers, il aurait produit une richesse impérissable et toujours croissante. De quoi les millions entassés dans les caves de Postdam ou des Tuileries ont-ils défendu les successeurs de Frédéric et le sceptre de Napoléon? Tous ont également passé en perdant leurs maîtres éblouis par l'éclat de ces fausses richesses, et entraînés à entreprendre par la facilité que leur présentait, pour le faire, le spectacle des moyens placés sous leur main.

L'Autriche n'a d'abondant et de régulier dans ses finances, que le désordre et l'embarras. Elle se soutient au milieu de ce chaos, mais elle s'y enfoncerait sans espoir ultérieur d'en sortir, si, à ces causes de pénurie, elle venait encore à ajouter celles que la guerre porte toujours avec elle; car le haut prix de tous les objets dont la guerre s'alimente la rend fort chère, et élève leur valeur dans des proportions que les acteurs de ces scènes sanglantes ne peuvent atteindre sans de très-grands efforts. Il se trouve, comme pour condamner davantage la guerre au tribunal de l'humanité, que ce qui y est à meilleur marché, c'est encore le sang humain. Sans doute, il faut bénir une pénurie qui porte des fruits aussi précieux que ceux du maintien de la paix. Elle force les Gou-

vernemens à ne pas s'écarter des voies pacifiques dans lesquelles ils sont entrés. Ainsi, l'on peut conjecturer avec certitude que pendant un long espace de temps les puissances seront éloignées de toute propension vers la guerre, par la difficulté même de la faire. On voit la preuve de cette assertion dans ce moment. La fin de la guerre a forcé chacun de calculer et de régler ses comptes. On connaît le fardeau que la France a dû s'imposer : sa dette, dans un espace de cinq années, a passé d'une somme de quatre-vingt-quatre millions de rentes perpétuelles à deux cent millions, et en y comprenant la dette viagère avec les pensions et les traitemens de retraite pour les services anciens ou modernes, vrais ou supposés, cette charge dépasse trois cent millions, ou les deux cinquièmes des revenus de la France. La Russie vient d'être forcée de recourir à un emprunt fort considérable, et grandement onéreux. La Prusse n'a pu éviter le même écueil. Le royaume des Pays-Bas a éprouvé un besoin semblable : ce pays est grevé d'une dette fort considérable. Ainsi on a vu tous les Gouvernemens de l'Europe étalant à la fois leurs plaies sur toutes les places.

publiques, y poursuivant le dernier écu, invitant les joueurs par l'appât d'intérêts à la hausse, et enchérissant les uns sur les autres pour attirer à eux toute la partie des richesses métalliques qui dans toute cette contrée, vont chercher un placement ou plus sûr ou plus lucratif. C'est en pleine paix que ce spectacle de détresse commune se laisse apercevoir : qu'aurait-on à voir si la guerre venait jeter ses cris d'alarme au milieu de toutes ces nécessités ?

Les dispositions personnelles des Souverains pour le maintien d'une paix constante ont été proclamées de la manière la plus solennelle ; elles sont de la nature la plus conservatrice pour l'ordre établi, c'est-à-dire pour la paix. La réunion d'opinions et d'intentions de la part des princes les plus puissans, exclut de la part des autres toute possibilité de trouble. Car, quel autre pouvoir aurait le poids nécessaire pour ébranler celui-là, et changer sa direction ? Puisqu'il était dans les destinées de l'Europe de subir une espèce de tutelle de la part des grandes puissances, il est consolant que la tendance de celle-ci soit toute pacifique, et se rapporte à la conservation de ce qui

est, non pas comme moyen du plus grand bien en lui-même, car l'on ne peut pas se déguiser que tout cet ordre ne soit pas bon, mais seulement comme moyen de repos et de stabilité dans un ordre donné. L'Europe ne discute plus sur ce qu'elle a fait et sur ce qu'elle pourrait encore avoir à faire; mais prenant les choses dans l'état où elles se trouvent être, elle assigne cet ordre comme son point de départ, et comme l'état normal à la conservation duquel elle entend rapporter ses efforts. Tel est le *statu quo*, au maintien duquel elle a déclaré vouer son affection. C'est à-peu-près ainsi qu'il fut procédé après la paix de Wetsphalie. Si tant de guerres la suivirent encore, c'est que l'Europe de ce temps ne ressemblait en rien à l'Europe d'aujourd'hui. Les puissances qui occupèrent le plus de place, et qui avaient le plus de volume dans la première négociation ne paraissent point parmi les architectes du nouvel ordre. La Suède et l'Espagne sont au troisième rang des puissances du temps; elles brillaient au premier lors du traité de Westphalie. L'Angleterre n'y parut point : occupée des orages qui troublèrent son intérieur pendant un demi-siècle, elle fut

comme éclipsée aux yeux du continent; maintenant, c'est elle qui en partage l'empire. La Prusse d'alors ressemblait au Wurtemberg d'aujourd'hui; la Russie avait encore un demi-siècle à attendre pour faire parvenir en Europe son nom redoutable, ce nom de son nouveau maitre; la Pologne défendait les abords de l'Europe contre les descendans des Scythes et contre les Turcs, aujourd'hui c'est à sa frontière que la Russie a posé son pied pour s'élancer sur l'Europe; la France était comme l'âme des grandes transactions arrêtées à Munster, aujourd'hui elle a été l'objet et non plus le régulateur des mesures décernées par d'autres; alors elle exerçait un éclatant protectorat sur l'Allemagne, aujourd'hui elle est l'objet de ses ombrages et de ses exclusions. Mais de plus, l'arrangement si péniblement cimenté à Munster n'était que partiel, il n'avait trait qu'à une partie de l'Europe : aujourd'hui, c'est le corps même de l'Europe, qui statue sur lui-même et qui reçoit, pour ainsi dire, une Charte politique des mains des puissances principales. Le rapprochement habituel des grands souverains entre eux a coopéré à cimenter cet ouvrage, plus que ne l'auraient

fait les rapports ordinaires entre leurs ministres. Le bonheur de l'Europe a voulu que le plus apparent entre ces souverains montrât réunis à un haut degré les principes de la civilisation moderne avec une élévation personnelle de sentimens correspondante à celle de son rang. Un rôle à part dans l'histoire semble avoir été réservé à l'empereur Alexandre, second fondateur de l'Empire russe par le complément et la fixité des limites qu'il lui a données; il ne lui reste qu'à orner l'intérieur du cadre qu'il a tracé. Pierre eut moins à civiliser les Russes, qu'à les arracher à la barbarie et à les faire passer des mœurs de l'Orient et de la Tartarie dans ceux de l'Occident et de l'Europe; il eut plus à en faire des hommes différens de ce qu'ils étaient, que des hommes déjà semblables aux autres; le combat n'était encore que contre la barbarie subsistante dans toute son horreur : il fallait l'abattre. Cette guerre-là est finie, et Pierre est sorti vainqueur de la lutte, traînant à son char de triomphe la Scythie comme enchaînée, et ayant, suivant la belle expression de Frédéric, *travaillé sur son peuple comme l'eau forte le fait sur le fer.* Par cette victoire, la civilisation a été in-

troduite; il ne s'agit plus que de lui donner de l'étendue, et c'est à cela que l'empereur Alexandre travaille d'une manière digne de la reconnaissance de l'univers, comme de celle de son peuple. Pour mesurer l'étendue d'un pareil bienfait, il faut considérer quel sera sur l'espèce humaine l'effet de la civilisation propagée sur d'immenses contrées où elle n'avait pas encore pénétré, ainsi que ce que par une suite nécessaire produira sur l'univers l'introduction des arts, des sciences, de l'industrie, de la culture au sein de vastes pays, réstés jusque-là étrangers au reste du monde. Il en sera de la Russie comme de l'Amérique, qui par l'apparition de sa plus petite et plus ingrate partie, les Etats-Unis, a déjà porté dans les affaires de l'univers un poids prépondérant. Il faut considérer la Russie comme une terre de découverte, comme une création à compléter, dont la perfection se fera ressentir partout. Il n'y a qu'à voir ce qu'a déjà produit son ébauche. A peine une extrêmité de cet empire est-elle entrée dans la civilisation, et voyez quel commerce, quelles relations sociales, quelle foule de voyageurs opulens, quel nouveau monde politique, commercial, indus-

triel ! voyez des villes s'élever au sein des contrées sauvages ! L'art le plus exquis a présidé à leur construction, elles font honte aux anciennes cités ; la population sort comme de dessous terre, tout s'anime, se vivifie; l'enfant est initié à des arts, à des sciences dont son père ne soupçonna jamais l'existence; le changement se propage, s'affermit, et un pays tout neuf, lié dans toutes ses parties avec le reste du monde, vient l'enrichir et l'étonner de sa vie nouvelle. L'œuvre devant s'étendre sur d'immenses espaces sera long à s'accomplir en totalité, mais il tendra tous les jours vers le but, et poussé avec plus d'activité, de constance, et de moyens qu'antérieurement on n'était en pouvoir ou bien en habitude de le faire, il arrivera au terme avec l'aide du maître de tout, le temps. Ceci porte à faire observer la différence qui sépare les souverains des temps modernes d'avec ceux des époques reculées de l'histoire. Quelques-uns parmi eux ont mérité de voir leurs noms décorés des titres les plus glorieux, puisqu'ils attestent la reconnaissance du genre humain. Mais même parmi ceux-là combien s'en trouve-t il qui aient travaillé à civiliser

les peuples qu'ils gouvernaient. Je vois bien les empereurs romains et grecs porter leurs armes en Germanie, en Sarmatie, dans la grande Bretagne, en Armenie, enfin dans toutes les parties de l'Afrique et de l'Asie qu'ils peuvent atteindre, mais je ne vois aucun d'eux s'occuper de l'amélioration morale des peuples qu'ils ont conquis. Les sybarites de Rome vont bien régner sur tous les barbares du monde, ils savent bien les faire servir aux satisfactions de leur orgueil ou de leur cupidité, mais ils ne servent en rien à l'éducation de ces peuplades sauvages; ils s'enrichissent de leurs biens, mais à leur tour ils ne les enrichissent pas de meilleures mœurs, ni d'une meilleure direction administrative ou intellectuelle. Quelques traits de bonté, quelques uns de ces mots qui décèlent un cœur pour lequel la bienfaisance est un besoin, font accorder à Titus le titre le plus flatteur qu'un homme puisse recevoir, celui *des délices du genre humain.* Il le dut en grande partie à la fatigue des crimes de ses prédécesseurs; astre bienfaisant, il vint briller dans cette nuit profonde de forfaits qui couvrait Rome depuis Tibère; les Ro-

mains étonnés de rencontrer un homme dans leur maitre, ne mirent plus de bornes à leur admiration reconnaissante. Mais on ne voit pas qu'il ait fait aucun effort pour épurer les mœurs, pour fonder des institutions, pour répandre sur la surface de l'empire les germes propres à tarir là source des maux dont il arrêtait lui-même les ravages. Voilà la grande différence de notre époque avec celles qui l'ont précédée, différence qui provient des quatre grands élémens dont se compose la civilisation moderne, et qui étaient étrangers à l'ancienne. La presse, le grand commerce maritime, la communication des peuples entre eux, et ce qui sera encore plus plus puissant que tous ces mobiles, la formation des gouvernemens représentatifs.

Mais il est encore des circonstances singulières qui fournissent comme d'heureux corollaires à la tendance pacifique du nouvel ordre de l'Europe.

Il règne entre les souverains pacificateurs une double conformité d'âge, et de fortunes éprouvées. Trois d'entre eux sont au milieu de leur carrière. Les longs jours que le ciel leur réserve sans doute, et que tout invite

à leur souhaiter, contribueront à l'affermissement de leur ouvrage. L'ouvrier qui a conçu et exécuté est plus propre à conserver que celui qui n'a eu qu'à recevoir une chose toute faite. Le premier tient à son ouvrage par un bien plus grand nombre de motifs. De plus le rapprochement continuel qui depuis cinq ans a eu lieu entre ces princes tournera encore au maintien de leur ouvrage. Plus il a été glorieux et pénible, plus il sera l'objet de leurs soins, et leurs forces dans leur étendue comme dans leur durée seront employées à le soutenir.

Il est encore bien remarquable que parmi ces princes, par le plus éclatant retour de fortune, il s'en trouve quatre rentrés en possession du pouvoir qui leur avait échappé, ou dont ils avaient eu à craindre une bien grande diminution. Sans parler de ce qui s'est passé en France, ou a vu les capitales de Russie, de Prusse, et d'Autriche occupées : on a entendu retentir les mots sinistres, *telle maison a cessé de régner*: on a pu craindre en plus d'un lieu de ne posséder plus que ce qu'il plairait à la générosité du vainqueur de laisser, ou à ses calculs de restituer. L'Angleterre

elle-même, quoique protégée par les élémens, ne s'est pas toujours sentie en sûreté derrière cette barrière, car ses ennemis sortirent de son propre sein, et l'on vit un moment ses flottans remparts se préparer à s'unir avec ses adversaires. Quelles leçons de modération n'ont pas dû donner de si hautes infortunes, comme l'exemple de ce que peut coûter l'intempérance sous laquelle a succombé celui qui en d'autres temps avait tout fait plier! Jamais rien de plus caractéristique ne s'était passé devant les yeux des hommes. Ce n'est qu'avec réserve que les hommes échappés aux tempêtes se commettent de nouveau avec les orages; revenus d'un passé désastreux, assurés du présent, il ne reste plus qu'à consolider l'avenir par tous les tempéramens propres à écarter les nuages qui ont obscurci le cours des six derniers lustres. L'exemple des premiers souverains servira de leçon et de modèle aux autres, et on les verra tendre d'un effort commun vers l'affermissement de la paix. Aussi est-il bien probable que les affaires politiques vont pendant long-temps se résoudre en arbitrages, et en médiations amiables. La diplomatie se prépare à rentrer et à

se tenir dans ses anciennes voies, *les négociations et le secret.* C'était ainsi que l'on procédait depuis la paix de 1763; car là commença un état général de pacification qui se maintint pendant un espace de temps d'à-peu-près trente ans; c'est l'époque de la paix la plus durable que présente l'histoire moderne. Dès ce temps l'Europe se déshabituait de la guerre, et cessait en quelque manière d'être guerrière. Toutes les affaires s'arrangeaient par arbitrage ou par intervention, comme on l'a vu à Teschen, à Reichenbach, et dans d'autres occasions. Il est donc permis d'espérer qu'à l'avenir le même esprit de conciliation présidera aux conseils de l'Europe, et qu'ils réaliseront les annonces consolantes et solennelles qu'ils ont fait entendre à ses habitans embrassant avec joie la certitude de respirer enfin après tant d'agitations. La guerre est aux corps politiques ce que la fièvre est pour les corps animés. Si l'on ne peut en extirper tous les germes, en détruire tous les principes, au moins peut-on prévenir le retour des accès, en diminuer la durée et la gravité, comme les modérer par des calmans choisis avec discernement et appliqués avec art.

Un langage tout de paix, et de paix éternelle, peut attrister, que dis-je, révolter la fierté de quelques courages, ainsi qu'effrayer par la perspective d'une longue oisiveté des hommes que le repos vient comme paralyser dans la force de l'âge, et condamner à un calme bien contraire à ces agitations, dont l'ardeur guerrière se joue et dont l'ambition se repaît. Mais que ceux sur qui tombe cet arrêt considèrent que chaque chose a son terme; que l'époque des mouvemens rapides dans le sein des sociétés policées n'a qu'une durée bornée; que c'est à un prix trop haut pour être regreté que s'achètent les honneurs qu'ils peuvent procurer. Ces loteries sanglantes, où peuvent se trouver encore ces grands jeux de la fortune, ne se tirent plus qu'en Amérique, et ceux qu'enchaîne le repos se trouvent entre deux grands principes de consolations, la gloire de leurs souvenirs, et les barrières élevées par la nécessité.

Mais ce qui plus que tout le reste garantit au monde une longue durée de la paix, c'est la direction universelle qu'il a prise vers le commerce et les communications mutuelles de peuple à peuple. La paix est le véhicule

de ces communications lucratives et sociales ; la guerre en est l'ennemi : dès qu'elle éclate tous les liens sont rompus. Par conséquent la guerre restreint la généralité des peuples dans leurs affections les plus chères, comme dans leurs intérêts les plus sensibles. Antérieurement à l'époque dans laquelle la civilisation exerce un si grand empire, les mêmes relations et les mêmes intérêts n'existaient pas, et ne se faisaient pas ressentir, parce que les peuples vivant isolés entre eux ne se rapprochaient que pour se combattre. Mais depuis que les véhicules sociaux les ont rapprochés, et les ont en quelque manière fait entrer les uns dans les autres, tout a changé de face, et les sociétés humaines avec ces nouveaux principes d'existence ne peuvent plus être dirigées comme elles l'étaient lorsqu'ils se trouvaient absens du milieu d'elles. On a pu en juger d'après l'éréthisme que produisit partout la prolongation des guerres de Napoléon. Comme les imprécations des habitans de l'Europe le poursuivaient, comme les privations étaient ressenties, comme les moindres lueurs de paix étaient saisies, comme l'éloignement de cet objet de tous les vœux ravivait tou-

tes les douleurs ! quel cri de triomphe et de joie se fit entendre lorsque le ressort détendu ou brisé permit aux hommes trop long-temps séparés de se rapprocher et de se reconnaître! La longue gêne que Napoléon a fait subir à l'Europe est la chose qui a le mieux préparé sa perte, parce que c'était celle qui choquait le plus les mœurs nouvelles, et que de tous les fardeaux que l'on peut imposer aux hommes, celui qui les oppresse le plus est une difformité avec leur civilisation. Napoléon lui-même le reconnut, mais il était trop tard, en disant au moment de sa chute, *je ne puis pas me rétablir, j'ai choqué les peuples :* aveu tardif pour lui, mais non pas pour ceux qui, ayant à gouverner les mêmes peuples, ont à se prémunir contre l'écueil que n'a pas su éviter un homme doué d'ailleurs d'un si vaste génie.

Les soins intérieurs des Etats vont, pendant un long espace de temps, absorber l'attention des princes, et détourner vers leur intérieur les regards inquiets ou offensifs qu'ils portaient sur leurs voisins, et qui provoquaient les orages, sources ordinaires des guerres. Lorsque les principes des gouverne-

mens, ainsi que leur marche, étaient fixés, l'attention des princes ne souffrait point de partage. L'intérieur des Etats en réclamait la moindre partie : régulièrement les chefs des Gouvernemens s'occupaient plus de ce qui se passait chez les autres que chez eux-mêmes; ils regardaient plus au-dehors qu'au dedans de leur pays : Louis XIV, Louis XV, Frédéric, Marie-Thérèse, les princes autrichiens ou français régnant en Espagne, n'avaient qu'à entretenir un mouvement donné, ancien, et que rien ne contrariait : mais qu'ils sont loin de nous ces temps de placidité! L'Europe ressemble à une machine qui, après avoir été brisée, essaie, sous la main des ouvriers, de se remettre en mouvement; on en est aux premiers pas. Ici il faut consolider la domination effacée, disparue pendant un long cours d'années; là il faut raffermir une existence qui a souffert des chutes ou des interruptions; ailleurs il y a à faire goûter une domination nouvelle, à renforcer les liens entre les parties d'un Etat nouvellement assemblées, comme à mettre en accord leurs intérêts froissés par un rapprochement inattendu. Dans tous ces cas, il faut organiser à neuf, et

parer aux inconvéniens que le jeu de la machine fait toujours remarquer dans sa construction. Partout, comme on le voit, il y a beaucoup à faire : avant de songer à ébranler les autres, il faut songer à s'affermir soi-même : les embarras communs sont la source de la sécurité commune. Comme donc les gouvernemens sont tous englobés plus ou moins dans la révolution, ils en ressentent des effets impérieux, et en reçoivent des liens dont auparavant ils étaient affranchis. C'est-là une des conséquences de ces grands ébranlemens qu'on appelle les révolutions, elles ne laissent rien à sa place : au loin comme auprès, il faut qu'on s'en ressente. Tel est le tableau actuel de l'Europe. Elle présente l'image d'un vaisseau dans lequel, après la tempête, on voit chacun occupé à rechercher ce qu'il possédait. Tous les gouvernemens auront les mêmes sujets d'attention, et c'est parce qu'ils en seront beaucoup occupés qu'ils auront moins de temps à donner à ces menées, d'où sortent trop souvent les tempêtes politiques. Ainsi, par un retour inattendu comme invraisemblable, ce sera du sein de la guerre la plus vaste et la plus acharnée dont l'Europe ait

ressenti les atteintes, que sortira la plus longue paix dont elle aura joui.

L'établissement des gouvernemens représentatifs sera, de plus, un puissant agent de paix entre les nations. Que l'on voye combien peu de choses réelles elles ont à s'envier; que l'on se rappelle les sujets de guerre qui les ont si cruellement tourmentées; que l'on recherche à quelles intrigues, à quels intérêts particuliers, à quelles combinaisons viles ou fausses ces affreuses libations du sang des hommes, ces dilapidations de leur fortune ont pris leur source. Presque toutes les guerres de l'Europe ont jusqu'ici ressemblé à celles dont l'Orient est le théâtre, guerres qui proviennent du caprice des princes, dont la vie entière ressemble à une étude d'embûches contre leurs voisins et d'agrandissemens pour eux. L'habitude a fait de la guerre l'état ordinaire de l'humanité, et pour les princes une occupation de plaisir ou de vanité comme la chasse et les autres pompes de la royauté : *Tempore quo solent reges ad bella procedere*, a dit l'Ecriture. L'Histoire Ancienne, dans sa totalité, n'offre pas un autre tableau : c'est la couleur uniforme de l'Histoire moderne jus-

qu'à la fin du dix-neuvième siècle; car la guerre contre Marie-Thérèse, de 1740, celle de 1756, celle de Bavière en 1778, le partage de la Pologne, l'attaque combinée contre la Turquie entre Catherine et Joseph, furent autant de coups de main à la façon de l'Orient, et qui ne peuvent être excusés ou bien interprétés d'après aucune règle de justice et de raison. Et pourquoi ces éruptions soudaines de l'ambition, cet accomplissement de projets conçus dans l'ombre, et conduits à l'ombre du mystère ? Qui leur donnait naissance, et facilitait leur exécution, sinon que leur délibération était secrète, et qu'en l'absence de toute responsabilité, des hommes pervers, à l'abri de tout contrôle, forgeaient à loisir ces plans homicides, et souscrivaient à ces grands assassinats des nations, qui souriaient à leurs intérêts propres? Le parlement de Paris, tout subordonné qu'il était à la cour, formait cependant un obstacle aux fantaisies perturbatrices des ministres, tant est grande l'efficacité d'une ombre même de discussion publique! Que sera-ce donc lorsqu'au lieu de magistrats dont le pouvoir n'était pas bien exactement défini, dont l'opinion pu-

blique n'était pas l'appui, qui ne s'adressaient pas à cette puissance, qui n'était pas même née, les gouvernemens auront toujours présente devant eux une autorité puisée au sein même de la nation, aux sources les plus épurées de l'opinion, devenue la plus forte de toutes les puissances? Il faudra, pour obtenir de quoi payer la guerre, commencer par dire pourquoi on la fait. Si Louvois fit la guerre pour porter l'attention de son maître sur des objets plus relevés qne les embellissemens de son palais; si le Palatinat fut livré aux flammes; si, pendant trente ans, un infortuné, et la tombe a dérobé son nom et l'histoire de ses malheurs à la connaissance des hommes, promena de cachot en cachot sa triste existence, sans accusation, sans jugement, sans communication avec le reste des humains; si un mot de sa bouche frappait de mort, s'il fut pendant toute sa vie invisible et présent tout à la fois à tous les regards, placé entre les soins et le poignard du même serviteur, nourri et menacé par la même main; si toutes ces horreurs, dignes des palais de l'Orient ou de l'Enfer du Dante, ont subsisté en France, à la distance d'un siècle de nous; si 500,000

Français furent arrachés à la terre natale, appauvrie de l'industrie et des trésors qu'ils portaient à ses ennemis, à quoi faut-il s'en prendre, si ce n'est à l'absence de l'institution conservatrice qui préside aux nouvelles destinées de la France, et qui tend à devenir le régime uniforme de l'Europe. Celle-ci trouvera, dans ces institutions, des garanties de paix bien plus durables que toutes les transactions et les associations formées par les diplomates, choses variables de leur nature, comme la pensée ou l'intérêt de leurs auteurs; au lieu que les institutions ont la durée pour effet, comme elles ont la lumière pour principe. Un concours inoui de circonstances, que l'on peut appeler impérieuses, impose donc au monde la loi salutaire d'une paix solide et durable. Princes et peuples, hommes et choses, tout y contribue, tout y tend, tout y convie, tout la garantit : il n'est au pouvoir de personne de la troubler, et les affaires qui se présentent dans le lointain ne sont pas de nature à borner la jouissance de ce bien si ardemment désiré, *comme si précieux à conserver.*

CHAPITRE VII.

Affaires générales à venir.

DANS l'état régulier où se trouvent les affaires de l'Europe, on n'aperçoit dans son sein rien qui soit de nature à devoir troubler la paix dont elle jouit. Pour lui trouver un sujet d'occupation générale, il faut sortir de son enceinte, et porter ses regards vers l'Amérique. Cette contrée est singulièrement partagée : peuplée par les Européens, une partie a échappé à leur domination, l'autre combat pour s'y soustraire. La partie affranchie est devenue forte, puissante, riche; elle prend part aux affaires de l'univers; elle entre dans tous ses profits par une activité de commerce toujours croissante. Son exemple est sous les yeux des parties de l'Amérique encore retenues dans les liens de l'Europe. Au de-là des mers, s'élève, comme Carthage vis-à-vis de Rome, une puissance qui tend à former un sys-

tème américain, exclusif de toute influence européenne (1). Ce système est bien évidemment celui des États-Unis. Il ne peut manquer de devenir aussi celui de tous les États qui travaillent à se former dans l'étendue de cette contrée. Ce plan conduit l'Amérique à deux choses, 1° s'abstenir de toute participation avec les affaires de l'Europe; 2° interdire à l'Europe toute participation dans les siennes. C'est une donnée pri-

(1) On lit dans les papiers américains l'article suivant, relatif à des négociations entamées en Europe, par le Ministre des Etats-Unis.

Washington, 12 octobre.

Si l'on peut avoir quelque confiance dans les nouvelles récemment reçues d'Europe, nos négociations relatives aux arrangemens commerciaux dans ce pays, présentent un aspect décourageant. On dit que déjà M. Gallatin n'a point réussi à conclure des traités de commerce avec les cours de France et de Hollande : et il paraît que c'était après ces tentatives décourageantes qu'il était arrivé à Londres pour en faire une du même genre auprès de la cour de Saint-James.

Tous ceux qui auront la moindre connaissance de la réputation politique de M. Gallatin, n'attribueront nulle-

maire, élémentaire, destinée à faire le fond de la politique américaine, et à la tenir séparée de celle de l'Europe. Elle consiste dans la réciprocité d'indépendance, et ne veut dire autre chose sinon s'abstenir pour que l'on s'abstienne, respecter pour être respecté à son tour. Ce genre d'indépendance sera le complément de celle dont l'Amérique jouit déjà. Sûrement cette mar-

---

ment cette non-réussite à un manque de talent diplomatique de sa part ; il est plus probable qu'elle est due à la nature des instructions qu'il a reçues de son gouvernement, ou bien à l'opinion actuelle de la Sainte-Alliance sur sa capacité pour arrêter la prospérité commerciale des Etats-Unis, et sur l'occasion présente qu'elle regarde comme la plus favorable pour cet objet. Si notre cabinet entend bien ses véritables intérêts, quant aux avantages qu'offre notre commerce avec les républiques d'Amérique-Sud, il ne souffrira pas long-temps que ses ambassadeurs frappent aux portes des monarques européens, demandant des traités de commerce pour s'en retourner les mains vides.

Si quelque chose peut nous convaincre de la nécessité d'adopter une politique purement américaine, c'est ce qui vient d'arriver ; ce doit être pour nous une précieuse leçon.

che n'échappera pas à l'Europe, et ne trompera pas sa sagacité. Il s'est présenté dans ces derniers temps une occasion propre à faire ressortir cette disposition. Les évènemens ont amené ce qu'il était bien naturel de prévoir. Les Florides enclavées entre la Louisianne et les possessions primitives des Etats-Unis ont été comme livrées à ceux-ci par un de ces hazards qui ont tant d'influence dans les affaires humaines. La possession de ce pays complète pour les États-Unis celle de tout le littoral qui règne sur l'immense étendue comprise entre le Mexique et l'Acadie, deux termes des possessions américaines : mais de plus elle donne la domination sur le golfe du Méxique. Les États-Unis y trouveront pour leur marine des établissemens et des stations de la plus haute importance. Mais autant cette précieuse acquisition fait le compte de la navigation américaine, autant elle convient peu à la navigation anglaise qui se fait du nord de l'Amérique vers le sud et vers les Antilles qui en forment comme le centre. L'Angleterre est très-richement possessionnée aux Antilles, au Canada, à Terre-Neuve. Tous ces points doi-

vent correspondre ensemble : de plus elle a établi de grandes communications avec le continent espagnol, que la révolution ouvre à tous les pavillons. Elle a donc besoin que le Golphe du Mexique et les Florides ne soient pas au pouvoir des Etats-Unis qui y trouveront des points dominateurs, tels qu'elle-même en occupe dans tant d'endroits.

L'Angleterre veut bien posséder des points de cette nature, mais elle ne se soucie pas d'en trouver de semblables au pouvoir des autres. Dans l'affaire des Florides, les États-Unis ont donné à connaître qu'ils déclineraient toute médiation, toute intervention de l'Europe dans leurs différens avec l'Espagne. Il est évident que cet éloignement de toute participation avec la politique européenne est un axiome de conduite pour les États-Unis, destiné à devenir celui de toute l'Amérique. L'affranchissement de celle-ci tend chaque jour à se réaliser, et l'état de faiblesse dans lequel l'Espagne est tombée ôte à l'issue de cet événement toute espèce de doute. L'Espagne se sentant trop faible pour réaliser par elle-même ses projets contre l'Amérique, va frappant à la porte de toutes les cours pour

implorer une intervention secourable. Elle colore ses demandes des prétextes les plus plausibles qu'elle peut imaginer, et mettant à part l'énormité de ses fautes, l'abîme de ses misères, l'horreur qu'inspirent ses procédés et son opposition à l'esprit général de l'Europe, elle poursuit de ses inportunités tout ce qui a quelque pouvoir en Europe. Quelque peu d'intérêt qu'elle eût inspiré jusqu'ici, elle a réussi à perdre celui qui pouvait lui rester encore par sa dernière révolution ministérielle, qui a écarté les hommes que l'on pouvait regarder comme ses planches de salut, si quelque salut peut encore lui revenir. La voilà replongée dans ces routes de perdition où l'entraînent les préjugés et les intérêts de quelques classes qui, là comme ailleurs, s'imaginent que tout doit être gouverné par elles ou pour elles. Toute espèce de considération et de crédit, a abandonné cette puissance aux derniers abois ; réduite à ses ressources propres, aussi impuissante à poursuivre la lutte qu'incapable de prendre le seul parti que la raison indique, la reconnaissance d'un ordre qu'elle ne peut plus empêcher, l'Espagne devient, pour l'Europe, une source d'embarras

et d'appauvrissement. L'Europe ne peut se passer de l'Amérique, et l'Amérique est troublée par la prolongation d'une guerre qui tient dans un état équivoque une partie du monde. Celle-ci peut être portée, par cette suite d'attaques, vers des résolutions, dont le contrecoup se ferait ressentir à l'Europe; on peut supposer que l'Amérique irritée, brisant avec violence les liens ordinaires des relations entre tous les peuples, les interdirait à la fois à ses ennemis et à ses contradicteurs, et ne resterait ouverte qu'à ceux qui l'auraient favorisée. Quel avantage immense pour ceux-ci, pour les Anglais par exemple, qui, ne se croyant pas tenus aux égards et à la régularité des procédés qui enchaînent les Français, prennent aux affaires de l'Amérique une part bien plus grande que ne le font les Français, auxquels une délicatesse sévère impose plus de réserve! D'un autre côté, la prolongation de la guerre de l'Espagne avec ses colonies fait ressentir à l'Europe la pénurie du numéraire, suite inévitable de cette guerre, et qu'on lui avait annoncée. Un cri de détresse se fait entendre d'un bout à l'autre de cette contrée. C'est au moment où les événemens des dernières années ont aug-

menté les besoins, que les ressources vont en diminuant : le commerce européen augmente, et les moyens d'en solder définitivement les frais diminuent ; la guerre d'Amérique arrête l'exploitation et le transport des métaux. Ils n'osent s'aventurer sur des mers couvertes d'essaims d'ennemis avides ; on peut calculer que la moitié des bâtimens de commerce espagnols allant d'Amérique en Espagne, devient la proie des corsaires indépendans. L'Europe est donc privée de tout ce qu'ils prennent, comme de tout ce qu'ils empêchent d'arriver. Aussi, une strangurie générale dans les affaires se fait-elle ressentir ! L'Espagne paye deux fois la guerre, 1° la sienne propre, celle qu'elle fait ; 2° celle que l'on lui fait ; car c'est avec ce que l'on lui prend qu'on la combat. Cet état est ruineux pour elle, et violent pour le reste de l'Europe : elle souffre parce que l'Espagne ne sait ni lâcher ni retenir ses colonies, ni se détacher du passé, ni se mettre au niveau du présent. Car c'est là que se trouve la source véritable de la pénurie que l'on ressent partout. Elle finira le jour où les affaires de l'Amérique seront convenablement arrangées. On peut conjecturer que le sentiment du mal-

être, allant toujours en croissant, amènera enfin l'Europe à s'occuper de cet important sujet, et qu'elle ne sera pas toujours maîtresse d'en détourner ses regards. Chaque jour peut lui faire sentir davantage la nécessité de le prendre en considération. Elle l'aurait fait avec plus d'avantages à une époque antérieure, et peut-être lorsqu'elle se trouvera en vue d'une foule de républiques, regrettera-t-elle d'avoir retardé de s'occuper de prévenir leur établissement, qui formera un étrange contraste avec le mode de gouvernement le plus usité en Europe.

Il existe dans un ordre bien différent, et pour ainsi dire, dans une autre sphère, un intérêt bien digne de la plus sérieuse attention. Il provient des relations que tous les peuples sont obligés d'entretenir avec Rome. Celle-ci se trouve, peut-être sans s'en douter, au milieu d'une révolution qui l'enveloppe de tous côtés: elle n'en connaît pas le principe, elle n'en soupçonne pas les conséquences; elle suit les routes tracées par l'habitude, et dans lesquelles le temps l'a comme enfoncée. Cependant, elle doit traiter avec toutes les cours, dont une grande partie lui a été étrangère, et prend fort peu de part à ses antiques

rubriques. Il s'agit d'un intérêt immense et primaire pour les sociétés, la religion. Rome en poursuivant sa marche habituelle, sans égard pour le temps présent, a amené la religion au bord de sa ruine, 1° par l'extinction de l'épiscopat ; 2° par la déconsidération et l'irritation produites dans les esprits par suite du sacrifice de la chose religieuse aux règles de la chancellerie romaine. Les hommes guidés par la raison, et animés de sentimens vraiment religieux, ne peuvent s'habituer à un ordre de choses qui blesse également l'une et l'autre. Comment, en effet, faire accepter par des esprits éclairés et religieux que la religion doive périr, en attendant que l'on parvienne à cimenter les traités propres à son maintien, et que ces traités doivent constituer les États dans un danger permanent, et les princes dans une inégalité également permanente avec la cour de Rome, de manière à ce que chaque contestation avec elle, se résolve en suspension de l'ordre religieux, c'est-à-dire, en cause de ruine pour la religion. La situation religieuse de l'Europe est devenue on ne peut pas plus critique, par la difficulté des transactions avec Rome.

Il serait bien temps de mettre un terme à cet imbroglio ; et puisque les relations avec Rome se sont étendues à un grand nombre de princes et d'États, auxquels auparavant elle était étrangère, il serait de plus bien nécessaire de convenir d'un mode uniforme de relations, et d'établir enfin, de concert avec elle, un droit public, qui a toujours manqué dans l'ordre social de l'Europe moderne ; il devrait renfermer tout ce qui est vraiment utile ou nécessaire, et qui se rapporte au temps ; comme élaguer tout ce qui est superflu, qui se rapporte à des intérêts privés, et s'éloigne des besoins et de l'esprit du temps. Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un pape ; pourquoi n'y aurait-il pas un seul ordre religieux ?

CHAPITRE VIII.

Déclarations du congrès d'Aix-la-Chapelle.

Un publiciste allemand disait : ce qui est clair est français, ce qui n'est pas clair est allemand. Dans quelle langue sont conçues les déclarations du congrès? Dans celle de la paix, comme dans celle de la morale et de la modération, qui en sont les plus sûres garanties. Je suis loin de leur contester ce caractère. Mais ce n'est pas tout : il s'agit de politique, d'acte d'union, de suprématie de puissance : tout cela veut être exprimé clairement.

Par les traités de 1813, 1814, 1815, quatre puissances s'étaient réunies pour mettre fin à la domination de la France, pour lui assigner des limites, et l'y contenir. — C'est ainsi qu'à Chaumont elles s'engagèrent de nouveau à rester unies, en stipulant la durée et les charges de leur alliance.— A Vienne, à Paris, 1815, les traités ont eu un objet fixe et dé-

terminé. Ils rappelaient la nature et les clauses des actes diplomatiques. Mais ici, on n'aperçoit pas la même chose. Ces déclarations ne renferment rien de positif; elles énoncent des vœux pieux, rassurans pour la tranquillité générale, mais dépourvus de la précision et de la prévoyance qui accompagnent ordinairement ces actes. Ils sont au nombre de quatre (1). — Les premiers ajoutent un cin-

---

(1) *Extrait des protocoles du Congrès d'Aix-la-Chapelle.*

Les ministres d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, à la suite de l'échange des ratifications de la convention signée le 9 octobre, relativement à l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères, et, après s'être adressé de part et d'autre les notes ci-jointes en copie, se sont réunis en conférence pour prendre en considération les rapports qui, dans l'état actuel des choses, doivent s'établir entre la France et les Puissances co-signataires du traité de paix du 20 novembre 1815, rapports qui, en assurant à la France la place qui lui appartient dans le système de l'Europe, la lieront étroitement aux vues pacifiques et bienveillantes que partagent tous les Souverains, et consolideront ainsi la tranquillité générale.

Après avoir mûrement approfondi les principes con-

quième membre à la quadruple alliance existante depuis 1813. Le plénipotentiaire français est invité à siéger parmi ceux qui, auparavant, décidaient du sort de son pays; il entre, à son tour, dans le sénat qui l'avait tant de fois jugé. Il vient y recueillir le tribut d'hommages que les souverains aiment à payer à la sagesse du Roi, et aux effets du gouvernement constitutionnel. Il est consolant

---

servateurs des grands intérêts qui constituent l'ordre de choses rétabli en Europe sous les auspices de la Providence divine, moyennant le traité de Paris du 30 mai 1814, le recès de Vienne et le traité de paix de l'année 1815, les Cours signataires du présent acte ont unanimement reconnu, et déclarent en conséquence : qu'elles sont fermement décidées à ne point s'écarter, ni dans leurs relations mutuelles, ni dans celles qui les lient aux autres États, du principe d'union intime qui a présidé jusqu'ici à leurs rapports et intérêts communs, union devenue plus forte et indissoluble par les liens de fraternité chrétienne que les Souverains ont formés entr'eux;

Que cette union, d'autant plus réelle et durable qu'elle ne tient à aucun intérêt isolé, à aucune combinaison momentanée, ne peut avoir pour objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagemens consignés dans les traités, et pour la totalité

de voir ce mot n'avoir rien d'effrayant pour des princes encore affranchis des liens de l'ordre constitutionnel dans leurs Etats. Ce qui est si bon pour les autres, ne serait pas un mal chez eux. Mais, après cette première cause de satisfaction, se présentent quelques points moins faciles à éclaircir. Quel est ce nouveau tribunal qui s'élève sur l'Europe? Est-ce un tribunal amphictionique, comme il

---

des droits qui en dérivent; que la France, associée aux autres Puissances, par la restauration du pouvoir monarchique légitime et constitutionnel, s'engage à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui a donné la paix à l'Europe et qui peut seul en assurer la durée;

Que si, pour mieux atteindre le but ci-dessus énoncé, les Puissances qui ont concouru au présent acte jugeaient nécessaire d'établir des réunions particulières, soit entre les augustes Souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres et plénipotentiaires respectifs, pour y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportent à l'objet de leurs délibérations actuelles, l'époque et l'endroit de ces réunions seront chaque fois préalablement arrêtés, au moyen de communications diplomatiques, et qui, dans le cas où ces réunions auraient pour objet des affaires spécialement liées aux in-

le fut parmi un peuple célèbre de l'antiquité? Quel est le principe de son autorité? Où en sera le terme? Qui le mettra en mouvement? A qui appartiendra-t-il de le faire? Sur qui pourra-t il agir, sinon sur lui-même? Car il est l'Europe : tout le reste n'est rien auprès de ces cinq puissances. Si les différends s'élèvent entr'elles, comment les divisés resteront-ils unis pour se mettre d'accord, et com-

---

térêts des autres États de l'Europe, elles n'auront lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ceux de ces États que lesdites affaires concerneraient, et sous la réserve expresse de leurs droits d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires;

Que les résolutions consignées au présent acte seront portées à la connaissance de toutes les cours européennes par la déclaration ci-jointe, laquelle sera considérée comme sanctionnée par le protocole et en faisant partie.

DÉCLARATION.

A l'époque où la pacification de l'Europe est achevée, par la résolution de retirer les troupes étrangères du territoire français, et où cessent les mesures de précaution que des événemens déplorables avaient rendues nécessaires, les ministres et plénipotentiaires de LL. MM.

ment, sans accord, resteront-ils unis ? Tout cela, comme on voit, manque de précision et de clarté, ces deux élémens de la langue diplomatique. On a fait du français la langue des traités et des mathématiques, en raison de sa clarté ; sa construction directe exclut les ambiguités si communes dans les langues à inversions, et fixe d'une manière précise le sens qu'elle veut indiquer.

---

l'Empereur d'Autriche, le Roi de France, le Roi de la Grande-Bretagne, le Roi de Prusse et l'Empereur de toutes les Russies ont reçu de leurs Souverains 'ordre de porter à la connaissance de toutes les cours de l'Europe les résultats de leur réunion à Aix-la-Chapelle, et de faire à cet effet la déclaration suivante :

La convention du 9 octobre, qui a définitivement réglé l'exécution des engagemens consignés dans le traité de paix du 20 novembre 1815, est considérée par les Souverains qui y ont concouru, comme l'accomplissement de l'œuvre de la paix, et comme le complément du système politique destiné à en assurer la solidité.

L'union intime établie entre les Monarques associés à ce système par leurs principes non moins que par l'intérêt de leurs peuples, offre à l'Europe le gage le plus sacré de la tranquillité future.

L'objet de cette union est aussi simple que grand et

Mais l'article le plus important de ces déclarations, celui qui a dû soulever le plus d'ombrages, est précisément celui qui ne s'y trouve pas, et que, par là même, on est plus tenté d'y chercher. C'est celui qui concerne l'intervention possible des puissances dans les troubles intérieurs d'un pays. Jusqu'à quel point ces troubles donneraient-ils le droit de de s'en mêler? Un parti aurait-il le droit d'ap-

---

salutaire ; elle ne tend à aucune nouvelle combinaison politique, à aucun changement dans les rapports sanctionnés par les traités existans. Calme et constante dans son action, elle n'a pour but que le maintien de la paix et la garantie des transactions qui l'ont fondée et consolidée.

Les Souverains, en formant cette union auguste, ont regardé comme sa base fondamentale, leur invariable résolution de ne jamais s'écarter entre eux, ni dans leurs relations avec d'autres Etats, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes qui, dans leurs applications à un état de paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement et la stabilité de l'association générale : fidèles à ces principes, les Souverains les maintiendront également dans les réunions auxquelles ils assisteraient en personne, ou qui auraient lieu entre leurs ministres, soit qu'elles aient pour objet de discuter en

peler à intervenir? L'intervention ne pourrait avoir lieu également pour tous; car, sûrement, on ne verrait pas l'Angleterre invoquer les étrangers comme on le ferait ailleurs. La condition n'est donc pas égale entre les contractans. Les Russes et les Prussiens n'arriveraient pas à Londres comme à Paris. Si la perma-

---

commun leurs propres intérêts, soit qu'elles se rapportent à des questions dans lesquelles d'autres gouvernemens auraient formellement réclamé leur intervention. Le même esprit qui dirigera leurs conseils, et qui régnera dans leurs communications diplomatiques, présidera aussi à ces réunions, et le repos du monde en sera constamment le motif et le but.

C'est dans ces sentimens que les Souverains ont consommé l'ouvrage auquel ils étaient appelés. Ils ne cesseront de travailler à l'affermir et à le perfectionner. Ils reconnaissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et envers les peuples qu'ils gouvernent, leur prescrivent de donner au monde, autant qu'il est en eux, l'exemple de la justice, de la concorde, de la modération; heureux de pouvoir consacrer désormais tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître la prospérité intérieure de leurs États, et à réveiller ces sentimens de religion et de morale dont le malheur des temps n'a que trop affaibli l'empire!

nence de cette union peut, dans l'ordre politique, affecter l'indépendance des souverains, son ambiguité peut, dans l'ordre civil, affecter aussi l'indépendance des peuples. Chacun a le droit de régler ses affaires dans son intérieur, indépendamment de tous les autres. S'il en était autrement, il n'y aurait de vraiment indépendant que le plus fort : car il serait le seul qui interdirait la connaissance de ses propres affaires. Si un grand changement dans le gouvernement d'un pays venait à avoir lieu, donnerait-il ouverture à l'intervention ? Forcerait-on un peuple à rester attaché à des choses ou bien à des personnes avec lesquelles il aurait prononcé son incompatibilité ? Il y a, comme on voit, plus d'une question dans une chose qui, au premier coup d'œil, paraît fort simple. Aussi, est-il vrai de dire que l'opinion publique a cru découvrir, derrière les voiles dont on l'enveloppait, une ligue secrète des princes contre les peuples. On s'y est cru d'autant plus autorisé, que plusieurs phrases de ces déclarations sont des rappels de la sainte alliance, de cet acte qui, à sa publication, fut traité d'*Apocalypse de la diplomatie*. Le ministère anglais n'osa pas l'adop-

ter, craignant la surveillance inhérente au gouvernement représentatif. Le même obstacle l'a empêché de prendre racine en France, où la faveur publique ne l'attendait pas. Il sera bon de voir comment le ministère anglais répondra aux interpellations qui ne peuvent manquer de lui être faites sur ces actes, et sur leur connexion avec la sainte alliance. C'est de l'Angleterre que nous devons attendre ces lumières, condamnés que nous sommes par la Charte même à subir tous les effets des traités sans être admis à en discuter aucune clause. Il est vraiment singulier que, lorsque l'intervention du corps législatif est de rigueur pour le plus léger droit sur le sel ou le tabac, sa juridiction soit entièrement déclinée pour les objets qui peuvent aller jusqu'à affecter l'existence même de la nation.

Ces observations ne préjudicient en rien au respect dû aux sentimens de gratitude et de confiance que les déclarations ci-dessus sont faites pour inspirer. Il faudrait se plaindre si elles n'existaient pas : car, dans l'état où se trouve l'Europe de manquer d'équilibre véritable, on est heureux de retrouver dans les hommes ce qui manque dans les choses; et,

puisque la paix ne peut plus venir d'elles, mais d'eux, il faut bien savoir se borner à la sainte alliance pour toute garantie ; et, dans le fait, ce sera une alliance très-sainte que celle qui garantira à l'Europe de longs jours de paix, de morale et de modération.

On a cru reconnaître, au ton général de quelques actes diplomatiques, une tendance à la mysticité, qui, en politique, produit le même effet que l'*ossianisme* en littérature. De part et d'autre, le genre est faux : ce n'est ni derrière les nuages qu'il faut placer la scène du monde, ni dessus ces nuages qu'il faut établir son théâtre et ses acteurs. La perspective est trop loin de l'œil du spectateur, pour qu'il puisse juger avec certitude de la nature des objets ; la base est trop mince et trop mobile pour inspirer de la confiance. Les grands intérêts des nations ne se traitent pas avec des fantômes : la politique aime des corps solides, et laisse à Ixion, trompé dans l'objet de ses empressemens, à embrasser une nue.

CHAPITRE IX.

Esprit des peuples de l'Europe.

Il est tout entier constitutionnel, c'est-à-dire, porté vers l'établissement d'institutions fixes, comme fin des gouvernemens absolus et arbitraires, chose qui paraît insupportable aux peuples modernes, parce qu'elle est incompatible avec les degrés de la civilisation à laquelle ils sont parvenus. Voilà le but général vers lequel cet esprit tend. Les modifications de ce gouvernement peuvent être sans nombre, mais l'objet est déterminé, celui d'être gouverné régulièrement; voilà ce que l'on veut. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle les peuples acceptent les constitutions qui n'ont point été présentées à leur délibération, lors même que l'on n'y rencontre pas une conformité parfaite avec les principes : cependant on les voit acceptées sans hésitation, comme sans discussion sur le principe d'autorité, parce que

l'on y trouve le passage d'un ordre vieilli et détesté, à un ordre désiré et fait pour être durable. Alors un premier vœu se trouve accompli, et donne le temps d'attendre. Ces constitutions, enfants de la nécessité, sont des espèces de ponts jetés sur l'abyme qui sépare le passé de l'avenir, et qui facilite le passage d'une rive à l'autre. Ce n'est encore que de ce passage qu'il faut s'occuper : le passé, maître impérieux, tend toujours à évincer le présent; le combat est entre lui et le temps : celui-ci perfectionnera ce qu'on ne peut qu'ébaucher dans cette première époque. Il agira de nouveau comme il fit, lorsque les rois d'une autre époque se mirent à affranchir les communes, à la première lueur des lumières qui commençaient à poindre. Ce fut là le premier effet de celles-ci. En grandissant elles en ont produit et nécessité d'autres qui ont amené graduellement l'affranchissement des sociétés modernes. Celles-ci veulent être constitutionnelles, comme les communes voulurent être affranchies : l'état des deux époques avaient produit le besoin, qui dans les deux circonstances en a également fait l'esprit, car l'esprit d'un temps

n'est jamais que l'expression de ses besoins et la mesure de ses forces. Il veut ce qu'il sait et ce qu'il peut.

Lorsque les communes furent affranchies, on ne les vit point disputer sur les principes pas plus que sur les accidens de leur libération. Elles s'empressèrent d'en accepter la déclaration, et de s'en mettre en possession. Par là fut formé ce faisceau de priviléges et de droits dont la réunion a fait la libération générale. Captif échappé de sa longue prison, l'Europe fait de même aujourd'hui. Elle en veut au régime arbitraire, absolu, despotique qui a toujours été contraire à ses intérêts, et qui de plus est aujourd'hui contraire à ses lumières. Décrédité dans tous les esprits, il faut que ce régime tombe. Les princes avertis de l'existence de ces dispositions se conduisent en conséquence de ce mouvement général des esprits, même lorsqu'il les contrarie, tant sa manifestation est impérieuse. S'ils sacrifient au besoin de les donner, les peuples sacrifient aussi au besoin de les avoir, le droit de les discuter : ils acceptent, sans s'amuser à disputer sur la longueur et l'épaisseur de la planche de salut qui leur

est offerte ; mais ils la saisissent et s'en aident. C'est évidemment là le sens de tout ce qui se passe en Europe, comme de tout ce qui a eu lieu en France. L'octroi d'une Charte pouvait bien ne pas remplir tous ses vœux ; mais dans la position où la bizarrerie du sort l'avait placée, elle a dû l'accepter, et l'a acceptée à la fois comme un bouclier contre l'ancien ordre, et comme une garantie pour le nouveau. Ce double caractère a sauvé les contradictions que sans lui elle ne pouvait manquer d'éprouver.

Des peuples sans institutions fixes, ou bien avec des institutions auxquelles ils n'ont pris aucune participation sont autant de monstruosités : réduits à n'être que les sujets de ces institutions, ils n'y trouvent aucune garantie, car ils restent étrangers à leur maintien comme ils l'ont été à leur établissement : d'autres qu'eux en sont les juges et les interprètes. De là découle la nécessité de l'intervention des peuples dans leur gouvernement, et par conséquent celle d'une constitution : car sans cette intervention personnelle, toujours jugés par qui de droit, les peuples verraient leurs droits écrits comme

sur le sable, ou sur ces feuilles que le vent chasse devant lui.

Le double mouvement marqué dans l'établissement des gouvernemens, l'un arbitraire et despotique, l'autre constitutionnel, est curieux à observer. Il semble voir l'ordre et le désordre se combattant dans un flux et reflux, semblable à celui qui sur la mer oppose une vague à une autre, et les lance alternativement d'un rivage sur l'autre. Le pouvoir absolu parti de l'orient s'est propagé vers l'occident : on peut suivre sa marche. A mesure qu'il s'est éloigné de son berceau, il a perdu de son intensité. Sa teinte, comme celle des couleurs, en se prolongeant a subi une dégradation progressive ; plus il s'est avancé vers l'occident, plus il s'est aminci : l'Asie est plus despotique que la Russie, la Russie l'est plus que la Pologne, l'Allemagne l'est plus que la France, la France plus que l'Angleterre, l'Angleterre plus que l'Amérique. A cette distance la teinte s'est trouvée comme effacée. C'est des lieux où nait le jour, des portes mêmes de l'aurore que la nuit du despotisme s'est étendue sur l'univers ; par une marche inverse c'est de

la partie de l'occident la plus chargée de sombres vapeurs, qu'a jailli le jour nouveau qui repousse vers les lieux de son origine, l'institution qui avait envahi l'Europe et le reste du monde. L'Angleterre a donné le signal, et voilà qu'au bout de cent ans, l'ébranlement est devenu général, et que la clarté échappée de ce foyer lumineux s'est répandue à la fois partout. Aussi chaque jour voit-il de nouveaux Etats se former en ordre constitutionnel ; *il a la majorité en Europe*, car sur *cent cinquante millions* d'habitans qu'elle renferme (on ne compte pas la Turquie), l'ordre constitutionnel en régit *plus de quatre-vingt.*

L'établissement n'est pas encore fait d'une manière parfaitement régulière, il est vrai : à cet égard, l'Europe ressemble aux villes nouvelles dans lesquelles les constructions s'élèvent sur des espaces séparés les uns des autres, mais que chaque jour rapproche, jusqu'au moment auquel elles finissent par se toucher et remplir tous les vides. Il en sera de même de l'Europe constitutionnelle. Il y a des vides entre les parties régénérées et celles qui ne le sont pas : le temps les com-

blera; il a bien comblé constitutionnellement le *Pas-de-Calais* : il en comblera bien d'autres. L'Europe n'a pu échapper à la tribune d'Angleterre qui seule existait, et elle se soustrairait aux effets de celles qui s'élèvent partout! Cela est impossible, et renferme un démenti trop formel à la fois pour la nature des choses et pour les faits existans. Les retards apportés en quelques endroits ne présentent rien d'alarmant : peut-être même faut-il les en féliciter, parce qu'une meilleure formation les dédommagera de l'attente. On peut profiter de la surprise, des besoins, de mille incidens pour glisser, pour ainsi dire, une constitution au milieu d'un peuple, mais cela devient plus difficile lorsque le calme intérieur et l'exemple fournissent tous les moyens de réflexion et de comparaison. On peut donc partir avec sécurité de ce point : c'est que l'ordre constitutionnel, porté comme sur des ailes par les voeux de l'Europe, arrivera à former le mode général et uniforme du gouvernement de cette contrée. C'est un fruit qu'elle portera dorénavant comme les nouvelles richesses dont elle a augmenté ses cultures : il serait aussi impossible d'extirper cette nouvelle

plante, que d'arracher les vignes et les arbres qui couvrent et fécondent son sol. La plante a jeté ses racines; elles ont pénétré la terre; rien ne pourra l'empêcher de la couvrir. Les pays qui se débattent encore contre l'introduction de cet ordre, sont précisément ceux qui en ont le plus besoin: les retards viennent des abus qui prolongent leur agonie; mais aussi sont-ce les lieux qui ressentiront le plus la sévérité de ses bienfaits. Quand on examine l'état du monde et celui de l'humanité, on voit distinctement que ce résultat est impossible à éviter. Comment en effet une moitié de l'Europe pourrait-elle être régie d'une manière, pendant que l'autre le serait d'une manière entièrement opposée? c'est comme si l'on disait que la moitié de l'empire romain pouvait demeurer payen pendant que l'autre se faisait chrétien: le christianisme se reposa lorsqu'il eut tout envahi. Il en sera de même de l'ordre constitutionnel; les hommes le voient, et *l'entendent*. Les privera-t-on de l'usage de leurs sens qui le leur retracent à chaque instant? Les hommes assistent au spectacle du bonheur qu'il procure: éteindra-t-on en eux ce désir immense de bien-

être qui les porte à rechercher et à embrasser tout ce qui peut les servir? Comment vouloir et parvenir à faire rétrograder leur esprit au point de se départager, pour ainsi dire, en s'interdisant à lui-même les progrès dans l'ordre intellectuel, et en ne se les permettant que dans l'ordre mécanique et physique? Comment n'être pas frappé du besoin exprimé de tout connaître, de tout s'approprier de ce qui peut être utile, dans cet empressement qui porte tous les peuples vers le spectacle de ces représentations politiques, dont ils semblent ne pas pouvoir se passer davantage que de celles vers lesquelles les plaisirs de l'esprit ou de la société les appellent? Aussi, en Europe comme en France, pendant les sessions législatives des deux pays, remarque-t-on un redoublement de vie, un accroissement d'existence, qui se rallentit visiblement pendant leur suspension. Mais alors même combien de mouvemens inaperçus et secrets; combien d'armes s'aiguisent en silence, pour le jour de la reprise du combat! La Grèce n'aima pas davantage ses jeux olympiques, Rome son Champ-de-Mars, et Athènes son Lycée et son Portique.

Ici, il faut être franc ; et il y a encore plus d'intérêt bien entendu que de mérite à dire la vérité : car bientôt tout est connu, et tout ce qui est dissimulé est relevé et reproché. Il ne faut donc pas craindre de dire que le Monde change de face ; qu'il ne s'agit point de la révolution de tel ou tel endroit, mais de la révolution du Monde entier. C'est sur lui qu'elle porte ; et c'est lui qui en est le sujet, parce que le combat n'est point entre des hommes, mais entre des institutions ; c'est un combat de principes, de croyances, d'idées, et les combats de cette espèce ne sont jamais partiels ; mais par leur nature ils embrassent le Monde, et il n'est au pouvoir de personne de se soustraire à leur action.

Le changement vient de loin, et de beaucoup d'endroits. L'imprimerie, les grandes découvertes des deux Indes, le commerce et les communications entre tous les peuples comme entre les hommes de tous les pays, ont ouvert la brèche : la réformation, la révolution d'Angleterre, celle de l'Amérique l'ont élargie, et la révolution de France est venue compléter la destruction de l'ancien édifice social : par là le Monde s'est trouvé changé,

et reporté à ces grandes époques qui lui donnent une face nouvelle. L'émancipation de l'Amérique lui prépare un nouveau et dernier changement, que l'on ne peut pas plus arrêter ni détourner que ceux qui l'ont précédé; pas plus qu'on ne put soustraire le monde romain aux effets de l'introduction du christianisme, les peuples, à ceux de la fin de l'esclavage, et la féodalité, à l'affranchissement des communes, qui fit passer dans les mains d'un seul le pouvoir égaré dans celles de plusieurs. Ce fut la première ébauche de l'ordre constitutionnel qui dû la suivre, et la suit en effet. Il ne faut pas se rebuter par les aspérités que les premiers pas peuvent rencontrer; l'on est en voyage, et comme dans les trajets de long cours il est des passages célèbres par les naufrages et les difficultés de la navigation, de même, dans le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, il est des écueils que des nautonniers novices peuvent craindre, mais que des pilotes expérimentés sauront franchir. Un ordre nouveau veut être dirigé : un ordre nouveau doit être combattu; l'un et l'autre sont dans la nature des choses; les intérêts doivent soulever des tempêtes, et

l'aristocratie européenne, semblable au géant qui défendait les approches des rivages de l'aurore contre les navigateurs qui, d'un vol hardi, tentèrent les premiers de les aborder, cette aristocratie défend par tous les moyens le trône qu'elle sent se dérober sous elle. Voilà la cause de tous les mouvemens qui se font ressentir en Europe. L'aristocratie ne meurt, ne cède, ne se repose, et ne capitule jamais. Les tempéramens ne sont pas dans son essence, il n'y entre que du pouvoir et de la domination. Toujours il lui faut le sceptre, et le sceptre tout entier; car elle ne partage pas plus qu'elle ne concilie. A la vérité elle conviendra de la nécessité du bon usage; mais toujours elle soutiendra que c'est à elle seule qu'il appartient d'user. A Rome, à Athènes, à Venise, à Gènes, en France, monarchique ou républicaine, toujours l'aristocratie fit de même, parce qu'elle se conduit toujours par son principe qui est la supériorité, et qu'elle n'est pas l'aristocratie pour être la seconde, mais la première, pour partager, mais pour exclure. Il ne faut ni s'étonner ni s'irriter de ces prétentions, mais il faut savoir s'en défendre et les contenir par les élémens en vi-

gueur dans le temps. Elle les a possédés longtemps ; car la richesse et les rangs furent son apanage : aujourd'hui ils sont partagés, et c'est précisément de ce partage qu'elle s'indigne. Elle occupe encore les abords des trônes, les hauts rangs de la société ; ses moyens sont organisés, dans beaucoup de lieux ; elle dispose de la force publique, et fait craindre d'en user à son avantage contre ses compétiteurs. Elle alarme les trônes, et ne cesse de leur représenter l'hydre des nouveautés, comme toujours prête à les dévorer.

L'aristocratie fait partout sourdement ce que les médiatisés d'Allemagne font à grand bruit. L'une comme les autres veut soulever et armer le pouvoir contre les peuples. Si les échos d'Aix-la-Chapelle pouvaient répéter tout ce qui n'a pu manquer d'être dit par elle, on trouverait vraisemblablement qu'elle n'y a point épargné les cris d'alarme, les peintures enflammées, et qu'elle a cherché à mettre au régime de ses terreurs propres ceux auxquels elle en adressait le tableau. Souverain détrôné, elle va montrant ses ruines comme l'exemple de celles que l'on se propose d'y joindre : toujours les rois détrônés

furent mendier des appuis pour les replacer dans leurs domaines, toujours ils cherchèrent à persuader que leur ruine propre était la ruine commune. Vaines terreurs! lorsque l'esclavage cessa, la liberté rendue à l'homme en fit-elle un furieux prêt à tout renverser? lorsque les communes furent affranchies, leurs mains déchaînées se portèrent-elles sur les trônes, ou bien s'élevèrent-elles vers eux pour exprimer leur reconnaissance? Depuis que l'Angleterre a repris ses droits, son trône a-t-il été plus vacillant que celui des Stuart, victimes de leur incurable chimère du pouvoir de droit divin; car c'est par elle qu'ils *sont morts?* N'est-ce pas au contraire de ce temps que date la plus grande puissance de l'État, la plus grande épuration des mœurs, la plus grande force de l'ordre social, la plus réelle autorité du trône, la plus constante sécurité du prince? on a cessé de lui rien disputer, depuis que son pouvoir est établi sur les lois; la vie fut un combat continuel, souvent mêlé de catastrophes pour ceux qui se tinrent en dehors des lois. Semblables à ces monumens formés par l'airain et sortis d'un seul creuset, les trônes fondus pour ainsi dire

dans le même moule que les lois d'un pays, ne doivent-ils pas avoir plus de stabilité que ceux qui, formés comme pièce à pièce et de métaux différens, ne présentent point la même adhérence dans leurs parties? La stabilité des trônes comme celle de toutes les institutions, comme celle de l'aristocratie elle-même, n'a de force que par la conformité avec le temps. L'histoire offre des époques entières et de vastes espaces sans trônes : qui sait si leur dernière heure n'est pas sonnée en Amérique? Les trônes sont sortis de la terre et du sein des sociétés pour leur bien ; ils ne sont pas descendus du ciel, comme les rayons de l'astre sans lequel rien ne fructifierait : ils sont des combinaisons artificielles adoptées par les sociétés pour leur avantage propre, pour leur plus grand bien-être, et c'est ce qui fait leur sauvegarde véritable, car ils auront à durer autant que ces avantages mêmes, et c'est ce qui répond aux vaines terreurs dont on veut les environner. Les trônes sont des institutions toujours utiles, au lieu que l'aristocratie ne l'est que dans la mesure du temps. Celui-ci l'a supportée, tant qu'elle lui a correspondu ; il a cessé de le

faire, elle est tombée comme le fruit se sépare de l'arbre dont la sève se retire de lui, dès qu'elle n'a plus eu de rapport avec les circonstances qui lui avaient donné la naissance et la force: aujourd'hui elle poursuit une ombre. Elle devait l'existence à des supériorités de comparaison; elle supportait les charges de la société, elle occupait les champs et la surface du territoire; aujourd'hui elle est égalée ou dépassée sur tous ces points: elle ne supporte plus seule les charges de l'Etat: loin de là, elle n'en ressent que la plus petite partie; le domaine de la terre ne lui appartient que pour une portion bornée; celui de l'industrie est hors de ses mains; les talens sont aussi communs dans les autres rangs que dans les siens propres: que lui reste-t-il donc de ce faisceau d'attributs qui avaient fait sa puissance? Mais il n'en est pas de même des trônes; leurs attributs bienfaisans, gages de leur immortalité, leur sont restés: mieux connus, mieux sentis, mieux appréciés, ils en deviendront tous les jours plus chers aux peuples; ceux-ci ne désirent que d'en voir retrancher la partie inutile, et nuisible par son inutilité même. Les trônes portent donc

toujours sur la même base, celle de l'utilité des nations, au lieu que l'aristocratie, bonne pour elle seule, et à charge aux autres, ne porte plus sur rien, ou plutôt privée de ses anciens appuis, porte entièrement à faux. C'est parce qu'elle sent bien qu'il lui manque des racines dans la nature des choses, comme dans l'esprit des hommes, qu'elle cherche de l'appui auprès des trônes, et qu'elle les invoque au nom de dangers communs. Mais que les gouvernemens ne s'y trompent pas : *l'aristocratie est un émigré de l'ordre social*, qui se sentant séparé de la terre qui la nourrissait, va chercher des alliés auxquels elle ne peut porter aucun secours, mais auxquels en revanche elle peut apporter beaucoup de dangers : car il ne faut pas s'y tromper ; ses alliés participeront infailliblement aux défaveurs qui l'environnent, et dans le cas de la victoire ils trouveraient en elle des maîtres impérieux qui leur commanderont de la suivre, comme elle a fait à l'égard du malheureux Louis XVI, comme elle l'a fait encore depuis le 5 septembre ; car l'aristocratie est impérieuse jusque dans ses respects ; c'est celle qui parlait par la bouche des nobles d'Arragon, lorsqu'ils

dictaient à leur roi les conditions de leur obéissance, et joignaient à la couronne l'orgueilleuse formule *sinon, non*. C'est elle encore qui, par l'organe des Magnats, menaçait presqu'autant qu'elle consacrait le souverain de la Hongrie; c'est elle qui a déchiré, divisé, et vendu la Pologne; c'est elle qui répondait par la voix de ce noble polonais pressé d'arrêter les Turcs dans la poursuite de Sobieski, *après ce roi là nous en ferons un autre* (1). Si l'aristocratie n'est pas toujours un bon serviteur, au moins est-elle toujours un fort mauvais maître. Réduite en nombre, ce n'est plus dans les grands États qu'une goutte d'eau dans l'Océan, un grain de sable sur ses bords (2). Il n'y a donc plus d'aristocratie vé-

(1) Voyez l'histoire du roi Sobieski, par l'abbé Goyer.

(2) Avant la révolution le nombre des familles nobles en France n'excédait pas 17500. Les familles étant composées de cinq individus, il devait y avoir environ 90,000 individus nobles. Les malheurs de la révolution ont dû les réduire à moins de 40,000. Je doute qu'il y ait 500 nobles par département. Un très-grand nombre n'en compte pas 100.

ritable que celle qui résulte de l'ordre constitutionnel. La raison a adopté celle-là, la nation l'a embrassée, non pour cette aristocratie, mais pour elle-même, parce qu'elle y aperçoit un rouage nécessaire de la nouvelle machine politique, et que le maintien de ce rouage est nécessaire pour son Gouvernement. La nouvelle aristocratie est une substitution légale à l'aristocratie personnelle et féodale, que la nation avait supportée de même, parce qu'alors elle soutenait les charges de l'Etat. C'est au support de ces charges sociales que se rapportait son obéissance; c'est encore à lui, dans sa forme nouvelle, que se rapportent ses affections. Mais en quoi cette substitution d'un ordre à un autre conduit-elle au désordre social? Le passage d'une institution usée à des institutions vivaces, est-il la destruction de toute institution? Si l'on dit que les trônes eux-mêmes auront à subir des modifications, institutions sorties du sein des sociétés, peuvent-ils donc n'en pas suivre la marche, n'en pas ressentir les mouvemens? le ciel a-t-il fait pour les trônes, comme pour l'humanité, un type commun auquel il fût impossible de déroger, sans bouleverser les

les lois de la nature? Il en est des trônes comme de toutes les institutions du monde, variables dans leur signification et dans leur application, suivant les temps et suivant les contrées auxquelles elles s'appliquent. Mais qu'ont à perdre les trônes, à se trouver identifiés avec les sociétés plutôt qu'à reposer sur des nuages? qu'ont-ils à perdre, à signifier *garanties, stabilité sociale*, plutôt que *fantasmagorie, arc-en-ciel, et autres chimères*? Qu'a perdu la maison d'Hanovre à reconnaître dans son trône une autre signification que celle que la maison de Stuart donnait au sien. Des attributions bienfaisantes seront toujours une garantie plus sûre que les créations des préjugés et de l'imagination, et pour qu'une chose ait un sens, il faut qu'il soit général et entendu de tous. L'aristocratie a voulu l'égalité dans la soumission, l'irréflexion a placé cette dernière dans l'abjection, l'ordre constitutionnel venant tout rétablir a replacé le respect dans la lumière et dans la reconnaissance. C'est à ces deux titres qu'il apprend aux hommes à aimer les trônes, c'est à ces deux buts qu'il veut diriger ceux-ci. Or tel est aujourd'hui l'esprit des peuples de l'Europe : leur esprit

est fait, il est constitutionnel dans le sens que nous venons d'exposer. Mille choses peuvent détourner les hommes en particulier d'un but; rien ne peut en détourner les peuples: les contrarier, c'est les faire désirer davantage: se refuser à leurs désirs est ajouter à leur violence, et les Gouvernemens n'ont rien de mieux à faire que de céder avec sagesse et de bonne grâce à ce qui est demandé avec unanimité.

Eteint à la fois partout, ou bien accepté partout, dans l'Etat du monde, tel doit être le sort de l'ordre constitutionnel; mais pour arriver à cette extinction, il faudrait commencer par une autre, et celle-là aura toujours lieu la dernière, celle même des nations.

CHAPITRE X.

Armées. — Dettes publiques.

Je vais parler des deux grandes charges, ou plutôt des deux grandes plaies qui affligent l'Europe, plaies inconnues chez les peuples anciens, les armées permanentes, et les dettes publiques, permanentes comme les premières.

L'Europe est un camp en paix comme en guerre, ruineux aussi en paix comme en guerre; en paix comme en guerre, tout est couvert de soldats. Il n'y a de différence de la guerre à la paix, que celle d'habiter dans des casernes ou sous des tentes : mais le fond reste le même, celui d'être un gouffre pour les États, dans un cas comme dans l'autre.

Descendans des peuples du Nord et de la Germanie, sauvages belliqueux et toujours armés, sacrifiant sur des autels trempés de sang, délibérant sur des monceaux d'armes appelant de tout à la force, méprisant toutes

les occupations civiles, les Européens ont hérité des mœurs militaires de leurs pères, comme ils l'ont fait de leurs institutions politiques et sociales. D'eux sont venus les deux grands fléaux de l'Europe, le port d'armes continuel, et la féodalité. Celle-ci était le soutien naturel de l'autre. Pour avoir continuellement des bras armés à son service, il fallait avoir des vassaux, il fallait que les trois quarts de la population naquissent et vécussent *conscrits* pour fournir au quart restant de quoi alimenter ses habitudes guerrières! La terre dut, chaque année, produire une récolte de soldats, comme de ses autres fruits, et l'homme naquit pour être moissonné par l'épée, comme le blé par la faucille. Au moyen de cette reproduction native de recrues toujours certaines, la guerre put s'établir de ville à ville, de village à village; tout château put vomir sur la contrée qui l'avoisinait des essaims armés et destructeurs. Tout honneur passa donc du côté des armes, toute noblesse fut d'épée, toute science fut méprisée, toute profession non militaire fut tenue de peu de prix; l'épée courba tout, commanda à tout, décida de tout; enfin, elle fut tout : alors hors de l'épée

point de rang dans l'ordre social. Dans ce temps, il n'y avait point d'armées réglées, parce que les nations mêmes étaient les armées, et étaient toujours armées. La division de la souveraineté s'opposait à l'entretien des armées permanentes; des peuplades armées en combattaient d'autres, et généralisaient ainsi l'état de guerre. Que de siècles, de peines, de combats avant d'avoir réuni ce faisceau de glaives en une seule main, celle du prince, avant d'avoir concentré dans un seul ce terrible droit de l'épée, qui appartenait à tous! Ce passage fut le coup mortel porté à la féodalité. Privée des armes, elle ressembla à une ville dont les remparts sont abattus. Carthage, après avoir remis à Rome ses vaisseaux, ses éléphans, ses machines de guerre, ne fut pas plus sûrement domptée, que la féodalité ne fut soumise au trône, son ancien rival, lorsque celui-ci fut seul à avoir des arsenaux: un arsenal exclusif serait le maître du monde. La féodalité, qui n'était qu'une moindre souveraineté, tomba dès-lors aux pieds de la grande souveraineté, celle qui fut exercée par les rois au nom et pour les intérêts des nations. Ceux-ci, chargés de la défense de l'Etat,

qui a toujours ou qui peut toujours avoir des ennemis, dûrent, par cette considération de la défense publique, tenir sur pied des corps de troupes permanens. On en suit la filiation et les accroissemens depuis Charles VII, époque de leur établissement, jusqu'à nos jours; mais qu'il y a loin des uns aux autres! Ils ne se ressemblent qu'en un point; c'est que les troupes firent établir les impôts permanens, comme depuis elles les ont fait maintenir. Les uns étaient les conséquences des autres. Les armées permanentes et la fiscalité sont sorties de la même souche, pour former deux arbres propres à frapper de stérilité tous les lieux que leur ombrage homicide pourrait atteindre, et en créant la fiscalité la permanence des armées a effacé le bienfait de la destruction de la féodalité. Qu'un État entretienne le nombre des défenseurs exigé par ses besoins, il ne fait alors qu'appliquer à cette partie de sa conservation les moyens qu'il emploie aussi pour le maintien de toutes les autres parties de son existence. Le mal est donc seulement dans l'excès : or, il y a excès toutes les fois qu'il y a inutilité, danger et surcharge.

Il y a inutilité lorsque partout aussi il y a

possibilité d'imitation. Vous faites des armées immenses, mais il y a des hommes ailleurs : on en armera autant que vous le faites. Depuis Xerxès jusqu'à Napoléon, on a vu les grandes armées en trouver d'équivalentes devant elles. Ces grandes armées sont-elles plus expéditives que les petites? Assurément non : les petites machines sont plus mobiles que les grandes, et jouent plus facilement. Sont-elles plus décisives? Pas davantage. Vingt-deux mille hommes, à Pharsale, donnent à César l'empire du monde, contre quarante-quatre mille qui servaient Pompée. Peut-être que de grandes armées prolongeant le combat, il n'eût appartenu ni à l'un ni à l'autre. Alexandre triomphe de l'Asie avec trente-trois mille hommes : les nuées de combattans rassemblées par Darius ne peuvent défendre son trône. Le héros macédonien fait avec une poignée d'hommes ce que les Tamerlan, le Gengiskan n'effectuent qu'en traînant à leur suite des peuples entiers. Dix mille hommes dans la plaine d'Ivry décident entre Henri IV et la ligue. Cromwel ne commandait pas à trente mille hommes lorsqu'il resta le maître de l'Angleterre. Condé à Rocroy sauva

la France et abaissa l'Espagne avec moins de vingt mille combattans, et Turenne disait qu'il commençait à être embarrassé lorsqu'il avait à commander plus de trente mille hommes. Le nombre des armées n'est donc pas une force, une puissance absolue, mais seulement relative. Si l'on peut en opposer de pareilles, à quoi aura servi l'augmentation, si non à se ruiner de part et d'autre. Alors la victoire appartient au dernier petit écu, et ce triomphe n'est pas plus flatteur pour le courage que pour l'esprit. Henri IV n'a jamais entretenu plus de vingt mille hommes permanens, et il était respecté en Europe, et il allait lui donner un nouveau code politique. Sully était grand-maître d'une artillerie qui comptait moins de pièces que ne le fait une division des armées actuelles. Louis XIII, pendant ses guerres qui durèrent beaucoup, entretint jusqu'à quatre-vingt mille hommes : il est vrai que ses finances s'en ressentirent aussi beaucoup ; et voilà qu'au bout de trente ans, Louis XIV présente à l'Europe effrayée des armées de quatre à cinq cent mille hommes, prélevées sur une population équivalente à dix-huit millions d'habitans, charge énorme

et plus considérable que celle imposée par Napoléon pour son armée de huit cent mille hommes, car il a compté jusqu'à 42 millions de sujets. Louis XV a tenu sur pied des armées de quatre cent mille hommes dans la guerre de 1740 et de 1756. Qu'en est-il résulté aux deux époques? un accroissement proportionnel dans les forces des ennemis, de l'appauvrissement dans la population, de la ruine dans les finances, et des paix d'Utrecht et de 1763, dictées par ces mêmes ennemis. Sous Louis XIV, à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, les femmes labouraient la terre; sous Louis XV, dans la guerre insensée de 1756, on vit le grave Rollin, recteur de l'université, enlevé par un de ces coups de main qui substituaient les enlèvemens d'hommes aux enrôlemens volontaires, et qui recrutaient les armées comme en Hollande on le fait pour Batavia. Alors aussi on vit la Prusse se changer en caserne : l'Autriche ne manqua pas de faire de même, et la Russie répondant au signal appela ses hordes indisciplinées à se former en bataillons rivaux de ceux de l'Europe, en attendant d'en devenir les dominateurs. Napoléon avait posé sa puissance sur

une base de baïonnettes et de dards : un ouragan de baïonnettes venu du nord l'a renversée en effaçant le trône qu'elle supportait. A quoi servent donc ces armées gigantesques qui écrasent les États, sans les défendre de rien? à quoi elles servent? Je vais vous le dire : à rendre le prince qui en dispose entreprenant, et les peuples esclaves. Mais je me vante. Ce n'est pas moi qui ai dit cela ; c'est Frédéric. Lorsque dans un de ses ouvrages, monument de l'habileté de ce prince à manier la plume aussi bien que l'épée, il rend compte des motifs qui l'engagèrent la première fois à se déclarer contre Marie-Thérese, après une énumération étudiée de beaucoup de prétextes que l'on n'est pas embarrassé d'apprécier, il finit par avouer que l'aspect de sa belle armée le détermina, et qu'il voulut jouer de l'instrument qu'il trouvait tout préparé. Ainsi, il se trouva lancé dans la carrière conquérante par la possession des moyens de conquérir. C'est ainsi qu'à l'aurore de la révolution, on vit clairement se former l'orage qui ne tarda pas à fondre sur l'Europe, par l'armement entier de la nation. Ignorans du cœur humain, vous donnez les moyens, et vous

croyez que leur aspect ne donnera pas le désir d'en user : vous ajoutez des bras à des bras, car des armes ne sont pas autre chose, et vous vivez dans la confiance qu'ils resteront toujours croisés ; que mille passions, mille intérêts, mille excitations ne les mettront pas en mouvement ! Attendez un moment, et vous verrez si vous serez maître de les arrêter. Vous ne savez donc pas ce qu'il y a dans les armes de motifs d'orgueil, de confiance, d'envie de dominer ; mettez une épée dans la main d'un homme, et vous verrez s'il croira que ce soit pour la tenir dans le fourreau. Dans combien de circonstances les rois n'ont-ils pas été obligés de céder aux vœux d'une armée fatiguée de la longueur de la paix, comme on voit quelquefois des généraux forcés de mener au combat des soldats imprudens, mais irrités de la présence de l'ennemi ! En 1806, la Prusse a péri, parce que le gouvernement fut entraîné par l'armée; la guerre contre l'ordre naturel partit de son sein et non point du cabinet; la politique se fit dans les casernes des gardes du corps et des gendarmes. De même en France la multitude armée avait en 1792,

déclaré la guerre long-temps avant l'assemblée législative : celle-ci ne fit que lui servir de hérant d'armes. Les grandes armées ne sont donc pas reprochables seulement comme inutiles ; de plus elles sont le principe effectif des guerres par l'excitation qu'elles portent avec elles : mais ce qui est pis encore, quel encouragement ne présentent-elles pas au despotisme ? De quoi ne doit pas se sentir capable celui qui dispose d'une pareille force ? comme son aspect doit frapper les yeux et parler au cœur d'un jeune prince impatient du frein des lois ! Les armées sont donc dans la nature même, dans l'essence du despotisme, 1° par le pouvoir effectif qu'elles mettent dans la main du prince ; 2° par la nature de l'état militaire. Il est tout d'obéissance au chef. Multiplier les liens à cet ordre passif, c'est retirer à l'ordre civil autant d'appuis, c'est donner contre lui autant de moyens de prévaloir. Le soldat, machine sous les armes, peu éclairé par son éducation, n'est pas le juge des ordres qu'il reçoit : il a plus appris à obéir qu'à discuter : il peut être conduit vers un but qu'il ne connaît pas, et devenir le destructeur de ce dont il est destiné à être

le conservateur. Dans les discordes civiles, il ne peut qu'être un très-mauvais juge de la contestation : il voit le drapeau, il lui a prêté serment, l'honneur l'y enchaîne, il le suit, instrument aveugle, et victime à son tour de la main qui le guide. Toutes les probabilités comme tous ses devoirs apparens et sensibles pour lui le portent du côté de ses chefs : ceux-ci ont plus d'intérêts militaires que d'affections civiles, c'est l'état commun de l'homme de guerre. Le soldat absorbe le citoyen. En combien de lieux l'armée est-elle assez patriotiquement éduquée et organisée pour défendre la patrie et les lois contre un usurpateur, ou un *extendeur* de son pouvoir? Au contraire ne sont-ce pas les armées qui, depuis César jusqu'au 18 brumaire, ont décidé de toutes les contestations civiles, et tranché tous les nœuds gordiens politiques? On en connait mille qui se sont rangées du côté des chefs contre la patrie, on n'en connait qu'une seule, l'armée anglaise en 1688, qui se soit rangée du côté de la patrie contre les chefs. En Suède, Gustave renverse la constitution avec quelques régimens. En Angleterre, Cromwel dissout avec ses frères rouges

on depuis long-temps, parce qu'elle n'a pas une grande armée permanente; mais la France, puissance continentale, forcée par là même d'entretenir une fort grande armée, ne peut pas adopter le même genre de Gouvernement. Eh bien, parmi tout ce qui pourrait être dit contre les grands armemens, pourrait-on imaginer rien de plus propre à les condamner, rien qui parlât plus haut contre eux que cette interdiction, dont ils frappent les peuples, de la chose qui leur est la plus nécessaire. Eh quoi! un peuple doit manquer de constitution parce qu'il paie une grande armée! A la dépense positive qu'elle lui coûte, il faut qu'il joigne encore ce qu'elle l'empêche d'avoir! parce qu'il a une armée nombreuse, il ne peut pas avoir de bonnes lois, extirper les vices de ses institutions! il faut qu'il soit ruiné, parce qu'il a des troupes nombreuses à solder! il faut qu'il soit esclave, parce qu'il a beaucoup de défenseurs qui le sont! Ah! c'est précisément parce que l'on ne peut se dispenser d'avoir une grande armée, qu'il faut aussi avoir une forte constitution; c'est parce que le prince possède de grands moyens de s'élever au-dessus des lois, qu'il faut élever des barrières qu'il ne puisse franchir; ainsi,

minster. Il est à craindre que ces guerriers ne se souvinssent d'avantage de leurs lauriers que de leurs devoirs de citoyens, et qu'ils ne célébrassent les funérailles de la liberté au bruit des mêmes clairons qui ailleurs annonçaient leurs victoires légitimes. Car ce fut toujours au son des fanfares militaires que fût sonnée l'agonie de la liberté publique. Dans un seul jour les prétoriens refoulèrent dans la ville les habitans de Rome, sur les cadavres de vingt mille de leurs concitoyens. On a remarqué que dans tout temps et dans tout pays le soldat s'acharnait sur le citoyen avec plus de fureur que sur l'ennemi même, et que content de tuer l'un, de plus il insultait à l'autre en le massacrant. La question de la supériorité civile sur le militaire n'est pas bien éclaircie aux yeux de celui-ci, et trop souvent il aimerait à en appeler à l'arbitrage de la force.

Les grandes armées permanentes sont par elles-mêmes une si mauvaise chose, qu'elles forment l'obstacle ou le prétexte de l'obstacle à l'établissement du plus grand bien dont une nation puisse jouir, celui d'une bonne constitution. L'Angleterre peut en avoir une, dit-

moitié du revenu. On peut faire l'application du même calcul aux autres États de l'Europe. La guerre arrive-t-elle? Il faut doubler, tripler, quadrupler les frais : mais où les prendre? Les revenus ordinaires ne suffiront plus : il faut donc recourir aux emprunts, et quels emprunts, grands dieux! Voilà les générations à venir hypothéquées et comme dévorées à l'avance. Voyez aussi l'état dans lequel ces emprunts ont mis tous les États de l'Europe. Avec la guerre, une partie des objets qui entrent dans ses consommations s'élève à des prix auxquels le plus grand nombre cesse de pouvoir atteindre; et l'on commence par être ruiné en attendant que l'on soit conquérant, ou conquis, ou même défendu; l'on prélude aux *Te Deum* par des gémissemens et des banqueroutes. Les États ne devraient-ils pas, pour se conduire d'après les règles de la raison, commencer par régler leurs armées sur leur bilan, et le nombre de leur baïonnettes sur celui de leurs écus? Car, en dernière analyse, en politique comme en ménage, c'est toujours à ceux-ci qu'il faut revenir.

D'après l'état général et durable de paix qui résulte 1° de l'ordre général de l'Europe,

2° de l'union et des intentions des puissances principales, le premier fruit de cette paix si désirée, si long-temps attendue, ne devrait-il pas être de mettre tous à la fois *bas les armes;* en désarmant d'un commun accord, on se trouvera sur la même ligne que si l'on était tous également armés : car la puissance ne résulte pas de l'armement en lui-même, mais de la force relative de cet armement. En désarmant tous ensemble, tous se trouveront également forts. Sans cela, comment se croire et se dire en paix? si chacun continue à entretenir tout ce qu'il peut de soldats, autant vaut être en guerre, et c'est bien faussement que l'on se dit en paix. Une puissance tient sur pied trois cent mille hommes : il m'en faut autant, dit une puissance voisine. Ce n'est pas pour son besoin propre qu'elle veut cette armée, mais à cause de l'armement voisin; le mal est donc uniquement dans la comparaison. Que l'un désarme, tous vont faire de même : il ne manque donc que l'exemple. Ce n'est pas au nécessaire que l'on en veut ici, mais au superflu, parce que c'est dans ce superflu qu'est le mal. Et comme si ce n'était pas assez des armées permanentes, l'Europe y a joint le

nouvel établissement que chaque pays désigne sous des dénominations différentes, milices, gardes nationales, fencibles, landwhers, landsturmm, en un mot, tout ce qui n'est pas armée réglée. Par là, les nations entières ne forment plus qu'une armée. C'est un fonds immense toujours prêt à alimenter le fléau déjà trop grand des armées permanentes. Ces succursales des armées forment le fonds de la population européenne. Le résultat de la paix pour l'Europe, est donc qu'elle soit toute entière *soldat*. Où s'arrêtera cette manie militante et quel en sera le résultat? Elle fait que chaque État entretient à la fois ce qui le ruine lui-même, et ce qui ruine aussi ses voisins, par la frayeur que lui inspire ce voisinage hostile.

Le nombre des soldats en Europe est immense. Il faut compter par millions d'hommes. Il faut aussi compter par millions pour les frais de leur entretien journalier ; ils dévorent tout. Partout le travail et la sueur du peuple est pour entretenir bien pauvrement ces millions de soldats.

La Russie a formé une armée de plus de huit cent mille hommes ; voilà le principe du

mal. Cette masse armée intimide tout le monde; il faut bien répondre par un armement aussi égal que possible. L'Autriche et la Prusse tiendront donc sur pied toutes les troupes qu'elles pourront avoir, et de plus toute leur population vivra sous des lois militaires de précaution. Le roi des Pays-Bas venant à jeter des regards inquiets sur les grands armemens de la France et de la Prusse, armera aussi tant qu'il pourra; de son côté, la Confédération germanique fera des armemens formidables; la Bavière, le Wurtemberg, Bade feront de grands efforts pour se donner une attitude digne de quelque attention, et le Piémont lui-même se trouvant entre la France et l'Autriche, croira sa double sûreté attachée à une armée telle que n'en eurent jamais les princes qui fondèrent ou qui maintinrent cet État. C'est ainsi que la peur, les précautions, et l'exemple gagnant de proche en proche, l'Europe, au milieu de la paix la plus solide et la plus hautement proclamée, se trouvera armée comme aux jours de la guerre la plus acharnée. Les Européens ne savent pas faire comme les Romains, qui, au retour de la guerre, déposaient l'habit militaire, et reprenaient ce-

lui de citoyens; au contraire, dans l'Europe moderne, on dort à cheval, comme si l'ennemi était aux portes; on va le casque en tête, et la lance en arrêt; on s'appelle alliés et on se donne la main, en s'appuyant sur des épées. En paix comme en guerre, l'épée est toujours présente, menaçant toujours de faire comme celle de Brennus pesant les tributs de Rome.

Dans le temps actuel, cette malheureuse nécessité de l'entretien d'un nombreux militaire provient en grande partie des mauvais arrangemens du congrès de Vienne, qui se retrouvent partout. En plaçant la Russie au-dessus et en regard de l'Allemagne, en séparant les diverses parties de la Prusse, le congrès a fait à la fois à l'Autriche et à la Prusse la loi de rester fortement armées. Il faut que ce soient leurs armées, citadelles vivantes, qui leur servent de remparts. La Prusse manque également de frontières du côté de la France : ce sera encore avec des soldats qu'il faudra faire face de ce côté. En appliquant le même principe aux autres États, on les trouve tous forcés de rester armés et ruinés par suite de ces immenses armemens. A tant de fléaux, il

faut encore en joindre un autre; car la série des maux ne s'arrête plus dès qu'elle est commencée.

Ce ne sont plus des gardes que l'on voit autour du prince; ce sont des armées. Il ne s'agit plus ni de la sûreté de la personne, ni de la décoration du trône; ici toute limite est dépassée, et toute signification est impossible à assigner. Ce service offre un grand attrait pour tous ceux qui y sont attachés. Approche du prince, séjour des capitales, avancement privilégié, supériorité de traitement, soins et vêtemens recherchés, préséance sur les autres corps de l'armée jalouse avec raison de tant de prérogatives, tout se trouve réuni pour faire de ces troupes l'objet de tous les vœux et le but de toutes les ambitions. Deux choses se font encore remarquer dans ces corps : leur luxe et leur signification. Que veulent dire autour du trône ces nombreux bataillons étincelans de tout ce que les arts et la guerre peuvent réunir de plus brillant, et dont l'éclat devient, parmi les autres, un principe d'émulation de luxe militaire? Est-ce pour la sûreté du prince qu'ils sont rassemblés? Mais cette sûreté ne peut-elle s'obtenir qu'avec une ar-

mée ? et de quoi une armée peut-elle défendre un homme seul? Comme prince, une armée réunie autour de lui est donc un aveu de craintes et de suspicion : l'épaisseur du rempart ne fait que décéler l'intensité de la frayeur ils ressemblent à la grandeur des *ex voto*, emblêmes de la peur, plus que de la piété reconnaissante ; mais en cas de division avec une nation, car c'est contre elles que ces gardes sont destinées, de quoi une garde défendrait-elle? Ne finirait-elle point par être de la nation? Il faut chercher ses sûretés ailleurs; elles se trouvent dans les bonnes lois, dans l'amour, dans la reconnaissance des peuples, dans leur attachement au prince, comme source de leur bonheur, comme premier anneau de toute la chaîne de leurs intérêts. Voilà les gardes solides, et que rien ne peut ébranler.

Hume observe que les plus despotiques des souverains anglais, *les Tudor*, n'avaient point de gardes. Auguste marchait dans Rome avec la simplicité d'un citoyen ordinaire; ses successeurs, au front menaçant, la poitrine couverte de la tête redoutable de la Gorgone, finirent tragiquement. Le poignard d'un

homme déterminé sut bien se frayer un passage au travers de leurs cohortes, tandis que les Titus, les Antonins, coulèrent des jours heureux en s'abandonnant à la garde d'un peuple qui veillait sur ses protecteurs. L'histoire ne parle pas des gardes de St-Louis : Charles V, Louis XII, n'en comptaient qu'un petit nombre autour d'eux; peu-à-peu il s'accrut, et Louis XIV ne voulut plus paraître qu'à la manière des monarques de l'Orient, au milieu d'un nuage doré, qui donnait à chacun de ses pas l'air d'une marche triomphale. L'Europe a dû à ce prince le double fléau du luxe des armées et de celui des cours; c'est de lui qu'ils datent. Il lui a fait plus de mal, et coûté plus cher par ses pompes, que par ses guerres.

Des observateurs bien superficiels ont rapporté à la diminution de cette garde, la perte de la monarchie : comme si quelques milliers d'hommes de plus ou de moins eussent suffi pour prévaloir contre une nation entière, et pour la retenir dans la course qu'elle avait entamée. Ils eussent été ensevelis sous le poids de l'avalanche, avec ce qu'ils prétendaient défendre.

On sait la sensation que fit sur le Czar Pierre l'aspect de ces troupes, resplendissantes d'or et composées d'hommes dont le front bravait le feu de l'ennemi, mais dont les habits ne pouvaient pas soutenir la pluie.

Napoléon avait fait de la garde une armée véritable, gloire de celle de la France et terreur de celles de l'Europe. Honneur soit rendu à cette phalange, qui n'eut jamais son égale, et dont on peut dire, comme Corneille le dit d'un de ses héros, que le dernier soupir fut un soupir illustre. Un mot sublime, qui vivra à jamais dans la mémoire des hommes, et que la Grèce et Rome eussent envié à la Franee, a signalé le terme de sa carrière et mis le dernier sceau à sa gloire. Ce corps n'avait rien de commun avec aucun de ceux qui l'avaient précédés. Le luxe de Darius éclatait sur les gardes de Louis XIV. La garde impériale était la phalange d'airain qui, sous Alexandre, marchait à la conquête de l'Asie.

Mais dans les mains triomphales d'un chef, un corps pareil, qui ne sait pas plus s'arrêter dans ses affections que dans ses exploits, qui ne respire que les combats et qui ne vit que par l'obéissance, est un instrument social aussi dangereux pour la liberté, qu'il est une ma-

chine de guerre admirable contre l'ennemi. Aussi, s'il a beaucoup ajouté aux lauriers de ce chef, il a beaucoup ajouté à son pouvoir, et, seul, il l'aurait maintenu, s'il eût été dans la nature des choses qu'il pût l'être.

Un état de guerre continuelle peut comporter un corps de cette nature. Les dangers sont compensés par sa mobilité, par l'éloignement des lieux qu'alors il habite, par son attention aux dangers de la guerre; mais rentrés et séjournant dans l'intérieur, ressentant les délices des Capoues modernes, soldats citadins, souvent sous l'inspiration même de leurs chefs réclamant leur intervention, on les verrait se mêler aux intérêts, aux débats de la cité, et y prendre une part qui ne peut jamais convenir à ceux qui portent des armes au nom de la patrie : il deviendra nécessairement partie dans les débats politiques; il y sera introduit par les divers partis, qui chercheront à le tirer à eux pour s'en appuyer; ses premiers corrupteurs seront ses propres chefs, et ce sera toujours du milieu de ce corps que les autres corps armés recevront le signal de s'immiscer dans les débats politiques. Un exemple trop éclatant, donné dans la ré-

Les Allemands et les Septentrionaux, frappés de rudesse de mœurs, voués à la vie de garnison, étaient seuls à vivre le harnois sur le dos; seuls ils ressemblaient encore à ces antiques peintures de nos pères, qui nous les représentent la dague au poing et tous leurs membres éternellement emprisonnés entre deux murailles d'airain. La libre Angleterre, déjà affranchie de tant d'autres gênes et préjugés, n'a jamais connu cette manie guerroyante; jamais chez elle un appareil militaire n'est venu mêler son effroi aux plaisirs qui réunissent de paisibles citoyens: toute joie fuirait à son aspect. Mais aujourd'hui les mœurs du nord ont achevé l'invasion de l'Europe. Les cours, les habitations particulières sont devenues des espèces de tentes, où tout a pris des apparences militaires; l'habit militaire, heureux usurpateur du vêtement civil, se montre même sur les tailles pour lesquelles il semble le moins fait, et partout où les grands et les autorités portent leurs pas, c'est toujours parmi les soldats qu'ils vont se placer, et qu'on les aperçoit.

Que les plus justes hommages soient rendus aux défenseurs de la patrie! que leurs services

volution, a assez appris ce que l'on doit attendre à cet égard. Cette introduction des corps armés permanens auprès des princes, introduit dans les Gouvernemens une complication fort grande et très-difficile à diriger.

On a remarqué au commencement de ce chapitre que la permanence de l'armement parmi les hommes, était une importation du nord, faite par les barbares. Il en existe une seconde, venue de la même source. Je veux dire le costume et les occupations militaires, devenues générales parmi les princes et les grands de l'Europe. C'est à l'Allemagne que l'on est redevable de ce changement qui présente les princes comme chefs militaires, plutôt que comme chefs civils. Antérieurement à la révolution en France, comme dans tout le midi de l'Europe, les princes et les particuliers ne revêtissaient le costume militaire qu'à des époques données; les *formes civiles* étaient seules admises et reçues : toutes les images de la guerre étaient concentrées aux frontières, toutes les images de la paix régnaient dans l'intérieur, et le remplissaient seules. L'homme de profession militaire en déposait les marques en rentrant dans sa famille ou dans ses foyers.

soient honorés, et leur sang vénéré comme il mérite de l'être ! qui pourrait songer à retrancher la moindre partie de ce trop juste tribut de reconnaissance ! Mais qu'est-ce que cela a de commun avec les apparences militaires et la répétition continuelle d'actes de l'ordre militaire? Cet attirail militaire, attribué indistinctement à tous, est-il bien lui-même au profit de la considération du militaire, lorsqu'il désigne également et confond celui qui a joint la réalité de la guerre à son image, avec celui qui, héros pacifique, n'en a jamais abordé que les brillantes apparences? Dans l'homme qui s'est élevé par la guerre, on le reconnaît comme une espèce d'apanage; dans celui qui s'en est toujours tenu loin, on n'aperçoit qu'une vaine parade et une caricature. C'est ainsi qu'en pleine paix des revues multipliées ne peuvent paraître que les parodies de celles que la nature des choses exigeait, lorsque l'Europe était un Champ-de-Mars. Autre temps, autres soins.

La diffusion de l'esprit militaire est contraire à celui qui se manifeste en Europe, et qui la porte vers l'établissement du Gouvernement représentatif, comme son mode général

d'existence. Or, la nature, la tendance, et les suites de ce Gouvernement sont autant de contradictions avec l'esprit militaire. L'opinion est l'âme du premier, la force celle du second; la liberté est le but du Gouvernement représentatif, l'obéissance passive est celui du militaire; l'ordre civil est l'objet du Gouvernement représentatif, l'ordre militaire lui est étranger, ou mieux encore il en est l'ennemi. Il y a donc, pour le bon ordre de l'État, une proportion harmonique à établir entre ces deux choses, pour que, à la fois, l'État soit défendu et la liberté conservée. C'est cet accord qui est le chef-d'œuvre des Gouvernemens, parce qu'il en est une des plus grandes difficultés.

Il résulte de l'ensemble de ces considérations que l'Europe souffre beaucoup par la multiplication de son militaire; qu'il lui est inutile; que le désarmement de l'un fera le désarmement de l'autre; que les grandes armées sont contraires à son esprit général qui la porte vers les occupations civiles et que jamais une plus heureuse occasion ne peut être offerte pour réaliser un vœu, formé à la fois par la raison et par l'humanité,

que l'époque dans laquelle la main des plus puissans princes de l'Europe, refermant le temple de Janus, a scellé sous ses verroux le monstre de la guerre, et lorsque leur voix a proclamé que toutes leurs forces seraient employées à l'y retenir captif. Par eux sera réalisé ce qu'a dit le poëte

> Et centum vinctus ahenis
> Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

Mais il est encore un autre fléau dont il me reste à parler : celui des dettes publiques des États.

A ce nom funeste, je vois s'évanouir toutes les fortunes des États et toutes leurs vertus. Ces dettes sont de deux natures : fondées et flottantes. Dans le premier cas, elles se bornent à écraser les peuples ; dans le second, elles y ajoutent le mal de les *démoraliser*. En se multipliant elles ont dû devenir flottantes pour la plupart ; il y a plus de rentes à vendre qu'il n'y a de personnes disposées à les acheter pour les garder, et pour s'en faire un revenu. Toute la partie non constituée de cette manière, flotte, passe de main en main, va con-

tinuellement chercher des acquéreurs, et, perte ou gain, ne se repose jamais. Son prix est un thermomètre trompeur de la fortune publique; car l'État ne doit pas le capital, mais seulement l'intérêt, il n'a pas de terme fixe pour un remboursement obligé. La valeur accidentelle de ces effets ressemble à celle des denrées, qui reçoivent la leur de la concurrence des acheteurs. Le diamant le plus pur, sans acheteurs, n'a pas plus de valeur que la pierre la plus commune; les denrées restées sur le marché, n'ont aucune valeur lorsque tous les besoins sont satisfaits. C'est donc la satisfaction des besoins de tous les individus, qui fait le prix des dettes publiques; lorsque ces besoins ont absorbé tout ce qui peut leur correspondre, la partie restante de la dette n'a plus qu'une valeur conventionnelle, car il peut arriver qu'elle reste sans débit, et ne corresponde point à l'intention primitive de son acquéreur, qui se proposait d'avoir un effet de commerce, et qui se trouve avoir une rente. Il est dans le cas d'un homme forcé d'accepter l'intérêt d'une lettre-de-change que l'on ne pourrait pas acquitter. Antérieurement à la révolution, presque toutes les

dettes des États s'immobilisaient : mille causes ont fait qu'aujourd'hui ce n'est que la plus petite partie qui prend cette route ; tout le reste est *meuble*, encombre les places, et forme le *trop plein* d'effets publics, dont se composent les bilans d'État, qui sont appendus sur toutes les places, et dans toutes les gazettes de l'Europe.

Mais de quelque nature que soient ces dettes, elles ont des effets généraux et communs qu'il faut retracer. Sous une forme ou sous l'autre, elles absorbent les revenus des États.

Elles enlèvent aux Gouvernemens leur indépendance : qui a besoin, qui doit, n'est pas libre ; les Gouvernemens commencent par aliéner leur fortune, ils finissent par aliéner leur liberté. A côté d'eux s'élèvent des puissances rivales, bien plus, des puissances supérieures qui leur commandent au nom d'une autorité irrésistible, leurs besoins, la nécessité ; elles décident en dernière analyse de la paix, de la guerre, de tout. Quel est le prince qui oserait rien entreprendre contradictoirement avec les grands banquiers de l'Europe ? il faudrait avoir fait la paix

avec eux, avant de songer à faire la guerre avec d'autres souverains : les fortunes colossales que possèdent ceux-ci, commandent des ménagemens pour qu'ils ne renversent pas tout par de trop brusques déplacemens : une signature de leur part peut soulever tous les flots des tempêtes financières, comme le trident de Neptune peut calmer la mer. Les besoins des Etats sont immenses : on compte par milliards ; mais ces milliards ne viennent point s'offrir d'eux-mêmes ; il faut les rechercher. L'espèce d'agens familiarisés avec la recherche de cette richesse ; exercés à la suivre dans toutes ses ramifications, doit nécessairement être à très-haut prix ; elle est à la fois et très-précieuse et très-chère. On ne peut se passer d'eux, par conséquent, en dernière analyse, ils sont les vrais maîtres des Etats. La scène de Louis XIV avec Samuël Bernard se renouvelle tous les jours. Tous les Gouvernemens sont dans les chaînes de leurs serviteurs, et loin d'aspirer à les rompre, captifs ambitieux, ils n'aspirent qu'à en prendre de nouvelles. Prêtres de Plutus, et magiciens armés d'une baguette à laquelle la richesse a appris à obéir, ils poursuivent l'or

et l'argent de contrée en contrée, ils les déplacent, ils les transportent; à leur voix ces trésors accourent, s'enfuient, se multiplient, se cachent, se montrent, s'évaporent : aujourd'hui dans un lieu, et demain dans un autre.

Toute la richesse de l'Europe est attirée vers ces grands réservoirs, et lorsque les particuliers veulent en approcher, les hauts prix condamnent à manquer ou bien à succomber. Les intérêts des sommes obtenues par ce moyen forment des charges énormes ; il faut des impôts correspondans, et les générations suivantes, dévorées avant que de naître, se trouvent chargées du triste héritage des fautes ou des profusions de leurs pères. Le transport subit des richesses d'un pays dans un autre, tient toutes les fortunes en suspens, et trompe toutes les prévoyances ; la cupidité est aiguisée par le spectacle des fortunes rapides; rien n'agit plus profondément sur l'esprit des hommes; le travail et l'industrie tombent dans le mépris comme des moyens de fortune trop lents et trop bornés; bientôt le monde est changé, comme dans une table de jeu autour de laquelle des joueurs

acharnés sont occupés à profiter mutuellement de leurs fautes, et à se ruiner en transvasant des valeurs de convention. Sous ce rapport moral, les dettes publiques sont devenues d'horribles fléaux, des cancers véritables qui rongent le cœur des hommes, et la fortune des Etats. L'Europe présente dans ce moment un mémorable exemple du danger de l'extension de cette matière à spéculations financières. C'est là troisième fois dans l'espace de cent ans qu'il s'y est renouvelé : la banque de Law, les assignats, et les grands emprunts de 1815 à 1818. On a vu dans une partie de l'Europe la fortune publique s'affaisser comme un ballon dans lequel une piqûre aurait donné passage à l'air. On a vu la fortune publique rebrousser vers le point le plus fatal de l'époque la plus désastreuse de la guerre; on a vu tous les calculs trompés, les embarras se propager d'une contrée dans une autre, et une espèce de *sauve qui peut* général proclamé sur toutes les places de l'Europe. On a vu ces fortunes qui s'élevaient comme des montagnes, crouler et s'abaisser comme des grains de sable; dans son flux et reflux irrégulier cette mer a englouti

des colosses qui s'étaient élevés sur sa surface décevante, en livrant aux remords et aux regrets leurs possesseurs trompés. Alors a été connu le secret qui avait couvert toutes ces opérations; les joueurs arrivés à l'extrême du jeu se sont rencontrés en s'offrant mutuellement ce que tous avaient acheté pour le revendre. Le remède a aggravé le mal de deux manières. 1° Il a attiré de nouvelles valeurs de même espèce qui venaient demander de se faire accepter; 2° il a fait connaître qu'après ce remède, il n'y en avait plus de possible, et que ce secours était le dernier. Le Gouvernement, les particuliers, des associations ont fait des sacrifices: qu'ont-ils empêché? Ils ont dépensé leur argent en pure perte, ils se sont mis à la place des joueurs, et ceux-ci se sont mis à la leur; le secours annoncé a produit le même effet que ferait une maison de commerce qui au milieu d'une suspension générale des paiemens annoncerait qu'elle payera tout à bureau ouvert: n'est-il pas évident que tous les billets de Paris lui seraient présentés, et qu'avant la fin du jour il ne lui resterait pas un écu, mais qu'en outre des millions d'effets auraient été attirés, et resteraient dépréciés devant le guichet re-

fermé où se faisaient ses paiemens, au commencement de la journée ? Les secours donnés une première fois ne sont pas de nature a être renouvelés, et le public frappé de cette idée se retrouve vis-à-vis du mal dans toute son étendue et dans la notoriété de l'impossibilité du remède. Et ce qui prouve bien que ce mal ne provient pas d'une détresse réelle, du fond des choses, c'est qu'il a lieu au moment de la prospérité croissante des finances, de l'abondance des moissons, de la diminution des charges par la libération du territoire, et l'affermissement de la paix.

Un pareil ordre de choses est évidemment incompatible avec le retour de la morale que l'on se montre si jaloux de procurer. Il n'est rien qu'il ne faille faire pour fermer cet abîme d'où s'élèvent tant de noires vapeurs, et s'il est hors de toute possibilité de le faire tout-à-coup, du moins la raison indique-t-elle de ne rien négliger pour y arriver graduellement, en y appliquant tous les moyens dont les États peuvent toujours disposer, principalement par le retranchement d'un vain luxe, par le renvoi le plus prompt des troupes étrangères, et par la vente de tous les immeubles dont l'Etat peut encore disposer.

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

sur l'évacuation de la France.

L'OCCUPATION d'un pays peut être de deux espèces; passagère ou permanente, faite par des étrangers pour leur compte propre, ou par des étrangers comme auxiliaires, et salariés par le pays même, et le servant en son nom.

Une occupation permanente par des corps de troupes étrangères serait un vrai partage de la souveraineté, et un empêchement direct à la liberté d'une nation. Elle ne commanderait plus là où se trouveraient ces étrangers : au contraire, elle pourrait s'y trouver commandée, elle le serait par le fait; elle éprouverait des gênes dans ses résolutions et dans l'exercice de ses droits par la crainte qu'inspire toujours un corps armé dont on ne dispose pas. C'est ce qui en tout temps et en tout pays a motivé les ombrages et les précautions contre toute troupe étrangère qui

se présentait sous quelque prétexte que ce pût être. C'est le même motif de sécurité et de liberté qui a fait régler d'une manière précise entre les États tout ce qui a rapport au passage et à l'admission quelconque d'une troupe étrangère. Les nations comme les familles ont à défendre leur intérieur de l'introduction de tout ce qui n'en fait point partie. Ce sont des asiles sacrés qui ne doivent rester ouverts que pour leurs membres ou bien pour les intéressés directs.

D'un autre côté des corps de troupes étrangères à la solde d'un pays peuvent être envisagés sous plusieurs rapports entièrement différens.

S'ils sont plus ou moins nombreux ;

Si le pays est républicain ou monarchique ;

S'ils approchent plus ou moins du prince ;

S'ils peuvent prendre part, ou bien être appelés à prendre part aux affections des habitans ;

S'ils peuvent à la fois être l'objet des complaisances des uns et des ombrages des autres ;

Si le pays suffit à sa propre defense.

Si ces troupes sont prises uniquement pour le cas et les temps de guerre.

Ce sujet comme on voit présente un grand nombre de rapports et de faces.

Deux choses ont fait beaucoup souffrir la France de la présence des étrangers; *l'argent* et *l'honneur*, mais surtout celui-ci: on aurait porté le double de l'argent à la frontière, à condition qu'elle n'eût pas été franchie. Après tant d'années de triomphes, comment s'accoutumer à voir chez soi des drapeaux et des uniformes ennemis que la victoire n'a pas livrés: la fierté nationale a dû souffrir un martyre de tous les jours, de tous les instans par leur aspect à d'autres titres que celui de captifs. L'Europe a pu apprécier à quel point cette fierté était blessée, et régler ses démarches sur les dangers d'une irritation croissante au sein d'un grand peuple. La prudence est quelquefois un sage conseiller pour la générosité, et les gens avisés se pressent d'offrir ce qu'ils ne pourraient retenir sans danger.

L'Europe a rendu la France à elle-même, et l'a débarrassée du fardeau de ses troupes. La France a répondu à leur sortie par un cri de joie. La voilà donc évacuée par tout ce qui est entré chez elle, malgré elle; voyons maintenant ce qui concerne ce qui est entré et resté chez elle, sans elle: voyons

jusqu'à quel point on peut regarder comme complette cette évacuation, tant qu'il existera dans son sein une armée étrangère permanente, inconnue à la législature. On entend que je veux parler de l'armée suisse résidant en France. La France possède de même un corps allemand qui n'a d'autre titre à cette admission dans son sein, que d'avoir fait partie de ce corps, appelé armée *de Condé* (1). Ici se présente une grave question, et qui certainement appartient à l'ordre constitutionnel. La voici :

L'introduction d'un corps de troupes étrangères, sujet à des lois de discipline intérieure, de formation, de récompenses, de traitemens qui lui sont particulières, est-elle légale sans la sanction des trois branches de la législature, ou bien ce droit d'introduction résulte-t-il nécessairement du droit de conclure les traités attribué au prince par l'acte constitutionnel? Est-elle un dérivé nécessaire de ce droit de traiter avec les étrangers? Traiter avec ceux

(1) La légion d'Hohenlohe.

qui restent au dehors dans les intérêts d'une nation, ou bien faire entrer et placer au dedans et à demeure des troupes étrangères, sont-ce des choses semblables, ou dérivant l'une de l'autre?

Telle est la question qui suit de l'introduction de ces troupes faite en vertu du droit de conclure les traités, car on ne peut pas lui assigner une autre origine; question qui n'a point encore été traitée d'après ces principes. Quelques mots ont été jetés, comme des essais, plutôt que comme des bases de raisonnement, comme des provocations à l'action immédiate de l'opinion, plutôt que comme des appels à la réflexion, comme excitations plutôt que comme des discussions faites pour se rattacher à l'ordre constitutionnel. C'est cet ordre d'idées constitutionnelles qu'il faut ramener sur cette question, et dont il faut lui faire l'application. Comme cet ordre est tout de calme et de lumières, il faut aussi ne faire usage que d'elles. Il ne s'agit ni d'irriter ni de contraindre, encore moins de troubler, mais seulement d'éclairer, de classer, et de convaincre. La plus grande de toutes les forces connues est la lumière générale-

ment répandue. L'opinion éclairée est l'âme du Gouvernement représentatif, la plus parfaite conformité avec ce Gouvernement, et la force de tout Gouvernement est dans la conformité avec son principe, se trouve donc dans la lumière portée dans cette même opinion. Il suffit donc de bien éclaicir la question du droit d'introduire une force armée étrangère par suite de celui de conclure les traités. Si l'on ne peut assigner la connexion entre ces deux choses, il s'ensuivra, non qu'il faille renvoyer ces troupes en tout temps, mais que leur présence pour être légale doit être autorisée par les trois branches de la législature.

Lorsque le prince renfermait en lui seul ces trois branches, il n'avait pas à demander le consentement d'aucune autre. Mais lorsque le partage a été fait, il est évident que l'action qui avait lieu dans le premier cas ne peut plus l'avoir dans le second. Or tel est l'état de choses en France. Le pouvoir législatif est divisé. On ne doit pas agir, comme lorsqu'il était concentré dans un seul. Dans notre ordre constitutionnel, le mode de recrutement et d'avancement est soumis à la législature, et

il existerait une armée permanente, étrangère, qui serait soustraite à cette loi ! La législature ne régit donc pas toutes les parties de l'association, du territoire, des pouvoirs qui s'exercent sur sa surface : il y a donc deux États dans l'État. Conclure du droit de *traiter* à celui d'introduire des troupes étrangères permanentes, est tirer une conclusion d'un principe qui n'a aucun rapport avec elle. Les traités sont faits à l'avantage et dans l'intérêt des peuples. Les droits et surtout ceux qui impliquent de graves conséquences aux dépens de tiers ne se supposent pas : si l'on ne peut en supposer à l'égard des particuliers, combien plus faut-il y regarder de près avec les nations ! les droits n'existent que dans le sens où ils sont entendus par les contractans : or, sûrement jamais la nation n'a entendu que le droit de conclure des traités faits dans ses intérêts, donnât ouverture à celui de conclure des traités d'où résulterait une charge telle que celle d'entretenir une armée étrangère. Il y a évidemment surprise, ambiguïté, et rappel du passé. Or ce n'est par aucun de ces trois moyens que peuvent se traiter les affaires des nations, ni

que peuvent se former des droits. L'ordre constitutionnel est établi en Angleterre mieux et plus anciennement que dans aucune autre partie de l'Europe : dans ce pays l'introduction des troupes étrangères est toujours l'objet d'une loi positive : la législature ne tolérerait aucune déviation à cet égard, non plus qu'aucune distraction : il y a mieux, car les troupes nationales elles-mêmes sont encore placées sous sa dépendance, de manière à ce que le lien de la discipline et de l'autorité militaire doive chaque année recevoir une nouvelle sanction du corps législatif. C'est qu'en Angleterre le premier soin du gouvernement, son but principal est la liberté, et qu'on sait dans ce pays combien l'intervention du militaire peut y être funeste. L'Angleterre est le seul pays de l'Europe où tout se fasse civilement : ailleurs tout se fait militairement; il n'est pas jusqu'aux plaisirs publics auxquels le militaire n'intervienne : sur le continent on ne sait s'amuser *que la baïonnette au bout du fusil*, et trop souvent les temples, comme s'ils n'étaient consacrés qu'au dieu des armées, retentissent du bruit des armes, et des instrumens qui échauffaient le carnage. Le prince

est et doit être le chef de l'armée : nul autre ne peut l'être que lui : mais il ne commande qu'à l'armée légale, et ne peut pas s'en créer une pour lui-même. Si la législature n'intervient en aucune manière, si surtout il est permis au prince d'introduire des troupes étrangères, alors il est à la fois prince et conquérant du même Etat, il peut imposer à l'Etat des lois par la main d'hommes qui n'ont pas les affections de l'État, et c'est en cela que consiste le danger des troupes étrangères. Les nationaux n'ont pas les mêmes inconvéniens : aussi les princes absolus ont-ils toujours beaucoup aimé les troupes étrangères. L'état de soldat a déjà de grands inconvéniens pour l'ordre civil et politique d'un pays : ils sont tempérés par la nationalité : elle est la garantie du militaire, et tout homme qui porte des armes a besoin d'une garantie. Mais le soldat étranger n'en offre aucune : il ne peut avoir d'affections que pour celui qui l'a appelé, qui le paye, qui le récompense. Le droit d'introduire des troupes étrangères serait moins dangereux dans une république, parce que le peuple a moins à se défier de ses magistrats, que du prince : le pouvoir des premiers

tend moins à s'étendre que celui du second, ce qui rend cet établisement moins dangereux dans l'ordre républicain que dans l'ordre monarchique. En introduisant des troupes étrangères en France sans l'aveu de la législature, on a donc conclu de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, on a fait au temps actuel l'application de ce qui se passait dans le temps ancien. Cette distraction est provenue, 1° de l'habitude, cet empire si puissant parmi les hommes; 2° de notre nouveauté dans la carrière législative. On habite encore comme sur les frontières de deux pays étrangers l'un à l'autre, et lorsqu'on bâtit on a l'air de s'estimer heureux de replacer dans le nouvel édifice quelques pierres de l'ancien. Il serait bien subtil et bien superflu de dire que tout ce qui n'est pas aboli par la charte, ouvrage direct du prince, se trouve conservé, cela serait à peine tolérable pour des objets secondaires, mais sûrement cela n'a jamais été et ne sera jamais entendu et prétendu pour des choses d'un ordre primaire et élémentaire, tel que le sujet qui nous occupe. Tout pouvoir dérive de la charte; si l'on ne peut en retrancher, on ne peut pas davantage y

ajouter, surtout en sa faveur propre : la charte ne suppose pas des droits anciens, ni des dérivés de droits; la régularité est l'âme du gouvernement représentatif. Il ne souffre ni désaccords, ni contradictions, ni fantaisies; on ne peut y introduire non plus qu'y maintenir que cela seul que l'ordre des principes permet d'y faire entrer, et d'y faire rester. Tout ce qui s'en écarte ou le contredit doit tomber.

Les Suisses ont été rappelés en France, comme la maison du Roi fut recréée en 1814. On avait tant dit que c'était cette merveilleuse maison qui soutenait le trône, et que la dissolution de l'une avait fait la ruine de l'autre! on commença donc par refaire cet appui. Pendant un temps, on n'entendit plus parler que des rouges, des bleus, des verts. On vit toute la jeunesse se précipiter vers ces escadrons bigarrés. Le 20 mars vint apprendre ce que valait cet appui pour le trône. Les murs de Jéricho ne tombèrent pas plus facilement aux premiers éclats de la trompette, que ne tombèrent ces faibles remparts au premier retentissement de la tempête de ce jour. La vérité oblige de reconnaître que l'armée suisse

n'a pas trouvé beaucoup plus de faveur dans l'esprit des Français, et qu'elle n'a pas jeté de profondes racines dans leurs cœurs. Cela provient d'un grand nombre de causes.

1° Les Français, et tout peuple doit en faire autant, ne peuvent que voir avec un violent serrement de cœur le trône environné et gardé par des soldats étrangers. Trente millions de Français croiront toujours pouvoir suffire à cela, et n'avoir pas à demander à personne de les aider pour le faire. Cela avait lieu jadis : la vétusté du mal, j'ai presque dit de l'opprobre, n'en est pas la guérison. Les Français d'aujourd'hui ne sont plus les Français d'autrefois. Ils voyent, sentent et connaissent des choses sur lesquelles l'esprit et les yeux de leurs pères ne s'étaient point arrêtés. Ce qui, dans un temps, ne les choquait point, aujourd'hui leur paraît une difformité intolérable.

De plus, le moment de leur introduction était bien mal choisi. Cent-cinquante mille soldats étrangers chargeaient le territoire d'un poids lourd et honteux; et comme si c'était trop peu, l'on va leur chercher une arrière-garde de 10,000 Suisses, et d'un régiment al-

lemand dont la France est destinée à cultiver la connaissance pendant l'éternité !

Les Français savent compter ; et, en se trouvant trente millions d'individus réunis dans la même enceinte, ils se demandent ce qu'ajoutent à leur force réelle quelques milliers d'hommes appelés de l'étranger.

Il fut un temps dans lequel les États recherchaient des troupes étrangères pour certains attributs qui leur appartenaient exclusivement: ainsi, l'on rechercha les lansquenets, les archers anglais, les gendarmes français, l'infanterie suisse, comme parmi les anciens on recherchait les frondeurs crétois et les cavaliers numides. Mais les Français ont assez montré qu'ils n'avaient besoin ni de secours, ni de maîtres, et qu'au contraire ils pouvaient en servir en beaucoup d'occasions. D'ailleurs, au temps où nous vivons, l'égalité militaire règne à peu près entre tous les peuples, et le canon a tout mis de niveau.

En voyant la France couverte de militaires aux prises avec les besoins de la fortune et l'ennui de l'oisiveté, leurs frères, qui si souvent ont applaudi à leurs exploits, ne peuvent

que ressentir vivement que les postes qu'ils ont si bien remplis soient occupés par d'autres.

Cette armée suisse est trop nombreuse pour l'état de paix, et trop chère pour les finances.

Sous Napoléon, une armée suisse était un grain de sable perdu dans la masse armée dont il disposait : occupée sans cesse à la guerre, la France ignorait jusqu'à son existence, parce qu'elle ne l'apercevait pas dans son intérieur.

Mais, dans l'état actuel, c'est une véritable armée de l'intérieur, dans laquelle chaque Français voit une armée *de compression*. En effet, comment voir en eux autre chose que des hommes étrangers aux affections de la France, n'entendant pas plus ses intérêts que sa langue, exécutant avec rudesse des ordres donnés avec sévérité, et toujours prêts à signaler leur fidélité aux dépens de la liberté française ! L'usage auquel ils semblent réservés est assez indiqué par mille indiscrétions d'hommes qui semblent en appeler l'usage le plus prompt et le plus sévère, et les désigner comme un arsenal dressé contre la nation. De là beaucoup de haines et d'ombrages, et l'on ne peut les accuser d'injustice.

Des événemens malheureux élèvent quelquefois des murs de séparation entre les hommes, et rompent les liens formés par le temps. Il est de la bonne et sage conduite de ne pas hâter le moment du rapprochement : car, alors, on rapproche plus sûrement les bras que les cœurs, et l'emploi des premiers n'est pas sûr lorsque les seconds sont encore ulcérés.

Des titres honorables appartiennent sans doute à ces corps étrangers; mais il s'agit de droits et non pas de titres, il s'agit de droits de nations et de propriété nationale. Si la gloire donnait des droits aux peuples les uns sur les autres, qui serait le maître chez lui? et sûrement les Français auraient plus de droits à garder la Suisse, que les Suisses n'en peuvent avoir à garder la France.

Il reste à dire avec quelques personnes que si l'Angleterre peut se passer de troupes étrangères, il n'en est pas de même en France, comme on entend dire à ces mêmes personnages que l'Angleterre est bien faite pour une bonne constitution, mais que la France ne l'est pas : en ce cas, il faut attendre, pour leur répondre, qu'ils aient prouvé

